



Rapport annuel 2006

Ouvrir pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté



À propos du FIDA

Le FIDA est une agence spécialisée des Nations Unies qui se consacre à l'élimination de la pauvreté rurale dans les pays en développement. Les trois quarts de la population la plus pauvre de la planète – 800 millions de femmes, d'enfants et d'hommes – vivent en milieu rural et dépendent, pour leur subsistance, de l'agriculture.

Le FIDA s'emploie avec les femmes et les hommes pauvres vivant en milieu rural et avec leurs organisations, ainsi qu'avec d'autres partenaires, à mettre au point des solutions qui permettent aux ruraux pauvres de se libérer de la pauvreté. Nous œuvrons par l'intermédiaire des gouvernements des pays en développement, suivant leur impulsion pour concevoir des programmes et projets qui trouvent leur place dans le cadre des systèmes nationaux et qui correspondent aux besoins, aux priorités et aux contraintes indiqués par les pauvres vivant en zone rurale. Nous avons recours à une combinaison de prêts à faible taux d'intérêt accordés aux gouvernements et de dons pour appuyer ces initiatives de développement, et nous veillons à l'application à grande échelle des expériences et des enseignements tirés afin de renforcer les politiques de développement agricole et rural ainsi que les investissements des gouvernements qui sont nos partenaires et de la communauté internationale du développement.

Depuis le début de ses opérations, en 1978, le FIDA a investi 9,5 milliards de USD dans 731 programmes et projets qui ont aidé plus de 300 millions de femmes et d'hommes pauvres vivant en milieu rural à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Cela ne représente toutefois qu'une partie de l'investissement total. Au cours des 28 dernières années, différents partenaires ont apporté, sous forme de cofinancement, encore 16,1 milliards de USD. Dans les pays concernés, les gouvernements et d'autres sources de financement, y compris les participants aux projets, ont contribué à hauteur de 9,0 milliards de USD, tandis que les donateurs multilatéraux et bilatéraux et d'autres bailleurs de fonds ont assuré 7,1 milliards de USD de cofinancement.

À la fin de 2006, le FIDA finançait 186 programmes et projets, correspondant à un investissement total de 6,2 milliards de USD. L'investissement propre du FIDA était de quelque 2,9 milliards de USD, tandis que l'apport des partenaires s'élevait à environ 3,3 milliards de USD.

Ouvrir des possibilités d'activités économiques en zone rurale

Le FIDA centre son action sur les ruraux les plus pauvres et les plus marginalisés: petits exploitants, paysans sans terre, pasteurs nomades, pêcheurs artisanaux, femmes et populations autochtones. Nous nous attachons à développer de nouvelles possibilités économiques en zone rurale. Nous reconnaissons la place centrale de l'agriculture dans les moyens d'existence des populations rurales pauvres et nous les aidons à augmenter leur production vivrière, à accroître leurs revenus et leur productivité et à améliorer leur qualité de vie, de manière durable, sans diminution de leurs ressources naturelles.

Nous nous attaquons à la pauvreté non seulement sous l'angle du financier, mais aussi sous celui du défenseur des populations rurales pauvres. Notre orientation multilatérale nous permet d'offrir une plateforme pour débattre à l'échelle mondiale d'importantes questions de politique et faire mieux percevoir l'importance de l'agriculture et du développement rural pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Partager les connaissances sur l'éradication de la pauvreté rurale

Le FIDA s'emploie, avec les gouvernements et d'autres partenaires, à expérimenter des idées et des modes de travail. Nous veillons à ce que les enseignements et les savoirs acquis soient intégrés aux systèmes nationaux et partagés largement avec nos partenaires, considérant qu'il s'agit d'un bien commun d'intérêt public. Nous encourageons l'élaboration de technologies et d'approches agricoles novatrices au service des pauvres, en appuyant le travail de recherche mené par les institutions internationales, les organisations non gouvernementales et les agriculteurs eux-mêmes. Aux plans mondial, régional et national, nous cherchons avec nos partenaires des solutions nouvelles et novatrices au problème de la pauvreté rurale qui puissent être reproduites et largement diffusées.

Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010

Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé, en décembre 2006, le Cadre stratégique 2007-2010, qui définit la manière dont l'organisation contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier pour le premier de ces objectifs qui concerne l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim. Le Cadre stratégique trace les nouvelles orientations du FIDA et indique les nouveaux modes opératoires qu'il suivra pour répondre à la fois aux besoins des ruraux pauvres dans un monde en mutation rapide, à l'évolution de l'architecture internationale du développement et au double impératif d'accroître tant le volume que l'efficacité des investissements consacrés à la réduction de la pauvreté rurale et de la faim.

Éléments clés de la stratégie

L'objectif général du FIDA est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, qui vivent dans les pays en développement les moyens d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

Pour atteindre cet objectif, le FIDA veillera à ce que les ruraux pauvres aient un meilleur accès aux éléments suivants et soient dotés des compétences et de l'organisation nécessaires pour en tirer parti:

- aux ressources naturelles, avec en particulier un accès sûr à la terre et à l'eau ainsi qu'à des pratiques améliorées de gestion et de conservation des ressources naturelles;
- à des techniques agricoles améliorées et à des services de production efficaces;
- à une large gamme de services financiers;
- à des marchés de produits et d'intrants agricoles transparents et concurrentiels;
- aux possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprises en milieu rural;
- aux processus d'élaboration de politiques et de programmation locaux et nationaux.

Résultats

Les résultats suivants contribueront à la réalisation des objectifs stratégiques:

- les participants aux programmes et projets de développement agricole et rural appuyés par le FIDA ont amélioré leur productivité, leurs revenus et leur sécurité alimentaire;
- les pays disposent de capacités plus solides pour réduire la pauvreté rurale, au moyen:
 - de cadres généraux d'action favorables comprenant des stratégies de réduction de la pauvreté et des politiques sectorielles qui répondent aux besoins des ruraux pauvres;
 - d'institutions publiques efficaces qui centrent leur action sur la réduction de la pauvreté;
 - d'organisations fortes de ruraux pauvres;
 - d'investissements accrus du secteur privé dans l'économie rurale;
 - de moyens accrus des pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des organisations de ruraux pauvres pour élaborer et exécuter des programmes de réduction de la pauvreté rurale.

Principes d'action

Les principes suivants sous-tendent le Cadre stratégique du FIDA.

Focalisation et sélectivité

Nous mettons l'accent sur nos points forts dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, tout en nous employant avec nos partenaires à répondre aux autres besoins des communautés rurales pauvres.

Ciblage

Notre groupe cible est constitué de la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la population rurale qui soit apte à tirer parti des programmes et projets appuyés par le FIDA. Nous accordons une attention particulière aux différences fondées sur le sexe et privilégions en particulier les femmes. Nous reconnaissons les besoins spécifiques des populations indigènes et des minorités ethniques, particulièrement en Amérique latine et en Asie.

Autonomisation

Nous donnons aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens de tirer parti des opportunités économiques et d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire en renforçant leurs capacités individuelles et en les aidant à constituer et à consolider leurs propres organisations et communautés.

Innovation

Nous encourageons l'innovation, expérimentons de nouvelles approches et nous attachons avec les gouvernements et d'autres partenaires à reproduire et étendre les opérations couronnées de succès.

Travail en partenariat

Nous cherchons systématiquement, par le biais des partenariats, à rendre plus efficaces les efforts de développement. Nous œuvrons aux côtés des gouvernements des pays en développement, des ruraux pauvres et de leurs organisations, des organisations non gouvernementales et du secteur privé. Nous collaborons aussi avec des partenaires au sein de la communauté internationale du développement, en conjuguant les meilleures compétences et connaissances disponibles pour trouver des solutions nouvelles et novatrices à la pauvreté rurale.

Durabilité

Nous concevons et gérons les programmes et projets dans une optique de qualité, d'impact et de durabilité, en empruntant la même voie que les gouvernements qui sont nos partenaires, de façon à garantir la cohérence voulue avec les politiques et stratégies nationales. Nous veillons à ce que les rênes soient entre les mains des gouvernements et des ruraux pauvres eux-mêmes.

Tableau synoptique, 1978-2006^{a, b, c}

TABEAU 1

	2002	2003	2004	2005	2006	1978-2006	
Activités opérationnelles^{d, e}							
Prêts approuvés							
Nombre	21	25	24	31	31	748	
Montant	en millions de USD	319,2	403,6	408,7	478,4	515,0	9 416,6
Dons approuvés^f							
Nombre	85	70	87	66	109	1 980	
Montant	en millions de USD	23,9	20,3	33,3	36,6	41,8	574,7
Total des opérations de prêt et de don du FIDA^d	en millions de USD	343,1	424,0	442,0	515,0	556,8	9 991,3
Cofinancement	en millions de USD	133,4	124,9	167,2	118,7	108,3	7 054,8
Multilatéral		73,6	124,5	69,8	72,1	67,3	5 534,0
Bilatéral		51,2	0,0	8,6	38,0	31,8	1 210,0
ONG		0,0	0,0	0,0	1,6	0,6	25,8
Autre ^g		8,5	0,3	88,8	6,9	8,6	285,1
Contribution des pays	en millions de USD	263,7	184,1	296,6	414,8	282,7	9 042,9
Coût total des programmes et projets^h	en millions de USD	719,3	712,5	875,6	1 018,1	910,8	25 563,9
Inventaire des programmes et projets							
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution		199	197	193	183	186	
Nombre de programmes et projets achevés		29	28	26	32	27	502
Nombre de programmes et projets dans la réserve		56	54	47	61	56	
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA		22	24	25	29	25	592
Nombre d'emprunteurs bénéficiaires		115	115	115	115	115	115
Décaissement des prêts	en millions de USD	263,4	285,8	313,7	343,5	387,5	5 324,9
Remboursement des prêtsⁱ	en millions de USD	126,8	140,1	171,7	157,5	148,5	
Réserve générale							
– en fin de période	en millions de USD	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	
États membres et administration							
États membres – en fin de période		162	163	163	164	165	
Cadre organique – en fin de période ^j		132	132	143	149,5	203	
Dépenses de fonctionnement ^k	en millions de USD	40,3	49,1	57,0	63,6	68,2	
– Provision pour couverture médicale après cessation de service ^m	en millions de USD	7,9	4,3	(12,3) ⁿ	9,3	1,9	

Sources: Système de gestion du portefeuille de projets, États financiers du FIDA 1978-2006, système comptable du FIDA.

^a Les prêts du FIDA sont libellés en droits de tirages spéciaux (DTS). Toutefois, pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président présenté au Conseil d'administration pour chaque prêt.

^b Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^c Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

^d Programmes et projets intégralement annulés non compris. Mécanisme de financement du développement des programmes non compris.

^e Les chiffres pour 1986-1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

^f Toutes catégories de dons.

^g Comprend les "paniers de financement" et autres arrangements de financement, les fonds provenant du secteur privé et des financements non encore confirmés lors de l'approbation du Conseil d'administration.

^h Y compris les montants relatifs aux programmes et projets incluant les dons au titre de composantes de projet.

ⁱ Comprend les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

^j Postes approuvés (non compris les postes de Président et de Vice-Président).

^k Le poste dépenses de fonctionnement concerne uniquement les budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation. Il inclut également les dépenses non renouvelables et les allocations de crédit reportées de l'exercice 2005.

^m Financement extrabudgétaire des déficits (excédents) de l'assurance maladie après cessation de service.

ⁿ En raison d'une modification de la méthode d'allocation actuarielle, le montant global des engagements au titre de la couverture médicale après cessation de service a diminué en 2004 et un excédent comptable de 12,3 millions de USD a été enregistré. Cette somme a été virée du fonds fiduciaire au FIDA, qui l'utilisera pour ses activités opérationnelles courantes.

Table des matières

À PROPOS DU FIDA	2
LE CADRE STRATÉGIQUE DU FIDA 2007-2010	3
AVANT-PROPOS	10
PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006	13
Afrique de l'Ouest et du Centre	14
Vue d'ensemble	14
Éléments marquants de la gestion du portefeuille	15
Stratégie et activités en 2006	15
Politique et partenariats	16
Impact	17
Apprentissage et partage des connaissances	18
Afrique orientale et australe	18
Vue d'ensemble	18
Éléments marquants de la gestion du portefeuille	18
Stratégie et activités en 2006	18
Politique et partenariats	20
Impact	21
Apprentissage et partage des connaissances	21
Asie et Pacifique	22
Vue d'ensemble	22
Éléments marquants de la gestion du portefeuille	22
Stratégie et activités en 2006	22
Politique et partenariats	24
Impact	25
Apprentissage et partage des connaissances	25
Amérique latine et Caraïbes	25
Vue d'ensemble	25
Éléments marquants de la gestion du portefeuille	26
Stratégie et activités en 2006	26
Politique et partenariats	27
Impact	28
Apprentissage et partage des connaissances	28
Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants	29
Vue d'ensemble	29
Éléments marquants de la gestion du portefeuille	29
Stratégie et activités en 2006	29
Politique et partenariats	31
Impact	32
Apprentissage et partage des connaissances	32
Amélioration de la qualité et assurance-qualité	33
L'unité de coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial	33
Principes d'action au niveau des pays: renforcement de la présence du FIDA dans les pays qu'il sert	34
Système d'allocation fondé sur la performance	34
Système de gestion des résultats et de l'impact	35
Apprentissage et partage des savoirs	35
Communication	35
Portail de la pauvreté rurale	36
Notes thématiques	36
Notes consultatives techniques	36
Groupes thématiques	37
Activités d'évaluation menées par le FIDA en 2006	39
Vue d'ensemble du quatrième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA	39
Activités d'évaluation en 2006	40
Activités du Comité de l'évaluation	41

INITIATIVES PRINCIPALES DU FIDA EN 2006	43
Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	44
Système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle	44
Initiative pour intégrer l'innovation	45
MOBILISATION DES RESSOURCES EN 2006	47
Septième reconstitution (2007-2009)	48
Sixième reconstitution (2004-2006)	48
Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	49
Fonds supplémentaires	49
Partenariats avec le secteur privé et les institutions régionales	51
FORMULATION DE POLITIQUES ET CONCERTATION	53
Formulation de politiques	54
Forum sur les politiques générales	54
Séminaires sur les grandes orientations	54
Politique de ciblage	54
Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution	55
Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement	55
Politique du FIDA en matière de diffusion de documents	56
Les enjeux de l'innovation pour les ruraux pauvres	56
Concertation sur les politiques publiques	57
Activités menées par le FIDA en 2006 en faveur des peuples autochtones et tribaux	57
Recentrage sur le monde rural des processus liés à la stratégie de réduction de la pauvreté	58
Interaction avec le système des Nations Unies et les forums mondiaux et régionaux sur les politiques	59
PARTENARIATS	67
Fonds belge de survie	68
Coalition internationale pour l'accès à la terre	70
Mécanisme mondial	71
Promotion des innovations et des partenariats en matière de recherche: le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et le Forum mondial sur la recherche agronomique	72
Groupe consultatif d'assistance aux pauvres	73
Les partenariats avec des organisations intergouvernementales	73
L'Union africaine	73
Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	74
Le Fonds de l'OPEP pour le développement international	74
Suivi de l'harmonisation et de l'alignement	74
Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural	75
L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires	75
Partenariats avec les organisations de la société civile	76
ASPECTS OPÉRATIONNELS	79
Gestion du portefeuille de programmes et projets	80
Supervision des programmes et projets et institutions coopérantes	80
Évolution du portefeuille de programmes et projets et des prêts	80
Prêts par région et prêts à des pays prioritaires	82
Répartition en fonction des conditions de prêt	84
Décaissements	84
Cofinancement des programmes et projets du FIDA	84

RÉSUMÉ DES PROGRAMMES, PROJETS ET DONS, 2006	91
Programmes et projets	94
Afrique de l'Ouest et du Centre	94
Afrique orientale et australe	98
Asie et Pacifique	101
Amérique latine et Caraïbes	104
Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants	107
Dons	109
Dons octroyés par le FIDA aux programmes et projets promouvant des travaux de recherche utiles aux pauvres	109
Dons octroyés par le FIDA aux programmes et projets renforçant les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires	110
ASPECTS FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS	115
Risque institutionnel et contrôle interne	116
Plus grande efficacité administrative	116
Politique anticorruption du FIDA	116
Conduite écologique des activités administratives	116
Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA	117
Organisation et personnel	117
États membres et représentation	120
Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA	121
Liste des Administrateurs du Conseil d'administration	128
TABLEAUX	
1. Tableau synoptique, 1978-2006	5
2. Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2006 au titre des études thématiques et de l'assistance technique	50
3. Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2006 au titre des études thématiques, de l'assistance technique et des activités de cofinancement	51
4. Portefeuille de programmes et projets en cours du FIDA par région	81
5. Institutions coopérantes du FIDA chargées d'administrer des prêts et de superviser des programmes et projets	81
6. Financement du FIDA par région, 1978-2006	82
7. Récapitulation du financement sous forme de dons, 1978-2006	83
8. Récapitulation des prêts au titre de programmes et de projets en faveur des pays prioritaires, 1978-2006	85
9. Récapitulation des prêts par conditions de prêt, 1978-2006	86
10. Récapitulation des prêts par région et par conditions de prêt, 1978-2006	86
11. Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1996-2006	87
12. Décaissement des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1979-2006	87
13. Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2006	88
GRAPHIQUES	
1. Prêts et dons du FIDA approuvés entre 2002 et 2006	14
2. Prêts du FIDA approuvés en 2006 au titre du Programme ordinaire: répartition régionale	83
3. Prêts du FIDA à des pays prioritaires, 1990-2006	85
4. Prêts du FIDA approuvés en 2006 par conditions de prêt	87
5. Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2006: cofinancement	88
6. Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2006: cofinancement par des donateurs multilatéraux	89
7. Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2006: cofinancement bilatéral, par des États membres donateurs	89

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Groupe de la Banque mondiale)
BIsD	Banque islamique de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CIRADR	Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural
COI	Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants
COSOP	Options stratégiques pour le programme-pays
DTS	Droit de tirage spécial
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EEl	Évaluation externe indépendante
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FAfD	Front africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBS	Fonds belge de survie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMRA	Forum mondial sur la recherche agronomique
GCAP	Groupe consultatif d'assistance aux pauvres
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GDPRD	Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IDA	Association internationale de développement (Groupe de la Banque mondiale)
III	Initiative pour intégrer l'innovation
IMF	Institution de microfinance
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPGRI	Biodiversity international
MFDP	Mécanisme de financement du développement des programmes
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PC-FBS	Programme conjoint – Fonds belge de survie
PGDAA	Programme global du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Avant-propos

Au Sommet du Millénaire, en 2000, la communauté internationale s'était engagée à réaliser pour 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement. En 2007, nous nous trouvons donc avoir parcouru la moitié du chemin. Beaucoup de progrès ont été accomplis, dans le sens par exemple de l'élévation des revenus de millions de pauvres en Asie. Mais, globalement, la progression n'a pas été assez rapide. Près d'un milliard de personnes souffrent encore cruellement de la pauvreté et de la faim. Dans certains pays d'Afrique, la pauvreté et la faim gagnent même du terrain.

La mission du FIDA est d'œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté. Soixante-quinze pour cent des habitants de la planète qui se trouvent en situation d'extrême pauvreté vivent dans les zones rurales des pays en développement: il s'agit de plus de 800 millions de femmes, d'enfants et d'hommes. Il faut que nous parvenions à les atteindre pour réduire de moitié, d'ici à 2015, l'extrême pauvreté et la faim.

Investir plus dans l'agriculture est essentiel. Nous savons que les investissements dans l'agriculture et le développement rural peuvent induire une croissance économique plus large et préparer le terrain à un développement réellement durable. Ils sont aussi plus efficaces que les investissements dans d'autres secteurs pour faire sortir les gens de la pauvreté. Or, l'ensemble des investissements dans l'agriculture reste bien en deçà du niveau requis. Il y a peut-être quelques signes de changement, au moment où nous voyons les gouvernements et les partenaires du développement reconnaître la nécessité d'accorder une plus haute priorité à l'agriculture. Le FIDA s'applique à les encourager à dépasser ce simple constat et à agir.

Je suis fier également de pouvoir dire que le FIDA augmente sa propre contribution aux investissements dans l'agriculture et le développement rural en élargissant chaque année son programme de travail, en améliorant son efficacité en matière de développement et en instituant des partenariats plus forts et plus cohérents.

Élargir le programme de travail

En 2006, notre programme de travail a atteint le niveau record de 557 millions de USD, dépassant ainsi l'objectif de 550 millions de USD fixé à la fin de 2005. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé 31 nouveaux prêts représentant un total de 515 millions de USD. Il a également approuvé des dons d'une valeur globale de 42 millions de USD.

Nous entendons maintenir cette tendance. En décembre 2006, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail du FIDA prévu pour 2007 chiffré à 605 millions de USD, soit 10% de plus qu'en 2006. Cela permettra au FIDA de financer jusqu'à 34 programmes et projets, pour un montant total de 545 millions de USD, et d'accorder des dons d'une valeur totale de 60 millions de USD.

Pendant la période couverte par la septième reconstitution des ressources, qui va de 2007 jusqu'à la fin de 2009, le FIDA investira 2 milliards de USD dans une centaine de nouveaux programmes et projets. Avec un objectif fixé à 720 millions de USD, cette septième reconstitution est la plus importante qu'aura connue le FIDA depuis la première, en 1981. Entrée en vigueur en décembre, elle permettra au FIDA de continuer d'accroître de 10% chaque année son programme de travail.

Améliorer l'efficacité en matière de développement

En même temps que nous élargissons le programme du travail du FIDA, nous nous efforçons d'améliorer la qualité de son portefeuille. C'est ainsi qu'en 2006 la proportion des programmes et projets appuyés par le FIDA affichant une performance élevée ou substantielle, selon le rapport annuel sur les résultats et l'impact établi par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, est passée à près de 80%, alors qu'elle était tout juste supérieure à 70% selon l'évaluation externe indépendante de 2005.

Au cours de l'année 2006, nous avons fait avancer résolument la mise en œuvre du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Le Conseil d'administration a approuvé en 2006 le nouveau Cadre stratégique destiné à guider nos travaux au cours de la période 2007-2010 et à nous aider à faire en sorte que nos opérations aient le maximum d'impact sur les ruraux pauvres. Nous suivons aussi actuellement de nouvelles politiques concernant le ciblage et la supervision afin de nous assurer que nos projets touchent réellement les groupes cibles recherchés et qu'ils sont exécutés avec efficacité. Nous nous attachons à élaborer une nouvelle approche de la gestion axée sur les résultats en matière de développement, ainsi qu'à faire mieux concorder nos ressources financières et humaines avec nos priorités stratégiques institutionnelles. Grâce à ces réformes et à d'autres introduites par le Plan d'action, nous plaçons le FIDA à la pointe des meilleures pratiques en matière de développement.

Renforcer les partenariats

Les gouvernements, la société civile et les organisations internationales sont aujourd'hui unis dans leur volonté d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour y parvenir, partout dans le monde des pays appliquent des stratégies pour la réduction de la pauvreté. La communauté internationale répond à cet effort en accroissant son aide et en améliorant la façon dont elle l'apporte. Le FIDA agit en partenariat étroit avec les gouvernements et les autres partenaires du développement, selon les principes de la Déclaration de Paris, notamment en alignant ses travaux sur les processus de développement propres aux pays et en harmonisant son action avec celle des autres partenaires du développement.

Nous jouons aussi un rôle actif dans la réforme du système des Nations Unies, qui tient une place essentielle dans l'effort général d'amélioration de l'efficacité en matière de développement. Ainsi, en 2006, j'ai fait partie du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies mis en place par le Secrétaire général. Le FIDA est pleinement déterminé à travailler avec ses partenaires du système des Nations Unies et avec les autres institutions financières internationales pour être "unis dans l'action" et apporter un appui cohérent aux efforts d'éradication de la pauvreté. Nous participons activement, au niveau des pays intéressés, aux huit expériences pilotes de l'initiative "Un seul ONU", et nous nous appuyerons sur l'évaluation de notre Programme pilote relatif à la présence sur le terrain pour chercher à apporter un vrai plus à l'effort collectif des Nations Unies sur le terrain, même là où le FIDA demeure un organisme non résident. Nous explorons aussi les possibilités d'étendre et d'approfondir la collaboration avec nos organisations sœurs de Rome, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.

En février 2006, nous avons tenu le premier Forum paysan, en liaison avec la session du Conseil des gouverneurs du FIDA, en vue de renforcer la consultation et le dialogue entre les organisations de petits agriculteurs et de producteurs ruraux, le FIDA et les gouvernements. En 2006 également, le FIDA a noué un nouveau partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires afin de concourir à l'élaboration et à la diffusion de solutions novatrices au problème de la pauvreté rurale.

L'année 2006 a été celle où nous avons mené à bien le plus vaste programme de travail de notre histoire, réaligné nos priorités stratégiques, défini des objectifs mesurables et intensifié l'action destinée à renforcer le FIDA. J'ai également renouvelé mon équipe de direction. Nous avons ainsi vécu une année riche d'enjeux, mais je suis convaincu que nous avons posé en 2006 un socle solide qui permettra au FIDA de continuer d'améliorer son efficacité et son efficacité tout en poursuivant sa croissance. En menant de front ces deux tâches, nous parviendrons à toucher un plus grand nombre de ruraux pauvres et à leur donner les moyens de se libérer de la pauvreté et d'assurer une vie meilleure à leurs enfants et à eux-mêmes.



LENNART BÅGE
Président du FIDA





Programme de travail pour 2006

Une famille charge dans un camion la récolte de tomates de la journée à la ferme de Mohammed Al Jafreh, à Al Aina (Jordanie). Les récoltes sont bonnes depuis qu'un projet soutenu par le FIDA a permis la remise en état de la source qui fournit l'eau d'irrigation à cette exploitation.

© FIDA, L. Stezic

En 2006, le FIDA a mené à bien le programme de travail le plus vaste de son histoire. Le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux prêts et dons pour un total de 556,8 millions de USD, dépassant ainsi l'objectif de 550,0 millions de USD qui avait été fixé à la fin de 2005. Les décaissements ont également atteint un niveau record en 2006, avec 387,5 millions de USD.

Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé au total 31 nouveaux prêts intéressant 28 pays. Soixante-dix-neuf pour cent des nouveaux prêts ont été accordés à des conditions particulièrement favorables.

En fin d'année, un total de 186 programmes et projets appuyés par le FIDA étaient en cours dans 81 pays et un territoire. L'ensemble des investissements consacrés par le Fonds à ces activités se montait à 2 948,8 millions de USD.

En décembre, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail du FIDA prévu pour 2007 pour un total de 605,0 millions de USD, soit une hausse de 10% par rapport au programme prévu pour 2006. Cette enveloppe couvre un programme de prêts de 544,5 millions de USD pour un maximum de 34 programmes et projets proposés, et un programme de dons de 60,5 millions de USD.

Afrique de l'Ouest et du Centre

24 pays: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo

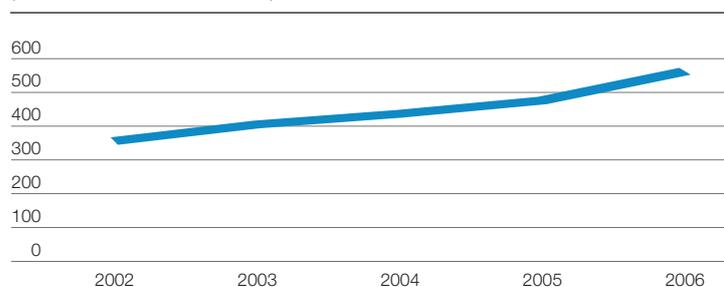
Vue d'ensemble

Bien qu'un processus d'urbanisation rapide soit en cours en Afrique de l'Ouest et du Centre, la majeure partie de la population de la région vit encore en zone rurale. L'agriculture reste le secteur économique le plus important dans la plupart des pays, puisque c'est la source des deux tiers environ de l'ensemble des emplois et de l'essentiel des recettes d'exportation.

On relève à la fois des tendances positives et des possibilités à mettre à profit. Plusieurs pays ont affiché une forte croissance de l'activité économique et du secteur agricole au cours des dernières années, progressant de façon régulière vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les cours de produits de base agricoles comme le coton et le cacao sont en augmentation sur les marchés internationaux ces derniers temps, entraînant une hausse des recettes sur les exportations de certaines productions de la région. L'innovation au sein des institutions rurales ainsi que la création et la diffusion de technologies, agricoles notamment, sont à l'origine de nombre des succès enregistrés.

La poursuite du processus d'intégration devrait stimuler le développement commercial et économique à l'échelon régional. Mais des entraves subsistent, freinant les efforts des exploitants de la région pour faire face à l'accroissement de la demande régionale, et limitant

GRAPHIQUE 1
Prêts et dons du FIDA approuvés entre 2002 et 2006^a
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

les possibilités pour l'agriculture de devenir un moteur essentiel de la croissance économique et du développement. Les taux de croissance du secteur agricole restent généralement en deçà de l'objectif de 6% fixé dans le cadre du programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'utilisation d'intrants agricoles et les niveaux de productivité restent inférieurs aux valeurs constatées en Asie et en Amérique latine, et la croissance démographique demeure plus rapide que les gains de productivité.

Dans le même temps, la situation de conflit et l'instabilité en Côte d'Ivoire ont continué d'avoir des répercussions négatives sur les économies des pays voisins. Si les conditions de gouvernance se sont nettement améliorées dans des pays comme le Libéria et la Sierra Leone, de gros investissements sont toutefois nécessaires pour soutenir le redressement de leur économie. Le FIDA contribue aux efforts en ce sens.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

Le portefeuille régional détenu en fin d'année par le FIDA se composait de 42 programmes et projets dans 18 pays et représentait, pour le Fonds, un investissement total de 538,6 millions de USD. Au cours de l'année, le FIDA a approuvé sept nouveaux programmes et projets au Burkina Faso, au Congo, en Gambie, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Sénégal.

Répondant à l'évolution en cours de la conjoncture politique et macroéconomique en Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi qu'aux changements profonds de l'architecture de l'aide internationale, le FIDA a révisé progressivement ses stratégies de pays de manière que ses opérations futures cadrent avec les priorités nationales et qu'elles viennent compléter les activités des autres donateurs. Ces options stratégiques pour les programmes-pays (COSOP) sont actuellement toutes alignées sur les stratégies pour la réduction de la pauvreté, les politiques agricoles et les autres stratégies et politiques de développement pertinentes poursuivies à l'échelon national. En avril, le Conseil d'administration a approuvé, à l'intention du Ghana et du Niger, des COSOP nouveaux et novateurs, qui sont axés sur les résultats.

Stratégie et activités en 2006

Les opérations en Afrique de l'Ouest et du Centre sont essentiellement orientées vers les trois objectifs du Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations;
- améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie;
- améliorer l'accès des ruraux pauvres aux services financiers et aux marchés.

Un quatrième objectif, propre à la région, consiste à réduire la vulnérabilité aux principales menaces pesant sur les moyens de subsistance en milieu rural.

Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations

En septembre, le FIDA a approuvé le projet de services agricoles et organisations de producteurs – PSAOP 2, au Sénégal. Ce projet sera axé sur le renforcement des capacités des organisations paysannes à défendre les intérêts de leurs membres et à fournir les services dont ceux-ci ont besoin pour stabiliser, accroître et diversifier leur production. Les cadres de concertation locale créés au cours de la phase I seront étendus de manière à couvrir l'ensemble des 320 conseils ruraux du pays.

Assurer un accès plus équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie

Le projet de développement agricole de Matam – phase II, dans la vallée du fleuve Sénégal (PRODAM II), qui est en cours, vise essentiellement à donner des moyens d'action aux organisations de producteurs, à renforcer leurs capacités de remise en état des infrastructures et à améliorer l'utilisation des ressources d'irrigation et de parcours. La technique d'irrigation au goutte à goutte est l'une des innovations apportées par le projet. Celui-ci a été particulièrement efficace pour favoriser l'accès des femmes à la technologie et pour promouvoir l'emploi des jeunes. Il fait appel à des approches novatrices pour diffuser les technologies et faire partager

les connaissances, avec notamment des stations radiophoniques rurales et un dispositif spécial permettant de suivre les questions relatives à l'égalité des sexes.

Le projet de gestion intégrée participative des bassins versants en Gambie a été mis en route cette année. Il est conçu en priorité pour les riziculteurs pauvres des hautes terres, et s'inspire des enseignements et des approches du programme de développement agricole des basses terres, dont le bilan avait été très positif. Ce programme a en effet permis de promouvoir l'amélioration durable de la riziculture traditionnelle pour les paysans pauvres, en particulier les femmes, dans les zones rizicoles marécageuses et intercotidales des basses terres.

Le FIDA a également appuyé l'atelier de lancement de l'Initiative régionale pour la transformation et la commercialisation du manioc qui s'est tenu à Accra (Ghana), en mars, dans le cadre de l'initiative panafricaine du NEPAD sur le manioc (voir page 74). Cette initiative vise à établir un lien entre les projets financés par le FIDA en faveur de la culture des légumes-racines et des tubercules amylicés et les marchés régionaux, grâce au développement de filières-produits. Les participants à l'atelier comprenaient des opérateurs du secteur privé, des directeurs de projets du FIDA, des chercheurs et des membres d'organisations paysannes.

Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés

Le projet de financement rural et d'initiatives communautaires en Gambie avait pour objet d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux en développant les activités de production agricole et en élargissant l'accès aux services de microfinancement. Il a également permis d'appuyer les associations villageoises d'épargne et de crédit (VISACA) créées à travers le pays dans les années 80. Cette première phase a abouti à une amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux services financiers, et elle a eu des effets positifs sur le taux de scolarisation et sur la sécurité alimentaire. Cependant, une attention insuffisante a été accordée au renforcement des capacités des membres des comités VISACA. Le projet de finance rurale en Gambie, qui tire les enseignements de cette expérience et qui a été approuvé en 2006, est parfaitement aligné sur les priorités de la stratégie du FIDA en matière de finance rurale, et il sera directement supervisé par le Fonds.

Le Conseil d'administration a approuvé cette année le programme de renforcement des institutions financières rurales, nouvelle activité conçue à l'intention du Nigéria dans le domaine de la finance rurale.

Réduire la vulnérabilité aux principales menaces pesant sur les moyens de subsistance

En décembre, le FIDA a approuvé le projet lié à l'initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural, à mettre en œuvre au Niger. Ce projet, qui se traduira en sept ans par l'investissement de 36,0 millions de USD dans des zones rurales vulnérables, a établi un modèle de cadre de coordination avec les autres donateurs et avec les partenaires du développement actifs dans le secteur visé (voir page 96).

En avril a été mis en route le programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali. Son objectif est de réduire la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire dans cette région aride. Le Gouvernement malien a désigné le FIDA comme donateur principal dans la zone considérée, reconnaissant ainsi l'importance du travail accompli par le Fonds pour réduire la vulnérabilité.

Politique et partenariats

Au cours de l'année écoulée, le FIDA a continué de développer et de consolider son large réseau de partenariats dans la région. Il a œuvré en liaison étroite avec des institutions intergouvernementales et gouvernementales, des donateurs et cofinanceurs, des centres de recherche, le secteur privé, la société civile et des organisations professionnelles, aux niveaux régional et national comme au niveau des projets.

La collaboration avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a privilégié la concertation et l'analyse portant sur les politiques d'ouverture de l'accès aux marchés, ainsi que la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO. Le travail réalisé par le FIDA avec

le NEPAD (voir page 74) a permis à des intervenants clés tels que les organisations paysannes de contribuer au processus lancé par le NEPAD.

S'agissant de la technologie et de la recherche, le FIDA a coopéré avec des centres bénéficiant de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), et plus précisément avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), au sujet des processus de suivi et évaluation et des stratégies pour la réduction de la pauvreté (voir page 75). Les partenariats les plus importants avec des ONG et des organisations paysannes et professionnelles ont été noués avec le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest, le Réseau agricultures paysannes et modernisations en Afrique, l'Association Africa Agro Export et la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest. Parmi les autres grands partenaires figurent le Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.

Le FIDA s'attache, aux côtés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Ministère français des affaires étrangères, avec qui il participe au projet d'appui à l'agriculture africaine en Afrique de l'Ouest et du Centre, à redonner à l'agriculture et au développement rural une place sur l'agenda politique aussi bien mondial que régional. Dans le cadre de ce projet de trois ans, engagé en 2004, des études sur le terrain sont en cours au Cameroun, au Ghana et au Mali. Le FIDA a pris part à un atelier régional et à une réunion du comité directeur du projet tenus à Dakar en octobre.

La Plateforme pour le développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui est financée par des dons, constitue un outil important de gestion des savoirs et de renforcement des capacités mettant en jeu des partenariats au niveau des processus d'élaboration des politiques de développement nationales et régionales.

Le FIDA renforce également les partenariats stratégiques qui ont été établis en Afrique de l'Ouest et du Centre avec les institutions spécialisées des Nations Unies ayant leur siège à Rome. En novembre, le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont ainsi lancé conjointement l'Initiative pour le développement agricole et rural du Sahel, afin d'aider cette région à gérer les risques liés à l'insécurité alimentaire et à y répondre. En décembre, les dirigeants de ces trois institutions sises à Rome se sont rendus ensemble au Ghana, manifestant ainsi leur volonté d'intensifier leur collaboration à l'appui de l'effort que déploie le Gouvernement ghanéen pour favoriser le développement rural et assurer la sécurité alimentaire au pays.

De larges réseaux de partenariat ont également été mis en place au niveau national, une attention particulière étant axée dans ce cas sur le secteur privé et sur les institutions gouvernementales, les donateurs et d'autres partenaires. Le programme régional de partenariats avec le secteur privé a pris de l'ampleur en 2006. Ce programme favorise l'établissement de liens entre petits et grands opérateurs du secteur privé présents en Afrique de l'Ouest, en Italie et en France. Ses participants se sont intéressés à l'application de la méthode des chaînes de valeur au manioc au Cameroun et au Ghana, à la gomme arabique au Tchad, aux mangues au Sénégal, ainsi qu'au cacao biologique à Sao Tomé-et-Principe. Ils examinent aussi la possibilité d'étendre cette méthode au sous-secteur de l'anacarde en Guinée-Bissau.

Impact

Le FIDA accordant de plus en plus d'importance à la mesure des résultats, de la qualité et de l'impact des opérations qu'il finance, la région a continué pour sa part d'améliorer les systèmes de suivi et évaluation des projets. L'emploi de ces systèmes et d'autres sources d'information confirme la performance généralement satisfaisante du portefeuille régional. Les projets sont particulièrement efficaces en termes de ciblage sur les ruraux pauvres: 94% des projets intéressant l'Afrique de l'Ouest et du Centre comportent des mécanismes de ciblage appropriés ou améliorés. Des progrès ont également été enregistrés s'agissant de l'intégration du processus d'information lié au système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) (voir page 35). Des études d'impact de référence ont été réalisées à un stade précoce de l'exécution des projets au Congo, au Ghana, en Guinée, au Mali et en Mauritanie.

Apprentissage et partage des connaissances

La gestion des savoirs et l'innovation sont devenues de plus en plus nettement partie intégrante des programmes de pays et de l'ensemble des opérations du FIDA dans la région. Des groupes de travail thématiques recourant à la technique des forums en ligne ont servi d'instrument de partage des connaissances ainsi que de consultation préalable à des ateliers, dont plusieurs ont été consacrés pendant l'année considérée au partage des connaissances. Un atelier sur les approches de développement communautaire tenu à Accra (Ghana) en mars a aidé à mettre au point des outils de décision. L'atelier de lancement de l'Initiative régionale pour la transformation et la commercialisation du manioc a été associé à cette rencontre.

En 2006, le réseau FIDAFRIQUE, financé par des dons, a marqué plus fortement les projets de son empreinte et il a fait appel à l'Internet et à d'autres instruments novateurs pour collecter et exploiter des connaissances. Il a également renforcé les capacités de gestion des savoirs, en partenariat avec la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest. FIDAFRIQUE permet d'établir un lien entre tous les programmes et projets appuyés par le FIDA dans la région, de même qu'entre ceux-ci et les partenaires clés du développement rural. Le réseau regroupe actuellement 30 programmes et organisations locales.

Afrique orientale et australe

21 pays: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe

Vue d'ensemble

En 2006, les taux de croissance économique ont été extrêmement variables dans les diverses parties de l'Afrique orientale et australe. Si pour un tiers des pays de la région, la croissance économique prévue est supérieure à 5%, deux d'entre eux seulement – le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie – atteignent le taux de 7% ou plus qui est nécessaire afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Force est de constater que, dans l'ensemble de la région, la proportion des habitants vivant avec moins de 1 USD par jour ne décroît que très faiblement alors que leur nombre absolu continue d'augmenter. Soixante-dix pour cent de la population de la région – soit quelque 230 millions de personnes – habite en zone rurale, et il est pratiquement certain que, au sein de ce groupe, plus de la moitié survit avec moins de 1 USD par jour.

Au cours de l'année, la situation alimentaire immédiate en Afrique australe s'est nettement améliorée grâce à une bonne pluviométrie et à une récolte céréalière plus élevée que la moyenne. En revanche, en Afrique orientale, aux mauvais résultats des récoltes provoqués par la sécheresse sont venus s'ajouter les effets de fortes inondations. Plus de 10 millions de personnes, surtout des ruraux pauvres, se sont ainsi trouvées en situation de pénurie alimentaire. L'appui aux groupes ruraux vulnérables qui cherchent à rétablir leur capacité de production vivrière est devenu une priorité pour le FIDA.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

Le portefeuille régional détenu en fin d'année par le FIDA se composait de 37 programmes et projets dans 15 pays et représentait, pour le Fonds, un investissement total de 564,9 millions de USD. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé cinq nouveaux prêts pour des activités à réaliser en Érythrée, à Madagascar, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

Stratégie et activités en 2006

L'objectif du FIDA dans la région est de permettre aux ruraux pauvres de se doter des compétences, des savoirs, de l'organisation et des actifs qui leur sont nécessaires pour se libérer de la pauvreté. La stratégie régionale est centrée sur une amélioration de l'accès des ruraux pauvres:

- à la terre et à l'eau, avec un renforcement de la gestion de ces ressources;
- aux marchés agricoles et aux chaînes de valeur, avec un accroissement de la participation;

- aux services financiers;
- aux technologies agricoles et aux systèmes d'information.

En 2006, le FIDA a mis particulièrement l'accent sur la responsabilité et la décentralisation, principes que l'on retrouve dans les différents aspects de sa stratégie régionale. Il a continué de s'attaquer, dans ses travaux, au VIH/sida et aux situations de conflit, principales menaces pesant sur les conditions de subsistance de la population rurale dans cette région.

Au cours de 2006, le FIDA a œuvré dans tous ces domaines aux côtés des gouvernements partenaires et d'autres acteurs locaux. Fidèle aux obligations que lui fait la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, le Fonds a orienté son action vers l'appui aux politiques, processus et capacités utilisables dans chaque pays pour réduire la pauvreté rurale, dans le cadre des mécanismes établis pour la coordination entre donateurs et le dialogue avec les partenaires nationaux. Le FIDA a continué d'agir dans cette direction en suivant une approche des programmes de pays qu'il a fait évoluer. Les nouveaux COSOP, axés sur les résultats, fixent le cadre d'une telle approche. Les programmes destinés à Madagascar et au Swaziland ont été parmi les premiers à être établis.

Accès à la terre et à l'eau

Le Conseil d'administration a approuvé cette année le projet d'appui au développement de Menabe et Melaky, à Madagascar. C'est la première opération bénéficiant d'un prêt du FIDA dans la région qui soit spécifiquement axée sur la sécurité foncière des ruraux pauvres. Elle fait fond sur les connaissances acquises dans le cadre du programme foncier régional qui avait été financé sur un prêt du FIDA et qui a continué, l'an dernier, à contribuer à la prise en compte des problèmes fonciers dans les processus de conception et d'exécution des projets intéressant l'ensemble de la région. En Ouganda, le FIDA mène des activités avec des partenaires nationaux dans le cadre de l'action de collaboration sur les questions foncières, financée par le Fonds belge de survie (FBS) (voir page 68), qui a organisé un atelier régional sur la sécurité foncière.

Dans le domaine de la gestion des terres, le FIDA a approuvé un projet régional devant permettre d'étudier des formules d'agriculture conservatrice des ressources applicables par les petits exploitants.

Pour ce qui est de la gestion de l'eau agricole, un certain nombre d'études et de recherches ont été menées dans le cadre du projet relatif à une gestion améliorée de l'eau agricole en Afrique orientale et australe, lancé conjointement avec l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et australe. Un atelier régional tenu au Mozambique a rassemblé des directeurs de projets appuyés par le FIDA, des décideurs, des représentants des gouvernements et des ONG, ainsi que des chercheurs.

Accès aux marchés et aux chaînes de valeur

Le FIDA a approuvé un prêt destiné au programme d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises en milieu rural (connu sous son acronyme swahili MUVI) en République-Unie de Tanzanie. Ce programme permettra à des entrepreneurs, exerçant leur activité en zone rurale, d'acquérir les compétences et connaissances dont ils ont besoin pour mieux se lancer dans l'exploitation de chaînes de valeur agricoles (voir page 100).

En 2006, le FIDA a achevé une étude passant en revue les données d'expérience acquises dans le domaine du développement des liens commerciaux, et présentant aussi des recommandations sur la suite de ses travaux. Il a également organisé un atelier régional sur une amélioration de l'accès aux marchés conçue pour réduire la pauvreté rurale, atelier qui s'est tenu avec la participation des directeurs de projets appuyés par le FIDA et des représentants du secteur privé, d'organismes gouvernementaux, d'ONG et de donateurs. Il a approuvé un don régional à l'appui d'activités destinées à renforcer les capacités, à établir des partenariats et à favoriser la concertation sur les politiques à mener dans le domaine de l'accès aux marchés et aux chaînes de valeur (voir page 112).

Accès aux services financiers

Le FIDA a continué d'appuyer des projets poursuivis afin de promouvoir l'accès des pauvres aux services financiers. Parmi ces projets figuraient celui de l'Association africaine de crédit rural et agricole, qui compte près de 90 membres, et le partenariat pour la gestion des savoirs en matière de finance rurale noué avec MicroSave Africa et le Centre international de développement et de recherche. Dans le cadre de ce partenariat, un atelier régional s'adressant aux directeurs de projets appuyés par le FIDA et à d'autres praticiens s'est tenu en Éthiopie et des travaux de recherche-action ont été lancés au sujet de mécanismes appropriés de prestation de services financiers au profit des ruraux pauvres.

Accès aux technologies agricoles et aux systèmes d'information

Afin de soutenir le programme national de développement agricole – seconde phase – du Gouvernement du Mozambique (PROAGRI II), le FIDA a approuvé un prêt destiné au programme d'appui à l'agriculture. Ce programme confortera la demande de services de vulgarisation émanant des agriculteurs, en même temps qu'il orientera et renforcera la prestation de tels services.

En Érythrée, le FIDA a approuvé le programme post-crise de redressement et de développement en milieu rural, qui stimulera la productivité des exploitations et renforcera la capacité des organisations de producteurs et des organisations communautaires à planifier et gérer des activités de développement.

Responsabilité et décentralisation

Promouvoir la responsabilité des gouvernements envers les ruraux pauvres, et les encourager à fournir des services qui répondent aux besoins de la population, est un aspect important des travaux du FIDA. L'un des moyens de promouvoir la responsabilité est d'appuyer les efforts des gouvernements tendant à déléguer le pouvoir et la charge d'exercer les fonctions publiques. Le nouveau programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts, en Ouganda, contribuera à renforcer les processus de décentralisation, en s'inspirant pour cela des résultats obtenus dans le cadre d'un projet déjà mené à bien dans le pays ainsi que d'une évaluation indépendante, réalisée en 2005, de l'action du FIDA relative à la décentralisation des appareils en place.

Politique et partenariats

Politique

Toutes les initiatives du FIDA dans la région sont conformes aux stratégies pour la réduction de la pauvreté et aux cadres des politiques agricoles des gouvernements nationaux, qu'elles contribuent à renforcer. L'engagement d'une concertation sur les politiques à mener est un élément clé de la participation du FIDA aux approches programmes sectorielles (SWAp) appliquées à l'agriculture. Cela sera capital pour la mise en œuvre du programme d'appui à l'agriculture approuvé au Mozambique, ainsi que pour les approches programmes sectorielles entreprises au Rwanda, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Dans toutes ces interventions, la priorité du FIDA est de veiller à ce que les handicaps et les atouts réels des producteurs ruraux pauvres soient pris en compte. Sa présence sur le terrain (voir page 34) donne au FIDA la possibilité de participer activement aux concertations sur les politiques. Les projets "non SWAp" approuvés en 2006 à Madagascar, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Érythrée (mais à un degré moindre dans ce dernier cas) lui permettront aussi d'engager une concertation sur des politiques ou des lois déterminées.

Au cours de l'année 2006, le FIDA a également pris part à des concertations sur les politiques se déroulant au niveau régional. Il a appuyé les efforts consacrés par la Commission de l'Union africaine à l'élaboration de lignes directrices applicables aux politiques foncières nationales, et il a alloué des fonds et participé au Sommet africain sur les engrais, qui s'est tenu au Nigéria en juin (voir page 62).

Partenariats

L'un des axes importants de la stratégie du FIDA consiste à renforcer la capacité de la société civile rurale à engager une concertation sur les politiques avec les pouvoirs publics. En 2006, l'établissement de partenariats entre le Fonds et des organisations paysannes de la région a bien progressé. Des dons destinés à renforcer leurs capacités institutionnelles ont été accordés à des organisations agricoles nationales du Kenya et de Madagascar, ainsi que, à l'échelon régional, au Congrès des syndicats agricoles d'Afrique australe. Les organisations de ce type en viennent progressivement à jouer un rôle clé dans les programmes de pays que le FIDA monte dans la région.

Des partenariats efficaces tiennent également une place centrale dans la recherche d'une plus grande efficacité de l'aide. Le FIDA a renforcé ses partenariats à l'échelon national ainsi que sa participation aux organes de concertation du secteur agricole dans tous les pays de la région où il intervient, et particulièrement dans ceux où il possède une présence sur le terrain (soit actuellement, l'Éthiopie, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie).

Le FIDA a continué d'entretenir de nombreux autres partenariats, tant stratégiques qu'opérationnels, aux niveaux local, national et régional. Ses partenaires comprennent des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des donateurs, des ONG, des organisations de la société civile et des opérateurs du secteur privé. On peut citer ainsi la Commission de l'Union africaine, le Fonds belge de survie, le Centre international de développement des engrais, le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé, la Millennium Challenge Corporation, le NEPAD, la Fondation Rockefeller, Wageningen International et la Banque mondiale.

La stratégie conjointe d'aide s'affirme elle aussi comme un instrument important pour promouvoir des partenariats entre les gouvernements et leurs partenaires du développement. En 2006, le FIDA a participé à des processus de stratégie conjointe d'aide menés au Kenya, en Ouganda, en Zambie, et surtout en République-Unie de Tanzanie, où il a signé avec le gouvernement et ses partenaires du développement un mémorandum d'accord définissant des moyens de développer et de mettre en œuvre une telle stratégie conjointe.

Impact

Faire en sorte que la gestion des programmes et des projets puisse avoir plus d'impact sur le développement est l'une des priorités majeures du FIDA en Afrique orientale et australe. C'est ce à quoi le programme régional de renforcement de la gestion de l'impact concourt actuellement pour les projets bénéficiant de l'appui du FIDA dans l'ensemble de la région.

Il ressort d'évaluations faites en 2006 que les programmes et projets appuyés par le FIDA dans la région produisent un impact positif sur:

- la vie des ruraux pauvres, grâce à des améliorations touchant les actifs humains, la sécurité alimentaire et les revenus, le capital social, l'autonomisation individuelle et l'égalité hommes-femmes;
- l'environnement, grâce à la gestion et à l'utilisation durables des ressources naturelles;
- les capacités nationales de réduction de la pauvreté rurale dans la région, grâce à des politiques améliorées et à des institutions plus efficaces et plus responsables.

Apprentissage et partage des connaissances

Dans toutes ses opérations régionales, le FIDA agit en faveur de l'apprentissage et du partage des connaissances pour les agriculteurs et leurs organisations, les communautés rurales, les coordonnateurs des projets et leurs collaborateurs. Les stages pratiques pour agriculteurs ont constitué un bon tremplin pour les activités en ce sens. En 2006, le Fonds a apporté son appui à un atelier régional sur l'exécution tenu au Malawi, ainsi qu'à d'autres ateliers sur des thèmes tels que la sécurité foncière, la gestion de l'eau agricole, la finance rurale et les liens avec les marchés.

Pour un nombre croissant de projets, des sites web et des forums en ligne ont été créés, et certains d'entre eux sont maintenant reliés au portail pauvreté rurale installé sur le site du FIDA. Le Fonds a lui-même amélioré la communication avec la région en lançant un bulletin d'information électronique trimestriel.

Pendant l'année considérée, le FIDA a poursuivi une série d'études pour faire la synthèse de son expérience dans certains domaines clés et pour approfondir sa connaissance de la région. Ces études portaient sur les organisations paysannes, sur l'expérience du FIDA en matière de projets relatifs aux liens avec les marchés, sur la pauvreté et le ciblage, la gestion de l'eau agricole à des fins de réduction de la pauvreté, la sécurité foncière et le développement des micro et petites entreprises.

Asie et Pacifique

33 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Nioué, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga et Viet Nam

Vue d'ensemble

Le taux de croissance économique de la région Asie et Pacifique s'est hissé au-delà des 7% en 2006, niveau supérieur à celui de toute autre région du monde. L'inflation est restée dans des proportions modestes, avec moins de 3% en moyenne. En dépit des risques à court terme, parmi lesquels les prix pétroliers élevés et le ralentissement escompté de l'économie américaine, les perspectives macroéconomiques globales sont positives.

Les pays de la région ont continué de progresser vers la réalisation des OMD, mais la performance enregistrée dans trois des domaines visés suscite des préoccupations. Il s'agit en l'occurrence de la mortalité infantile, de la prévalence du VIH et de l'accès aux services d'assainissement de base en zone urbaine. Bien qu'il y ait eu certaines améliorations dans la communication d'informations sur la pauvreté, la disponibilité et la qualité des données constituent toujours un problème majeur. On estime qu'en valeur absolue 727 millions d'habitants de la région sont touchés par la pauvreté (70% environ du total mondial).

Il existe, certes, des possibilités de réduction de la pauvreté dans la région, mais l'inégalité déterminée par la situation géographique et par le clivage ville-campagne s'est néanmoins accentuée. Le risque est un autre motif de préoccupation croissante. Des événements récents ont montré à quel point les pauvres sont vulnérables aux risques induits par l'instabilité sociale, les catastrophes naturelles, les épidémies telles que le VIH/sida et la grippe aviaire, les fluctuations des marchés, les conflits et les bouleversements politiques. Réduire l'inégalité et accroître l'aptitude des ruraux pauvres à faire face aux risques ont été des objectifs clés des opérations menées par le FIDA dans la région en 2006.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

Le portefeuille régional détenu en fin d'année par le FIDA se composait de 45 programmes et projets dans 16 pays et représentait, pour le Fonds, un investissement total de 886,8 millions de USD. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé six prêts pour de nouveaux programmes à réaliser en Chine, en Inde, en République démocratique populaire lao, au Pakistan, à Sri Lanka et au Viet Nam.

En 2006, le FIDA a également accordé des prêts supplémentaires de 35,0 millions de USD pour quatre programmes post-tsunami qui avaient été approuvés en 2005 pour l'Inde, les Maldives et Sri Lanka. Le Fonds a par ailleurs marqué son accord sur l'annulation du prêt de 19,9 millions de USD approuvé en 2002 pour le programme d'autonomisation des communautés locales à Kalimantan Est, en Indonésie, mais qui n'a pu être réalisé à cause de changements d'orientations gouvernementales.

Stratégie et activités en 2006

En 2006, le FIDA a continué d'appliquer la stratégie régionale pour la réduction de la pauvreté rurale en Asie-Pacifique, en privilégiant:

- le développement des zones défavorisées;
- le renforcement des capacités des femmes;

- l'amélioration des capacités des peuples indigènes et d'autres groupes marginalisés;
- la formation de coalitions de pauvres.

Développement des zones défavorisées

La plupart des programmes et projets que le FIDA poursuit ou lance dans la région sont situés dans les zones rurales défavorisées, où plusieurs facteurs – piètre qualité des ressources naturelles, médiocrité des communications, capacité limitée des réseaux de transport et fragilité des institutions – se conjuguent pour freiner la croissance et le développement.

Par ses interventions, le FIDA s'attaque à ces différents obstacles. En République démocratique populaire lao, par exemple, le projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang – phase II a permis de construire des routes et des ponts pour réduire l'isolement physique de communautés pauvres. Le projet a fait appel à des méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui s'est traduit par une hausse des revenus des ouvriers employés sur les chantiers. Il a institutionnalisé la dévolution de l'entretien des routes aux communautés et ouvert ces dernières aux échanges commerciaux et aux prestations de services sociaux.

Les conflits et les crises frappent souvent les zones défavorisées de la région, qui sont les moins bien armées pour en affronter les effets. En 2006, plusieurs projets se sont poursuivis dans des zones en proie à une agitation civile. En dépit d'une insécurité persistante, les opérations ne se sont pas interrompues dans le cadre du projet de promotion des initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao, aux Philippines, du projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'Ouest, au Népal, et du projet de développement des régions du Nord, au Pakistan. D'autres projets ont contribué au redressement post-conflit et à la prévention des crises. Le programme de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance dans les zones arides de Sri Lanka permet de réinstaller la population vivant à proximité de la zone de conflit, ainsi que d'engager le dialogue avec le gouvernement sur la législation foncière et ses incidences sur les pauvres.

Renforcement des capacités des femmes

Pour bien manifester son attachement au renforcement des capacités des femmes, suivant en cela sa stratégie régionale, le FIDA a inséré des dispositions spécialement conçues à l'appui des femmes dans tous les COSOP de la région et dans tous les nouveaux prêts approuvés en 2006. Dans les programmes et projets du portefeuille régional, l'accès des femmes aux services financiers ruraux est l'un des principaux moyens utilisés pour améliorer leurs compétences. Les femmes sont souvent les plus nombreuses à épargner et à emprunter dans le cadre des opérations menées au Bangladesh, en Inde, aux Philippines et au Viet Nam.

Les données provenant du SYGRI appliqué par le FIDA montrent que près d'un million d'agricultrices ont reçu en 2006 une formation liée aux activités de production. La recherche et la formation à l'appui des projets, la sensibilisation et la concertation sur les politiques se sont poursuivies dans le cadre du programme régional en faveur de la promotion de l'égalité hommes-femmes, financé par le FIDA en collaboration avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

Amélioration des capacités des peuples indigènes et d'autres groupes marginalisés

Plusieurs activités du FIDA – recherche, concertation sur les politiques, gestion des savoirs, projets et investissements – visent spécifiquement à améliorer les capacités des peuples indigènes et d'autres groupes minoritaires qui vivent en grande partie sur les hautes terres et dans d'autres zones écartées de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Plusieurs projets ont concouru à favoriser pour eux l'accès aux ressources, en particulier la terre, l'eau et les forêts. Le projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera, récemment arrivé à son terme aux Philippines, a aidé la population indigène à défendre ses droits de propriété sur ses terres ancestrales. Les programmes et projets apportent également un soutien aux peuples indigènes en renforçant des organismes et des systèmes de gouvernance existants, en rassemblant des informations sur les savoirs traditionnels et en contribuant à la prévention des conflits entre groupes minoritaires.

Formation de coalitions de ruraux pauvres

Le FIDA a continué en 2006 à former des coalitions de ruraux pauvres. Dans le nord de l'Inde, le projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la Région Nord-Est a favorisé le développement de fédérations de groupes d'auto-assistance d'agriculteurs entre paysans de villages voisins. Des réunions nationales et régionales avec les organisations d'agriculteurs ont été conduites pendant la phase préparatoire de la première consultation mondiale du Forum paysan tenu lors de la session 2006 du Conseil des gouverneurs du FIDA (voir page 76).

S'agissant des investissements réalisés au niveau des projets, l'accent est mis de plus en plus fortement sur la pérennité et le développement des organisations de pauvres. Avec l'appui du FIDA, les fédérations et autres organisations faitières aident les petits groupes à se développer et à s'exprimer avec plus d'autorité dans leurs contacts avec les gouvernements et d'autres institutions. De nouveaux projets, tels que le programme d'autonomisation des femmes et d'amélioration de leurs moyens d'existence dans les plaines de la moyenne vallée du Gange, en Inde, ont fait du renforcement des institutions communautaires leur principal objectif, en tirant parti des résultats positifs d'autres activités financées par le FIDA en Inde.

Politique et partenariats

Politique

L'application du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a donné une bonne occasion de mener une concertation sur les politiques avec de nombreux pays de la région qui avaient contracté des emprunts auprès du FIDA. Les discussions ayant eu lieu en Mongolie, par exemple, ont été centrées sur le cadre juridique de l'activité des organisations rurales et de l'accès des ménages pauvres aux ressources naturelles.

Les programmes et projets permettent aussi de voir quelles politiques contribuent à la réduction de la pauvreté rurale. Il ressort de projets financés par le FIDA que la participation des ruraux pauvres aux travaux de planification et de répartition des ressources menés par le gouvernement les met en mesure de s'aider eux-mêmes. C'est ce qui a été constaté au Bhoutan, où des projets successifs en sont venus, de par leur conception, à privilégier les méthodes de planification à l'échelon du village. Ces méthodes ont ensuite été adoptées par le gouvernement et appliquées dans l'ensemble du pays afin d'inciter la population à participer à la formulation de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté ainsi qu'à l'établissement du dixième plan de développement. L'appui aux processus de planification mettant en jeu une participation villageoise que prévoyaient des projets financés par le FIDA au Cambodge et au Viet Nam a eu un impact similaire sur les politiques et programmes gouvernementaux.

Partenariats

Les partenariats du FIDA ont été centrés en 2006 sur le partage des connaissances, l'adoption conjointe d'initiatives touchant les principes directeurs et les stratégies de pays, ainsi que les complémentarités entre programmes, tous domaines où les innovations et les meilleures pratiques ont été privilégiées. En Chine, en Inde et au Viet Nam, des responsables de la représentation sur le terrain mènent leur activité dans le cadre du Programme pilote relatif à la présence sur le terrain, ce qui facilite l'établissement de partenariats et la concertation sur les politiques à mener (voir page 34). Les partenariats ont été particulièrement importants pour la mise en œuvre des dons d'assistance technique et des prêts, sujet sur lequel le FIDA a travaillé avec des centres bénéficiant de l'appui du GCRAI, des institutions régionales, des universités, des ONG et des membres de la société civile.

Le FIDA a entrepris d'autres initiatives pour renforcer les relations visant la conduite d'activités de cofinancement et d'autres formes de collaboration avec des institutions bilatérales et multilatérales. En Chine, par exemple, le FIDA et l'Office allemand de la coopération technique s'emploient à concevoir ensemble le programme en faveur de l'accès aux marchés agricoles et des services financiers en Mongolie intérieure. La nomination d'un coordonnateur à Tokyo a renforcé la collaboration du FIDA avec le Japon, et un stagiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale participe actuellement au programme de foresterie à bail et d'élevage financé par le FIDA au Népal.

Impact

En 2006, le Bureau de l'évaluation a procédé à une évaluation de la stratégie régionale pour l'Asie et le Pacifique (voir page 40). Selon cette évaluation, 88% des projets financés par le FIDA dans la région avaient eu un impact important ou substantiel sur les actifs physiques et financiers des ménages. Ce degré d'impact résulte d'investissements semblables à ceux qui ont été réalisés au titre du projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre – Phase III (P4K – Phase III), en Indonésie, qui a aidé à mettre au point quelque 25 000 plans de petites entreprises. Au total, 23 000 microentreprises ont été créées ou soutenues cette année par des services financiers assurés dans le cadre de six autres projets. En améliorant les ressources en eau et en terre disponibles sur plus de 45 000 hectares, la gestion des ressources naturelles a également eu un impact sur les actifs physiques des ménages.

Les indicateurs SYGRI ont également fait apparaître un impact sur la sécurité alimentaire. Les responsables de 12 projets ont signalé que quelque 780 000 producteurs avaient adopté des technologies agricoles améliorées en 2006, et ceux de 11 projets ont fait état de rendements accrus pour un nombre presque identique d'agriculteurs. Un impact dans le domaine des actifs humains a été signalé en Chine, où quelque 15 000 élèves qui avaient abandonné leurs études les ont reprises, grâce à un appui apporté au titre du projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental.

Apprentissage et partage des connaissances

Le programme de mise en réseau des savoirs pour le développement rural dans la région Asie-Pacifique a continué d'être, en 2006, un important moyen d'apprentissage et de partage des connaissances entre les participants aux projets financés par le FIDA dans la région, grâce aux contacts électroniques et aux contacts directs qu'il a permis d'établir. Les réunions d'examen des portefeuilles nationaux qui ont eu lieu au Bangladesh, au Cambodge, en Inde, au Pakistan et au Viet Nam ont rempli un rôle analogue. Elles précédaient l'atelier annuel d'examen de la performance organisé à Bangkok en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et auquel ont assisté des directeurs et partenaires de projets du FIDA venus de divers points de la région. En liaison avec l'évaluation indépendante de la stratégie régionale que réalisait le Bureau de l'évaluation, la Division Asie et Pacifique a procédé elle-même à une évaluation de sa performance dans la mise en œuvre de cette stratégie régionale.

Parmi les autres activités de partage des connaissances, on peut citer un séminaire sur les données d'expérience apportées par la conception des stratégies de sortie des projets du FIDA qu'ont tenu la Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural et le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, et un séminaire organisé avec le département Asie du Sud de la Banque mondiale au sujet du développement communautaire et des approches stratégiques des prêts à l'agriculture dans la région.

Amérique latine et Caraïbes

32 pays: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et Uruguay

Vue d'ensemble

En 2006, l'Amérique latine et les Caraïbes ont affiché une performance économique convaincante, avec un taux de croissance moyen du PIB de 5,3%. En dépit de ce redressement économique, 60% environ de la population rurale vit au-dessous du seuil de pauvreté, selon une estimation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La région dans son ensemble est extrêmement sensible aux facteurs extérieurs comme la performance de l'économie mondiale et les catastrophes naturelles. Le taux d'extrême pauvreté est beaucoup plus élevé à la campagne que dans les zones urbaines. On continue d'observer dans la région des disparités dans la répartition des revenus qui sont parmi les plus

fortes du monde. Les activités hors exploitation et les microentreprises, de même que l'émigration et les envois de fonds sont devenus des sources de revenus importantes pour les ruraux pauvres.

De nets progrès ont été accomplis au regard de plusieurs indicateurs sociaux comme ceux qui ont trait à la malnutrition et à la faim, mais il est probable qu'un grand nombre de pays ne parviendront pas, contrairement à ce que prévoit le premier Objectif du Millénaire pour le développement, à réduire l'extrême pauvreté de moitié d'ici à 2015. L'Argentine, la Bolivie, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela se trouvent dans ce cas. Cela s'explique non seulement par une répartition inégale d'actifs tels que la terre, le capital, l'éducation et la technologie, mais aussi par un accès limité à des services répondant aux besoins des ruraux pauvres et par l'exclusion sociale et économique en fonction de l'appartenance ethnique et du sexe.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

Le portefeuille régional détenu en fin d'année par le FIDA se composait de 31 programmes et projets dans 16 pays, répartis en quatre sous-régions géographiques: Mexique et Amérique centrale, région andine, cône Sud, et Caraïbes, auxquelles est rattaché le Panama. Ce portefeuille représente pour le FIDA un investissement total de 522,2 millions de USD. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé cinq nouveaux programmes et projets à réaliser en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie et à Haïti.

Après huit années d'absence de la Jamaïque, le FIDA a rétabli avec le gouvernement un dialogue sur les politiques et s'est attelé à la conception d'un projet à exécuter dans le pays. L'une des caractéristiques importantes du portefeuille du FIDA dans la région est la large proportion des prêts qui sont assortis de conditions ordinaires ou intermédiaires et qui tiennent une place notable dans le flux des remboursements au Fonds.

Stratégie et activités en 2006

La stratégie du FIDA pour l'Amérique latine et les Caraïbes tient compte des caractéristiques tout à fait spécifiques de la pauvreté rurale dans la région et de l'expérience de l'organisation. Elle met fortement l'accent sur l'apprentissage et l'innovation.

Les principaux objectifs de cette stratégie régionale sont les suivants:

- autonomiser les ruraux pauvres et promouvoir des approches participatives induites par la demande;
- permettre aux ruraux pauvres d'exploiter les possibilités du marché aux niveaux local, régional et international;
- promouvoir la concertation sur les politiques, en y faisant participer les intervenants directs, les gouvernements et la communauté des donateurs;
- former des partenariats et des coalitions;
- tirer les enseignements de l'expérience, et exploiter et diffuser les connaissances.

La promotion de l'égalité hommes-femmes et la gestion durable des ressources naturelles sont des thèmes qu'on retrouve dans tous les aspects de la stratégie du FIDA pour la région.

Autonomiser les ruraux pauvres

Le renforcement du capital social est l'un des principaux points à mettre à l'actif des projets du FIDA dans la région. Pour près des deux tiers des projets auxquels est appliqué le SYGRI, des indicateurs font apparaître des progrès en matière de capital social et d'autonomisation des individus (voir page 35). Pour le FIDA, l'appui aux peuples indigènes et aux communautés marginalisées est également une orientation prioritaire.

Le FIDA a récemment approuvé des opérations destinées à autonomiser les ruraux pauvres en Argentine, au Brésil et en Bolivie. L'un des objectifs essentiels du projet de développement des communautés rurales dans les zones les plus pauvres de l'État de Bahia, au Brésil, est d'autonomiser les ruraux pauvres et leurs organisations locales. Ce projet tendra à renforcer leur aptitude à participer au processus de développement local, municipal et territorial et à améliorer leurs capacités créatrices de revenus, en transformant l'économie de subsistance

qu'ils pratiquent en activité rurale rémunératrice. Les objectifs globaux du programme de développement des zones rurales en Argentine sont d'appuyer les activités génératrices de revenus, de renforcer les capacités des organisations rurales et de bien intégrer les ruraux pauvres dans la vie sociale et économique du pays. Une large proportion des participants à ce programme font partie de communautés indigènes.

L'autonomisation des ruraux pauvres se trouve également au cœur du projet d'appui au développement de l'économie paysanne des camélidés en Bolivie, approuvé en décembre (voir page 104). Les responsables du programme régional à l'appui des populations indigènes du bassin de l'Amazone (PRAIA) ont organisé une compétition de documentaires vidéo baptisée "prix Anaconda" et destinée à faire mieux comprendre ce que sont les moyens d'existence et la culture des peuples indigènes. Trente-sept vidéastes de 10 pays ont fait parvenir leurs œuvres au jury.

Permettre aux ruraux pauvres d'exploiter les possibilités du marché

Le FIDA s'attache à renforcer la capacité des petits producteurs à être présents sur les marchés à tous les niveaux – local, régional et international – et à favoriser le développement des microentreprises. En 2006, il a lancé le programme régional d'appui au réseau de développement des plantes médicinales en Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay. Ce programme vise à promouvoir la culture, la transformation et la commercialisation de plantes médicinales produites au moyen de pratiques agricoles durables.

En décembre, le FIDA a approuvé un don devant permettre de renforcer les capacités des organisations rurales à participer à une concertation sur les politiques dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine-Amérique centrale. Parallèlement, des projets menés dans trois pays favorisaient l'établissement de liens avec les marchés d'exportation ouverts au commerce équitable et à la vente de produits biologiques. Le projet en faveur des petits paysans de la région Sud-Ouest – phase II (PROPEUR) est axé sur la production de café en République dominicaine, le projet de développement agricole et de gestion des ressources à l'initiative des collectivités sur la production de cacao au Belize, et le projet de développement rural durable dans les provinces de Coclé, Colón et Panama (TRIPLE C) sur la production de noix de coco au Panama. En mars, des participants au projet de développement du couloir Puno-Cuzco (CORREDOR), au Pérou, ont pris part à l'atelier d'évaluation du projet pilote First Mile qui se tenait à Morogoro, en République-Unie de Tanzanie, afin d'échanger des données d'expérience sur l'emploi des technologies de l'information de la communication comme moyen d'ouverture de nouveaux débouchés.

Promotion de l'égalité hommes-femmes

En 2006, à partir de constatations faites sur le terrain, le FIDA a évalué son programme de promotion de l'égalité hommes-femmes dans la région. Il en ressort que des acquis importants favorisés par les projets du FIDA permettent aux femmes:

- de participer aux organisations de base dans les secteurs productif, communautaire et économique;
- d'avoir accès à des ressources productives comme la terre et le crédit, ainsi qu'à des services comme l'alimentation en eau non polluée, les soins de santé, l'éducation et l'assistance technique;
- d'organiser des microentreprises et d'améliorer leurs revenus;
- d'acquies plus de confiance en soi et d'autonomie et de vaincre la crainte de s'exprimer.

Politique et partenariats

Mettre sur pied des partenariats et des coalitions dans toutes les régions est un objectif stratégique du FIDA. En 2006, le Fonds a continué de jouer son rôle au sein du Groupe de travail interorganisations sur le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes, prenant part aux réunions tenues à Querétaro (Mexique) en mars et à Santiago du Chili en octobre.

La Banque interaméricaine de développement et le FIDA ont continué d'appliquer leur programme conjoint pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes, et deux nouveaux projets ont été approuvés pour Haïti et l'Équateur. La stratégie de

développement rural durable élaborée par le Gouvernement argentin dans le cadre de ce programme est actuellement utilisée lors des consultations internes avec les principales organisations paysannes.

Le programme régional au titre duquel est financée la Commission de l'agriculture familiale des pays du Cône Sud appartenant au MERCOSUR a continué de favoriser la consultation sur les politiques à mener entre les gouvernements et les associations les plus importantes de petits exploitants agricoles. Une réunion régionale a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) en mai 2006.

L'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) du FIDA, dont l'activité résulte d'un remarquable effort conjoint des pays d'Amérique centrale, du Belize, du Panama et de sept agences partenaires, a continué d'apporter son appui à la formulation de la politique agricole commune des pays d'Amérique centrale.

Impact

Le FIDA continue de promouvoir les services financiers ruraux en tant qu'instrument de réduction de la pauvreté. Figurent au bilan de 2006 l'élaboration réussie de formules d'épargne novatrices destinées aux femmes des zones rurales du Pérou et le lancement d'un programme d'assurance-vie dans ce pays. Au cours de la première année, plus de 7 000 femmes pauvres des zones rurales ont ouvert des comptes d'épargne. La création de ce régime d'épargne fait suite au succès de projets du FIDA qui ont favorisé, en Équateur et en République bolivarienne du Venezuela, l'accès des femmes aux services financiers et dont ont bénéficié plus de 40 000 femmes vivant en zone rurale. Le FIDA s'attache à reproduire et à diffuser les données d'expérience qui ont été tirées de ce projet novateur réalisé au Pérou, ainsi qu'à promouvoir la création de régimes similaires dans d'autres pays, dont le programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement en Colombie, approuvé en septembre.

L'examen du premier cycle du programme de développement rural de la région de Las Verapaces (PRODEVER), au Guatemala, concluait à un dépassement des objectifs au regard des principaux indicateurs de pauvreté.

- Quarante pour cent des membres des groupes ayant bénéficié d'un appui au titre de ce programme – soit plus que l'objectif de 30% fixé au moment de la préévaluation – ne vivaient plus au-dessous du seuil de pauvreté.
- Le nombre de participants au programme ayant mené avec profit des activités génératrices de revenus représentait 133% de l'objectif visé.

Selon l'évaluation du programme de pays consacré au Mexique, le FIDA a un rôle à jouer dans la lutte contre la pauvreté rurale dans les pays à revenu intermédiaire. Les principaux atouts du FIDA sont les suivants:

- souplesse de conception et de formulation de programmes et de projets;
- légitimité et crédibilité auprès des communautés et des organisations locales;
- capacité d'innovation;
- capacité de jouer un rôle de catalyseur par l'exercice d'une coordination avec les organismes gouvernementaux et autres, en particulier dans un contexte de décentralisation.

Apprentissage et partage des connaissances

Le réseau FIDAMERICA, basé sur l'Internet, est un pionnier de l'échange et de la diffusion d'informations dans la région; il est entré dans sa quatrième phase en 2006. Le réseau facilite les processus d'apprentissage, de gestion des connaissances et de communication, en privilégiant les innovations qui intéressent les stratégies, les approches, les méthodes et les outils de réduction de la pauvreté et de développement rural. Cette nouvelle phase a commencé par le redémarrage du site web de FIDAMERICA (<http://www.fidamerica.org>), où figurent désormais divers outils didactiques, documents et éléments d'information clés sur les programmes et projets du FIDA. La première réunion du comité consultatif de FIDAMERICA s'est tenue en octobre.

En 2006, le FIDA a approuvé un prêt destiné au programme régional de formation au développement rural (PROCASUR) pour le programme de formation aux itinéraires d'apprentissage. Ce programme fait appel à la méthode "voir et apprendre" pour améliorer l'exécution et la gestion des projets; il répond à une demande croissante de formation sur le tas émanant des zones rurales.

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

30 pays: Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République de Moldova, Roumanie, Somalie, Soudan, Tunisie, Turquie et Yémen

Vue d'ensemble

Deux régions distinctes, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (POAN) et l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (COI), sont couvertes par une seule division du FIDA.

En 2006, la région POAN est restée confrontée à des défis politiques et socioéconomiques majeurs, parmi lesquels des problèmes liés à la décentralisation et à la gouvernance. Lutter contre le chômage rural, surtout parmi les jeunes diplômés, est l'un des défis les plus pressants, le taux de chômage moyen dans la région étant en effet de l'ordre de 13%. L'amélioration des performances à l'exportation, la création de filières de commercialisation, l'encouragement à développer le secteur privé par de meilleures conditions d'exercice de l'activité des entreprises et par l'apport d'investissements nationaux et internationaux font partie des autres défis à relever. Des organisations de la société civile ont fait leur apparition et gagné voix au chapitre dans les cercles décisionnels, mais elles ont encore besoin d'appuis.

Tous les pays de la région COI ont vécu sous le régime communiste et ont dû affronter ensuite de sérieux chocs économiques et sociaux lorsqu'ils sont passés de l'économie planifiée à des systèmes politiques pluralistes et à l'économie libérale. Ils s'efforcent en général de combler leur retard sur les économies de marché des pays d'Europe occidentale. Parmi les plus avancés, la perspective d'adhésion à l'Union européenne est le moteur principal de la réforme, et le processus de stabilisation et d'association constitue une priorité essentielle pour les gouvernements. Il est prévu que la Roumanie entre dans l'Union européenne en 2007.

Éléments marquants de la gestion du portefeuille

Le portefeuille régional détenu en fin d'année par le FIDA se composait de 31 programmes et projets dans 16 pays et à Gaza et en Cisjordanie, et il représentait pour le Fonds un investissement total de 436,4 millions de USD. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé quatre prêts pour des activités à mener en Bosnie-Herzégovine, en Égypte, au Soudan et en Turquie. Un don important destiné au renforcement des capacités est venu compléter le prêt accordé à l'Égypte.

Stratégie et activités en 2006

Les stratégies actuelles du FIDA pour les régions POAN et COI visent l'une et l'autre quatre objectifs principaux.

Pour la région POAN, il s'agit des objectifs suivants:

- autonomiser les ruraux pauvres et leurs organisations;
- promouvoir l'égalité hommes-femmes;
- permettre aux ruraux pauvres de diversifier leurs revenus;
- assurer une gestion durable des ressources naturelles.

Pour la région COI, il s'agit des objectifs suivants:

- autonomiser les ruraux pauvres et leurs organisations;
- promouvoir l'égalité hommes-femmes;
- appuyer le processus de transition et le passage à l'économie de marché;
- faciliter l'établissement de liens avec les marchés dans le secteur agricole.

En 2006, les COSOP ont été approuvés pour l'Égypte et la Turquie. Ils sont axés dans les deux cas sur le développement du secteur privé et l'amélioration des possibilités d'emploi.

Autonomiser les ruraux pauvres

Dans les deux régions, toutes les opérations approuvées en 2006 visent à autonomiser les ruraux pauvres. Le projet de développement rural en Haute-Égypte aidera des groupes cibles à former des associations communautaires, y compris des associations d'agriculteurs, des groupes de commercialisation d'objets artisanaux et des groupes d'usagers de l'eau. Les associations joueront un rôle vital dans la mise en œuvre des activités prévues par le projet. Au Soudan, le projet intégré de développement rural du Butana servira à développer l'aptitude d'organisations communautaires à participer à des initiatives de développement tenant compte de la problématique hommes-femmes, respectueuses de l'environnement et socialement équitables.

Promouvoir l'égalité hommes-femmes

Le nouveau projet à réaliser en Égypte prévoit de larges dispositions en faveur de l'autonomisation des femmes. Il sera axé sur le développement des compétences et la création d'emplois et sur la participation des femmes aux institutions et cadres de concertation locaux. Dans le sud de la Haute-Égypte, les femmes gérant des exploitations agricoles et des microentreprises seront encouragées à participer à des activités de vulgarisation et de microcrédit afin d'amplifier la création de revenus agricoles et extra-agricoles et les possibilités d'emploi (voir page 107).

En Turquie, le projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt permettra d'appuyer les activités commerciales traditionnelles des femmes. Il tendra à promouvoir les cultures fruitières, la viticulture, la production de lait et de fromage et la transformation de la viande (voir page 108).

Les programmes de promotion de l'égalité hommes-femmes appuyés par le FIDA dans les deux régions sont arrivés à leur terme en 2006. Le FIDA a procédé à une auto-évaluation des opérations menées dans la région COI afin d'apprécier l'efficacité du programme et de présenter des recommandations concernant les dispositions à prendre ultérieurement. Les résultats ont été communiqués au cours d'un atelier qui s'est tenu à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et où les participants ont conclu que le programme avait atteint en grande partie ses objectifs. Dans la région POAN, le FIDA a appuyé la clôture de prêts pour l'intégration des sexes qui étaient en cours dans le cadre de 14 projets. Il a également lancé une évaluation terminale du bilan du programme POAN de promotion de l'égalité hommes-femmes.

Diversifier les revenus des ruraux pauvres

Plusieurs projets approuvés en 2006 auront pour effet d'accroître les possibilités d'emploi et d'investissement en appuyant les services financiers ruraux et en favorisant le développement des microentreprises. En Turquie, le nouveau projet ayant pour cadre le sud-est de l'Anatolie encouragera la diversification des sources de revenus, stimulera l'emploi en soutenant des entreprises rentables, tant nouvelles qu'existantes, et optimisera les perspectives d'emploi en valorisant les compétences individuelles et collectives.

Assurer la gestion durable des ressources naturelles

Le FIDA a continué d'agir en faveur de l'accès équitable aux ressources naturelles et à leur gestion durable dans la région POAN. Au Soudan, le nouveau projet approuvé tendra à améliorer cette gestion des ressources naturelles de façon à assurer un accès équitable aux petits exploitants en même temps que la conservation des ressources en terre et en eau.

Appuyer le processus de transition et le passage à l'économie de marché

En 2006, la plupart des interventions du FIDA dans la région COI avaient un objectif commun: développer une économie rurale de marché fondée sur le secteur privé en apportant un appui aux petites et moyennes entreprises. En Bosnie-Herzégovine, le projet de renforcement des entreprises rurales soutiendra la croissance de ces entreprises et contribuera au dynamisme de l'économie locale, régionale et nationale.

Faciliter l'établissement de liens avec les marchés dans le secteur agricole

Amener les producteurs à établir des liens avec les marchés demeure une composante importante du portefeuille de la région COI. Le projet à réaliser en Bosnie-Herzégovine s'attaquera aux entraves à l'activité des petites laiteries privées et d'autres transformateurs en renforçant les liens entre producteurs, transformateurs et négociants, afin d'assurer l'accès régulier aux marchés et la mise au point des produits qui se vendent aux prix les plus élevés.

Politique et partenariats

Le FIDA a participé à une concertation sur les politiques dans les deux régions. En Jordanie, il a engagé des discussions avec le Ministère de l'agriculture afin de recentrer la recherche agricole et les services de vulgarisation sur les ménages travaillant sur de petites exploitations. En Tunisie, le FIDA a œuvré avec le gouvernement à la mise au point d'un arrêté ministériel sur un processus pilote de décentralisation visant le développement des parcours. En Bosnie-Herzégovine, il a secondé le gouvernement dans son travail de préparation d'un projet de loi sur les associations d'épargne et de crédit.

La coopération avec les institutions financières internationales arabes est restée l'une des pièces maîtresses du dispositif de partenariat mis en place par le FIDA dans la région POAN. Afin d'explorer les possibilités de renforcer les partenariats, le FIDA a tenu des réunions avec le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international, la Banque islamique de développement, le Fonds arabe pour le développement économique et social, le Fonds saoudien pour le développement et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe. Il est à noter en particulier que le FIDA et le Fonds de l'OPEP pour le développement international sont convenus de tirer parti des succès antérieurs et d'accélérer leur coopération (voir page 74).

Le FIDA a eu des entretiens avec la Banque mondiale afin de parvenir à un accord sur des lignes directrices générales pour la coopération stratégique et opérationnelle, et d'étudier également les domaines de collaboration possibles en matière de concertation sur les politiques et de cofinancement.

Le FIDA a participé avec la FAO et l'IFPRI à la réalisation de deux études dans la région POAN: un profil actualisé de la pauvreté rurale et une étude consacrée à l'impact de la libération des échanges agricoles sur les petits producteurs ruraux. Les conclusions de ces travaux permettront d'affiner les approches du FIDA en matière de ciblage et ses concertations sur les politiques conçues en faveur des pauvres dans la région.

En Turquie, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) assurera un cofinancement de 0,8 million de USD pour faciliter l'application de l'assurance-qualité à l'exécution du projet (voir page 108). En Bosnie-Herzégovine, le Fonds de l'OPEP pour le développement international a accepté de cofinancer le nouveau projet par l'octroi d'un don de 6,0 millions de USD devant subvenir à la mise en place d'infrastructures de marché – comme des routes de desserte, des raccordements au réseau électrique et des entrepôts frigorifiques – et à la constitution de fonds renouvelables destinés aux investissements (voir page 107).

Le FIDA a fourni un don de 1,2 million de USD au Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP) pour un programme de partenariat régional devant appuyer le développement d'un secteur financier rural conçu en faveur des pauvres dans la région POAN. Ce partenariat stratégique renforcera les capacités techniques des intervenants régionaux en matière de microfinance rurale et améliorera la qualité et l'impact des interventions opérées par le FIDA au profit des institutions de finance rurale de la région (voir page 111).

Le développement du secteur privé est un aspect important des travaux du FIDA. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, un don accordé au titre de l'Initiative pour intégrer l'innovation (III) (voir page 45) aidera à créer des services consultatifs sur l'agriculture financés par le client. Il s'agira de conforter ainsi une approche novatrice devant permettre aux producteurs pauvres de surmonter les difficultés qu'ils ont à bien discerner les possibilités d'activité économique, à établir sur cette base des projets solides et à mobiliser des ressources pour les gérer efficacement.

Impact

Parmi les résultats et impacts significatifs observés dans les deux régions en 2006, on peut citer:

- une plus grande autonomisation par la création d'associations communautaires, de coopératives, de groupes de promotion de la femme, d'associations d'usagers de l'eau et d'associations de gestion des parcours;
- un meilleur accès des ménages constituant le groupe cible à des actifs physiques tels que l'alimentation en eau potable pour les êtres humains et le bétail, les salles de classe, les salles polyvalentes et autres infrastructures communautaires;
- la réussite d'initiatives pilotes intéressant le secteur financier rural dans la région POAN, par exemple à Gaza et en Cisjordanie, où les groupes féminins d'épargne et de crédit atteignaient le nombre de 132 en 2006, avec une épargne totale s'élevant à près de 1,5 million de USD, ce qui correspond à une moyenne de 260 USD par membre;
- les bons résultats des interventions de finance rurale dans la région COI, par exemple en République de Moldova où les agriculteurs et les petites entreprises et microentreprises ont reçu au total des dons de l'ordre de 2,3 millions de USD;
- le bon impact sur l'environnement et les ressources communes, y compris les résultats obtenus en matière de gestion communautaire des ressources naturelles au Maroc, au Soudan et en Tunisie, et les progrès accomplis dans le sens d'une meilleure gestion participative de l'irrigation en Arménie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

Apprentissage et partage des connaissances

KariaNet, réseau de création et de partage des savoirs de la région POAN, a vu l'introduction de nouveaux outils informatiques. La téléphonie par Internet et les forums en ligne ont permis la conduite de deux débats avec modérateur, l'un sur le suivi et l'évaluation et l'autre sur la finance rurale. KariaNet a mis en place, sous l'égide du Ministère de l'agriculture, un réseau national pour la réduction de la pauvreté rurale en Égypte qui regroupe les divers projets en cours dans l'ensemble du pays. Un plan d'action a été établi pour le réseau.

En juin a eu lieu à Rome un atelier sur les orientations stratégiques pour l'appui du FIDA au secteur de l'eau en milieu rural dans la région POAN. Des spécialistes de l'eau et des organismes de recherche partenaires de la région y ont pris part et ont fait des propositions au sujet des interventions futures du FIDA dans le secteur de l'eau en milieu rural.

En juin également, le groupe de travail du FIDA sur la gestion des savoirs pour la région a fait un exposé sur les réformes novatrices de la gestion des terres et de l'eau qui sont pilotées dans le cadre du projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash, au Soudan. Le rôle des intervenants dans l'exécution des réformes projetées, qu'ils peuvent en effet faciliter ou entraver, a été l'une des questions évoquées à cette occasion.

Dans le cadre de la série de BBC World intitulée "Villages on the Front Line", le FIDA a produit en partenariat une séquence sur la rareté de l'eau en Jordanie, où était mis en relief le projet appuyé par le Fonds sur les hauts plateaux de Karak et Tafila, dans le sud du pays. Le documentaire permettait de mieux appréhender la part capitale que les investissements destinés à l'agriculture ont dans l'accroissement de la capacité de résistance des communautés rurales ainsi que dans la protection de l'environnement face à la désertification et à un stress hydrique intense.

En novembre, le FIDA a organisé à Skopje, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, un atelier régional sur les programmes de coordination des filières d'approvisionnement. Les participants ont discuté des pratiques à suivre actuellement et dans le futur pour que des interventions mettant en jeu la méthode de la chaîne de valeur stimulent avec plus d'efficacité et d'efficience une croissance profitable aux pauvres dans la région.

Amélioration de la qualité et assurance-qualité

La Division consultative technique du FIDA est chargée d'apporter des contributions essentielles pour l'amélioration de la qualité à toutes les étapes clés du processus de conception d'un projet. Les spécialistes de divers domaines œuvrant au sein de la division sont associés au processus dès les premières étapes, et interviennent de manière proactive pour faciliter l'assurance-qualité.

Le FIDA a procédé en 2006 à un réexamen et une révision de son processus d'assurance-qualité en vue de l'aligner sur le programme, en évolution, d'amélioration de la qualité, tel qu'il est précisé dans le Cadre stratégique 2007-2010 (voir page 3). L'assurance-qualité s'inscrit désormais dans un contexte national spécifique, et prend en compte les aspects institutionnels, socioéconomiques et techniques.

Tel qu'il évolue actuellement, le processus d'assurance-qualité repose moins sur le contrôle et davantage sur une démarche responsable d'amélioration de la qualité. Il est prévu, pour 2007, de mettre au point de nouveaux mécanismes d'assurance-qualité entérinant une auto-évaluation proactive et une approche participative de l'apprentissage. Le FIDA envisage également une évolution dans le sens d'un appui accru sur le plan technique et sur celui de la gestion au cours des premières phases de l'exécution des programmes et projets.

L'unité de coordination avec le Fonds pour l'environnement mondial

En sa qualité d'agent d'exécution spécialisé du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le FIDA est associé au FEM dans la lutte contre la pauvreté rurale et la dégradation de l'environnement. En 2006, l'unité de coordination du FIDA avec le FEM a continué de mettre au point un portefeuille diversifié et en expansion de programmes et de projets dans un cadre de cofinancement réciproque. À la fin de l'année, un montant total de 27,9 millions de USD avait été obtenu du FEM pour des opérations du FIDA. Les crédits du FEM cofinanceront directement des prêts du FIDA et des investissements connexes de 273,3 millions de USD.

Le FIDA avait eu, à l'origine, un accès direct à des financements du FEM sous forme de dons pour des projets au titre de l'un des domaines prioritaires, celui de la dégradation des terres. En 2005, un accès élargi a été accordé pour tous les domaines prioritaires du FEM et pour tous les guichets financiers à condition que l'accent soit mis en premier lieu sur la dégradation des terres. Appliquant les procédures du FEM, le FIDA élabore des projets financés par des dons par l'intermédiaire de son unité de coordination avec le FEM et des divisions régionales. Sous la conduite de l'unité de coordination avec le FEM, l'année 2006 a été marquée par la conception de neuf nouvelles initiatives; dans le même temps, sept dons préparatoires, d'une valeur de 2,4 millions de USD, étaient en cours d'exécution, et cinq projets financés par des dons, d'une valeur de 18,6 millions de USD, étaient déjà en cours d'exécution ou proches de cette phase. Pour ce qui concerne les projets financés par des dons, il s'agissait de deux initiatives mondiales en rapport avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et de trois programmes de pays exécutés en Afrique de l'Ouest, en Afrique orientale et en Amérique latine.

Au cours de l'année 2006, la collaboration avec la Division consultative technique a permis de mettre au point un processus rationalisé d'examen interne concernant les propositions de projets à financer par des dons du FEM et l'élaboration d'une note thématique FIDA/FEM sur la conception des projets FEM. Une brochure institutionnelle FIDA/FEM a également été publiée, regroupant six notes récapitulatives axées sur les activités régionales du FIDA et ses avantages comparatifs en tant qu'agent d'exécution.

L'unité de coordination avec le FEM a continué d'encourager de solides partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies, et notamment le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, ainsi qu'avec la Banque mondiale, dans le cadre d'une exécution conjointe de cinq projets financés par des dons. L'unité a également participé aux consultations du FEM, par sa présence au sein de diverses équipes spéciales et du Comité exécutif, et elle a joué un rôle actif dans l'évaluation indépendante des agents d'exécution et des réformes opérationnelles du FEM.

Au mois d'août, une équipe du FIDA a participé à la troisième réunion de l'Assemblée du FEM, qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, et qui avait été précédée d'une réunion extraordinaire du Conseil et d'une réunion du Forum sur la gestion durable des sols et de l'eau, au cours de laquelle le FIDA a joué le rôle d'animateur d'une table ronde sur la mobilisation des ressources.

Principes d'action au niveau des pays: renforcement de la présence du FIDA dans les pays qu'il sert

Le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain accroît le rôle du FIDA dans l'exécution des programmes et des projets. Le programme pilote triennal, doté d'un budget de 3,0 millions de USD, a été autorisé par le Conseil d'administration en décembre 2003. Il favorise le dialogue sur les politiques, l'établissement de partenariats et le rassemblement et la synthèse des informations sur les savoirs acquis sur le terrain. Sa conception est souple, afin de permettre un éventail de modalités.

À la fin de 2006, des initiatives pilotes de présence sur le terrain avaient été mises en place dans l'ensemble des 15 pays ou groupes de pays choisis: Bolivie, Chine, République démocratique du Congo/Congo, Égypte, Éthiopie, Haïti, Honduras/Nicaragua, Inde, Nigéria, Gambie/Sénégal, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Viet Nam et Yémen.

Le FIDA a acquis une visibilité accrue et est devenu mieux à même de répondre aux attentes de ses partenaires dans les pays où le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain est opérationnel. Une plus grande efficacité du travail dans le pays a eu pour effet un suivi de meilleure qualité et plus cohérent. L'expérience donne à penser que cette approche améliorera tant la qualité des programmes de pays que leur impact. Une évaluation du programme pilote sera achevée d'ici au milieu de 2007.

Système d'allocation fondé sur la performance

Le SAFF vise à permettre l'allocation des ressources du FIDA sous forme de prêts et de dons nationaux en faveur de programmes de pays sur la base de la performance du pays concerné (performance du cadre politique général, de la politique de développement rural et du portefeuille), de la population et du revenu national brut (RNB) par habitant. Ce processus annuel d'allocation s'inscrit dans un cycle triennal, lui-même inséré dans une période de six ans.

La première tranche d'allocation fondée sur le SAFF, en 2004, couvrait la période triennale 2005-2007. Il avait été noté, alors, que le SAFF continuerait à évoluer en fonction de l'expérience opérationnelle. La conception initiale constituait le point de départ d'un processus continu visant à affiner la méthodologie d'évaluation et la pondération des différents facteurs intervenant dans la formule.

Il est apparu, en 2005, qu'une série de problèmes techniques entravait la mise en œuvre efficace du système. Ainsi, les grands écarts de population existant entre les États membres du FIDA ont entraîné de grandes différences dans les scores et les allocations, rendant nécessaire l'adoption d'allocations plafond et plancher, ce qui limitait la réaction du système à l'évolution des indicateurs de performance. Le Conseil d'administration a décidé, en avril 2006, de réduire le poids du facteur démographique dans la formule. Le nouveau coefficient constitue un "point d'équilibre" auquel la population conserve une influence importante comme déterminant des "besoins" dans la formule tout en permettant à la performance et au RNB par habitant de jouer un rôle important.

Après l'achèvement, avec succès, des discussions relatives à la septième reconstitution, il a également été décidé que les allocations régionales fixes cesseront d'être appliquées. Les régions du FIDA ne recevront plus d'allocations prédéterminées de fonds pour des prêts et des dons. Le système "uniforme" devra néanmoins refléter les priorités dans la répartition régionale de l'aide au développement, et le FIDA continuera de consacrer à l'Afrique subsaharienne un pourcentage de ressources au moins équivalent à ce qu'il est aujourd'hui, à condition que la performance de chacun des pays concernés le justifie. Cette approche sera appliquée au cours de la période de reconstitution 2007-2009.

Système de gestion des résultats et de l'impact

Le Conseil d'administration a approuvé, en décembre 2003, le cadre général d'un SYGRI. Ce cadre comprend des indicateurs communs pour l'évaluation des résultats et de l'impact de premier et de deuxième niveau des projets, ainsi qu'un calendrier assorti d'échéances précises pour l'exécution. En 2006, comme l'année précédente, de nombreux rapports ont été transmis au FIDA, ce qui montre que les projets en cours ont intégré avec succès le SYGRI dans leurs propres systèmes. Les chiffres d'ensemble sur les résultats des projets ont été notifiés dans le rapport sur la performance du portefeuille de projets pour 2006.

Le FIDA a entrepris, au cours de l'année, des activités visant à intégrer le SYGRI au niveau de l'organisation et à celui des pays partenaires; il a organisé des séances de formation et de diffusion pour améliorer la connaissance du système. Des réunions d'orientation se sont également tenues à l'occasion d'ateliers régionaux et sous-régionaux. Ces manifestations ont constitué d'utiles occasions d'apprentissage et de partage des savoirs, tout en offrant au personnel de projet la possibilité de transmettre au FIDA des informations en retour sur le SYGRI.

Au cours de l'année, le FIDA a porté une attention particulière au parachèvement de la méthodologie relative à l'enquête sur l'impact d'un projet. L'enquête comprend un certain nombre de questions mettant l'accent sur la malnutrition infantile, l'eau potable, l'assainissement, les avoirs des ménages et l'expérience du ménage au cours de la période de soudure. Les instructions relatives à la conduite de l'enquête sont réunies dans un manuel. Un logiciel a été élaboré pour la saisie et l'analyse des données de l'enquête, et le manuel contient aussi des instructions détaillées sur son utilisation. Ces outils sont disponibles sur le site web du FIDA.

Apprentissage et partage des savoirs

Communication

En 2006, le FIDA a mené des activités de plaidoyer et d'information médiatique pour aider à mieux comprendre tant la nécessité de lutter contre la pauvreté rurale que les approches réussies de cette lutte.

On peut citer, parmi les temps forts de ces activités, la participation aux réunions suivantes: Sommet global du microcrédit 2006; Sommet africain sur les engrais; Sommet Union africaine/NEPAD sur la sécurité alimentaire; séminaire de parlementaires de pays d'Asie sur l'atténuation de la pauvreté; Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR); Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique; Conférence sur la consolidation de la paix; et Congrès mondial sur la communication pour le développement.

Les activités d'information du FIDA en direction des médias se sont traduites par la publication de plus de 500 articles, dans différentes régions du monde, attirant l'attention sur les besoins des populations rurales pauvres et sur le travail réalisé par les projets et programmes appuyés par le FIDA. Les partenariats avec des organismes mondiaux de télédiffusion ont permis au FIDA d'atteindre, dans plus de 200 pays et territoires, des millions de foyers qui ont pu voir des documentaires et de brefs reportages télévisés sur la pauvreté rurale. En 2006, *In the wake of war*, un documentaire de 30 minutes réalisé par le FIDA sur le thème de la pauvreté et du conflit au Burundi, déjà diffusé sur la chaîne BBC World en 2004, a obtenu le premier prix au festival Cinéma pour la paix à Genazzano, en Italie.

À l'appui des activités lancées à l'occasion de l'Année internationale des déserts et de la désertification, le FIDA et l'agence Inter Press Service ont organisé un stage de formation sur la désertification et la dégradation des terres à l'intention de journalistes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette formation s'inscrivait dans le cadre d'un projet, financé par un don du FIDA, visant à aider les journalistes de la région à mieux comprendre le problème de la désertification et à écrire sur les expériences des populations rurales et sur les approches novatrices du problème.

Tout au long de l'année, le FIDA a continué à recueillir, en temps réel, les innovations et les apprentissages résultant du projet First Mile mis en œuvre en République-Unie de Tanzanie. Cette initiative permet aux petits agriculteurs pauvres, aux transformateurs, aux commerçants, et à d'autres personnes vivant dans les zones rurales d'apprendre ensemble comment mettre

en place des filières commerciales rentables liant les producteurs et les consommateurs. Une approche thématique a été retenue pour déterminer les conditions existantes avant le projet, ses processus, ses résultats et les enseignements à en tirer. Les aspects les plus novateurs de l'expérience First Mile ont été largement portés à la connaissance des publics intéressés par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la réduction de la pauvreté. Le FIDA a commencé à transposer à une plus grande échelle et à adapter les enseignements de la première phase du projet First Mile.

Portail de la pauvreté rurale

Le FIDA a continué à œuvrer, en 2006, à l'établissement de liaisons entre des collectivités humaines et l'information et le savoir dont elles ont besoin pour éradiquer la pauvreté rurale. Le 31 mars, la version zéro du portail de la pauvreté rurale a été mise en ligne, en tant que produit attendu du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir page 44).

Mis en œuvre par le FIDA, le portail de la pauvreté rurale est un site web où les ruraux pauvres, leurs organisations, d'autres institutions des Nations Unies et organisations multilatérales, les hauts responsables, les donateurs, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires du développement peuvent débattre de questions clés et partager informations et savoirs. Le portail offre, à partir d'un point d'entrée unique, un accès à des millions de liens et rationalise la recherche de l'information. Lorsqu'il sera totalement opérationnel, il constituera la pierre angulaire de la gestion de l'information et du savoir au FIDA, réunissant en un même lieu une profusion de savoirs sur l'éradication de la pauvreté rurale, et des informations et des ressources provenant de multiples sources et fournisseurs. Il permettra aussi aux individus de conserver, de gérer, de créer, de lire, d'échanger et d'utiliser informations et savoirs.

Notes thématiques

Les notes thématiques abordent des questions clés pour la conception et l'exécution des programmes et projets, et sont désormais une composante systématique des procédures d'amélioration de la qualité et d'assurance-qualité du FIDA. Introduites pour la première fois en 2005, elles constituent des aide-mémoire concernant les questions fondamentales, les tâches clés, les sources d'information et les exemples de bonnes pratiques applicables à la conception, l'exécution et l'évaluation des projets d'investissements en faveur des pauvres. Fondées sur les enseignements tirés, les savoirs accumulés et les innovations actuelles, elles sont disponibles sur le réseau interne du FIDA et sur l'Internet.

Seize notes thématiques sont, à l'heure actuelle, régulièrement utilisées. Elles traitent des thèmes suivants: problématique hommes-femmes; sécurité alimentaire, santé et nutrition; fonds de développement communautaire; ciblage des projets; transformation institutionnelle favorable aux pauvres en vue d'un développement à assise communautaire; changement technologique pour le développement des moyens d'existence; services d'appui technique en milieu rural; infrastructure et gestion des ressources en eau à usage agricole; gestion de l'environnement et des ressources naturelles; élevage et terres de parcours; finance rurale; développement des petites et microentreprises; justification et pertinence du projet; conception en vue de l'exécution; durabilité; et suivi et évaluation. De futures notes thématiques porteront sur l'éducation et la formation rurales, le mode de tenure de la terre, la commercialisation, et l'analyse économique et financière des projets d'investissement.

Notes consultatives techniques

Les notes consultatives techniques constituent des instruments de promotion du partage des savoirs et des techniques favorables aux pauvres. Elles comblent le fossé entre chercheurs et praticiens, et présentent l'information à inclure dans la conception des programmes et projets de prêts.

Les notes consultatives techniques sont principalement extraites des rapports sur les dons du FIDA, riche source de savoir et d'expérience. Cette année, les conclusions de 12 projets achevés, financés par des dons, et exécutés en Afrique de l'Ouest et du Centre, ont été utilisées pour élaborer des prototypes de notes consultatives techniques. Les prototypes ont fait l'objet de discussions entre diverses parties concernées par la recherche; ils seront ensuite, après les retouches nécessaires, diffusés par l'intermédiaire de FIDAFRIQUE afin de recueillir des informations en retour sur leur intérêt pour les projets financés par le FIDA. Il est prévu de lancer un processus de recherche-action qui concevra, expérimentera et mettra en œuvre un système de diffusion des résultats des projets financés par des dons en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le FIDA prévoit d'introduire une clause visant à ce que tous les nouveaux accords de don débouchent sur des résultats susceptibles d'une synthèse sous forme de notes consultatives techniques. Cette démarche permettra d'axer plus précisément les activités de recherche et de formation sur l'impact et les applications sur le terrain.

Groupes thématiques

Actifs humains et sociaux

Au cours de l'année 2006, le groupe thématique sur les actifs humains et sociaux a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique du FIDA en matière de ciblage (voir page 54). La note thématique sur le ciblage, qui a été actualisée pour tenir compte de la nouvelle politique, est désormais utilisée de façon systématique dans la conception des projets. Le groupe thématique a également élaboré un mandat modèle concernant l'analyse qualitative de la pauvreté, utilisé avec succès à Madagascar, au Népal et au Pérou.

Le FIDA œuvre à la réalisation du troisième des OMD, qui est de promouvoir l'égalité hommes-femmes et d'autonomiser les femmes, en améliorant leur situation économique grâce à un accès durable aux ressources productives, et en augmentant leur participation aux prises de décisions publiques. Ce groupe thématique a apporté son appui, au cours de l'année, à plusieurs activités en rapport avec la problématique hommes-femmes, et notamment:

- un examen à mi-parcours approfondi des progrès réalisés au titre du Plan d'action du FIDA pour la parité hommes-femmes, et une enquête sur la façon dont les programmes et projets appuyés par le FIDA abordent cette question;
- la préparation d'une liste de contrôle des conditions préalables à une conception tenant compte du rôle spécifique des femmes, établie sur la base du Plan d'action du FIDA pour la parité hommes-femmes, et utilisée dans la formulation et l'examen des projets et dans l'élaboration de la note thématique sur la parité hommes-femmes;
- la publication de deux documents, *Gender and desertification: expanding roles for women to restore drylands* et *Gender and desertification: making ends meet in drylands*, présentés au mois de mai à la Conférence des Nations Unies sur les femmes et la désertification, qui s'est tenue à Beijing.

Le groupe thématique a également:

- effectué une étude de synthèse sur l'accès à la terre et le mode de tenure, première étape vers le renforcement de la capacité du FIDA d'améliorer l'accès des pauvres à la terre;
- produit des informations sur les institutions, contenues dans deux publications (*A sourcebook on institutional and organizational analysis* et *A guide to institutional analysis for rural development programmes*) ainsi que dans un CD-ROM présentant toute la documentation de référence, et organisé, à l'intention de consultants et de personnel du FIDA, un atelier de formation sur l'analyse institutionnelle.

Avoirs productifs et technologie

Au cours de l'année, le groupe thématique sur les avoires productifs et la technologie a mené des travaux dans les domaines suivants:

- plaider à propos de l'importance de l'eau pour les populations rurales pauvres, afin d'informer les parties prenantes, et notamment les décideurs, de l'approche adoptée par le FIDA en matière de gestion intégrée des ressources en eau, approche reposant sur l'eau et les moyens d'existence ruraux, et intégrant de façon holistique l'eau à usage domestique, l'agriculture, l'élevage et l'environnement;
- plaider à propos de la gouvernance de la terre et de l'eau, et poursuite du plaidoyer concernant la nécessité d'associer la gouvernance de la terre et de l'eau et de placer au premier plan les besoins des agriculteurs et leurs perceptions;
- élaboration d'une plateforme électronique d'apprentissage, axée sur les questions de développement des zones arides, à titre de contribution à l'Année internationale des déserts et de la désertification;
- examen du portefeuille en rapport avec les produits forestiers non ligneux pour la réduction de la pauvreté rurale, afin de guider le processus d'assurance-qualité du FIDA dans ce domaine.

L'apprentissage est l'une des activités clés ciblées par le groupe thématique. Les nouvelles initiatives ont été les suivantes:

- détermination des principaux éléments novateurs d'une stratégie opérationnelle relative à la terre et à l'eau capable d'accroître l'efficacité du portefeuille des investissements du FIDA dans le secteur de l'eau;
- publication d'un document intitulé *Community-based natural resource management: how knowledge is managed, disseminated and used*, qui met en évidence l'importance des institutions locales;
- documentation de processus d'"apprentissage en direct" sur la gestion de conflits relatifs à la gestion des ressources naturelles, obtenue avec des institutions locales et auprès d'elles dans le cadre du projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash, au Soudan;
- contribution au Deuxième rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau; le FIDA a été coauteur de deux des chapitres, et a contribué à imprimer une orientation nouvelle à ce rapport, l'eau à usage agricole faisant l'objet d'une nouvelle approche, qui n'est plus axée seulement sur la production, mais qui prend en compte les individus et les moyens de subsistance;
- contributions à diverses conférences et programmes de formation.

Services financiers et accès aux marchés

Permettre aux populations rurales pauvres d'avoir accès de manière durable aux services financiers et aux marchés est une priorité pour le FIDA, mais l'organisation est confrontée à un certain nombre de problèmes dans le domaine de la finance rurale. L'évaluation, au niveau de l'organisation, de la politique du FIDA en matière de finance rurale, menée en 2006 à la demande du Bureau de l'évaluation, a parfaitement mis en lumière ces difficultés (voir page 40). Le groupe thématique sur la finance rurale a été consulté par l'équipe chargée de l'évaluation. Pour résoudre les problèmes en matière de finance rurale, le plan d'action du FIDA sur ce thème a proposé des solutions concrètes visant à améliorer l'impact sur le terrain. Le plan d'action définit les quatre objectifs suivants:

- instaurer des partenariats avec des centres d'excellence en matière de finance rurale;
- mettre au point des dons thématiques autonomes en vue de promouvoir l'innovation;
- améliorer le suivi de la performance par l'intermédiaire du Microfinance Information Exchange;
- développer en interne la formation technique et la gestion des savoirs.

Le groupe thématique sur les services financiers et l'accès aux marchés a mis en œuvre, au cours de l'année, plusieurs initiatives nouvelles, parmi lesquelles:

- le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, mis en place par le FIDA grâce à une contribution financière de la Commission européenne et du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres; par le biais d'un processus compétitif, le mécanisme appuie des approches innovantes visant à faciliter l'accès des ruraux pauvres aux services d'envoi de fonds et à optimiser leur impact sur le développement en Afrique, en Asie, en Europe orientale et au Proche-Orient;
- des documents techniques sur la finance rurale, publiés en 2006, Année internationale du microcrédit, traitant de thèmes comme les envois de fonds, l'agriculture et la finance rurale, la gouvernance, la performance sociale et la commercialisation du modèle de banque de village avec FINCA International, ces documents ont aussi modelé le programme d'apprentissage de l'organisation elle-même;
- des matériels de formation; le groupe thématique a utilisé le Centre rural d'apprentissage financier, un portail Internet dont l'hôte est la FAO, pour promouvoir l'accès aux matériels de formation sur le renforcement des capacités dans le domaine de la finance rurale.

Activités d'évaluation menées par le FIDA en 2006

Vue d'ensemble du quatrième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

Le Bureau de l'évaluation a établi, en 2006, le quatrième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA. Ce rapport présente une synthèse des conclusions des 16 évaluations (projets, programmes de pays, à l'échelle de l'institution et thématiques) réalisées en 2005 par le Bureau de l'évaluation. Il compare également les notes composites de cette année à celles des 29 projets évalués entre 2002 et 2004. Le rapport de cette année introduit une nouveauté, sous la forme de propositions de notes cibles pour chacun des critères d'évaluation utilisés par le Bureau de l'évaluation pour les comparaisons basées sur les performances et la gestion axée sur les résultats.

Les résultats dont fait état le rapport montrent une amélioration générale des performances.

- Alors que 59% des projets évalués en 2002-2004 ont obtenu une note correspondant au moins à modérément satisfaisant, ce pourcentage s'élève à 78% pour les projets évalués en 2005. Le chiffre est encore plus élevé dans le cas des projets directement supervisés par le FIDA, où le suivi est amélioré et où l'accent est davantage mis sur la réalisation des objectifs plus généraux du Fonds, comme la concertation sur les politiques publiques, un ciblage plus précis et l'égalité hommes-femmes.
- Dans deux domaines d'impact – actifs physiques et financiers et ressources humaines – la performance des projets est supérieure aux objectifs de référence proposés par le Bureau de l'évaluation. Elle est proche de l'objectif fixé en matière de sécurité alimentaire, et inférieure à cet objectif pour les six derniers domaines.
- Par rapport à 2002-2004, toutefois, la performance s'est améliorée en 2005 dans tous les domaines.
- De nombreux projets n'ont pas bénéficié aux populations les plus pauvres parce que la plus haute priorité a été accordée, au cours de l'exécution, à l'amélioration du déroulement de l'exécution. L'absence d'un système adéquat de suivi a également joué un rôle sur ce point.
- Dans l'ensemble, la durabilité des projets après leur achèvement demeure l'un des principaux problèmes.

En termes de performance des projets, 79% de la cohorte des projets de 2005 obtient une note élevée ou substantielle, alors que le résultat cité par l'Évaluation externe indépendante (EEI) était de 70,7%. Les notes obtenues sont de 100% pour la pertinence, 78% pour l'efficacité (alors que l'EEI n'indiquait que 67%) et de 59% pour l'efficience (contre 45% d'après l'EEI). L'amélioration de la performance est donc très sensible.

Le rapport conclut que les faiblesses en matière de performance tiennent à trois raisons sous-jacentes: le faible degré d'appropriation de la part des parties prenantes et des bénéficiaires; des évolutions inattendues du contexte général du pays et leurs effets; et des insuffisances au stade de la conception et de l'exécution.

Le rapport recommande que le FIDA:

- conçoive des projets plus réalistes, et fixe des buts et des objectifs réalisables;
- mette en place un mécanisme d'évaluation des risques afin de déterminer des moyens de traiter de questions telles que la taille et la complexité des projets, et le degré de supervision;
- élabore une liste de contrôle afin de s'assurer que le projet, tel qu'il est conçu, prend en compte tous les facteurs clés de succès;
- organise une discussion générale au sujet des questions de durabilité de façon à mieux comprendre les moyens de résoudre ce problème.

Réagissant à ce rapport, la direction du FIDA a souligné que, bien qu'il ne soit pas totalement représentatif, les conclusions et les tendances qu'il présente sont précieuses pour une mise en lumière des problèmes liés à la gestion du portefeuille. L'équipe dirigeante a fait part de son accord général avec les résultats et les recommandations clés du rapport. Parmi les questions soulevées, nombreuses sont celles qui sont abordées dans le cadre du Plan d'action élaboré par le FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir page 44).

La nouvelle politique en matière de ciblage (voir page 54) comble les lacunes recensées dans le rapport en définissant clairement les groupes cibles du FIDA. Cette année, le processus d'examen du portefeuille a très sensiblement renforcé l'analyse du portefeuille à risque. À l'avenir, l'amélioration de l'évaluation du risque au stade de la conception sera complétée par une analyse plus rigoureuse des risques inhérents aux projets du portefeuille en cours.

L'équipe dirigeante a réservé sa décision quant aux objectifs proposés par le rapport. Les objectifs seront définis en tenant compte des objectifs d'efficacité en matière de développement que le FIDA s'est engagé à poursuivre au titre de son Plan d'action. La direction du FIDA élaborera un ensemble de notes cibles et les soumettra au Conseil d'administration.

La direction a retenu la proposition, contenue dans le rapport, de discussion générale sur les questions de durabilité. Elle a également déclaré que les conclusions du rapport annuel sur les résultats et l'impact pourraient être utilisées de façon plus efficace en vue d'encourager l'apprentissage par le personnel du FIDA, et elle œuvrera avec le Bureau de l'évaluation pour faire en sorte que les évaluations indépendantes soient aussi utilisées de la même manière.

Activités d'évaluation en 2006

Au cours de l'année 2006, le Bureau de l'évaluation a mis en œuvre son troisième programme de travail. Il a, entre autres, mené à bien les évaluations au niveau de l'organisation, de:

- la politique du FIDA en matière de finance rurale;
- la stratégie régionale du FIDA en Asie et dans le Pacifique.

Les évaluations ont débouché sur des résultats et des recommandations de grande portée. L'évaluation de la politique du FIDA en matière de finance rurale a conclu que son introduction, en 2000, s'était traduite par une amélioration, certes modeste, de la performance des opérations de financement rural bénéficiant d'une aide du FIDA. Elle a aussi établi que bon nombre de ces opérations n'étaient pas alignées avec la politique, en partie du fait d'un système inadéquat d'assurance-qualité interne. L'évaluation a noté que la politique elle-même est dans une large mesure bien conçue, bien qu'il soit possible d'y apporter encore des améliorations.

L'évaluation de la stratégie régionale en Asie et dans le Pacifique a établi que la performance et l'impact du portefeuille régional étaient bons, mais que sur les plans du dialogue sur les politiques, du développement de partenariats et de la coordination entre les donateurs, la performance avait été généralement médiocre au cours de la période couverte par l'évaluation

(1996-2005). Tout en entérinant les recommandations contenues dans l'accord conclusif, le Conseil d'administration a noté que l'utilité de l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale devrait être étudiée de façon plus approfondie par la direction.

Le Bureau de l'évaluation a également entrepris, au cours de l'année, une évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord, du Programme pilote relatif à la présence sur le terrain et du Programme de pays pour le Maroc. Ces trois évaluations seront achevées en 2007. L'évaluation de pays relative au Mali, achevée en 2006, a constaté que la stratégie du FIDA avait évolué par le biais d'une adaptation de la conception du projet pour prendre en compte le processus de décentralisation en cours. Cette évaluation a aussi relevé, entre autres problèmes, la nécessité pour le FIDA de s'engager davantage dans les processus de dialogue sur les politiques, dans le renforcement des partenariats et dans les activités de gestion des savoirs.

Le Bureau de l'évaluation et le Département gestion des programmes ont signé, au mois d'avril, un accord visant à harmoniser les systèmes d'évaluation indépendante et d'auto-évaluation du FIDA. Cet accord constituait une réponse au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration, qui avaient demandé que les mêmes critères et les mêmes notes soient utilisés, afin que les informations obtenues par les deux systèmes puissent être comparables.

Au cours de l'année, le Bureau de l'évaluation a poursuivi son travail d'élaboration d'un manuel détaillé relatif à l'évaluation. Ce document comportera une nouvelle méthodologie d'évaluation des programmes de pays, qui permettra au bureau d'évaluer la performance des différents projets dans un pays donné. La méthodologie permettra aussi de tirer des enseignements au niveau des projets sur des questions systémiques et transversales.

Le Bureau de l'évaluation a introduit un système interne amélioré d'assurance-qualité, caractérisé par trois éléments clés:

- le Directeur adjoint a reçu pour mandat d'examiner tous les documents d'approche à l'évaluation et tous les projets de rapports finals afin de veiller à ce qu'ils respectent les méthodes et les normes du bureau;
- des examens par les pairs sont conduits pour toutes les évaluations de programmes de pays, à l'échelle de l'institution et thématiques, ainsi que pour des évaluations de projets choisis;
- pour ces évaluations, le bureau sollicite de plus en plus souvent l'avis de conseillers externes de haut niveau, qui apportent leur contribution à des stades clés du processus pour en garantir la qualité d'ensemble.

Activités du Comité de l'évaluation

Le Comité de l'évaluation a tenu quatre réunions au cours de l'année. Il a effectué, au mois de mars, une visite au Mexique à l'occasion de la table ronde nationale tenue en vue de l'évaluation du programme de pays. Douze Administrateurs ont participé à cette visite. À sa quarante-quatrième session, le Comité a élu comme Président le représentant du Mexique pour la période allant de septembre 2006 à août 2007.

Au cours de l'année écoulée, le Comité de l'évaluation a également examiné:

- le projet de programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation pour 2007;
- l'évaluation de la stratégie régionale du FIDA en Asie et dans le Pacifique;
- le quatrième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA;
- l'évaluation de la politique du FIDA en matière de finance rurale;
- la politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution, et les commentaires formulés à propos de cette politique par le Bureau de l'évaluation.





Initiatives principales du FIDA en 2006

Des enfants apprennent à lire et à écrire à l'école élémentaire de Liushu, canton de Dongxiang, dans la province de Gansu, en Chine. Un programme soutenu par le FIDA vient en aide à l'enseignement primaire dans cette province par la rénovation des bâtiments scolaires et la recherche de moyens de remédier aux abandons scolaires, particulièrement chez les filles.

© FIDA, Q. Shen

Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement

L'objectif du Plan d'action est d'accroître l'efficacité du FIDA en matière de développement, ce qui doit passer par l'amélioration de sa performance dans trois domaines: pertinence, efficacité et efficience. Le FIDA s'attachera à atteindre, d'ici à 2009, les trois objectifs suivants:

- 100% des programmes et projets du FIDA seront en harmonie avec les stratégies et les priorités nationales de développement;
- 80% des programmes et projets du FIDA atteindront leurs objectifs en matière de développement;
- 60% ou plus des programmes et projets du FIDA auront une efficience élevée ou substantielle.

Au cours de l'année 2006, le personnel du FIDA a continué d'agir dans quatre domaines:

- planification et orientation stratégiques;
- nouveau modèle opérationnel;
- gestion des savoirs et innovation;
- gestion des ressources humaines.

Pour chacun de ces axes d'intervention, le FIDA a désigné du personnel chargé d'élaborer un ensemble de produits, qualifiés de "résultats attendus". Ces travaux se sont déroulés, au cours de l'année 2006, conformément au calendrier établi, et un certain nombre de résultats importants attendus ont été atteints dans les délais prévus. Il s'agit notamment:

- du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010;
- des COSOP axés sur les résultats;
- d'une version révisée de la structure des projets soumis pour approbation;
- de la politique de supervision et d'appui à l'exécution.

Une analyse de la charge de travail du personnel a également été réalisée, et ses conclusions contribueront à faire évoluer la gestion des ressources humaines.

La stratégie de gestion des savoirs au FIDA a été soumise au Conseil d'administration au mois de décembre; après révision, elle sera à nouveau soumise pour examen au Conseil en avril 2007.

Le FIDA est également sur la bonne voie pour ce qui concerne les résultats du Plan d'action attendus pour 2007. Au cours de l'année 2008, les changements et réformes seront consolidés et intégrés au niveau des fonctions d'exécution de l'organisation.

Système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle

Le renforcement de l'efficacité du FIDA au niveau de l'organisation est essentiel pour accroître la qualité de ses opérations sur le terrain et améliorer son efficacité en matière de développement. En 2006, l'organisation a élaboré un nouveau système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle, qui a pour fonctions:

- de mieux cibler, harmoniser et gérer le travail accompli par le FIDA;
- de garantir une plus grande cohérence entre les activités du FIDA au niveau des pays et la gestion de son budget, de ses ressources humaines et de ses processus internes.

Le système permettra de promouvoir une gestion axée sur les résultats à tous les niveaux et dans tous les services, et jouera un rôle essentiel dans la préparation, pour 2008, d'un budget axé sur les résultats.

Des cibles ont été définies dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir ci-dessus). Il en découlera une série de résultats institutionnels, associés dans chaque cas à des indicateurs clés de performance. Un grand nombre de ces indicateurs proviennent du système commun d'évaluation des performances (COMPAS) adopté par les cinq principales banques multilatérales de développement (Banque africaine de

développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque interaméricaine de développement et Banque mondiale). L'alignement sur le COMPAS est un aspect essentiel du nouveau système de gestion, car il permet la comparaison et l'évaluation comparative avec des organisations similaires, contribuant ainsi à améliorer encore la performance du FIDA.

Des plans de gestion sont en cours d'établissement au niveau des divisions et constituent un élément clé du système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle. Ils contribueront à renforcer la performance en faisant mieux correspondre les programmes de travail adoptés à tous les niveaux de l'organisation avec les cibles du FIDA sur le plan de l'efficacité en matière de développement. Ils aideront aussi à mieux hiérarchiser les priorités des activités à mener pour atteindre ces cibles. À partir de 2007, la présentation des rapports sur les programmes de travail se fera sur une base trimestrielle et utilisera un nouveau système en ligne permettant d'établir de manière efficace des rapports sur les indicateurs clés de performance et de suivre la performance par l'intermédiaire d'un système de "feux de signalisation". La gestion des risques fait partie intégrante du système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle. Elle ouvre la voie à une approche intégrée de la gestion des risques au niveau institutionnel.

Initiative pour intégrer l'innovation

L'Initiative pour intégrer l'innovation (III) est entrée, au cours de l'année 2006, dans la deuxième phase de son plan de mise en œuvre, qui en comprend trois au total, étalées sur trois ans:

- apprentissage en 2005;
- institutionnalisation en 2006;
- synthèse en 2007.

L'III a contribué à la préparation de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs du FIDA en préparant deux documents d'orientation pour la réunion-débat sur les défis de l'innovation pour les ruraux pauvres, et aussi en cofinçant, avec le Gouvernement de la République italienne, la première consultation mondiale du Forum paysan.

Le premier examen annuel de l'III, réalisé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni en mars 2006, a relevé que "des progrès sensibles ont été réalisés... l'III a contribué à une très forte augmentation du niveau des débats sur l'innovation au sein de l'organisation". L'examen a également recommandé, en vue d'encourager l'innovation sur le terrain, que le FIDA se lance dans une recherche des innovations dans le domaine du développement rural et recueille de façon plus systématique les expériences réussies, servant de modèles à d'éventuelles reproductions.

Dans le cadre des activités liées à l'un des objectifs de l'Initiative pour intégrer l'innovation, qui est de favoriser un changement de culture au sein du FIDA, un programme pilote d'immersion sur le terrain a démarré en avril 2006. Ce programme est conçu pour inciter le personnel à acquérir une expérience directe, et à tirer parti des possibilités d'apprentissage. Douze participants, représentant différents services du FIDA, ont été choisis pour vivre et travailler pendant cinq jours avec des communautés rurales concernées par le projet de développement du couloir Puno-Cuzco au Pérou.

Un rapport d'avancement sur la phase principale de l'III a été soumis à la session de septembre du Conseil d'administration, afin de tenir les Administrateurs informés des réalisations et des perspectives relatives à l'initiative.

Une nouvelle stratégie de mise en œuvre de l'III a été élaborée et soumise à l'équipe dirigeante en décembre 2006, à la fois pour répondre à l'examen annuel et pour aligner le programme sur les objectifs au sens large des résultats attendus du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. La stratégie jette également les bases d'une stratégie du FIDA en matière d'innovation, qui doit être soumise au Conseil d'administration en avril 2007. La stratégie doit montrer comment le FIDA se propose de faire face aux défis que représente, du point de vue de l'organisation, son rôle de promoteur d'innovations sur le terrain, et comment il adoptera des méthodes de travail plus innovantes et de financement de programmes plus novateurs.





Mobilisation des ressources en 2006

Hinda Salha cuisine pour sa famille, dans le village de Dan Saga, dans le nord d'Aguié (Niger). Elle prépare la calebasse, une pâte à base de mil et d'eau.

© FIDA, D. Rose

Le financement des activités du FIDA est assuré par une reconstitution périodique de ses ressources. Tous les trois ans, les États membres participent à des négociations pour déterminer l'orientation de la politique de l'organisation, consulter la direction et reconstituer les ressources du FIDA.

Septième reconstitution (2007-2009)

À sa vingt-neuvième session, en février, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution relative à la septième reconstitution des ressources du FIDA. L'objectif pour cette reconstitution avait été fixé à 720,0 millions de USD. En augmentation de près de 30% par rapport à la précédente, cette reconstitution sera la plus importante qu'aura connue le FIDA depuis la première, en 1981. Les annonces de contributions à la septième reconstitution, des pays développés comme des pays en développement, ont augmenté de façon significative, témoignant de l'importance décisive du développement agricole et rural pour la réduction de la pauvreté rurale.

La septième reconstitution est entrée en vigueur le 22 décembre, date à laquelle le FIDA avait reçu des instruments de contribution et des paiements correspondant à plus de 50% des annonces de contribution. Le financement de la reconstitution, qui couvre la période triennale 2007-2009, permettra au FIDA d'accroître de 10% chaque année son programme de travail dans les pays en développement.

En adoptant la résolution, le Conseil des gouverneurs a approuvé le document intitulé *La Contribution du FIDA à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement: Rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (2007-2009)*, qui permettra à l'organisation d'adopter des approches plus innovantes en matière de développement rural. Au moment où le FIDA entre dans la période de la septième reconstitution, il axera son action sur la réalisation des objectifs définis dans son Plan d'action pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir page 44).

Sixième reconstitution (2004-2006)

À la fin de 2006, les États membres avaient annoncé un montant total de contributions équivalant à 509,1 millions de USD¹, représentant environ 91% de l'objectif fixé à 560,0 millions de USD pour les annonces de contributions à la sixième reconstitution. Au 31 décembre 2006, des instruments de contributions avaient été reçus pour un montant de 468,9 millions de USD (soit 92,1% des annonces de contributions). Les paiements effectivement reçus s'élevaient à 446,6 millions de USD (88% des annonces de contributions). Des détails sur les contributions à la reconstitution des ressources du FIDA figurent dans les états financiers consolidés, à l'appendice E².

1/ Ce total comprend les annonces de contributions complémentaires, c'est-à-dire les contributions qui viennent s'adjoindre aux ressources ordinaires du FIDA lors d'une période donnée de reconstitution; elles ne sont pas assorties du droit de vote mais sont comprises dans le calcul du niveau global de reconstitution.

2/ Dans le présent chapitre, les contributions à la sixième reconstitution versées dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont converties au taux de change fixé pour la sixième reconstitution. Dans les états financiers, les contributions des États membres versées dans d'autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis aux taux de change du marché à la date de réception (voir la note 2 c relative aux états financiers).

Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

L'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), dont on a célébré le dixième anniversaire en septembre 2006, a pour but d'alléger la dette extérieure des pays les plus pauvres très lourdement endettés. Administrée par la Banque mondiale, l'Initiative PPTE a pour objectif principal de ramener l'endettement des pays concernés à un niveau soutenable pour que le poids de leur endettement et du service de leur dette ne mette pas en péril les efforts qu'ils déploient en matière d'ajustement et de réforme.

Le FIDA se place au septième rang parmi les 23 créanciers multilatéraux qui participent à l'Initiative, et au cinquième rang en Afrique, derrière le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne.

Au 31 décembre 2006, le FIDA a consenti les allègements requis à l'ensemble des 29 pays parvenus au point de décision – c'est-à-dire le point où les cibles et conditions fixées sont atteintes et où sont mises en route les mesures d'allègement de la dette. L'engagement total du FIDA s'élève à environ 319,1 millions de USD en valeur actuelle nette, correspondant à un coût nominal de 474,4 millions de USD.

Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé les contributions du FIDA à la réduction de la dette du Burundi d'un montant de 11,7 millions de DTS (16,7 millions de USD) en valeur actuelle nette de 2004, et de la dette du Congo d'un montant de 77 000 DTS (114 000 USD) en valeur actuelle nette de 2004. Le Conseil a également approuvé une contribution complémentaire du FIDA à la réduction de la dette du Malawi d'un montant de 5,8 millions de DTS (8,2 millions de USD) en valeur actuelle nette de 2005.

Les donateurs contribuant au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale ont décidé, à leur réunion de novembre, de permettre au FIDA d'accéder aux ressources propres de ce Fonds, ce qui aidera l'organisation à apporter sa contribution à l'allègement de la dette des pays participants.

Fonds supplémentaires

Les fonds supplémentaires³ sont des ressources extrabudgétaires apportées par des États membres pour des programmes ou activités spécifiques. Ils sont gérés dans le cadre d'accords de partenariat bilatéraux avec les pays donateurs.

En décembre, le FIDA a signé un accord de partenariat d'un montant de 850 000 EUR (1,1 million de USD) avec le Ministère des finances du Luxembourg pour le financement d'approches innovantes des services d'envois de fonds.

Au cours de l'année, un certain nombre d'États membres ont proposé d'apporter des contributions volontaires pour la décoration, inspirée de thèmes nationaux, de certaines aires spéciales du nouveau siège, notamment des salles de conférences et de réunion.

En 2006, le FIDA a reçu environ 6,2 millions de USD de nouveaux fonds supplémentaires pour des études thématiques et des activités d'assistance technique, et environ 1,6 million de USD de fonds supplémentaires pour des cofinancements (voir tableaux 2 et 3)⁴.

3/ Les fonds supplémentaires dont il est question ici ont été fournis pour financer des initiatives programmatiques et des activités d'assistance technique. En sont exclus les ressources afférentes aux cadres associés, d'autres fonds supplémentaires versés pour des projets ou des programmes ayant un objet particulier ainsi que les fonds administrés par le FIDA pour le compte d'autres organisations partenaires qu'il accueille.

4/ Ces montants comprennent uniquement les ressources passant par le FIDA et excluent les cofinancements parallèles en faveur de programmes et projets du FIDA.

TABLEAU 2
Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2006 au titre des études thématiques
et de l'assistance technique

<p>ESPAGNE Accord de partenariat 2 000 000 EUR (2 630 500 USD)</p>	<p>Contribution anticipée versée au titre de l'accord de partenariat qui sera signé avec l'Espagne en 2007.</p>
<p>UNION EUROPÉENNE Envois de fonds des travailleurs migrants 1 389 093 EUR 1 748 817 USD)</p>	<p>Versement d'une première tranche au titre d'un accord signé en décembre 2005 prévoyant une contribution de 4,0 millions de EUR (5,3 millions de USD) sur une période de trois ans pour financer des approches innovantes des systèmes d'envois de fonds des travailleurs migrants.</p>
<p>NORVÈGE Mozambique Sofala 1 427 213 USD</p>	<p>Reçus au titre de l'accord de cofinancement passé entre l'Agence norvégienne de coopération pour le développement et le FIDA en décembre 2002, ces fonds constituent la cinquième tranche en faveur du projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala, au Mozambique.</p>
<p>FINLANDE Accord de partenariat 400 000 EUR (501 100 USD)</p>	<p>Versement d'une première tranche au titre d'un accord de partenariat signé en juin 2006 prévoyant une contribution de 1,2 million de EUR (1,6 million de USD) sur une période de trois ans pour appuyer des activités en rapport avec le Plan d'action du FIDA, en particulier la gestion des savoirs, l'efficacité en matière de développement et la problématique hommes-femmes.</p>
<p>BANQUE MONDIALE/BIRD Peuples autochtones 415 000 USD</p>	<p>Comme prévu dans la lettre signée en juin 2006, le don reçu sera utilisé pour appuyer le transfert de la Banque mondiale au FIDA du mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones (voir page 57).</p>
<p>SUISSE Partenariat 450 000 CHF (375 532 USD)</p>	<p>Versement d'une deuxième tranche dans le cadre de l'accord de partenariat visant à renforcer l'efficacité du développement au moyen de l'évaluation.</p>
<p>ROYAUME-UNI Ministère du développement international Stratégie institutionnelle 127 500 £ (236 583 USD)</p>	<p>Versement d'une troisième tranche au titre du mémorandum d'entente signé en 2005 pour le financement d'activités en rapport avec la stratégie institutionnelle, et en particulier la gestion des savoirs, l'efficacité en matière de développement, et l'amélioration de l'impact et des partenariats au niveau des pays.</p>
<p>PAYS-BAS Bangladesh Charlands 277 983 USD</p>	<p>Versement d'une première tranche au titre de l'accord, signé en juillet 2006, prévoyant une contribution de 5 875 000 USD sur sept ans pour appuyer le projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands au Bangladesh.</p>
<p>DANEMARK Gestion axée sur les résultats en matière de développement 750 000 DK (133 109 USD)</p>	<p>Les fonds ont été reçus au titre de l'accord signé en décembre 2006 en vue d'aider le FIDA à intégrer dans ses opérations la Gestion axée sur les résultats en matière de développement.</p>
<p>FRANCE Agence française de développement Atelier international 25 000 EUR (32 989 USD)</p>	<p>Au titre d'un accord de coopération signé en novembre, le FIDA intervient en partenariat avec l'Agence française de développement en vue de la réduction de la pauvreté rurale, spécialement en Afrique subsaharienne. Les crédits ont servi au financement d'un atelier international sur les coûts de l'inaction et sur les possibilités d'investissements dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches.</p>

Source: États financiers du FIDA pour 2006.

TABLEAU 3

Fonds supplémentaires reçus par le FIDA en 2006 au titre des études thématiques, de l'assistance technique et des activités de cofinancement (montants en milliers de USD)

Donateur	Études thématiques et assistance technique	Cofinancement (à l'exclusion des cofinancements parallèles)
Espagne	2 631	
Union européenne	1 749	
Norvège		1 427
Finlande	501	
Banque mondiale/BIRD	415	
Suisse	376	
Royaume-Uni	237	
Pays-Bas	125	153
Danemark	133	
France	33	
Total	6 199	1 580

Source: États financiers du FIDA pour 2006.

Partenariats avec le secteur privé et les institutions régionales

Après l'approbation, en 2005, d'une stratégie du FIDA pour le secteur privé, reposant sur le développement et le partenariat, l'organisation s'est attachée, en 2006, à établir des partenariats avec diverses catégories de donateurs privés.

En octobre, le FIDA a accueilli une délégation de la Fondation Bill et Melinda Gates à l'occasion de discussions sur les programmes exécutés en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes par les quatre institutions spécialisées des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Des représentants de la FAO, de Bioversity International (IPGRI), du PAM et du FIDA y ont participé. La délégation de la Fondation Gates a exprimé son intérêt pour l'expérience acquise sur le terrain par les institutions basées à Rome, et pour les défis et les possibilités spécifiques à chacune des régions. La délégation de la Fondation a également souhaité obtenir des réactions sur son approche et sa stratégie.

Au mois de septembre, le Fonds de l'OPEP pour le développement international a accepté de cofinancer le programme du FIDA relatif à la gestion des ressources marines de la mer Rouge (voir page 74).





Formulation de politiques et concertation

Ana Liliana Liguria vend le surplus de sa production et les produits d'autres agriculteurs locaux dans son épicerie à Andarapa, au Pérou. Elle a créé son commerce avec l'aide d'un projet soutenu par le FIDA, qui lui a donné accès aux services financiers et à la formation nécessaires.

© FIDA, P. C. Vega

Formulation de politiques

Forum sur les politiques générales

Le Forum sur les politiques générales a été établi en 2004 pour orienter les processus d'élaboration des politiques au FIDA. Il offre une tribune où peuvent être échangées les vues qui se sont dégagées des débats sur les politiques aux niveaux national ou régional, de la mise en œuvre du portefeuille de programmes et projets, et des positions exprimées dans les instances politiques mondiales ou par les États membres du FIDA.

Le Forum sur les politiques a tenu deux sessions en 2006:

- La première a été consacrée à la politique du FIDA concernant des populations autochtones, dans le prolongement des principaux ateliers qui se sont tenus sur la question en 2005. Victoria Tauli-Corpuz, de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, et Naomi Kipuri, du groupe de travail sur les populations et communautés autochtones de l'Union africaine, y ont participé en qualité d'invitées. Les participants sont convenus qu'il était nécessaire que, plutôt que d'une politique normative, le FIDA dispose de stratégies ciblées pour mieux traiter les problèmes spécifiques aux populations indigènes, ainsi que de principes d'action fondés sur l'insertion, la spécificité, la souplesse et l'initiative des intéressés.
- La seconde a porté sur l'examen de la politique envisagée par le FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution, qui est destinée à renforcer l'exécution des projets afin d'accroître l'impact et la durabilité des opérations sur le terrain. Le Conseil d'administration a approuvé cette politique en décembre (voir page 55).

Séminaires sur les grandes orientations

Les séminaires sur les grandes orientations permettent une prise de conscience de la complexité de la pauvreté rurale et stimulent les débats sur les initiatives de développement susceptibles d'être efficaces. Ils sont ouverts à tous au sein du FIDA ainsi qu'à des intervenants extérieurs, sur invitation. Trois séminaires ont eu lieu en 2006.

- Le professeur Jayati Ghosh, de l'université Jawaharlal Nehru (New Delhi) a dirigé un séminaire intitulé L'économie politique du suicide des exploitants agricoles en Inde, axé sur les politiques appliquées dans l'Inde rurale au cours de la dernière décennie, qui ont privé les agriculteurs d'une protection de base et les ont exposés à une concurrence déloyale.
- Le professeur Aziz Khan, de l'université de Californie (Riverside) a tenu un séminaire ayant pour thème: une autre dynamique de l'emploi et la pauvreté rurale dans certains pays en développement contemporains, mettant en relief les constatations et les conclusions d'études de cas nationales sur l'emploi rural.
- M. Kevin Cleaver, Président adjoint, Département gestion des programmes (FIDA), a animé un séminaire consacré aux questions agricoles et de développement rural dans les pays en développement et à leurs conséquences pour le FIDA.

Politique de ciblage

Le Conseil d'administration a approuvé en septembre la politique du FIDA concernant le ciblage. Au cours des dernières années, la nécessité de donner plus de clarté et de cohérence à l'approche du FIDA en matière de ciblage s'est imposée à la lumière de l'EEL, du rapport annuel sur les résultats et l'impact, de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources et des sessions du Conseil d'administration. En 2005, un forum sur les politiques générales a recueilli les vues du personnel du FIDA, et un groupe de référence sur les politiques a ensuite été créé pour élaborer une politique relative au ciblage. Le Conseil d'administration a participé à la formulation de cette politique lors d'un séminaire informel tenu en juillet 2006.

C'est probablement la première politique de ciblage qui ait été adoptée par une institution financière internationale. Afin de donner plus de rigueur et de cohérence au ciblage dans les différentes régions et aux différents stades du cycle des projets, elle définit clairement les

concepts et les approches. Tout en restant soucieuse de la diversité régionale, culturelle et sociale, l'approche du FIDA en matière de ciblage se fonde sur les principes d'insertion, de participation, de partenariat et d'autonomisation.

Parce que le FIDA travaille toujours avec des partenaires, cette politique a pour autre objectif de communiquer clairement l'approche de ciblage de l'organisation aux gouvernements, partenaires d'exécution, institutions coopérantes ou organisations de ruraux pauvres. Elle vise ainsi à établir une compréhension commune et à jeter les bases d'une collaboration harmonieuse.

Au-delà des programmes et des projets, cette politique vise la façon dont le FIDA peut contribuer à mieux cibler les efforts de réduction de la pauvreté dans le cadre de l'engagement général qu'il a pris à la réunion de Paris sur l'efficacité de l'aide, et ce par la concertation et par des programmes nationaux réunissant les multiples parties prenantes.

Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Le Conseil d'administration a approuvé en décembre la politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution. Cette politique est le fruit du Plan d'action de l'organisation, qui a pour objet d'améliorer l'efficacité de ses opérations de développement (voir page 44).

Cette politique permettra au FIDA de renforcer la pertinence, le centrage, la qualité et l'efficacité de ses programmes de pays et d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action. La supervision et l'appui à l'exécution des programmes sont les principaux instruments dont dispose le FIDA pour réduire efficacement la pauvreté rurale.

La nouvelle politique du FIDA définit la supervision et l'appui à l'exécution comme des fonctions qui se renforcent mutuellement et sont opérationnellement liées.

- La supervision veille au respect des accords de prêt et à la régularité de la passation des marchés, des décaissements et de l'utilisation finale des fonds, et contribue efficacement à promouvoir l'économie, l'efficacité et la bonne gouvernance.
- L'appui à l'exécution vise principalement l'impact sur le développement. Il se fonde sur l'évaluation des progrès accomplis par rapport à des indicateurs convenus, sur le recensement des problèmes en consultation avec les bénéficiaires et les agents d'exécution, et sur la détermination, d'un commun accord, des mesures à prendre pour atteindre les objectifs de développement. Au besoin, l'appui à l'exécution tire parti de l'assistance technique propre au projet, de la concertation, ainsi que des innovations et des ajustements de programme ou de conception, pour accroître l'efficacité. Il porte une attention particulière aux aspects sociaux et environnementaux, ainsi qu'à l'amélioration du ciblage et à la prise en compte du souci de l'égalité hommes-femmes.

Grâce à cette nouvelle politique, le FIDA sera plus réceptif aux besoins propres des pays, ce qui permettra d'améliorer la performance. En conséquence, la qualité des programmes de pays, la concertation avec les principaux intervenants, ainsi que l'apprentissage et le partage des savoirs seront renforcés tant au sein du FIDA que dans les pays où il intervient, afin d'atteindre les objectifs du Plan d'action.

Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement

Le Conseil d'administration a approuvé en avril 2006 la politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement, qui vise les crises ayant pour origine des conflits violents ou des catastrophes naturelles. Elle se fonde sur l'expérience acquise par le FIDA et les autres organisations internationales depuis 1998, époque à laquelle le FIDA a approuvé le Cadre directeur pour la jonction entre le redressement au sortir d'une crise et le développement à long terme. La nouvelle politique met l'accent sur l'assistance aux groupes cibles en vue d'améliorer leur résistance aux chocs externes et de leur permettre de rétablir leurs moyens de subsistance, au sein et en dehors du secteur agricole.

Cette politique a les deux objectifs suivants:

- Premièrement, la prévention des crises doit atténuer le risque que des crises d'origine humaine ou naturelle prévisibles ne se produisent et en limiter l'impact lorsqu'elles frappent la population cible du FIDA, grâce à l'intégration, dans les stratégies de pays et dans la conception des projets, de mesures d'atténuation des risques.
- Deuxièmement, l'assistance durant la crise et le redressement après la crise doivent renforcer la capacité de la population cible du FIDA, au niveau tant individuel qu'à celui des organisations communautaires, à faire face aux chocs qui en découlent, en maintenant les activités de développement agricole et rural.

Elle met l'accent sur l'application du principe d'innocuité et définit la portée de l'engagement du FIDA de telle sorte qu'il coïncide avec son mandat et ses moyens. Le FIDA n'entreprend pas des opérations de maintien de la paix ou de secours humanitaire.

Politique du FIDA en matière de diffusion de documents

Le Conseil d'administration a approuvé en décembre une nouvelle politique en matière de diffusion de documents révisant celle qui avait été approuvée en 1998. Cette nouvelle politique renforce la responsabilisation et la transparence de l'organisation, et favorise l'apprentissage et le partage des savoirs. Elle contribuera aussi à la prise de conscience du rôle que joue le FIDA dans la promotion du développement durable.

Cette nouvelle politique prévoit la diffusion d'un plus grand nombre de documents et notamment de tous les accords de prêt et de don. Elle fixe aussi la chronologie: tous les documents présentés au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration seront publiés sur l'Internet au moment de leur communication aux Gouverneurs et aux Administrateurs; les accords de prêt et de don seront diffusés lorsqu'ils sont signés et entrent en vigueur. Elle dispose enfin que les documents précédemment non divulgués et dont la diffusion est désormais autorisée seront communiqués à la demande ou selon les besoins.

Les enjeux de l'innovation pour les ruraux pauvres

Un document de synthèse du FIDA, intitulé: *Les Enjeux de l'innovation pour les ruraux pauvres*, a été élaboré à titre de référence pour la conférence-débat que le Conseil des gouverneurs a consacrée à ce thème en 2006. L'innovation y est présentée comme un système, une construction sociale constituée de divers éléments qui agissent les uns sur les autres au sein d'un processus dynamique. Elle peut se révéler favorable aux ruraux pauvres comme elle peut dégrader encore leurs moyens d'existence.

Pour que l'innovation soit favorable aux pauvres, les systèmes doivent nécessairement réunir les trois composantes suivantes: la composante institutionnelle, la composante partenariat et la composante autonomisation ou organisation. Sans institutions propres à gérer les déséquilibres économiques et sociaux, le risque et la vulnérabilité, et les coûts de transaction élevés, les ruraux pauvres n'ont pratiquement aucune chance de participer à des systèmes d'innovation. Sans une structure qui permette d'associer des intervenants possédant différents atouts, savoirs et expérience, l'innovation ne saurait voir le jour. Les systèmes d'innovation procèdent rarement de l'action isolée de pauvres hors de toute relation avec d'autres acteurs. Enfin, sans processus d'autonomisation aptes à renforcer les organisations de ruraux pauvres, les systèmes d'innovation seront toujours entre les mains de ceux qui ne sont pas pauvres, à qui ils profiteront le plus.

Pour le FIDA, les innovations les plus importantes sont celles qui entraînent un changement positif dans la façon dont les petits agriculteurs et autres ruraux pauvres investissent, produisent et commercialisent leurs produits; gèrent leurs avoirs, s'organisent, communiquent et agissent dans un rapport de réciprocité avec leurs partenaires; et influent sur les politiques et les institutions.

Concertation sur les politiques publiques

Activités menées par le FIDA en 2006 en faveur des peuples autochtones et tribaux

L'année 2006 a été importante pour les peuples autochtones. Après plus de 20 ans d'efforts de la part des représentants autochtones, des experts et des gouvernements, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a approuvé le 29 juin la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La troisième commission de l'Assemblée générale des Nations Unies en a toutefois différé l'adoption le 28 novembre 2006.

Au cours de l'année, le FIDA a intensifié son action à l'appui du principe du développement dans le respect de l'identité des peuples autochtones, sous la direction d'un haut fonctionnaire spécialement chargé des questions relatives aux peuples autochtones et tribaux.

Depuis sa création, le FIDA a accordé environ 1,1 milliard de USD sous forme de prêts et 14,1 millions de USD à titre de dons en faveur des peuples autochtones, principalement en Amérique latine et en Asie, où il travaille avec leurs communautés dans le cadre de plus de 50 programmes et projets. Le FIDA a peu à peu acquis l'aptitude à traiter les questions d'importance cruciale pour les peuples autochtones.

Prenant acte de la compétence du FIDA dans ce domaine, la Banque mondiale a transféré en 2006 son mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones au FIDA, qui l'administrera jusqu'à son terme. Ce mécanisme consentira des dons de faible montant (10 000 à 30 000 USD) aux organisations et communautés autochtones afin de les aider à entreprendre des initiatives de développement culturellement appropriées et de petits projets. Il sera géré par un conseil composé en majorité de membres autochtones.

Pendant toute l'année, le Bureau du Président adjoint chargé de mission spéciale pour les questions autochtones et tribales a mené des activités visant à intégrer ces questions dans les opérations du FIDA, offrant à cet effet conseils et assistance aux divisions et aux unités techniques. Le Forum sur les politiques générales a consacré une de ses sessions aux peuples autochtones (voir page 54). Lors de réunions interdépartementales, le personnel de l'ensemble de l'organisation a participé à l'élaboration d'un projet de plan du FIDA pour la mise en œuvre du programme d'action de la deuxième décennie internationale des populations autochtones.

Participation à des ateliers et à des réunions

Dans le cadre de son action de défense des peuples autochtones, le FIDA a participé tout au long de l'année à des réunions et à des ateliers consacrés à une vaste gamme de questions. En janvier, il a pris part à la onzième session du groupe de travail sur le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui s'est tenue à Genève. Cette réunion était particulièrement importante dans la perspective de l'adoption en juin de ladite déclaration.

En janvier également, le FIDA a assisté à la réunion du groupe d'experts internationaux sur les OMD, la participation autochtone et la bonne gouvernance, organisée à New York par le secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

En mars, l'organisation a participé à un atelier consacré au concept de peuple autochtone en Asie, qui a eu lieu à Chang Mai (Thaïlande). Cet atelier a fait ressortir la nécessité pour le FIDA d'acquiescer une compréhension historique plus approfondie de ce concept tel qu'il a été progressivement utilisé par la communauté internationale, et de jouer un rôle actif pour dissiper les malentendus et chasser les craintes que ce concept attise communément.

En mai, le FIDA a organisé avec la Banque interaméricaine de développement, l'UNPFII et la Banque mondiale, la conférence sur les peuples autochtones et la pauvreté, qui s'est tenue à New York. Cette conférence a mis en lumière l'insuffisance de l'approche du développement actuellement appliquée aux aspirations des autochtones. De nombreux participants ont réclamé l'adoption et l'application d'un nouveau modèle de développement reconnaissant le principe du développement dans le respect de l'identité. Le FIDA a présenté deux communications à la conférence. Il a assisté ensuite à la cinquième session de l'UNPFII sur les OMD et les peuples

autochtones: redéfinition des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme d'action de la deuxième décennie internationale des populations autochtones a officiellement été lancé à cette session.

En juillet, le FIDA a pris part à un atelier de deux jours organisé à Genève par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. Les participants ont débattu et sont convenus d'une méthodologie commune de recherche en vue de la mise en œuvre du don du FIDA intitulé Identité, pouvoir et droits: l'État, les institutions internationales et les peuples autochtones. En novembre, le FIDA a participé à un atelier à Agadir (Maroc) qui a réuni pour la première fois des représentants des peuples autochtones francophones du monde entier.

En 2006, le FIDA présidait le groupe d'appui interorganisations pour les questions autochtones (IASG), et à ce titre il a accueilli à Rome en septembre la réunion 2006 de l'IASG consacrée au développement dans le respect de l'identité. Les coordinateurs des questions autochtones pour 15 institutions des Nations Unies, organisations multilatérales et institutions financières internationales ont participé à cette réunion où ils ont partagé leur expérience dans les trois domaines importants suivants:

- terres, territoires et ressources autochtones;
- savoirs et techniques des populations autochtones;
- culture et développement autochtones.

Le FIDA a organisé en marge de cette réunion une exposition intitulée Une Inde inconnue – Arts et tradition vivante, présentant l'art et l'artisanat des Adivasi, les populations autochtones de l'Inde.

En coopération avec la FAO, l'UNFPPII, la Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia (CIDOB) et plusieurs organisations de populations autochtones, le FIDA a coparrainé une session extraordinaire sur les populations autochtones et la communication pour le développement à l'occasion du Congrès mondial sur la communication pour le développement, qui s'est tenu à Rome en octobre. Il a aussi soutenu la participation au congrès de représentants des peuples autochtones de diverses régions du monde.

Études et recherche parrainée

Le FIDA s'est concentré en 2006 sur trois importantes études relatives aux questions autochtones:

- *Les Tribus répertoriées de l'Inde, développement et privation*, étude statistique calculant l'indice de développement humain (IDH) dans certaines zones tribales de l'Inde et le comparant avec l'IDH national et avec celui de certains pays d'Afrique subsaharienne. Cette étude a été présentée à la conférence de mai à New York.
- *Amélioration de la structure de gouvernance des organisations et institutions locales*, étude portant sur cinq États de l'Inde.
- Étude sur dossiers de dons du FIDA intéressant le développement technologique avec et pour les populations autochtones.

Recentrage sur le monde rural des processus liés à la stratégie de réduction de la pauvreté

Les travaux se sont poursuivis en 2006 en vue d'intégrer le programme d'alignement et d'harmonisation de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) dans les processus fonctionnels et les instruments du FIDA. La nouvelle formule des COSOP axés sur les résultats et le nouveau Cadre stratégique 2007-2010 (voir page 33) sont le fruit de ces efforts. Par ailleurs, un groupe interdépartemental a élaboré des principes directeurs et des points d'entrée indicatifs afin de renforcer l'engagement du FIDA dans les pays où des approches de la réduction de la pauvreté sont conduites à l'initiative des pays.

Au cours de l'année, le FIDA a joué un rôle actif de plaidoyer dans les instances politiques internationales afin de recentrer sur le monde rural les processus liés à la stratégie de réduction

de la pauvreté. En mars, le Vice-Président du FIDA a participé à la réunion plénière africaine sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD, organisée au Caire par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Union africaine. Des représentants des gouvernements africains, des Nations Unies et des organisations bilatérales et multilatérales de développement ainsi que de la société civile, ont assisté à cette réunion.

Cette réunion plénière qui s'inscrivait dans le débat en cours sur les stratégies de réduction de la pauvreté de deuxième génération a offert un cadre où il a été possible de rendre compte des progrès accomplis en direction des OMD. Ses recommandations ont été axées sur les points importants suivants:

- une croissance sans exclusion pour atteindre les OMD;
- un renforcement de l'appropriation nationale des processus politiques et stratégiques, de l'animation et de la responsabilité mutuelle;
- une amélioration de la capacité d'exécution des pays, de l'architecture de l'aide et de son efficacité;
- une concertation soutenue sur les politiques publiques.

Le FIDA a souligné la nécessité d'accorder une attention croissante au développement agricole et rural dans le contexte de la SRP, en consacrant plus d'efforts et de ressources aux zones rurales, où vit la majeure partie des pauvres du monde.

Le FIDA dirige une série d'études de cas par pays portant sur le recentrage rural du processus de la SRP, lancées en octobre sous l'égide de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD) (voir page 75).

En novembre, le FIDA a accueilli un séminaire sur l'analyse de la pauvreté et de l'impact social et la politique agricole dans le contexte du processus de la SRP, qui était coparrainé par la FAO et la Banque mondiale. Ce séminaire a réuni des représentants de 12 organisations, notamment des organisations des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et des organismes bilatéraux, ainsi que des réseaux de plaidoyer et de recherche, et des ONG. Il a examiné les problèmes de l'intégration des instruments dans les opérations ainsi que les possibilités d'études communes ou coordonnées.

Interaction avec le système des Nations Unies et les forums mondiaux et régionaux sur les politiques

Système des Nations Unies

L'année écoulée a été une année importante pour le débat sur la réforme des Nations Unies et les mesures à prendre à ce sujet en réponse à la demande de changement institutionnel émanant de la communauté internationale. Le FIDA est pleinement acquis au processus de réforme des Nations Unies. En qualité de président du Comité de haut niveau sur les programmes, du Conseil des chefs de secrétariat, ainsi que par sa participation au groupe d'experts de haut niveau pour la cohérence du système, formé par le Secrétaire général, et au groupe des Nations Unies pour le développement, le Président Lennart Båge a joué un rôle de premier plan dans l'effort de réforme engagé.

Le FIDA a également participé à trois réunions de haut niveau des Nations Unies, axées sur l'emploi, la migration et les pays les moins avancés. L'organisation a partagé à cette occasion ses compétences opérationnelles, et les fruits de son expérience de la promotion des politiques en faveur des pauvres et de l'aide à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté rurale.

Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes

Le Président a continué de présider en 2006 le Comité de haut niveau des Nations Unies sur les programmes (HLCP), principal organe de coordination des politiques au sein du système des Nations Unies. En 2006, le comité a concentré son attention sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport des chefs de secrétariat intitulé *One United Nations*, qui est la réponse du système des Nations Unies à la Déclaration du Millénaire. À l'appui des

décisions prises par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), le HLCP s'est attaché à l'accroissement de l'impact collectif du système sur l'avancement de l'emploi et du travail décent.

Le comité a aussi étudié les implications du dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur les migrations internationales et le développement, et défini des mesures propres à assurer plus de cohérence entre les politiques et davantage de coordination entre les programmes et les opérations. Il a examiné les conclusions de l'évaluation à mi-parcours du programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, et insisté sur la nécessité d'une intensification des efforts déployés par le système des Nations Unies pour soutenir la mise en œuvre de ce programme.

Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies en matière de développement, d'aide humanitaire et d'environnement

Le Secrétaire général a chargé le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système en matière de développement, d'aide humanitaire et d'environnement de faire des propositions sur les moyens de surmonter la fragmentation qui nuit à l'efficacité du système des Nations Unies dans l'action qu'il mène pour répondre aux besoins de ses pays membres. Le Président du FIDA a contribué aux débats de ce groupe et à la formulation de ses conclusions visant l'unification des opérations des Nations Unies au niveau des pays dans les quatre domaines clés suivants: programme, budget, direction du programme et intégration des systèmes d'administration. Après la remise du rapport du groupe d'experts, le Président a annoncé que le FIDA exécuterait pleinement les recommandations qui y sont formulées, en commençant par les pays où une approche pilote est envisagée. Le FIDA appuie l'objectif d'une plus grande cohérence du système des Nations Unies de manière à lui permettre d'agir comme une entité unique, et étudie activement, en consultation avec la FAO, le PAM et d'autres organismes des Nations Unies, les moyens de parvenir à ce résultat.

Groupe des Nations Unies pour le développement

Deux des domaines de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) présentaient, cette année, un intérêt particulier pour le FIDA. Il s'agit, en premier lieu, de la proposition visant à renforcer la participation des organismes non résidents aux activités de développement menées dans les pays par les Nations Unies. Cette proposition coïncide avec les efforts que déploie pour sa part le FIDA pour améliorer la collaboration et le partenariat avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations de développement. De nombreux membres du GNUD se sont engagés à adopter les mesures énoncées dans le plan de mise en œuvre de la proposition, à partir de 2007. Le second domaine d'intérêt consiste en l'élaboration d'un nouveau cadre général pour les activités des Nations Unies au niveau des pays, afin de renforcer les capacités nationales de définition et de réalisation des buts, de résolution des problèmes, et d'exécution des politiques et des programmes. Ce cadre général offre des directives pratiques aux équipes de pays des Nations Unies et aux coordonnateurs résidents, et inclut des informations générales sur l'état actuel des techniques, un ensemble initial d'outils et de ressources, et une analyse des rôles que pourraient jouer les équipes de pays.

D'autres initiatives, axées sur la mise en œuvre des dispositions du Sommet mondial de 2005, ont été prises en vue d'accroître l'efficacité des activités des Nations Unies en matière de développement. Avec la participation active du FIDA, le GNUD a publié un Plan d'action dont l'objectif est de trouver des réponses à trois défis:

- mieux cibler les investissements, les actions et les résultats afin de combler le fossé en termes d'effets du développement et d'atteindre les groupes exclus;
- assurer la durabilité des progrès réalisés par le biais d'une mise en œuvre à plus grande échelle et du ciblage d'investissements supplémentaires;
- atténuer les risques qui pourraient bloquer ou inverser les progrès du développement.

La sécurité alimentaire, la réduction de la faim et le développement rural sont parmi les domaines d'action prioritaire retenus.

Conseil économique et social des Nations Unies

Le FIDA a participé, conjointement avec la FAO et le PAM, à la réunion du Segment de haut niveau de l'ECOSOC, qui s'est tenue à Genève en juillet 2006. Les travaux de la session visaient à faire progresser la concertation sur les politiques publiques et à parvenir à un consensus sur le thème de l'emploi et du développement.

Les trois institutions ayant leur siège à Rome ont insisté sur la dimension rurale de l'emploi. Le Président du FIDA, M. Lennart Båge, a lu une déclaration et a participé à un débat au niveau ministériel, organisé par la Coalition internationale pour l'accès à la terre, sur le thème "Développement des activités génératrices de revenu au niveau local: les liaisons entre zones urbaines et zones rurales".

Dans sa déclaration, présentée au nom des trois institutions basées à Rome, le Président Båge a souligné l'importance:

- des politiques de développement agricole et rural pour réduire la vulnérabilité des travailleurs agricoles, leur assurer un accès à la terre et à d'autres ressources, y compris les marchés et les services de développement des entreprises, et leur donner un meilleur accès à l'emploi;
- de l'appui aux institutions regroupant les populations rurales pauvres pour qu'elles soient en mesure de jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'accès à l'emploi productif et dans la garantie de conditions de travail décentes;
- de consacrer une part accrue des investissements des donateurs, des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé à l'amélioration de la productivité de la terre et du travail.

Le rapport du Secrétaire général sur le Segment de haut niveau comprend un chapitre sur l'emploi rural, reposant dans une large mesure sur la contribution du FIDA au rapport.

Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement

Les travaux du FIDA sur les envois de fonds et le développement, et son partenariat innovant avec la Commission européenne en vue de la mise en place d'un mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, ont fourni des indications pour sa participation au dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui s'est tenu en septembre à New York. Au cours d'une table ronde à laquelle ont participé des ministres et d'autres responsables, le FIDA a mis en relief les défis à relever pour que les envois de fonds puissent bénéficier aux populations rurales pauvres, ce qui suppose notamment la mise en place de services d'accès facile, rentables et liés à d'autres services financiers tels que l'épargne, les prêts et l'assurance. Ces observations ont été bien accueillies, et le résumé de la réunion établi par le président préconise une concurrence accrue entre les sociétés de transferts de fonds et les banques en vue d'une réduction des frais de transfert, d'une amélioration de l'accès des migrants et de leurs familles au crédit et à d'autres services bancaires, et d'une plus grande familiarisation avec les questions financières dans les pays d'origine des migrants.

Assemblée générale des Nations Unies

À la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le FIDA a contribué aux débats sur les questions relevant de domaines où il possède des connaissances et une expérience particulières. L'organisation a fait des déclarations sur la situation des peuples autochtones, soulignant que ces peuples sont, partout dans le monde, défavorisés sur le plan économique et social, et insistant sur la nécessité de multiplier les efforts internationaux pour remédier à leur état de pauvreté et d'exclusion.

De concert avec le Mécanisme mondial, le FIDA a également été le seul, parmi les institutions des Nations Unies, à prendre part au débat sur la mise en œuvre de la CCD. Le FIDA a souligné les nombreux liens qui existent entre la pauvreté et la dégradation des terres,

et a invité la communauté internationale à consentir davantage d'efforts concertés pour appuyer la mise en œuvre de la Convention. Au Forum international sur l'éradication de la pauvreté, le FIDA, la FAO, le PAM et l'ONU-Habitat ont mis l'accent sur les liens croisés entre la pauvreté et la faim, sur le rôle que doit jouer le secteur agricole pour garantir des moyens d'existence durables dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. Réuni pendant deux jours au cours de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, le forum – organisé pour marquer la fin de la première Décennie des Nations Unies pour l'éradication de la pauvreté – a constitué une enceinte propice au maintien de la dynamique en faveur de l'éradication de la pauvreté dans le monde.

Forums mondiaux et régionaux sur les politiques

Sommet africain sur les engrais

Le FIDA a participé au Sommet africain sur les engrais, qui s'est tenu à Abuja, au Nigéria, en juin 2006, et lui a apporté son appui. Cette manifestation, organisée par l'Union africaine, le NEPAD et le Gouvernement du Nigéria, avec l'appui du FIDA et d'autres partenaires, avait pour objectif de favoriser l'utilisation des engrais et la productivité agricole en Afrique. Les participants au Sommet ont élaboré un Plan d'action relatif aux engrais, destiné à augmenter leur utilisation et celle d'autres intrants agricoles complémentaires, dans l'ensemble du continent.

Dans sa déclaration au Sommet, le Président du FIDA a rappelé l'importance d'une augmentation de la demande d'engrais de la part des paysans pauvres, et d'une augmentation de l'offre. Il est avant tout indispensable de donner aux petits paysans les moyens de créer leurs propres organisations pour leur permettre de négocier efficacement avec les fournisseurs d'engrais, d'avoir plus facilement accès au crédit, et de mener leurs propres essais sur le terrain.

La Déclaration adoptée à l'issue du Sommet invite les pays africains à:

- éliminer les taxes et tarifs sur les engrais pour en réduire le coût et en rendre le prix plus abordable pour les paysans pauvres;
- multiplier les réseaux de distributeurs d'engrais;
- améliorer les infrastructures;
- mettre en place, dans le cadre de la Banque africaine de développement, un mécanisme de financement des engrais;
- renforcer, à l'échelle du continent, la production, l'achat et la distribution des engrais pour en augmenter la demande et l'offre en Afrique.

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique – Consolidation de la paix

Le FIDA a participé, au mois de février, à la réunion de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique consacrée à la consolidation de la paix. Cette réunion, qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, a été organisée conjointement par le Gouvernement du Japon, les Nations Unies, la Coalition mondiale pour l'Afrique et la Banque mondiale.

La consolidation de la paix est un processus de reconstruction d'une société ayant connu un conflit violent; ce processus doit conduire à une paix et un développement durables. La conférence a offert aux pays africains et à la communauté internationale une plateforme permettant de définir le concept de consolidation de la paix, les rôles de toutes les parties concernées, et les types d'appui nécessaires.

Le FIDA a fait part de son expérience d'intervention dans les pays en situation d'après-conflit en Afrique, et souligné l'importance d'une appropriation par l'Afrique, à tous les niveaux – régional, sous-régional et local – du travail de consolidation de la paix.

Partenariat avec la FAO et la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural

Le FIDA a apporté un appui à la FAO en vue de la préparation et de l'organisation de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR), qui s'est tenue au mois de mars à Porto Alegre, à l'invitation du Gouvernement du Brésil. La conférence

a eu pour thèmes principaux des questions aussi essentielles que la sécurité d'accès à la terre et à d'autres ressources naturelles, et les réformes des structures agraires et le développement rural pour une réduction durable de la pauvreté. Des délégations de 92 pays et de plus de 150 organisations paysannes et de la société civile, représentant au total près de 1 400 personnes, ont participé à la conférence et au forum spécial qui s'est tenu parallèlement.

Lors de la séance inaugurale, le Président du FIDA a réaffirmé l'engagement de l'organisation en faveur de possibilités d'accès et d'utilisation équitables, efficaces et durables pour ce qui concerne la terre et d'autres ressources naturelles. Il a souligné qu'il est important d'œuvrer avec la société civile à l'identification et à la formulation de politiques visant à supprimer les causes structurelles et institutionnelles de la pauvreté rurale. Le FIDA a également organisé, parallèlement, une manifestation spéciale traitant de l'autonomisation des ruraux pauvres par le biais de l'accès à la terre.

Le FIDA a entamé au cours de l'année un travail d'élaboration d'une politique relative à l'accès à la terre et à la sécurité de jouissance. Cette démarche fait fond sur plusieurs éléments: sa participation au suivi de la CIRADR, sa réaction aux recommandations du Forum paysan (voir page 76), les conclusions d'une étude sur dossier de ses interventions opérationnelles sur les questions foncières, et l'évolution de sa relation avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Cohérence des politiques sur le travail des enfants dans l'agriculture

Après une première Consultation sur la recherche d'une cohérence des politiques sur l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture, qui s'était tenue à Genève au mois de mai, la FAO et le FIDA ont conjointement accueilli une deuxième consultation à Rome, en septembre. Le Bureau international du travail, la Fédération internationale des producteurs agricoles et l'Union internationale des travailleurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'hôtellerie du monde entier ont participé à ces consultations.

Plus de 70% des enfants astreints à des travaux dangereux dans le monde travaillent dans le secteur de l'agriculture. Les participants aux consultations ont cherché à déterminer comment intégrer l'élimination du travail des enfants aux initiatives que soutiennent actuellement les organisations agricoles. Les participants ont également examiné les préparatifs en vue de la Journée mondiale contre le travail des enfants, qui mettra l'accent, en 2007, sur l'agriculture. Le FIDA a présenté un bref document résumant ses activités en rapport avec le travail des enfants. Face au problème du travail des enfants, l'organisation apporte diverses réponses et notamment l'autonomisation économique des femmes, la réduction des charges de travail des enfants, et la formation professionnelle.

Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale

Le FIDA a participé à la trente-deuxième session du Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue à Rome au mois de novembre. La participation de l'organisation concernait deux points importants de l'ordre du jour: une évaluation des progrès réalisés par l'Alliance internationale contre la faim vers la réalisation du premier des OMD, et un examen du suivi de la CIRADR (voir ci-dessus).

Grâce à un don du Comité international de planification des organisations non gouvernementales/organisations de la société civile pour la souveraineté alimentaire, le FIDA a appuyé la participation de la société civile à un forum spécial regroupant de nombreuses parties prenantes pour examiner les progrès vers l'objectif consistant à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim. Des représentants d'alliances nationales contre la faim, d'organisations non gouvernementales et d'associations du secteur privé ont pris part à ce forum spécial. Quarante-neuf alliances nationales œuvrent sous l'égide de l'Alliance internationale contre la faim.

Le FIDA, qui était représenté au Panel aide et investissement et au Panel sur la réforme agraire et le développement rural, a participé activement aux débats du Comité.

Congrès mondial sur la communication pour le développement

Le FIDA a participé au Congrès mondial sur la communication pour le développement, organisé par la Banque mondiale, la FAO et le groupe Communication Initiative, qui s'est tenu au siège de la FAO au mois d'octobre. Le congrès avait pour but de démontrer que la communication pour le développement est un élément central pour relever les défis d'aujourd'hui et qu'elle doit, à ce titre, être plus complètement intégrée aux politiques et pratiques du développement.

Le FIDA s'est chargé de l'organisation d'une session consacrée à la manière dont la communication peut contribuer à la sécurité alimentaire, au développement rural et aux stratégies de moyens d'existence, et a présenté les enseignements et les bonnes pratiques qui se sont dégagés du projet First Mile, en République-Unie de Tanzanie. L'organisation a aussi participé à l'élaboration, par consensus, d'un document final comprenant un ensemble de recommandations adressées aux décideurs.

Activités de mobilisation en 2006

Le FIDA a œuvré avec nombre de ses États membres en vue d'accroître la sensibilisation aux questions de pauvreté rurale et d'explorer des approches innovantes. La collaboration a été particulièrement intense, en 2006, avec le Japon.

À l'Université de Tokyo, le FIDA a coorganisé sous le titre "Lutte contre la désertification et développement agricole" une table ronde sur la gestion des ressources naturelles, à laquelle ont participé des étudiants, des enseignants, des parlementaires, des représentants de la société civile et des fonctionnaires.

Lors de la soixante et unième Assemblée générale des Nations Unies, le FIDA a organisé, conjointement avec le Gouvernement du Japon et le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, une table ronde sur le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification. C'est le Premier Ministre du Royaume du Lesotho qui a prononcé, à cette occasion, le discours liminaire.

En octobre, le FIDA a participé au Festival de la coopération internationale organisé par le Ministère japonais des affaires étrangères. C'est dans ce cadre que, au cours d'un atelier sur l'Année internationale des déserts et de la désertification, le FIDA a rendu public son rapport intitulé *Gender and desertification*.

Autres enceintes politiques

La Millennium Challenge Corporation des États-Unis a reconnu l'expérience du FIDA en matière de détermination et d'évaluation des politiques clés dans le domaine de la réduction de la pauvreté rurale, et a retenu l'indicateur "Accès à la terre" du FIDA comme l'un des deux indicateurs d'admission pour la mesure de la gestion des ressources naturelles. Cet indicateur est un élément de l'évaluation du secteur rural, dans le cadre du SAFP (voir page 34) adopté par le FIDA. Il mesure un certain nombre de facteurs clés, parmi lesquels le mode de tenure et l'accès à la terre pour les ménages ruraux pauvres et pour les femmes, les populations autochtones et d'autres groupes vulnérables.

La Millennium Challenge Corporation a également accepté d'accorder un financement parallèle à un nouveau projet du FIDA concernant le développement des régions de Menabe et Melaky, à Madagascar (voir page 98). Il s'agit de la première collaboration financière entre le FIDA et cette nouvelle institution de développement.

Grâce au parrainage du FIDA, M. Makanjuola Olaseinde Arigbede, coordonnateur national de l'Union des petites et moyennes exploitations agricoles du Nigéria, a été en mesure de représenter les préoccupations et les points de vue de petits et moyens agriculteurs au cours d'une téléconférence organisée dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation aux États-Unis. Cette année, la téléconférence, diffusée en direction de quelque 270 sites et réseaux aux États-Unis d'Amérique et au Canada, avait pour thème "Le pouvoir du peuple: des solutions venant de la base au problème de la faim".

En 2006, le Bureau de liaison du FIDA pour l'Amérique du Nord a travaillé avec les dirigeants d'ONG établies aux États-Unis d'Amérique en vue de redynamiser le Groupe de travail des ONG des États-Unis sur le FIDA et la pauvreté rurale. Le groupe a exploré les questions prioritaires pour les petits exploitants agricoles et les entrepreneurs ruraux pauvres, et recensé des méthodes de partage de l'apprentissage et d'échange de l'information. Le groupe a également tenu une réunion avec les représentants des paysans et des producteurs africains présents à Washington pour des discussions sur le programme de préférences commerciales bilatérales à accorder par les États-Unis à l'Afrique. Les représentants des pays africains ont confirmé leur intérêt pour une collaboration avec des ONG des États-Unis dans les domaines de l'échange d'informations et du plaidoyer sur les politiques publiques. Dans une lettre adressée au Congrès des États-Unis et signée par 27 organisations, le groupe de travail a exprimé son appui au FIDA et a demandé instamment une augmentation des investissements consacrés aux programmes de développement agricole et rural, et notamment un financement complet de la première contribution des États-Unis à la septième reconstitution des ressources du FIDA.





Partenariats

Des femmes et des enfants sont rassemblés à l'occasion de la réunion mensuelle d'un groupe d'épargne, dans l'Andhra Pradesh (Inde). En Inde et dans d'autres pays d'Asie, les clients de la microfinance sont en majorité des femmes.

© FIDA, R. Chalasani

Les partenariats jouent un rôle fondamental dans le travail du FIDA. Depuis sa création, le Fonds accomplit sa mission dans le cadre de partenariats avec les gouvernements des pays et d'autres organisations internationales. Il entretient des liens solides avec ses partenaires dans les pays, notamment les organisations paysannes, les ONG et les pouvoirs publics eux-mêmes. Le FIDA collabore également avec des partenaires au sein de la communauté internationale du développement, notamment d'autres agences des Nations Unies, des institutions financières internationales, des instituts de recherche et le secteur privé. Dans le droit fil de la Déclaration de Paris et du programme de réforme des Nations Unies, le FIDA s'emploie systématiquement à renforcer l'efficacité de ses partenariats pour le développement. En 2006, un événement marquant mérite plus particulièrement l'attention: le FIDA a organisé, en marge du Conseil des gouverneurs, la première consultation mondiale du Forum paysan (voir page 76), dans le but de renforcer la concertation et le dialogue entre les organisations de petits paysans et de producteurs ruraux, le FIDA et les gouvernements. En outre, le FIDA a forgé un nouveau partenariat stratégique avec l'IFPRI (voir page 75) afin d'appuyer la mise au point et la diffusion de mesures innovantes pour apporter des solutions à la pauvreté rurale.

Fonds belge de survie

Depuis 1984, le FIDA et le FBS ont engagé un programme conjoint (PC-FBS) afin de s'employer à réaliser un objectif commun: donner aux populations pauvres des zones rurales les moyens de surmonter la pauvreté en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

À la fin de l'année 2006, le montant total des engagements de la Belgique dans le cadre du PC-FBS s'élevait à 139,6 millions de EUR (184,1 millions de USD). Ces sommes, auxquelles s'ajoute le produit des placements, ont permis au FIDA:

- d'apporter environ 135,3 millions de EUR (178,4 millions de USD) sous forme de dons à l'appui de 40 programmes et projets réalisés dans des pays cibles du PC-FBS;
- d'accorder des dons à l'appui des évaluations de programmes et projets réalisées conjointement par le FIDA et le PC-FBS;
- de financer les dons spéciaux et le mécanisme spécial d'intervention et de couvrir les frais de fonctionnement.

En mai, la réalisation du programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali a débuté; ce programme a pour but de renforcer les capacités locales, d'améliorer l'accès aux services essentiels et de favoriser la réduction de la pauvreté rurale. Les 4,9 millions de EUR (5,9 millions de USD) accordés par le FBS seront affectés à la mise en place de services de santé durables et à l'amélioration de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans 14 communes rurales situées sur les rives du fleuve Niger.

Le programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale, réalisé en République démocratique du Congo, a démarré à la fin de l'année 2006. Dans le cadre de ce programme, les services sociaux financés par le FBS permettront d'améliorer nettement l'état nutritionnel de 55 000 ménages en développant leur accès à l'enseignement primaire, aux services sanitaires et à l'eau de boisson, une attention particulière étant accordée aux programmes de nutrition.

Au cours de l'année, le Gouvernement belge a approuvé un cofinancement du FBS d'un montant de 4,0 millions de EUR (4,8 millions de USD) en faveur du programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral, réalisé en République-Unie de Tanzanie, pour financer la composante relative au développement sanitaire et à la mise en valeur des ressources en eau. C'est la première fois que le FBS finance un programme sectoriel du FIDA, en apportant son concours à des investissements dans le secteur social réalisés au sein de zones déterminées.

Au Niger, le FBS apportera un cofinancement de 4,6 millions de EUR (5,7 millions de USD) en faveur de l'initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural. Ce projet est axé sur le développement de l'accès des participants à des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement primaire, les services de santé, une eau salubre et l'assainissement. La FAO et le

PAM collaborent également à ce projet: la FAO apporte ses compétences dans le domaine des banques de céréales, et le PAM met en place des programmes d'alimentation dans les établissements scolaires.

Le FIDA a élaboré trois programmes qui se prêtaient à un cofinancement du FBS.

- Au Burundi, le FIDA a organisé un atelier de démarrage pour le programme transitoire de reconstruction après-conflit qu'il finance. La formulation innovante de l'activité financée par le FBS exploite les résultats d'une étude effectuée par les institutions locales suivant les directives données par l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold à Anvers, Belgique. Ce programme fera également appel aux compétences acquises dans le cadre de travaux analogues réalisés en Éthiopie.
- Au Mali, le programme intégré de développement rural de la région de Kidal complète le programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali déjà en cours. Ce nouveau programme a pour objectif de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans la région de Kidal, qui ne dispose pas de points d'eau utilisables toute l'année et où l'organisation sociale et l'activité économique reposent sur le nomadisme. Le cofinancement du FBS permettra d'améliorer l'accès aux services de santé et à l'éducation de 20 000 personnes environ.
- En Ouganda, le programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts développe les acquis des activités du programme d'appui à l'aménagement des districts. L'activité financée par le FBS sera axée sur l'amélioration durable de l'état sanitaire et nutritionnel de 316 000 ménages dans les districts qui relèvent de ce précédent programme.

Le projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud financé par le FIDA en Éthiopie a été achevé à la fin de 2005. Au cours de l'année 2006, le personnel du projet a assuré la formation de la population locale pour lui permettre de conduire une évaluation participative de l'impact de l'activité financée par le FBS concernant l'approvisionnement en eau, la santé et les services d'assainissement de base, afin de compléter l'enquête de référence initiale. Cette évaluation a permis d'établir que les indicateurs relatifs à la santé, la nutrition et l'eau se sont globalement améliorés dans les huit districts qui ont bénéficié du concours du FBS. L'approche innovante utilisée pour cette évaluation a permis de mettre en évidence les forces, les faiblesses et les enseignements dont il faudra tenir compte pour les prochaines évaluations d'impact.

Il ressort de l'évaluation terminale du projet de développement agricole de la région du nord-ouest réalisé en Somalie que ce projet a obtenu des résultats remarquables, compte tenu de la situation du pays, en particulier en ce qui concerne la santé et l'approvisionnement en eau dans les zones rurales. L'évaluation recommande des solutions susceptibles d'améliorer l'efficacité d'un éventuel projet complémentaire, particulièrement en matière de durabilité et de renforcement des capacités.

Le Bureau de l'évaluation du FIDA, qui travaille en toute indépendance, a effectué une évaluation du programme de pays du Mali, avec la participation du FBS. Il a été relevé que l'approche intégrée utilisée dans la zone lacustre nord avait permis d'obtenir une nette amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des revenus des ménages, grâce à la mise en place de réseaux d'irrigation et d'approvisionnement en eau et d'équipements de santé autogérés.

Au cours de l'année 2006, le Gouvernement belge a évalué et lancé une évaluation externe indépendante du FBS qui fait appel à l'ensemble de ses partenaires (bilatéraux, multilatéraux et ONG). Il s'agit d'une évaluation thématique axée sur les apprentissages réalisés par les partenaires, la valeur ajoutée apportée par le FBS, et les fondements et le fonctionnement du FBS, son cadre stratégique et ses activités. C'est un outil de réflexion collective dans le but d'améliorer l'efficacité du partenariat que constitue le FBS.

Sur le plan de la diffusion des savoirs, en 2006 le PC-FBS a commencé à réaliser une évaluation thématique dans les domaines de l'eau et de la santé afin de mettre à la disposition du FIDA et du FBS les enseignements tirés des programmes de développement précédemment

réalisés et en cours axés sur les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de la nutrition. Grâce à cette étude, les responsables de l'élaboration des politiques du FIDA et du FBS disposeront de recommandations concernant les grandes orientations stratégiques à retenir pour élaborer les futurs programmes.

Coalition internationale pour l'accès à la terre

La Coalition internationale pour l'accès à la terre s'emploie à renforcer la sécurité de l'accès à la terre et aux autres ressources productives des populations rurales pauvres. Elle joue le rôle d'espace de concertation sur les politiques et met en place des programmes et des activités conjointes entre organisations intergouvernementales, gouvernementales, et de la société civile. La Coalition, dont le secrétariat est installé dans les locaux du FIDA, est dirigée de manière indépendante par une Assemblée des membres et par un Conseil de la Coalition auquel siègent 14 membres.

En 2006, la Coalition s'est prêtée à une évaluation externe de ses opérations réalisée par le FIDA. Celle-ci confirme la pertinence et l'importance du rôle joué par la Coalition pour la défense des pauvres en matière foncière, et formule des recommandations constructives sur les solutions à mettre en œuvre pour que la Coalition puisse endosser pleinement son rôle fédérateur à l'échelle mondiale sur les questions foncières.

Au cours de l'année 2006, les membres de la Coalition se sont employés à élaborer le nouveau cadre stratégique de la Coalition pour la période 2007-2010, en tenant compte des progrès accomplis et des enseignements tirés dans la période couverte par le précédent cadre stratégique. Ce nouveau cadre permettra de resituer les travaux de la Coalition par rapport à d'autres parties prenantes qui jouent désormais un rôle actif en faveur de l'accès à la terre des populations rurales pauvres.

En Afrique, dans le cadre d'un certain nombre de programmes en cours, la Coalition s'emploie à promouvoir la collaboration à l'échelle nationale pour faire avancer la cause des droits foncières des populations pauvres. En 2006, la Coalition a recruté un spécialiste des questions foncières, ce qui lui a permis de donner un coup d'accélérateur à ses programmes, parmi lesquels figurent des initiatives importantes au Niger et en Ouganda (action de collaboration sur les questions foncières) ainsi qu'à Madagascar (partenariat LAND-Alliance foncière pour le développement national). Toutes ces initiatives sont mises en œuvre en collaboration étroite avec le FIDA. La Coalition travaille également avec trois réseaux de la société civile en Afrique (LandNet en Afrique de l'Ouest, en Afrique orientale et en Afrique australe) dans le but de renforcer leurs capacités d'organisation et leur aptitude à fédérer, et de faciliter leur contribution à l'élaboration des politiques foncières à l'échelle nationale et régionale en participant, par exemple, au travail de l'Union africaine ou des commissions économiques régionales dans ce domaine.

Au cours de l'année, le Secrétariat de la Coalition a lancé une série de consultations à l'échelle mondiale afin d'élaborer des stratégies visant à sécuriser les droits fonciers individuels, familiaux et collectifs des populations particulièrement menacées par la perte de leur accès à la terre. Les populations à risque sont notamment les femmes, les peuples autochtones, les pasteurs et ceux qui utilisent les terres et les ressources forestières collectives. Des notes de synthèse ont été rédigées pour alimenter des conférences électroniques. Il s'agit d'un premier pas vers un plaidoyer concerté en faveur des droits foncières des groupes de population vulnérables.

Dans le cadre du travail qu'elle effectue pour mettre en relief l'importance de l'accès à la terre, qui constitue selon elle un problème de développement d'ampleur mondiale, pour la quatrième année consécutive la Coalition a pris part à la session annuelle de l'ECOSOC; à cette occasion, elle a insisté sur le rôle que joue l'accès à la terre dans la création de conditions de travail décentes et la réalisation du plein emploi (voir page 61).

En 2006, la Coalition a placé en tête de ses priorités la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) organisée à Porto Alegre, Brésil (voir page 62). Pour préparer cette conférence, la Coalition a apporté son concours à la réalisation d'études de cas concernant deux pays, Madagascar et le Niger, en collaboration avec la FAO. Elle a également

apporté son concours au Forum andin organisé à Lima, Pérou, en collaboration avec le FIDA, et à un processus national de consultation auquel ont été associés les pouvoirs publics et la société civile afin d'établir le rapport national que l'Indonésie a présenté à la CIRADR. Des représentants du Consortium indonésien pour la réforme agraire (KPA), une organisation de la société civile membre de longue date de la Coalition, ont participé à la conférence en qualité de membres de la délégation du pays. La Coalition a aidé 12 organisations membres à envoyer des représentants à la CIRADR, lesquels ont participé à deux sessions thématiques spéciales organisées par la Coalition sur les sujets suivants: Mobiliser les gouvernements et la société civile: l'expérience des réseaux nationaux et régionaux, et Gérer les droits fonciers: les alternatives à la propriété individuelle.

Au cours de l'année 2006, la Coalition a poursuivi la réalisation de ses cinq grands programmes: le réseau de savoirs sur la réforme agraire, le mécanisme d'autonomisation des communautés, le programme pour l'accès des femmes aux ressources, la plateforme commune sur l'accès à la terre et les partenariats LAND. Les huit nouveaux projets approuvés au titre du mécanisme d'autonomisation des communautés portent à 49 le nombre de partenaires, répartis dans 25 pays, qui collaborent désormais avec le mécanisme.

Mécanisme mondial

Créé en 1997, le Mécanisme mondial est un organe subsidiaire de la CCD. Il est chargé de dispenser des conseils financiers aux pays Parties à la Convention, dans le but de mobiliser des ressources plus abondantes en faveur de la gestion durable des terres.

Le Mécanisme mondial est installé au siège du FIDA depuis sa création. À la fin de l'exercice 2006, le Fonds avait apporté 7,5 millions de USD au Mécanisme mondial, soit 36% des ressources mobilisées par ce dernier, ce qui en fait le premier contributeur financier. La contribution du FIDA a permis au Mécanisme mondial d'appuyer des activités concernant la gestion durable des terres dans 29 pays et 12 sous-régions.

En 2006, le Mécanisme mondial a commencé à appliquer la stratégie renforcée et l'approche améliorée. Cette nouvelle stratégie, entérinée en octobre 2005 par la Conférence des Parties à la CCD, donne au Mécanisme mondial les moyens de s'adapter à l'évolution de l'architecture financière internationale et de renforcer son efficacité dans le cadre de programmes stratégiques et d'initiatives spéciales, sous l'impulsion de ses mandants et en s'appuyant sur des activités de communication et de sensibilisation.

En 2006, le FIDA et le Mécanisme mondial ont effectué un examen conjoint du portefeuille de prêts et de dons du FIDA en rapport avec les objectifs de la CCD, dont il ressort que le montant des ressources alloué aux activités intéressant la gestion durable des terres et la CCD a progressé entre 2000 et 2004. La méthode d'analyse utilisée pour réaliser cette étude, qui consistait à combiner les marqueurs de Rio élaborés par l'OCDE et les codes d'activités pertinents du moteur de recherche FIELD⁵, sera utilisée par d'autres organisations pour transmettre des informations concernant les investissements en faveur de la gestion durable des terres.

Au cours de l'année, en réponse à une demande du Conseil d'administration du FIDA, le Mécanisme mondial a mis au point un cadre de gestion axée sur les résultats qui permettra d'établir les plans d'activités et de suivre leur mise en œuvre. Ce cadre de gestion correspond à la stratégie lancée par les banques multilatérales, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et d'autres agences des Nations Unies afin d'accorder plus d'attention à la gestion axée sur l'obtention de résultats en termes de développement.

Au cours de l'année 2006, le Mécanisme mondial a participé en qualité de partenaire au lancement de l'initiative des pays d'Asie centrale en faveur de la gestion des terres (CACILM), un programme d'une durée de dix ans dont le budget devrait atteindre 1,4 milliard de USD. Ce programme a pour objectif de restaurer, de préserver et d'accroître la productivité des terres

5/ FIELD est le moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres mis en place par le Mécanisme mondial. <http://www.gmfield.info>

dégradées tout en améliorant les moyens d'existence des communautés locales. En sa qualité de partenaire de longue date des pays participants, le Mécanisme mondial a dirigé, en coopération étroite avec le FIDA, l'élaboration d'un plan concerté en faveur de la mise en œuvre de la CCD chez les parties prenantes, ce travail ayant abouti à la mise au point de l'initiative CACILM. Cette initiative, pour laquelle la Banque asiatique de développement joue le rôle de chef de file et qui bénéficie notamment d'un financement du FEM, devrait permettre de réaliser des progrès significatifs et d'enrayer la dégradation des sols grâce à la gestion durable des terres.

Dans le cadre de la campagne menée à l'occasion de l'Année internationale des déserts et de la désertification, le Mécanisme mondial a participé au financement d'une série de documentaires, intitulés "Villages on the Front Line", illustrant des stratégies de lutte contre la dégradation des terres dans les zones arides dans différentes régions du monde. De nombreux partenaires, parmi lesquels le FIDA, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Institut international pour l'environnement et le développement et la Direction du développement et de la coopération suisse, se sont également associés au financement de ces documentaires, qui ont été diffusés par la chaîne BBC World en novembre et décembre.

En avril, le Mécanisme mondial a lancé un programme de coopération régional sud-sud baptisé SolArid en organisant un atelier international, en coopération avec le Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification du Maroc. Ce programme a pour but d'aider la région francophone de l'Afrique du Nord et de l'Ouest à mobiliser des ressources, en réalisant des études sur les questions prioritaires et des activités de partage des savoirs.

En décembre, le Mécanisme mondial a cofinancé un atelier consacré à l'une de ces questions prioritaires – les coûts économiques et sociaux de la désertification. Les participants, après avoir confronté leurs connaissances concernant l'évaluation des coûts sociaux de la désertification, ont comparé les résultats relatifs au manque à gagner pour l'économie et sont convenus d'élaborer des arguments rigoureux en faveur de l'investissement dans les zones arides et semi-arides.

Promotion des innovations et des partenariats en matière de recherche: le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et le Forum mondial sur la recherche agronomique

Le FIDA joue un rôle de premier plan au sein du GCRAI qu'il parraine aux côtés de la Banque mondiale, de la FAO et du PNUD. Le FIDA apporte son concours à des travaux de recherche innovants faisant appel à plusieurs parties prenantes, en particulier dans le cadre des programmes Challenge mis en place par le GCRAI, qui s'efforce de dégager des synergies à l'échelle du système et d'encourager l'élargissement des partenariats avec des organismes extérieurs.

Au cours de l'année, le FIDA a continué à souligner la nécessité de mener des recherches visant à améliorer la production et l'impact de technologies utiles aux pauvres. Le Fonds a également appuyé l'élaboration de mécanismes efficaces de gouvernance de la recherche, et souligné l'importance d'une interaction systématique avec ses partenaires qui effectuent des travaux de recherche d'aval. Le Fonds a continué de jouer un rôle actif au sein du Conseil exécutif du GCRAI en contribuant à l'alignement des programmes et des modes d'organisation, dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience des processus de recherche et de développement au sein du système du GCRAI. Au cours de l'année, le FIDA a approuvé des dons pour un montant total de 10,8 millions de USD, en faveur de 13 programmes menés par le GCRAI.

Le FIDA soutient le Forum mondial sur la recherche agronomique (FMRA) depuis 1996, date de sa création. Le Forum a pour mission d'appuyer les partenariats de recherche en collaboration à l'échelle mondiale. Il favorise l'adoption de processus décisionnels associant toutes les parties prenantes afin d'établir et réaliser des programmes de recherche au niveau mondial, et en particulier ceux qui font appel à la participation d'organisations de la société civile, associations paysannes ou ONG par exemple. Le FIDA siège au Comité de pilotage du FMRA, au sein duquel il s'efforce de forger des partenariats et des alliances stratégiques pour réduire la pauvreté, instaurer la sécurité alimentaire et conserver et gérer la biodiversité et les

ressources naturelles en évitant les gaspillages. En 2006, le FIDA a approuvé un petit don (200 000 USD) en faveur du FMRA pour financer l'organisation de la Conférence triennale du FMRA qui s'est tenue au mois de novembre à New Delhi, Inde, sur le thème suivant: "Réorienter la recherche agricole pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour développement."

Groupe consultatif d'assistance aux pauvres

En 2006, le FIDA a établi un partenariat avec le GCAP. Il s'agit d'un groupe technique stratégique qui appuie les donateurs dans le domaine du financement rural et entreprend des travaux de recherche de pointe pour découvrir des solutions innovantes permettant d'apporter des services de microfinancement aux populations rurales pauvres. Au cours de l'année, la collaboration du FIDA et du GCAP a porté sur les domaines suivants:

- mise au point d'un processus d'évaluation concertée menée par les donateurs au sein du FIDA concernant la stratégie et les interventions de finance rurale du Fonds;
- mise au point du mécanisme de financement pour l'envoi de fonds afin d'aider les institutions rurales à faciliter l'accès aux fonds envoyés par les migrants dans les zones rurales et de démultiplier leur impact sur le développement pour les ménages pauvres dans toutes les régions d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et du Proche-Orient; ce mécanisme vient compléter l'initiative relative aux envois de fonds que le FIDA a déjà établie en Amérique latine en partenariat avec la Banque interaméricaine de développement;
- cofinancement du concours "L'Innovation rurale en faveur des pauvres", un mécanisme qui attribue sur concours des financements correspondant à une demande, dans le but d'appuyer les approches innovantes élaborées par des établissements de microfinance qui s'efforcent d'étendre leurs services dans les zones rurales reculées.

Les partenariats avec des organisations intergouvernementales

L'Union africaine

En 2006, le FIDA a continué de veiller avec l'Union africaine à ce que le développement agricole et la réduction de la pauvreté rurale soient au premier rang des préoccupations de l'Union. Le Fonds a également approuvé deux dons au profit de l'Union africaine. Le Vice-Président du FIDA a assisté à la première Conférence des ministres de l'agriculture de l'Union, tenue à Bamako, au Mali, en février. Cette conférence avait également pour objet de préparer la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui devait avoir lieu dans la même ville immédiatement après celle de l'Union africaine.

Les principaux points à l'ordre du jour de cette dernière étaient les suivants:

- examen du rapport sur la situation de la sécurité alimentaire en Afrique;
- rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme global du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine (PGDAA), mettant l'accent sur les activités menées au niveau des pays;
- mise en place d'un système de suivi relatif à l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement d'affecter au moins 10% des budgets nationaux à l'agriculture;
- préparatifs du Sommet africain sur les engrais devant se tenir en juin 2006 sous l'égide de l'Union africaine/du NEPAD (voir page 62).

Des représentants de 43 pays africains et d'autres institutions régionales et internationales assistaient à la conférence. Lors de celle-ci, le FIDA a mis en relief:

- l'importance de s'attaquer à la pauvreté rurale en encourageant les investissements dans l'agriculture et le développement rural;
- sa volonté d'apporter son appui au NEPAD, à l'Union africaine et au PGDAA;
- son ferme attachement à favoriser le progrès technologique dans la production de riz, de millet, de sorgho et de manioc.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

En 2006, le FIDA a continué d'axer son appui au NEPAD sur le renforcement de la capacité des organisations paysannes à prendre part à la formulation des politiques agricoles et sur les moyens pour elles de représenter leurs mandants dans les enceintes de consultation africaines. Le FIDA a appuyé la participation de représentants paysans au Forum sur la souveraineté alimentaire de l'Afrique de l'Ouest tenu à Niamey, au Niger, en novembre, et au Sommet sur la sécurité alimentaire en Afrique organisé par l'Union africaine et le NEPAD à Abuja, au Nigéria, en décembre.

À Abuja, le FIDA a apporté son appui à 18 organisations paysannes et animé une réunion devant leur permettre de s'entendre sur les interventions à faire au cours de la session technique. Deux représentants ont fait de vigoureuses interventions au nom des organisations paysannes, dont la déclaration et la résolution de la conférence ont bien fait apparaître le rôle. Le FIDA est également intervenu en session ministérielle pour faire ressortir les facteurs qui contribuent pour une part essentielle à assurer la sécurité alimentaire, parmi lesquels une organisation efficace des marchés, des institutions comptables de leurs actes et un accès aux actifs, à la terre, aux finances et à la technologie pour les agriculteurs pauvres, et en particulier les femmes. Le Sommet d'Abuja a appelé le FIDA à participer, avec des institutions sœurs des Nations Unies, au suivi de ses résolutions.

Avec le passage du PGDAA au stade de l'exécution, le FIDA a mobilisé des ressources supplémentaires fournies par l'Italie pour l'Initiative régionale pour la transformation et la commercialisation du manioc dans l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui a été mis en route cette année. Ce programme fait partie de l'Initiative panafricaine sur le manioc (IPM) du NEPAD, l'une des actions phares du PGDAA. Outre ce concours à la mise en œuvre de l'Initiative régionale sur le manioc, le FIDA a aidé à organiser des consultations qui ont permis de faire démarrer l'IPM en juillet et il a apporté une contribution technique à la mise au point de son plan de travail.

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international

Depuis la création du Fonds de l'OPEP pour le développement international, le FIDA poursuit avec lui un objectif commun: la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

Cette année, le Fonds de l'OPEP pour le développement international a célébré son trentième anniversaire. C'est pour le FIDA un partenaire financier important dans toutes les régions où il intervient, avec un cofinancement cumulé s'élevant à 289,3 millions de USD pour un total de 60 projets intéressant 36 pays. Le FIDA, quant à lui, a consenti des prêts de 562,6 millions de USD pour 32 projets à réaliser dans des pays membres de l'OPEP: 6 en Algérie, 1 au Gabon, 12 en Indonésie, 8 au Nigéria et 5 en République bolivarienne du Venezuela. Ces projets ont fait l'objet d'un large cofinancement, le coût d'investissement total étant de l'ordre de 1,5 milliard de USD.

En 2006, le Président du FIDA a assisté à deux rencontres du Fonds de l'OPEP. Il a ainsi pris part à la table ronde sur le partenariat pour le développement arabe, tenue en mai, et il était présent à la cérémonie de signature du don de 600 000 USD, accordé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, pour le programme de gestion des ressources marines de la mer Rouge qu'avait lancé le FIDA.

Suivi de l'harmonisation et de l'alignement

En 2006, le FIDA a donné suite à plusieurs niveaux à la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide. La réunion de Paris avait lancé des initiatives sur certains des aspects essentiels de la déclaration, et le FIDA a continué de suivre la mise en œuvre de deux d'entre elles – la gestion des finances publiques et la gestion axée sur les résultats en matière de développement – ainsi que d'y participer dans le cadre des réunions conjointes (Joint Venture meetings) prévues pour chacune d'elles. Les travaux menés avec d'autres donateurs et les pays partenaires au sujet de l'initiative sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement ont été complétés par la révision, de la part du FIDA, du processus lié à ses

COSOP. Le nouveau COSOP axé sur les résultats fait ainsi coïncider les opérations conduites par le FIDA dans le pays concerné avec les priorités et besoins déterminés par ce dernier. Au niveau de chaque pays, le processus d'harmonisation s'est trouvé conforté par l'établissement de stratégies conjointes d'aide. Ce processus, mis en œuvre en 2006 en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, donne aux pays le rôle pilote pour la coordination et la fixation des priorités nationales touchant l'aide à apporter par les donateurs. Le FIDA a contribué aux initiatives visant ces trois pays. En outre, des approches programmes sectorielles centrées sur le développement rural et l'agriculture ont permis aux donateurs et aux gouvernements de travailler ensemble sur des problèmes sectoriels bien déterminés. Le FIDA a continué de contribuer à cette démarche au Mozambique.

La collaboration entre les trois organismes des Nations Unies basés à Rome a évolué depuis la réunion de Paris, et elle a reçu une impulsion spécifique de la part du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies formé par le Secrétaire général de cette organisation (voir page 60). Les trois organismes de Rome ont décidé en juin 2006 de constituer un groupe de haut niveau sur leurs activités de coopération.

Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural

La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD) a été créée en 2003, à l'initiative conjointe des organismes donateurs. Elle a pour objectif de réduire la pauvreté et de renforcer la croissance économique dans les zones rurales des pays en développement. Le FIDA ayant pour mission principale le développement des zones rurales, il a été invité à s'associer à la plateforme dès sa création.

En 2005, le FIDA s'est vu confier le pilotage d'une série d'études de cas par pays commandée par la GDPRD au sujet de la focalisation des SRP sur la dimension rurale. Des bilans antérieurs avaient fait apparaître des lacunes et des hiatus entre les évaluations de la pauvreté, la fixation des priorités des SRP et la répartition des ressources fournies par les donateurs. Les nouvelles études devraient aider à:

- discerner les points faibles qui sont spécifiques à des pays dans les processus SRP;
- illustrer les cas de succès et d'échec de la focalisation des SRP sur la dimension rurale;
- déterminer les bonnes pratiques et les conditions requises pour permettre de les reproduire;
- poser les bases d'un appui mieux ciblé des partenaires du développement aux processus spécifiques à des pays.

Le FIDA a accepté de diriger la partie conceptuelle des travaux, y compris la définition des orientations stratégiques et l'exercice de la coordination générale, et d'apporter une contribution financière à la conduite des études. Les résultats préliminaires sont attendus pour janvier 2007, et les études de cas, une fois achevées, feront l'objet d'un débat avec les membres de la plateforme. Le rapport final établi à partir des études de cas sera ensuite communiqué aux membres et aux partenaires à titre de "produit" de la GDPRD.

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

Le FIDA et l'IFPRI ont l'un et l'autre vocation à combattre la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire. En 2006, les deux organisations ont décidé de faire passer leurs relations du stade du cofinancement à celui d'un partenariat stratégique plus riche dans son contenu. Le plan conçu à cet effet comporte deux phases:

- une phase exploratoire faisant le bilan des expériences acquises et déterminant des secteurs clés de coopération;
- une première phase tenant compte des conclusions de la phase exploratoire et devant être financée par un don important du FIDA.

Les travaux de la phase exploratoire ont débuté et ils ont permis de cerner plusieurs secteurs stratégiques de coopération:

- l'innovation, tant institutionnelle que technologique, et l'appui aux réseaux ruraux d'innovateurs;
- la concertation sur les politiques publiques dans les pays ouverts à des changements d'orientation favorables aux pauvres;
- la mise à l'épreuve concrète de solutions se situant au niveau du choix des orientations;
- l'établissement de liens avec les marchés au profit des petits agriculteurs;
- les peuples indigènes;
- l'extension des services ruraux conçus au profit des pauvres, par exemple dans les domaines de la finance et de l'assurance;
- le renforcement des capacités permettant aux communautés rurales de faire face aux situations de stress et de choc;
- la formation du personnel.

En juillet, le FIDA et l'IFPRI ont tenu à Alexandrie, en Égypte, un forum régional consacré aux politiques de gouvernance des ressources naturelles. Au cours de ce forum ont été communiqués les résultats d'un projet de recherche en collaboration intitulé "L'autonomisation des ruraux pauvres de la région Proche-Orient et Afrique du Nord dont les politiques sont instables". Des chercheurs, des décideurs, des donateurs et des représentants de la société civile ont pu débattre ensemble, à cette occasion, des voies susceptibles d'être suivies pour les phases ultérieures du projet de recherche ainsi que des moyens de mettre en œuvre les conclusions de la première phase.

Partenariats avec les organisations de la société civile

La première consultation mondiale du Forum paysan s'est tenue en 2006 en liaison avec la session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Le Forum paysan opère sous la forme d'un processus ascendant de consultation et de dialogue entre les organisations de petits agriculteurs et de producteurs ruraux, d'une part, et le FIDA et les gouvernements de l'autre, et il est axé sur le développement rural et la réduction de la pauvreté.

À l'issue de consultations menées aux niveaux national et régional, le Forum paysan se réunit tous les deux ans pour procéder à une consultation mondiale. En 2006, plus de 50 leaders représentant des millions de petits agriculteurs d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Proche-Orient et d'Europe se sont rassemblés pour se concerter avec des responsables du FIDA et certains partenaires. Ils représentaient en même temps les fédérations régionales et internationales, les réseaux et les mouvements dont ils sont membres. On peut citer parmi ces organisations la Fédération internationale des producteurs agricoles, la Via Campesina, le Réseau organisations paysannes et producteurs agricoles, la Coordinadora de las Organizaciones de Productores Familiares del MERCOSUR, l'Asian Farmers Association for Sustainable Rural Development et le Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche. Les participants au Forum paysan ont également été invités au Conseil des gouverneurs.

Au cours de la première journée du forum, trois groupes de travail régionaux – pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine – ont examiné les possibilités d'améliorer et d'institutionnaliser les partenariats entre le FIDA et les organisations rurales dans les pays de chaque région. Le deuxième jour, des groupes de travail thématiques ont discuté de l'ouverture aux pauvres de l'accès à la terre et à la sécurité foncière, du renforcement des capacités des institutions rurales locales, ainsi que de l'intégration des marchés à l'échelon régional et de l'agriculture familiale.

Le troisième jour, les participants ont entériné une synthèse des délibérations, dont lecture a été donnée à la session plénière du Conseil des gouverneurs. Les principales recommandations avaient trait:

- à l'ouverture de processus dirigés ou appuyés par le FIDA – comme la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes et projets et l'élaboration des stratégies – à la participation des organisations d'agriculteurs et de producteurs ruraux;
- à l'institutionnalisation du processus du Forum paysan;
- à une focalisation plus marquée du FIDA sur l'accès aux ressources naturelles;
- à l'appui au renforcement des capacités des organisations paysannes par un financement direct continu;
- à l'approfondissement et à l'élargissement de l'appui à une participation active des organisations paysannes aux processus d'intégration régionale, par une évaluation de l'impact des politiques d'intégration des marchés à l'échelon régional et de la libéralisation des marchés sur l'agriculture familiale et les moyens de subsistance ruraux.

Le FIDA a répondu aux demandes et recommandations émises par le forum dans un discours prononcé par son Président au trente-septième Congrès mondial des agriculteurs de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles), à Séoul, en mai 2006. Le FIDA a formulé un certain nombre d'engagements précis et concrets, dont la plupart se traduisent actuellement par l'octroi de dons directs à des organisations paysannes de différentes régions. La première consultation mondiale du Forum paysan a été bien plus qu'une simple rencontre internationale. Elle a constitué un tournant dans les relations entre le FIDA et les organisations paysannes à tous les niveaux, et elle a marqué aussi le début des travaux sur une politique de partenariat du FIDA avec les organisations paysannes.





Aspects opérationnels

Fran Alia vend des pommes provenant de son verger au marché de Puka dans le nord de l'Albanie.

© FIDA, G. Ludwig

Gestion du portefeuille de programmes et projets

En 2006, le FIDA a continué à renforcer ses processus de gestion des programmes et projets et à améliorer l'efficacité et l'impact de ses opérations. L'organisation a en effet publié une version révisée et actualisée des lignes directrices relatives à l'examen du portefeuille. En outre, dans le but d'améliorer la fiabilité du suivi de l'impact et de mettre en commun des enseignements dégagés, deux séries de directives concernant l'achèvement des projets ont été rédigées, l'une à l'usage des responsables de projet, et l'autre à utiliser au siège du FIDA.

Afin de renforcer le processus d'examen de portefeuille, le FIDA a introduit des améliorations notables:

- mettre davantage l'accent sur l'application de barèmes de notation rigoureux;
- présenter des synthèses des recommandations formulées par les comités d'examen technique concernant les programmes et projets en cours de conception;
- regrouper et interpréter les données concernant l'impact produites dans le cadre du processus d'achèvement des projets;
- effectuer des analyses approfondies du portefeuille à risque et des projets à problème.

L'assainissement du portefeuille a fait l'objet d'une plus grande attention, et un certain nombre de prêts ont été annulés. Dans le but de favoriser l'efficacité de la gestion des projets, le FIDA a accordé moins de prêts. En fin d'exercice, le portefeuille comportait 186 programmes et projets en cours, représentant un investissement total du FIDA de 2,9 milliards de USD (tableau 4).

Supervision des programmes et projets et institutions coopérantes

En 2006, le FIDA a continué à confier à un petit nombre d'institutions coopérantes la supervision de la majorité des programmes et projets financés. Durant l'année 2006, le FIDA a assuré lui-même la supervision de 10 programmes et projets, soit environ 5% du portefeuille en cours, dans le cadre du programme pilote de supervision directe. En fin d'année, 176 programmes et projets en cours étaient supervisés par une institution coopérante, dont 128 (73%) par l'UNOPS, la supervision des opérations restantes étant confiée à sept autres institutions coopérantes. Fin 2006, six des projets placés sous supervision directe avaient été achevés. Le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2006 la nouvelle politique de supervision et d'appui à l'exécution (voir page 55).

Évolution du portefeuille de programmes et projets et des prêts

En 2006, 31 nouveaux prêts, représentant 515,0 millions de USD (tableau 1) ont été approuvés. Ces prêts ont financé 27 nouveaux programmes et projets, et couvert les déficits de financement des programmes post-tsunami approuvés en 2005. Les 27 nouveaux programmes et projets ont également été financés, pour certaines composantes, par des dons équivalant à 4,9 millions de USD (tableau 7). Le coût total de ces programmes et projets est estimé à 910,8 millions de USD, dont 108,3 millions proviendront de cofinancements extérieurs et 282,7 millions de contributions des pays bénéficiaires – principalement des gouvernements. Lorsqu'ils donneront leur pleine mesure, ces projets devraient profiter directement à plus de 6,4 millions de personnes. Des dons d'un montant total de 41,8 millions de USD ont également été approuvés en 2006 (tableau 7).

Depuis qu'il a commencé ses activités en 1978, le FIDA a financé 731 programmes et projets dans 114 pays ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, pour un montant total de 9 466,2 millions de USD (tableau 6). La contribution des gouvernements et des autres sources de financement des pays bénéficiaires, y compris les particuliers et les ménages participant aux

projets, s'élève à environ 9 042,9 millions de USD, tandis que les cofinancements extérieurs se montent à 7 054,8 millions de USD dont 1 210,0 millions de USD provenant de donateurs bilatéraux, 5 534,0 millions de USD de donateurs multilatéraux et 25,8 millions de USD d'ONG (tableau 1). La participation à des paniers de financement ou des dispositifs analogues représente environ 72,7 millions de USD, et la contribution du secteur privé 7,9 millions de USD. Le cofinancement par des sources non encore confirmées atteint 204,4 millions de USD.

TABLEAU 4
Portefeuille de programmes et projets en cours du FIDA par région^a
(fin décembre 2006)

	Nombre de programmes et projets	Financement du FIDA ^b (en millions de USD)
Afrique de l'Ouest et du Centre	42	538,6
Afrique orientale et australe	37	564,9
Asie et Pacifique	45	886,8
Amérique latine et Caraïbes	31	522,2
Proche-Orient et Afrique du Nord ^c	31	436,4
Total^d	186	2 948,8

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Dans le portefeuille en cours figurent les programmes et projets approuvés qui sont entrés en vigueur mais ne sont pas encore achevés.

^b Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les dons au titre de composantes de programmes et projets financés au moyen de prêts.

^c Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 5
Institutions coopérantes du FIDA chargées d'administrer des prêts et de superviser des programmes et projets
Programme ordinaire et Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification^a

Institutions coopérantes	Programmes et projets fin 2004		Programmes et projets fin 2005		Programmes et projets fin 2006	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	Actuel ^b					
Banque africaine de développement	1	0,6	1	0,6	3	1,7
Société andine de développement	12	6,7	10	5,9	10	5,7
Fonds arabe pour le développement économique et social ^c	7	3,9	5	2,9	-	-
Banque asiatique de développement	2	1,1	2	1,2	1	0,6
Banque de développement des Caraïbes	4	2,2	2	1,2	2	1,1
Banque centraméricaine d'intégration économique	4	2,2	4	2,4	3	1,7
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	119	66,5	122	71,8	128	72,7
Banque ouest-africaine de développement	8	4,5	8	4,7	9	5,1
Banque mondiale	22	12,3	16	9,4	20	11,4
Total^d	179	100,0	170	100,0	176	100,0

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a L'année de référence est celle de l'entrée en vigueur du prêt. Les chiffres correspondent aux programmes et projets approuvés en cours d'exécution pendant l'année concernée. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Les programmes et projets peuvent changer d'institution coopérante. Le tableau indique le nombre d'institutions coopérantes à la fin 2006 pour les programmes et projets en cours d'exécution en 2004, 2005 et 2006.

^c En janvier 2006, le FADES a fait savoir au FIDA que la coopération se limiterait au cofinancement de projets. La supervision de projets en cours précédemment assurée par le FADES a été transférée à l'UNOPS.

^d À l'exclusion des programmes et projets supervisés ou administrés directement par le FIDA.

TABLEAU 6
Financement du FIDA par région, 1978-2006^a
(montants en millions de USD)

	1978-1985	1986-1995	1996-2005	2006	%	1978-2006	%
Afrique de l'Ouest et du Centre							
Montant total	287,9	586,6	701,6	89,6	17,2	1 665,9	17,6
Nombre de programmes et projets	35	63	57	7		162	
Emprunteurs bénéficiaires						24	
Afrique orientale et australe							
Montant total ^b	316,9	498,5	774,4	93,9	18,1	1 683,6	17,8
Nombre de programmes et projets	28	48	54	5		135	
Emprunteurs bénéficiaires						20	
Asie et Pacifique							
Montant total	858,3	800,8	1 217,4	168,7	32,4	3 045,2	32,2
Nombre de programmes et projets	49	62	67	6		184	
Emprunteurs bénéficiaires						21	
Amérique latine et Caraïbes							
Montant total	306,9	420,0	682,4	90,1	17,3	1 499,4	15,8
Nombre de programmes et projets	34	42	44	5		125	
Emprunteurs bénéficiaires						28	
Proche-Orient et Afrique du Nord^c							
Montant total ^b	359,1	448,3	687,0	77,7	14,9	1 572,0	16,6
Nombre de programmes et projets	32	37	52	4		125	
Emprunteurs bénéficiaires						22	
Financement total du FIDA^{d, e}	2 129,2	2 754,3	4 062,8	519,9	100,0	9 466,2	100,0
Nombre total de programmes et projets^f	178	252	274	27		731	
Nombre total d'emprunteurs bénéficiaires						115	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Les montants comprennent les dons au titre de composantes de programmes et de projets financés au moyen d'un prêt.

^b Y compris les programmes et projets intégralement financés par des dons.

^c Cette région comprend des pays de l'Ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^e Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

^f Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

Prêts par région⁶ et prêts à des pays prioritaires

En 2006, c'est l'Afrique subsaharienne qui a obtenu la plus large part des nouveaux financements. Cette région a en effet obtenu 40,1% des financements accordés en 2006 (graphique 2).

La région Asie et Pacifique a obtenu 32,4% des nouveaux financements en 2006, devant la région Amérique latine et Caraïbes avec 17,3% et la région Proche-Orient et Afrique du Nord avec 10,2%.

Le FIDA continue de privilégier l'assistance aux pays les moins avancés et à ceux dont la sécurité alimentaire est insuffisante. Sur le total des prêts accordés en 2006, 75,0% étaient destinés à des pays accusant un déficit vivrier – selon la classification de la FAO – et 36,4% à des pays placés par l'ONU dans la catégorie des pays les moins avancés (tableau 8 et graphique 3).

6/ Voir la liste des pays classés par région administrative, p. 14, 18, 22, 25, 29.

TABLEAU 7
Récapitulation du financement sous forme de dons, 1978-2006^a
(montants en millions de USD)

	1978-2003	%	2004	%	2005	%	2006	%	2004-2006	%
Projets et composantes de projet^b										
Montant	32,4	7,0	3,3	9,9	6,2	16,9	4,9	11,7	14,4	12,9
Nombre de dons	40		6		12		11		29	
Préparation de projets/ Fonds d'élaboration des projets^{c, d}										
Montant	89,4	19,3	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	621		0	-	0	-	0	-	0	-
Recherche										
Montant	172,5	37,3	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	216		0	-	0	-	0	-	0	-
Recherche GCRAI										
Montant	115,6	67,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	143		0	-	0	-	0	-	0	-
Recherche non GCRAI										
Montant	56,9	33,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	73		0	-	0	-	0	-	0	-
Formation et autres										
Montant	127,7	27,6	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	329		0	-	0	-	0	-	0	-
Mécanisme spécial d'intervention^d										
Montant	18,1	3,9	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	185		0	-	0	-	0	-	0	-
Évaluation environnementale^d										
Montant	4,2	0,9	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	52		0	-	0	-	0	-	0	-
Programme de coopération élargie FIDA/ONG										
Montant	18,7	4,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	-
Nombre de dons	275		0	-	0	-	0	-	0	-
Dons mondiaux/régionaux										
Montant			23,9	71,7	27,6	75,4	29,1	69,6	80,6	72,2
Nombre de dons			48		39		59		146	
Dons à des pays spécifiques^e										
Montant			6,1	18,3	2,8	7,7	7,8	18,7	16,7	14,9
Nombre de dons			33		15		39		87	
Montant total	463,0	100,0	33,3	100,0	36,6	100,0	41,8	100,0	111,7	100,0
Total nombre de dons	1 718		87		66		109		262	

Source: Système prêts et dons, Système de gestion du portefeuille de projets.

^a La politique du FIDA en matière de dons adoptée en décembre 2003 prévoit deux guichets: dons mondiaux/régionaux et dons pays. Le rapport de 2004 a été établi sur cette base. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

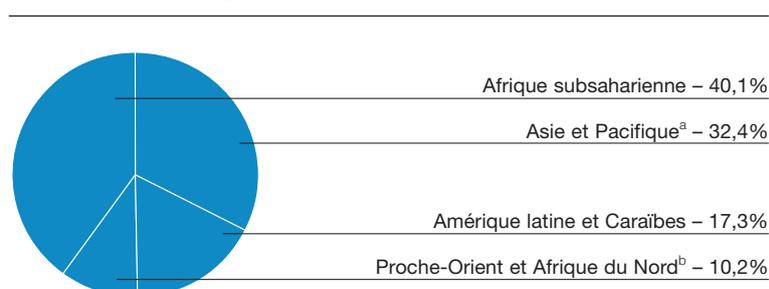
^b Les dons au titre de composantes de programmes et de projets n'apparaissent pas à la rubrique des dons pays – afin d'éviter les doubles comptages. Y compris une composante de projet financée par un don approuvée en 2005 hors Programme ordinaire en faveur d'un pays touché par le tsunami (200 000 USD).

^c Le Fonds d'élaboration des projets a été établi en 1995 pour couvrir les coûts de la formulation de projet. Auparavant, une partie de ces coûts était financée par des dons alloués à la préparation.

^d Depuis 2002, ces dons relèvent du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP).

^e À l'exclusion des montants relatifs aux activités financées au titre du MFDP.

GRAPHIQUE 2
Prêts du FIDA approuvés en 2006 au titre du Programme ordinaire: répartition régionale



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Y compris les prêts supplémentaires pour les programmes en rapport avec le tsunami.

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

Répartition en fonction des conditions de prêt⁷

Le FIDA accorde l'essentiel de ses prêts à des conditions particulièrement favorables⁸. En 2006, cette catégorie a représenté 78,9% du montant total des prêts accordés, contre 6,8% et 14,3%, respectivement, pour les prêts à des conditions intermédiaires et ordinaires (graphique 4 et tableau 9).

En proportion de l'ensemble du portefeuille du FIDA, les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables représentent maintenant 72,6%, soit une part supérieure à l'objectif de deux tiers prévu dans les *Principes et critères en matière de prêts adoptés par le FIDA*.

En ce qui concerne la répartition géographique, 93,7% des prêts accordés par le FIDA à l'Afrique subsaharienne et 84,9% de ceux consentis à la région Asie et Pacifique sont assortis de conditions particulièrement favorables (tableau 10). Dans les régions Amérique latine et Caraïbes et Proche-Orient et Afrique du Nord, où les pays emprunteurs ont en moyenne un revenu relativement plus élevé, les prêts sont généralement assortis de conditions moins libérales, ceux accordés à des conditions particulièrement favorables représentant respectivement 23,4% et 42,9% du total des prêts reçus du FIDA.

Décaissements

En 2006, les décaissements au titre de prêts du FIDA ont atteint le chiffre record de 386,9 millions de USD. En valeur cumulée, les décaissements de prêts au titre du programme ordinaire sont passés à 5 633,3 millions de USD (75,3% des engagements) à la fin de 2006 contre 5 247,4 millions de USD (75,6% des engagements) à la fin de 2005 (tableaux 11 et 12).

Cofinancement des programmes et projets du FIDA

Sur les 27 programmes et projets approuvés en 2006, 25 ont été conçus par le FIDA et sont dus à son initiative (tableau 13). Parmi ces derniers, 13 bénéficieront de cofinancements extérieurs pour un montant de 74,8 millions de USD (soit 18,8% de leur coût) auxquels s'ajouteront des contributions nationales – provenant des gouvernements bénéficiaires ou d'autres sources locales – pour un montant de 86,1 millions de USD (soit 21,6% de leur coût). Les 12 autres projets dus à l'initiative du FIDA sont financés par le Fonds à hauteur de 273,1 millions de USD (61,1%) et par des sources locales à hauteur de 174,0 millions de USD (38,9%).

La majeure partie des 2 736,6 millions de USD apportés au cours des années sous forme de cofinancements extérieurs pour les projets dus à l'initiative du FIDA provient de donateurs multilatéraux (69,7%), le solde se répartissant entre les donateurs bilatéraux (21,4%) et les ONG, qui ont fourni 15,8 millions de USD, soit 0,6% (graphique 5).

Jusqu'à présent, les principaux cofinanceurs multilatéraux des projets dus à l'initiative du FIDA sont le Fonds de l'OPEP pour le développement international avec 264,0 millions de USD et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, Groupe de la Banque mondiale) avec 259,9 millions de USD, devant le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) avec 236,1 millions de USD, et le PAM avec 193,6 millions de USD (graphique 6). À eux quatre, ils représentent 50% du total des cofinancements multilatéraux qui s'élèvent à 1 906,6 millions de USD.

La Belgique est le principal donateur bilatéral, puisqu'elle a apporté au total 98,3 millions de USD sous forme de cofinancement, devant l'Allemagne avec 86,3 millions de USD, les Pays-Bas avec 80,5 millions de USD et le Royaume-Uni avec 77,6 millions de USD. Ces montants représentent respectivement 16,8%, 14,7%, 13,7% et 13,2% du total des cofinancements bilatéraux en faveur de projets dus à l'initiative du FIDA, qui se montent à 586,4 millions de USD (graphique 7).

7/ Ces conditions sont celles accordées par le FIDA aux pays emprunteurs et n'ont aucune incidence sur les conditions et modalités régissant les lignes de crédit qu'offrent les projets.

8/ Les prêts du FIDA sont assortis de trois types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt mais commission de service de 0,75% et remboursement sur 40 ans); conditions intermédiaires (taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt des prêts accordés par la BIRD et remboursement sur 20 ans); et conditions ordinaires (taux d'intérêt égal à celui appliqué par la BIRD et remboursement sur 15 à 18 ans).

TABEAU 8
Récapitulation des prêts au titre de programmes et de projets en faveur des pays prioritaires, 1978-2006
(montants en millions de USD)

	1978-1985	%	1986-1995	%	1996-2005	%	2006	%	1978-2006	%	Nombre de pays ^a		
											du groupe	États membres du FIDA	bénéficiant d'un projet du FIDA
Pays les moins avancés^b													
Montant ^c	876,4	41,4	1 058,9	38,6	1 611,9	39,9	187,7	36,4	3 734,9	39,7	50	48	44
Nombre de programmes et projets	90		117		119		13		339				
Pays à faible revenu et à déficit vivrier^d													
Montant ^c	1 730,3	81,8	2 154,1	78,6	3 217,9	79,6	386,3	75,0	7 488,6	79,5	82	77	72
Nombre de programmes et projets	138		194		215		21		568				
Montant total des prêts pour l'ensemble des programmes et projets du FIDA^{e, f}													
	2 115,9		2 741,7		4 044,0		515,0		9 416,6				
Nombre total de programmes et projets^g													
	178		251		272		27		728				

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Tous les pays du groupe des pays les moins avancés, à l'exception des Maldives, du Myanmar et de Samoa, appartiennent au groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier, d'où des chevauchements entre les deux groupes.

^b Les pays sont classés dans la catégorie des "pays les moins avancés" par l'ONU en fonction des critères suivants: faible revenu, faible taux d'alphabetisation et faible part du secteur manufacturier dans la production totale. En 2006, 50 pays étaient concernés, à savoir: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Tuvalu et Vanuatu ne sont pas des États membres du FIDA.

^c Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

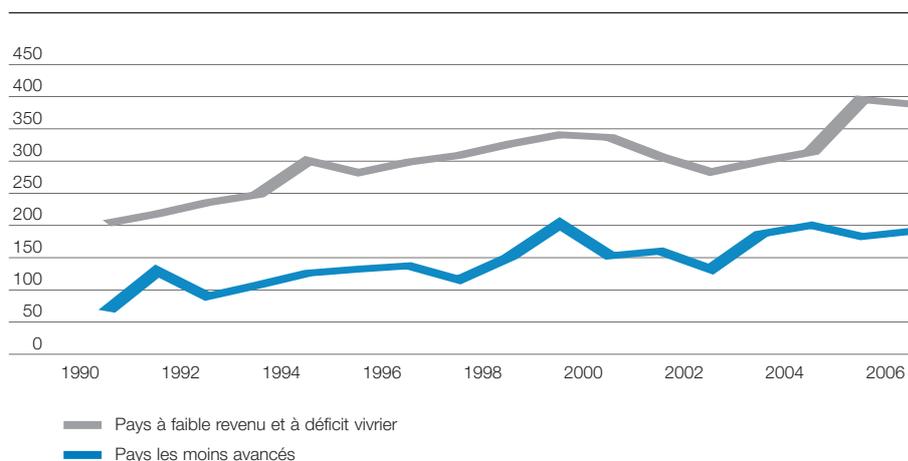
^d En 2006, la FAO identifiait 82 pays à "faible revenu et à déficit vivrier", à savoir: Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe. Bélarus, Ouzbékistan, Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^e Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

^f Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

^g Y compris quatre programmes approuvés en 2005 hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami.

GRAPHIQUE 3
Prêts du FIDA à des pays prioritaires, 1990-2006^a
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

TABLEAU 9
Récapitulation des prêts par conditions de prêt, 1978-2006^a
(montants en millions de USD)

	1978-1985	%	1986-1995	%	1996-2005	%	2006	%	1978-2006	%
Particulièrement favorables										
Montant	1 438,0	68,0	1 699,0	62,0	3 297,2	81,5	406,3	78,9	6 840,6	72,6
Nombre de prêts	119		178		223		26		546	
Intermédiaires										
Montant	547,2	25,9	666,6	25,5	356,8	8,8	35,2	6,8	1 605,8	17,1
Nombre de prêts	48		56		27		2		133	
Ordinaires										
Montant	130,7	6,2	376,1	13,7	389,9	9,6	73,4	14,3	970,2	10,3
Nombre de prêts	12		31		23		3		69	
Montant total	2 115,9	100,0	2 741,7	100,0	4 044,0	100,0	515,0	100,0	9 416,6	100,0
Nombre total de prêts^{b, c}	179		265		273		31		748	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

^b Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt, ce qui explique que le nombre de prêts peut différer de celui des programmes ou projets figurant dans d'autres tableaux.

^c Non compris les prêts intégralement annulés ou résiliés.

TABLEAU 10
Récapitulation des prêts par région et par conditions de prêt, 1978-2006^a
(montants en millions de USD)

	Afrique subsaharienne		Asie et Pacifique		Amérique latine et Caraïbes		Proche-Orient et Afrique du Nord ^b		Total	%
		%		%		%		%		
Particulièrement favorables										
Montant	3 347,7	93,7	2 579,2	84,9	349,9	23,4	567,8	42,9	6 844,6	72,6
Pourcentage de prêts à des conditions particulièrement favorables	48,9		37,7		5,1		8,3		100,0	
Nombre de prêts	308		160		30		48		546	
Intermédiaires										
Montant	208,1	5,8	457,7	15,1	466,9	31,2	480,9	36,3	1 613,6	17,1
Pourcentage de prêts à des conditions intermédiaires	12,9		28,4		28,9		29,8		100,0	
Nombre de prêts	21		29		49		34		133	
Ordinaires										
Montant	16,7	0,5	0,0	0,0	678,4	45,4	275,1	20,8	970,2	10,3
Pourcentage de prêts à des conditions ordinaires	1,7		0,0		69,9		28,4		100,0	
Nombre de prêts	3		0		46		20		69	
Montant total	3 572,5	100,0	3 036,9	100,0	1 495,3	100,0	1 323,8	100,0	9 428,4	100,0
Pourcentage du total des prêts du FIDA	37,9		32,2		15,9		14,0		100,0	
Nombre total de prêts^{c, d}	332		189		125		102		748	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

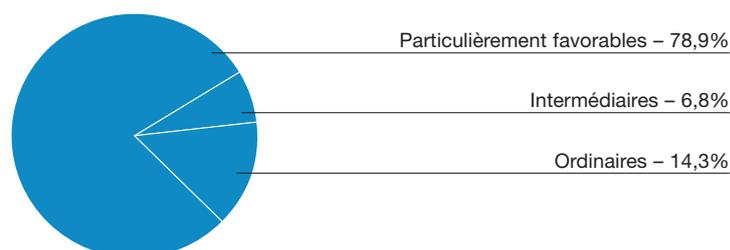
^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque prêt présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement du FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^c Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt, ce qui explique que le nombre de prêts peut différer de celui des programmes ou projets figurant dans d'autres tableaux.

^d Non compris les prêts intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 4
Prêts du FIDA approuvés en 2006 par conditions de prêt^a



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les pourcentages correspondent à la valeur des prêts.

TABLEAU 11
Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1996-2006^a
(montants en millions de USD)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	1979-2006
Afrique de l'Ouest et du Centre	27,8	34,2	34,2	30,4	36,0	33,0	34,5	48,6	61,4	62,3	57,8	804,5
Afrique orientale et australe	28,9	24,9	37,9	30,7	40,2	54,1	46,9	55,4	70,2	75,9	88,6	926,4
Asie et Pacifique	88,4	94,8	95,7	86,2	83,0	97,9	86,1	78,7	73,1	93,1	127,2	2 009,1
Amérique latine et Caraïbes	35,7	45,3	50,4	53,2	51,0	63,1	51,4	47,0	49,1	42,3	57,4	912,6
Proche-Orient et Afrique du Nord^b	38,9	28,9	55,5	70,2	59,7	43,2	44,5	56,1	57,6	68,0	55,9	980,7
Total^c	219,7	228,2	273,7	270,7	269,8	291,3	263,4	285,8	311,4	341,6	386,9	5 633,3

Source: Système prêts et dons.

^a Les décaissements ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire, à l'exclusion du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

^b Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

^c Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

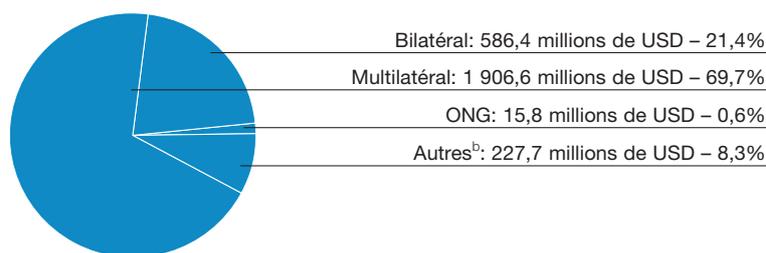
TABLEAU 12
Décaissement des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1979-2006
(montants en millions de USD)

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Total
Afrique de l'Ouest et du Centre				
Montant	731,8	60,3	12,4	804,5
Pourcentage de l'engagement effectif	65,5%	100,0%	100,0%	67,7%
Afrique orientale et australe				
Montant	844,0	81,2	1,2	926,4
Pourcentage de l'engagement effectif	73,3%	84,3%	100,0%	74,2%
Asie et Pacifique				
Montant	1 655,8	353,3	0,0	2 009,1
Pourcentage de l'engagement effectif	75,9%	100,0%	0,0%	79,3%
Amérique latine et Caraïbes				
Montant	206,6	352,9	353,1	912,6
Pourcentage de l'engagement effectif	68,1%	88,5%	64,5%	73,2%
Proche-Orient et Afrique du Nord^a				
Montant	524,3	290,6	165,8	980,7
Pourcentage de l'engagement effectif	76,2%	78,3%	82,2%	77,7%
Total	3 962,5	1 138,3	532,5	5 633,3
Pourcentage total de l'engagement effectif	72,9%	88,9%	69,8%	75,3%

Source: Système prêts et dons.

^a Cette région comprend des pays de l'ex-Union soviétique, d'Europe orientale et d'Europe centrale.

GRAPHIQUE 5
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2006: cofinancement^a



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les montants correspondent aux cofinancements tels qu'ils apparaissent dans le rapport du Président à la date d'approbation.

^b La catégorie "autres" comprend les paniers de financement et les dispositifs de financement analogues, les financements du secteur privé et les financements non encore confirmés à la date d'approbation par le Conseil d'administration.

TABLEAU 13
Cofinancement des programmes et projets du FIDA, 1978-2006^a
(montants en millions de USD)

	1978-1985	%	1986-1995	%	1996-2005	%	2006	%	1978-2006	%
Programmes et projets dus à l'initiative des institutions coopérantes										
FIDA ^b	953,0	14,7	219,8	18,6	321,0	17,8	9,3	14,2	1 503,1	15,8
Cofinancement ^c	2 545,1	39,4	682,7	57,7	1 057,1	58,8	33,5	51,2	4 318,3	45,4
Contribution nationale	2 967,6	45,9	280,0	23,7	420,5	23,4	22,6	34,6	3 690,6	38,8
Total	6 465,6	100,0	1 182,5	100,0	1 798,6	100,0	65,3	100,0	9 512,0	100,0
Nombre de programmes et projets	84		26		28		2		140	
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et cofinancés										
FIDA ^b	447,5	34,2	1 731,1	44,6	2 197,9	43,2	237,5	59,6	4 614,0	43,2
Cofinancement ^c	495,9	37,9	995,6	25,7	1 170,2	23,0	74,8	18,8	2 736,6	25,6
Contribution nationale	365,6	27,9	1 151,3	29,7	1 716,3	33,8	86,1	21,6	3 319,3	31,1
Total	1 309,0	100,0	3 878,0	100,0	5 084,3	100,0	398,4	100,0	10 669,8	100,0
Nombre de programmes et projets	43		162		147		13		365	
Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA et exclusivement financés par lui										
FIDA ^b	728,7	58,4	803,4	60,9	1 543,9	65,2	273,1	61,1	3 349,1	62,2
Contribution nationale	519,7	41,6	515,7	39,1	823,6	34,8	174,0	38,9	2 033,0	37,8
Total	1 248,4	100,0	1 319,1	100,0	2 367,5	100,0	447,0	100,0	5 382,1	100,0
Nombre de programmes et projets	51		64		99		12		226	
Tous types de programmes et projets^d										
FIDA	2 129,2	23,6	2 754,3	43,2	4 062,8	43,9	519,9	57,1	9 466,2	37,0
Cofinancement	3 041,0	33,7	1 678,3	26,3	2 227,2	24,1	108,3	11,9	7 054,8	27,6
Contribution nationale	3 852,9	42,7	1 947,0	30,5	2 960,4	32,0	282,7	31,0	9 042,9	35,4
Total	9 023,0	100,0	6 379,7	100,0	9 250,4	100,0	910,8	100,0	25 563,9	100,0
Nombre de programmes et projets	178		252		274		27		731	

Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Les chiffres pour 2005 comprennent quatre programmes approuvés hors Programme ordinaire en faveur de pays touchés par le tsunami (financement FIDA: 33,7 millions de USD). Les chiffres pour 2006 comprennent les prêts supplémentaires accordés pour compléter le financement des programmes en question (35,0 millions de USD).

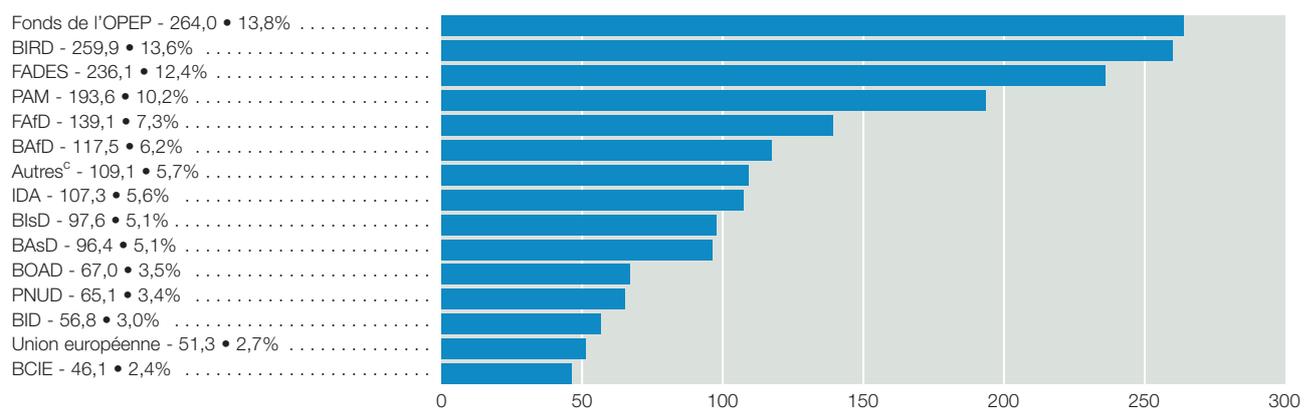
^b Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Les montants relatifs aux programmes et projets comprennent les dons au titre de composantes de programmes et projets financés au moyen d'un prêt. Les autres types de dons ne sont pas inclus dans le tableau. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^c Y compris les cofinancements non encore approuvés par le Conseil d'administration.

^d Non compris les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés.

GRAPHIQUE 6

Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2006: cofinancement par des donateurs multilatéraux^{a, b}
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

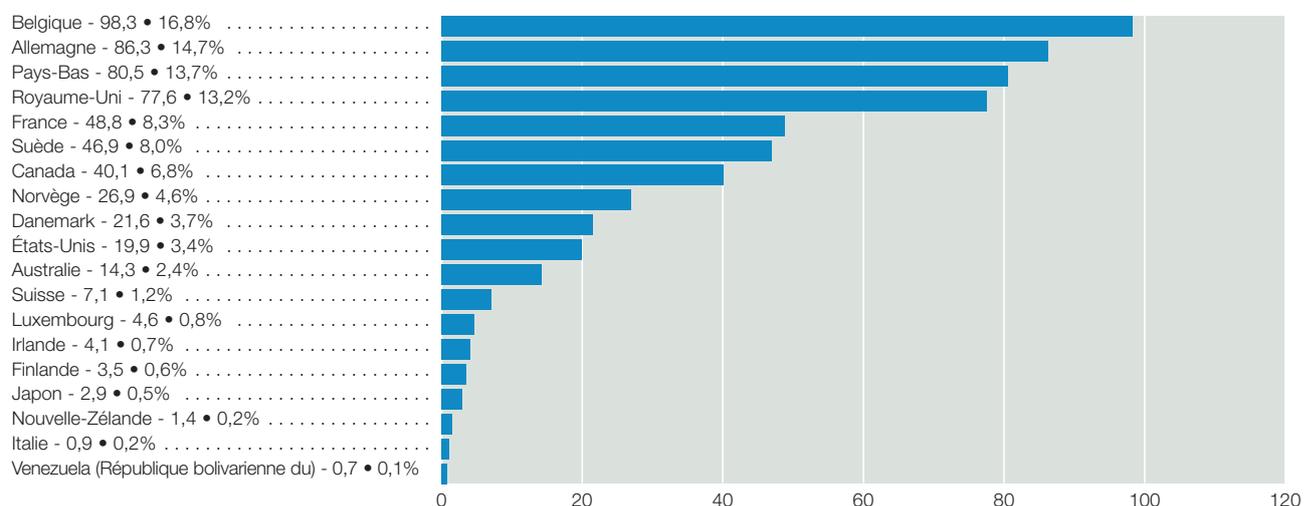
^a Chiffres correspondant aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le cofinancement multilatéral total, soit 1906,6 millions de USD. La participation multilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.

^b Voir la liste des sigles page 9.

^c Les autres cofinanceurs sont notamment les suivants: Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAAD), Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Fonds Africa, Société andine de développement (SAD), Banque de développement des Caraïbes (BDC), FAO, FEM, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

GRAPHIQUE 7

Programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2006: cofinancement bilatéral, par des États membres donateurs^a
(montants en millions de USD)



Source: Système de gestion du portefeuille de projets.

^a Montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet présenté au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le cofinancement bilatéral total, soit 586,4 millions de USD. La participation bilatérale aux paniers de financement et dispositifs de financement analogues n'est pas prise en compte.





Résumé des programmes, projets et dons, 2006

Deogratias Niyitegeka (à gauche) et Jean-Claude Motobazi fabriquent des meubles lors d'un atelier de formation en menuiserie à Dufatanye, dans la province de Byumba (Rwanda). L'apprentissage d'un métier offre aux jeunes ruraux la perspective d'un revenu décent.

© FIDA, M. Millinga

Nombre de programmes et projets par région et par pays (fin 2006)

186 programmes et projets
81 pays et Gaza et Cisjordanie

Afrique de l'Ouest et du Centre

42 programmes et projets
18 pays

Afrique orientale et australe

37 programmes et projets
15 pays

Asie et Pacifique

45 programmes et projets
16 pays

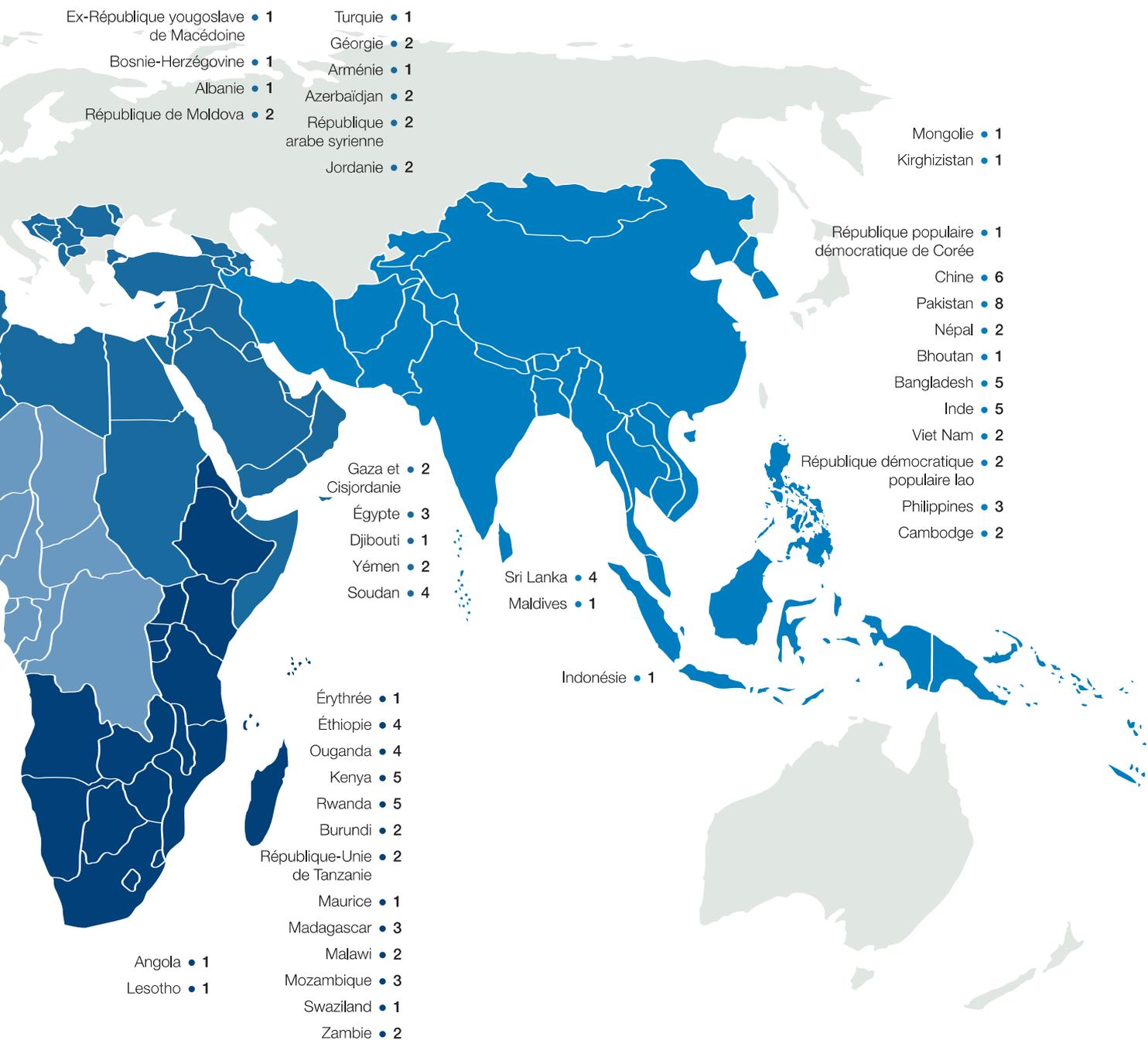
Amérique latine et Caraïbes

31 programmes et projets
16 pays

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

31 programmes et projets
16 pays et
Gaza et Cisjordanie





Programmes et projets

Afrique de l'Ouest et du Centre

Burkina Faso

Projet d'appui aux filières agricoles

Le projet vise à faire reculer la pauvreté rurale en améliorant l'accès des ruraux pauvres à des marchés lucratifs. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- développer les liens entre les participants au projet et les autres opérateurs des filières de produit;
- renforcer les capacités des membres du groupe cible et de leurs organisations;
- améliorer l'accès des ruraux pauvres aux investissements productifs et aux services de commercialisation.

Le projet s'intéressera à cinq filières de produit: niébé, sésame, volaille, oignons, et ovins et caprins. Ces filières offrent des perspectives de développement considérables aux ruraux pauvres, notamment parce que le Burkina Faso a des frontières avec six pays et est bien placé pour profiter de ce créneau économique régional. Le projet cible 1 000 groupements d'intérêt économique, dont 800 groupements d'agriculteurs et 200 groupements de commerçants et de transformateurs de produits. Le projet s'emploiera aussi à renforcer 30 organisations professionnelles des filières de produit. Au total, ce sont 20 000 ménages qui devraient bénéficier directement des activités du projet.

Montant du prêt: 9,4 millions de DTS (soit environ 13,8 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 16,9 millions de USD, dont 540 000 USD seront fournis par les bénéficiaires et 2,5 millions de USD par le gouvernement.

Projet directement supervisé par le FIDA.

Congo

Projet de développement rural dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou

L'objectif du projet est l'amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire de la population cible dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Les bénéficiaires directs du projet sont les membres des communautés vulnérables pauvres des zones rurales, souffrant d'un accès limité aux marchés et aux ressources, notamment financières. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

- améliorer l'accès aux marchés et aux zones productives, d'une manière durable;
- appuyer la production, la diversification et la commercialisation des cultures vivrières et des produits de l'élevage et de la pêche;
- renforcer les capacités des groupements d'intérêt économique des agriculteurs;
- faciliter l'accès des petits exploitants aux services financiers.

Les processus participatifs de diagnostic et de planification garantiront la participation effective des membres du groupe cible, en particulier les femmes et les jeunes, et de leurs organisations à l'identification des activités du projet. Le projet aidera les ruraux pauvres et leurs associations à améliorer leur aptitude à la négociation et toutes les autres capacités utiles.

Montant du prêt: 5,9 millions de DTS (soit environ 8,4 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 20,8 millions de USD, dont 545 000 USD seront pris en charge par les bénéficiaires, 7,5 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international et 4,4 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Gambie

Projet de financement rural

L'objectif global du projet est de consolider et élargir la clientèle rurale des institutions de microfinance (IMF) existantes. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- promouvoir l'autonomie des IMF rurales;
- faire en sorte que les IMF bénéficient d'un appui de prestataires de services techniques;
- nouer des partenariats mutuellement bénéfiques avec d'autres projets;
- veiller à l'utilisation efficace du montant des fonds fournis par le FIDA.

À la clôture du projet, 180 agences rurales d'IMF et 2 276 groupements membres de l'Association de financement des femmes gambiennes devraient fournir des services financiers aux clients ruraux. Les mutuelles villageoises d'épargne et de crédit et trois institutions financières, autres que des banques, offriront leurs services à quelque 180 000 clients, dont plus de la moitié de femmes. Les participants locaux seront associés à la planification, à l'exécution et au suivi des activités, ainsi qu'à l'évaluation de l'impact.

Montant du prêt: 4,2 millions de DTS (soit environ 6,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 8,7 millions de USD, dont un don du FIDA d'un montant de 280 000 DTS (soit environ 400 000 USD), une contribution des bénéficiaires, d'un montant de 382 000 USD, et une contribution du gouvernement, d'un montant de 952 000 USD; en outre, une somme de 873 000 USD sera financée au titre de la ligne de crédit du projet de financement rural et d'initiatives communautaires.

Projet directement supervisé par le FIDA.

Mali

Programme intégré de développement rural de la région de Kidal

Le programme est conçu pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans la population de la région de Kidal. Plus spécifiquement, le programme aura les objectifs suivants:

- améliorer et diversifier les revenus en stabilisant les bénéfices tirés de l'élevage nomade et en promouvant les activités agropastorales;
- améliorer les conditions de vie, en particulier celles des femmes, en facilitant l'accès aux services et aux infrastructures socioéconomiques de base.

Le programme s'emploiera à renforcer la capacité des collectivités locales d'identifier, planifier et mettre en œuvre des investissements ciblant les ruraux pauvres, et il encouragera la participation. Les activités prendront spécialement en compte les femmes et cibleront 20 000 personnes, notamment:

- les ménages extrêmement vulnérables possédant quatre chèvres environ;
- les ménages très vulnérables possédant un troupeau d'une dizaine de petits ruminants;
- les ménages vulnérables possédant un troupeau d'une trentaine de petits ruminants.

Montant du prêt: 7,7 millions de DTS (soit environ 11,3 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 22,8 millions de USD, dont la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) fournira 5,0 millions de USD, le FBS 3,5 millions de USD, les bénéficiaires 260 000 USD et le gouvernement 2,7 millions de USD.

Institution coopérante: BOAD.

Niger

Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural

L'objectif du projet est d'améliorer durablement les revenus, la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations rurales les plus pauvres de la région de Maradi. Le projet s'emploiera à améliorer la capacité des institutions locales, telles que les collectivités locales, les organisations paysannes et les prestataires de services publics et privés, et à offrir les services dont la population rurale a besoin pour le développement. Le projet touchera approximativement 68 000 ménages et accordera une attention spéciale aux femmes et aux jeunes de moins de 25 ans. Il fournira les ressources qui permettront aux bénéficiaires de:

- surmonter leur fort endettement et reprendre pied après les désinvestissements résultant des attaques de criquets en 2004 et de l'insuffisance des précipitations en 2005;
- prévenir les crises futures ou y faire face plus efficacement;
- améliorer la nutrition et les pratiques d'alimentation des enfants (45% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition);
- améliorer la sécurité alimentaire;
- créer des sources de revenus durables.

Montant du prêt: 10,4 millions de DTS (soit environ 15,3 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 36,3 millions de USD, dont 280 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront fournis par le FIDA sous la forme d'un don, 6,4 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 5,7 millions de USD par le FBS, 2,1 millions de USD par le PAM, 2,3 millions de USD par les bénéficiaires et enfin 4,2 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Nigéria

Programme de renforcement des institutions financières rurales

Le programme vise à renforcer les IMF et à créer des liens entre les IMF et les établissements financiers officiels afin de créer un système de finance rurale viable et durable. Les activités du programme conduiront à la mise en place de services de finance rurale et amélioreront l'accès des ruraux à ces services afin d'étendre et d'améliorer la productivité agricole et de développer les microentreprises et petites entreprises rurales. Le but est de combattre la pauvreté rurale, en particulier chez les femmes, les jeunes et les handicapés. La stratégie est articulée autour des activités suivantes:

- appuyer le développement et le renforcement des IMF;
- promouvoir l'amélioration d'un cadre juridique, politique et réglementaire propre à faciliter les opérations et à minimiser les risques pour les IMF;
- créer des liens entre le système de finance et les systèmes de production ruraux afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, d'augmenter la productivité et de minimiser les risques techniques et les risques liés au crédit.

Un enjeu majeur du programme est le développement d'institutions de finance rurale autres que les banques, composées de membres du groupe cible.

Montant du prêt: 18,5 millions de DTS (soit environ 27,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 40,0 millions de USD, le FIDA fournissant un don d'un montant de 270 000 DTS (soit environ 400 000 USD) et la Fondation Ford un don d'un montant de 500 000 USD, tandis que les bénéficiaires contribueront à hauteur de 985 100 USD, les institutions financières locales à hauteur de 4,8 millions de USD, et le gouvernement à hauteur de 6,2 millions de USD.

Institutions coopérantes: Banque mondiale/Association internationale de développement.

Sénégal

Projet de services agricoles et organisations de producteurs – PSAOP 2

L'objectif de la deuxième phase du projet est de réduire la pauvreté rurale en améliorant l'accès des petits exploitants à des services agricoles durables et diversifiés et aux innovations. Le projet va:

- renforcer le cadre institutionnel mis en place pendant la première phase;
- étendre à tout le pays les services de conseil agricole;
- appuyer l'émergence de prestataires de services privés;
- renforcer les capacités de la recherche et la recentrer;
- rendre autonomes les organisations de producteurs tout en améliorant leur capacité de rendre des comptes à leurs membres et de les représenter.

Le FIDA appuie les efforts importants déployés par le projet pour autonomiser les organisations de producteurs, en renforçant leurs capacités et en améliorant tant leur aptitude à rendre des comptes à leurs membres que leur caractère inclusif. Les activités financées par le FIDA conforteront le processus d'apprentissage en expérimentant, dans le contexte d'autres projets financés par le FIDA au Sénégal, les approches favorables aux pauvres susceptibles de bénéficier du processus de réforme institutionnelle et d'y contribuer. Le Fonds va aussi octroyer un don plus particulièrement destiné au renforcement des capacités en matière de collaboration pour la gestion de l'innovation.

Montant du prêt: 4,1 millions de DTS (soit environ 6,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 47,0 millions de USD, dont 210 000 DTS (soit environ 300 000 USD) que le FIDA fournira sous forme de don, tandis que la Banque mondiale apportera 20,0 millions de USD et le gouvernement 20,7 millions de USD.

Institutions coopérantes: Banque mondiale (prêt) et FIDA (don).

Afrique orientale et australe

Érythrée

Programme post-crise de redressement et de développement en milieu rural

Le programme encouragera tant l'agriculture fondée sur la conservation que la gestion des ressources naturelles dans le but d'accroître la productivité agricole tout en préservant l'environnement. Son objectif est d'améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition de 121 500 ménages. Un système d'élaboration et de diffusion des technologies appuiera sous l'angle technique la culture de plus de 200 000 ha de terres arides et 450 ha de terres irriguées, l'amélioration de plus de 40 370 ha de pacages et la régénération de 40 000 ha de terres dégradées dans les bassins versants. Les activités auront un effet positif sur la production de l'élevage en améliorant les pacages communaux. Le programme fournira un appui technique pour la production animale intensive, concernant 4 000 vaches laitières, 78 000 chèvres laitières et quelque 8 000 moutons. On distribuera plus de 1 000 paquets techniques d'apiculture. Le programme cible les ménages pauvres touchés par l'insécurité alimentaire, soit plus de 80% de la population de la zone du programme. On accordera une attention particulière aux ménages dirigés par une femme, aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux rapatriés, et aux 12 500 ménages démunis qui cultivent des parcelles de 1 ha, voire moins, et ne possèdent pas d'animaux d'élevage.

Montant du prêt: 8,3 millions de DTS (soit environ 12,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 23,2 millions de USD, dont le FIDA fournira, au titre d'un don, 230 000 DTS (soit environ 343 000 USD), le FEM prenant à sa charge 5,0 millions de USD (en cours de préparation), les bénéficiaires 2,3 millions de USD et le gouvernement 1,0 million de USD.

Programme directement supervisé par le FIDA.

Madagascar

Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky

L'objectif principal du projet est l'établissement dans le secteur agricole d'un environnement juridique et réglementaire sain, capable de s'adapter au marché, pour aider le pays à lutter contre la pauvreté. Les autres grands objectifs du projet sont d'améliorer l'accès des ruraux pauvres aux ressources en terre et en eau afin d'optimiser la production agricole et d'assurer une augmentation durable de leurs revenus, tout en freinant l'exode rural vers les centres urbains. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- appuyer la bonne gouvernance locale, la sécurité foncière et les droits d'utilisation des terres en établissant le cadre juridique et réglementaire approprié, tant au niveau national qu'au niveau régional, au sein de la structure de gestion décentralisée de l'utilisation des terres;
- promouvoir le développement durable de la production agricole pour les populations rurales pauvres.

Montant du prêt: 9,1 millions de DTS (soit environ 13,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 23,4 millions de USD, dont 255 000 DTS (soit environ 365 000 USD) fournis par le FIDA sous forme de don, 527 000 USD fournis par les bénéficiaires, 4,7 millions de USD par le Millennium Challenge Account, 1,6 million de USD par l'Union européenne, 100 000 USD par la fondation suisse Intercooperation, 342 000 USD par des ONG locales et enfin 2,7 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Mozambique

Programme d'appui à l'agriculture

Le programme constitue un volet essentiel de la deuxième phase du programme national pour le développement agricole du Mozambique (PROAGRI II), étayant le plan d'action du gouvernement pour la réduction de la pauvreté. Spécifiquement, il concourt à l'objectif du gouvernement de maintenir la croissance du secteur agricole au niveau minimum de 7% par an afin de parvenir à atteindre les OMD. Le but est de réduire la pauvreté extrême et d'améliorer la qualité de vie des habitants des zones rurales. Le programme fera croître les bénéficiaires et améliorera la sécurité alimentaire des ménages, pour les exploitants pratiquant l'agriculture à un niveau de subsistance, en particulier les ménages dirigés par une femme ou défavorisés pour d'autres raisons, grâce à une augmentation régulière de l'efficacité de la production. Les objectifs clés sont les suivants:

- faciliter l'accès à des services d'assistance technique performants;
- améliorer l'organisation des groupements de producteurs afin qu'ils soient en mesure d'influer sur l'offre de services;
- veiller à ce que les services d'appui proposés soient en adéquation avec la demande.

Montant du prêt: 13,9 millions de DTS (soit environ 20,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 50,8 millions de USD, dont 756 000 USD seront fournis par les bénéficiaires tandis que le gouvernement contribuera à hauteur de 30,1 millions de USD.

Programme directement supervisé par le FIDA.

Ouganda

Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts

Le programme vise à améliorer la qualité et la pérennité des moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres. Ses objectifs sont les suivants:

- renforcement du pouvoir d'action et autonomie des communautés rurales;
- augmentation durable de la productivité et des revenus des ménages;
- gestion améliorée et utilisation rationnelle des terres individuelles et communales;
- accès facilité aux infrastructures et services essentiels;
- appui adéquat aux districts afin qu'ils soient en mesure d'assurer localement les services.

Le programme vient à l'appui du processus de décentralisation. Afin de surmonter certains des problèmes rencontrés par les pauvres en matière de régime foncier, gestion des terres et droits des femmes, le programme comporte des mesures spécifiques étayant les nouvelles politiques relatives au régime foncier, à l'utilisation des terres et aux relations domestiques, au niveau du district. On estime à 1,9 million, soit 316 000 ménages, le nombre de pauvres vivant dans les 13 districts de la zone du programme. La plupart des participants seront des petits agriculteurs et des pêcheurs artisanaux, mais aussi les femmes et les jeunes vivant dans des parties reculées et défavorisées des zones les plus pauvres.

Montant du prêt: 18,6 millions de DTS (soit environ 27,4 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 38,9 millions de USD, dont 280 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront couverts par un don du FIDA, 4,8 millions de USD par le FBS, 1,3 million de USD par les bénéficiaires et 5,0 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

République-Unie de Tanzanie

Programme d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises en milieu rural

Le programme permettra aux entrepreneurs ruraux du groupe cible de renforcer leurs compétences et connaissances professionnelles et d'obtenir un meilleur accès aux marchés. L'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire de leurs ménages et de faire augmenter leurs revenus en espèces. On veillera tout particulièrement à atteindre les entreprises les plus petites, les femmes et les jeunes. Le programme appuiera également le programme national de réforme des collectivités locales en renforçant les capacités de promouvoir le développement des entreprises dans les zones rurales. Le groupe cible se compose:

- de microentreprises rurales appartenant essentiellement à des ménages pauvres exerçant une activité économique, avec un ciblage spécifique sur les groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les ménages comptant des membres atteints de maladie chronique, handicapés ou touchés par le VIH/sida;
- de petits agriculteurs et artisans pêcheurs ayant le potentiel de produire et de vendre leur production à des transformateurs;
- de ménages ruraux pauvres exerçant une activité économique, dont les membres sont en mesure de profiter des nouvelles possibilités d'emploi dans les filières améliorées.

Montant du prêt: 13,0 millions de DTS (soit environ 20,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 25,3 millions de USD, dont le FIDA financera 300 000 DTS (soit environ 450 000 USD) par un don, tandis que Irish Aid prendra à sa charge 910 000 USD, les bénéficiaires 225 000 USD et le gouvernement 4,2 millions de USD.

Programme directement supervisé par le FIDA.

Asie et Pacifique

Chine

Programme de développement rural modulaire dans la Région autonome du Xinjiang Uygur

Le programme a pour objectif de réduire l'incidence de la pauvreté dans les villages cibles, de façon durable et en veillant à l'équité entre les femmes et les hommes. Il permettra aux pauvres d'améliorer durablement leur situation sociale et économique, avec des revenus systématiquement supérieurs au seuil de pauvreté. Les innovations, ayant démontré leur potentiel en termes de réduction de la pauvreté, et les modules de programme performants seront transposés à plus grande échelle. Les femmes bénéficieront de toutes les activités du projet dans une proportion au moins égale à celle des hommes. Le programme cible quelque 176 000 ménages, soit plus de 40% de la population des 10 comtés couverts. Les ménages cibles vivent en dessous du seuil de pauvreté officiel, tendent à avoir un médiocre niveau de qualification et ont des difficultés à accéder aux ressources financières. Les ressources en main-d'œuvre sont rares et la productivité des activités économiques est basse.

Montant du prêt: 16,7 millions de DTS (soit environ 25,1 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 55,0 millions de USD, dont 29,9 millions seront pris en charge par le gouvernement.

Programme directement supervisé par le FIDA.

Inde

Programme d'autonomisation des femmes et d'amélioration de leurs moyens d'existence dans les plaines de la moyenne vallée du Gange

Le programme vise trois objectifs:

- créer et renforcer les institutions de l'échelon communautaire aux fins de l'autonomisation sociale et économique;
- permettre au groupe cible d'accéder aux ressources productives et aux services sociaux;
- promouvoir un ensemble de moyens d'existence durables intégrés dans l'économie générale.

Approximativement 108 000 ménages de six districts bénéficieront du programme. Les organisations à assise communautaire, y compris les groupes d'entraide, renforceront leur capacité de s'autogérer et acquerront de l'assurance pour traiter avec les entités de développement externes. Les femmes et les adolescentes seront dotées des moyens économiques, sociaux et organisationnels afin de prendre leur destin en main. Plus de 50 000 entreprises bénéficieront des activités du programme, en particulier quelque 34 000 microentreprises, 12 860 petites entreprises et 104 entreprises de taille moyenne. Le programme interviendra dans les domaines suivants:

- autonomisation et renforcement des capacités des communautés et des organisations d'appui;
- amélioration des moyens de subsistance et développement des entreprises;
- gestion du programme.

Montant du prêt: 20,4 millions de DTS (soit environ 30,2 millions de USD)
à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 52,5 millions de USD, un montant auquel les bénéficiaires contribueront à hauteur de 2,5 millions de USD, les institutions financières nationales à hauteur de 18,1 millions de USD et le gouvernement à hauteur de 1,7 million de USD.

Programme directement supervisé par le FIDA.

République démocratique populaire lao

Projet de promotion de moyens de subsistance durables dans la région Nord par le développement de l'élevage

Le projet contribuera à pérenniser les moyens de subsistance des petits exploitants vivant sur les hautes terres dans les cinq provinces du nord du pays. Il améliorera les systèmes d'élevage villageois grâce à des systèmes intégrés d'agriculture de montagne conduisant à une productivité et une rentabilité accrues de l'élevage. Le projet aura un impact positif sur les revenus de 17 000 ménages ethniques, au minimum, et sur les revenus des femmes dans 408 villages. Les principaux problèmes rencontrés par les groupes ethniques dans la zone du projet sont liés aux aspects suivants:

- productivité en déclin de l'agriculture sur les hautes terres;
- insuffisance de terres et de forêts pour la production alimentaire et la cueillette;
- accès insuffisant aux technologies appropriées et aux créneaux commerciaux pour une production et un commerce améliorés des produits de l'élevage.

Les groupes ethniques bénéficieront du transfert de technologies appropriées, de la formation de groupements, de l'accès aux services financiers et du développement des infrastructures villageoises. Les femmes devraient plus particulièrement bénéficier des formations et de l'accès amélioré aux ressources et aux marchés.

Montant du prêt: 2,0 millions de DTS (soit environ 3,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 18,4 millions de USD, dont 10,0 millions de USD seront pris en charge par la Banque asiatique de développement, 3,5 millions de USD par la Direction du développement et de la coopération suisse, 800 000 USD par les bénéficiaires et 1,1 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: Banque asiatique de développement

Pakistan

Projet de relèvement à l'intention des communautés et des ménages touchés par le séisme

L'objectif du projet en termes de développement est de permettre aux ménages ruraux de rétablir leurs moyens d'existence et de réduire leur vulnérabilité dans ces zones sujettes aux séismes. Le projet va:

- rétablir les moyens de subsistance et remplacer les biens perdus, en réparant et en reconstruisant des logements permanents, en remettant en état les infrastructures communautaires de base et en reconstituant les troupeaux des ménages;
- faire en sorte que la priorité soit donnée aux ménages les plus vulnérables dépourvus des moyens économiques de reconstruire leur vie;
- intervenir dans un nombre limité de villages, et seulement là où les organisations communautaires sont à même de faciliter l'exécution des activités et de maximiser les capacités institutionnelles limitées;
- permettre aux villageois de déterminer les investissements à effectuer au titre du projet et les appuyer en conséquence.

Montant du prêt: 18,4 millions de DTS (soit environ 26,4 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 29,6 millions de USD, dont les institutions financières nationales fourniront 141 000 USD et le gouvernement 3,0 millions de USD.

Institution coopérante: Banque mondiale.

Sri Lanka

Programme de développement des petites entreprises de plantation

Le programme améliorera durablement les moyens de subsistance et les conditions sociales des petits planteurs. Ses objectifs sont les suivants:

- renforcer les capacités et les compétences des participants, et établir des mécanismes durables de sous-traitance aux petits exploitants par les entreprises de transformation;
- améliorer le régime foncier pour les petits planteurs de thé et d'hévéa et développer des systèmes agraires rentables et durables de sous-traitance aux petits exploitants;
- accroître les bénéfices des producteurs moyennant une manutention post-récolte et une commercialisation améliorées et des partenariats public-privé mutuellement bénéfiques;
- développer et étendre les services de finance rurale.

Le programme cible approximativement 8 700 ménages. Ces ménages sont ceux des colons exploitant les plantations de thé et des petits planteurs de thé marginalisés du centre du pays, et ceux des producteurs vivriers pauvres des hautes terres du district de Moneragala désireux de se lancer dans la culture de l'hévéa.

Montant du prêt: 15,3 millions de DTS (soit environ 22,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 40,0 millions de USD, dont 5,5 millions de USD seront à la charge de l'Agence des États-Unis pour le développement international, les bénéficiaires fournissant 1,0 million de USD, les institutions financières nationales 1,9 million de USD, le secteur privé local 5,2 millions de USD et le gouvernement 3,8 millions de USD.

Programme directement supervisé par le FIDA.

Viet Nam

Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh

L'objectif du programme est de contribuer à l'amélioration durable des revenus des pauvres dans les zones rurales du Viet Nam. Il vise à faciliter l'accès et la participation des ruraux pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et de Tra Vinh. Le programme portera sur:

- l'amélioration des marchés clés et des mécanismes, processus et liens commerciaux essentiels;
- la création d'emplois non agricoles et l'accroissement des revenus agricoles;
- le rattachement des initiatives axées sur le marché aux besoins et priorités des communes pauvres dans un environnement commercial au fonctionnement amélioré.

Le programme couvrira sept districts dans chaque province, en ciblant plus particulièrement un total de 80 communes. Il générera des enseignements et des expériences qui serviront de base à la transposition à plus grande échelle des approches et interventions axées sur le marché ayant fait leurs preuves.

Montant du prêt: 17,6 millions de DTS (soit environ 26,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 37,3 millions de USD, dont 270 000 DTS (soit environ 400 000 USD) seront fournis par le FIDA, au titre d'un don, 2,6 millions de USD par l'Allemagne, 600 000 USD par le Ministère du développement international du Royaume-Uni, 1,1 million de USD par les bénéficiaires, 1,2 million de USD par les institutions financières nationales et 4,1 millions de USD par le gouvernement; tandis qu'un montant de 1,3 million de USD doit provenir de sources encore à déterminer.

Institution coopérante: UNOPS.

Amérique latine et Caraïbes

Argentine

Programme de développement des zones rurales

Le programme contribuera à la réduction durable de la pauvreté rurale dans 10 provinces d'Argentine. Il va:

- autonomiser les organisations et groupements de producteurs affichant un pourcentage élevé de femmes et de jeunes dans leurs membres;
- exécuter des projets sociaux et productifs en faveur des groupements et communautés autochtones;
- promouvoir la transformation des activités agricoles et non agricoles traditionnelles des ménages ruraux pauvres en des activités économiques lucratives et durables;
- proposer des emplois et des possibilités de création d'entreprises aux jeunes ruraux;
- faciliter l'accès des participants et de leurs organisations aux services d'appui aux entreprises;
- épauler le renforcement institutionnel et la concertation sur les politiques de manière à en faire bénéficier les ruraux pauvres.

Quelque 19 450 producteurs ruraux bénéficieront directement du programme. Environ 11 540, dont 37% de femmes, sont des producteurs familiaux non autochtones ou des ouvriers agricoles adultes. Approximativement 3 900 appartiennent à des communautés autochtones tandis que plus de 4 000 sont des jeunes – femmes et hommes. La population non autochtone a besoin d'emplois ou d'activités productives stables et de revenus suffisants pour couvrir ses besoins essentiels. La population autochtone est extrêmement vulnérable en termes de sécurité alimentaire, soins de santé, éducation et services de base.

Montant du prêt: 13,1 millions de DTS (soit environ 19,3 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du programme: estimé à 44,8 millions de USD, dont les bénéficiaires fourniront 290 000 USD et le gouvernement 25,2 millions de USD.

Programme directement supervisé par le FIDA.

Bolivie

Projet d'appui au développement de l'économie paysanne des camélidés

Le projet améliorera et accroîtra les actifs sociaux, humains, financiers, physiques et naturels des éleveurs de camélidés et des microentrepreneurs pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Il permettra aux participants d'accéder plus facilement aux services financiers, à une assistance technique durable, aux savoirs et à l'information. Plus de 14 000 ménages pauvres et touchés par l'insécurité alimentaire bénéficieront directement du projet. Le groupe cible se compose des éleveurs pauvres de camélidés domestiques sud-américains, des communautés paysannes exploitant les troupeaux de vigognes sauvages, des artisans et des petits commerçants. Le projet s'intéressera plus particulièrement à 6 300 ménages pauvres productifs et intégrés dans le marché et il étendra son intervention à 7 800 autres ménages parmi les plus démunis, dont la plupart sont insérés dans une économie à assise communautaire moins exigeante en actifs. Les femmes représenteront 55% des participants ciblés, tandis que 23% seront des jeunes.

Montant du prêt: 4,8 millions de DTS (soit environ 7,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 14,4 millions de USD, dont 2,6 millions de USD seront fournis par les bénéficiaires, tandis que les collectivités locales prendront à leur charge 220 000 USD et le gouvernement 4,3 millions de USD, dont 1,5 million de USD provient d'un programme d'aide budgétaire financé par l'Union européenne.

Projet directement supervisé par le FIDA.

Brésil

Projet de développement des communautés rurales dans les zones les plus pauvres de l'État de Bahia

Le projet vise fondamentalement à réduire d'une manière significative les niveaux de pauvreté et de pauvreté extrême des communautés dans les zones semi-arides de l'État de Bahia. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales pauvres grâce à un développement social et économique durable au plan environnemental et propice à l'équité entre les sexes et à l'insertion des jeunes dans la main-d'œuvre rurale. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- autonomiser les ruraux pauvres et leurs organisations de base en renforçant leur capacité de participer aux processus de développement locaux, municipaux et territoriaux;
- améliorer les capacités de génération de revenus des pauvres en transformant les activités économiques pratiquées au niveau de subsistance en des entreprises rurales agricoles et non agricoles rentables.

Les ruraux participant au projet seront associés à la planification, à la gestion et à la supervision des activités.

Montant du prêt: 20,8 millions de DTS (soit environ 30,0 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 60,5 millions de USD, dont 500 000 USD seront fournis par le FIDA sous forme de don, 600 200 USD par les bénéficiaires et 29,4 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Colombie

Programme de développement des microentreprises rurales: Apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement

L'objectif global du programme est d'accroître les actifs sociaux, humains, financiers et physiques des petits entrepreneurs, en particulier les femmes et les jeunes, dans les zones rurales pauvres de Colombie. L'objectif spécifique est d'améliorer l'accès des populations rurales pauvres aux ressources financières, à l'assistance technique, aux savoirs, à l'information et aux structures de gouvernance (locales, régionales et nationales) ayant une influence déterminante sur l'activité de leurs entreprises et le développement des marchés. Le programme facilitera la participation des ruraux pauvres à la concertation de haut niveau et à la formulation des politiques nationales relatives à l'intégration économique et à son impact sur la pauvreté rurale. Il ciblera directement les petits producteurs pauvres, les microentrepreneurs et les artisans qui n'ont guère accès aux ressources mais ont un potentiel social, économique et culturel dynamique.

Montant du prêt: 13,5 millions de DTS (soit environ 20,0 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du programme: estimé à 32,1 millions de USD, dont les bénéficiaires fourniront 2,1 millions de USD et le gouvernement 10,0 millions de USD.

Institution coopérante: Société andine de développement.

Haïti

Projet de développement de la petite irrigation (PPI-2)

Le projet vise à réduire la pauvreté rurale. Il a pour objectif d'améliorer durablement les moyens de subsistance et les revenus des ménages ruraux pauvres, en particulier des groupes les plus vulnérables. Plus spécifiquement, le projet s'emploiera à:

- intensifier et accroître la production agricole durable grâce à une gestion efficace de l'eau et à l'amélioration de l'agriculture irriguée tant collective qu'individuelle;
- développer les systèmes de production agricole et les autres activités productives et génératrices de revenus;
- renforcer les capacités de planification, d'organisation et de gestion des communautés afin de faciliter l'intégration dans le marché et l'accès aux services financiers.

L'objectif du projet est de toucher 18 000 ménages vivant dans des zones rurales reculées, où ils jouent un rôle marginal au sein d'une économie essentiellement informelle. Ces ménages survivent au niveau de subsistance et sont caractérisés par l'absence de liens de communication, un accès quasi nul aux services publics et privés, et des coûts de transaction élevés.

Montant du prêt: 8,8 millions de DTS (soit environ 13,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 27,0 millions de USD, dont 8,0 millions de USD seront pris en charge par le Fonds de l'OPEP pour le développement international, 2,5 millions de USD par les bénéficiaires et 3,5 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

Bosnie-Herzégovine

Projet de renforcement des entreprises rurales

Le projet a pour objectif premier d'améliorer les revenus des ruraux pauvres de la zone cible. En accord avec la politique gouvernementale de réduction de la pauvreté, le projet s'emploiera à permettre aux agriculteurs, petits exploitants et paysans sans terre d'accroître leurs revenus grâce à des activités agricoles et non agricoles. Les objectifs spécifiques sont la croissance soutenue des entreprises rurales et du bassin d'emploi dans la zone du projet. Le projet aidera, en outre, les entreprises rurales à rendre les liens commerciaux plus dynamiques aux divers niveaux, contribuant ainsi à l'économie aux échelons local, régional et national. Les activités profiteront directement à 10 000 ménages ruraux pauvres travaillant dans la petite production laitière, l'arboriculture fruitière et diverses petites entreprises rurales.

Montant du prêt: 8,8 millions de DTS (soit environ 12,6 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 24,5 millions de USD, dont 2,0 millions de USD seront fournis par les bénéficiaires, 1,7 million de USD par les institutions financières nationales, 6,0 millions de USD par le Fonds de l'OPEP pour le développement international et 2,3 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS.

Égypte

Projet de développement rural en Haute-Égypte

Le projet s'emploiera à combattre la pauvreté et à améliorer les moyens de subsistance. Il dotera le groupe cible des moyens de créer des emplois durables et d'améliorer ses revenus moyennant:

- le développement de petites et moyennes entreprises et de services de microfinance;
- les activités de recherche et de vulgarisation sur les systèmes agraires, visant à aider les petits agriculteurs à tirer des bénéfices plus élevés par unité de terre et d'eau;
- l'amélioration de la gestion de l'eau avec une utilisation plus rationnelle et une distribution plus équitable de l'eau disponible pour un système d'irrigation durable.

Le projet ciblera les personnes les plus pauvres de la zone du projet, notamment les cultivateurs exploitant moins de un *feddan* (0,42 ha) environ, les paysans sans terre, les jeunes sans emploi et les ménages dirigés par une femme. Les activités seront les suivantes:

- développement du secteur privé, y compris les activités de commercialisation, les petites entreprises et microentreprises, et les services financiers;
- amélioration de la compétitivité de l'agriculture;
- gestion de l'eau d'irrigation;
- coordination et gestion du projet.

Montant du prêt: 10,1 millions de DTS (soit environ 15,1 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du projet: estimé à 19,9 millions de USD, dont le FIDA apportera 635 000 DTS (soit environ 950 000 USD), au titre d'un don, et le gouvernement 3,7 millions de USD.

Projet directement supervisé par le FIDA.

Soudan

Projet intégré de développement rural du Butana

Globalement, le projet vise à améliorer durablement les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres et leur capacité de survie face aux sécheresses. Plus spécifiquement, le projet entend:

- établir un cadre de gouvernance cohérent et économiquement efficace propre à réglementer l'accès aux ressources en terre et en eau;
- faciliter l'accès tant des hommes que des femmes aux marchés d'animaux d'élevage et donner à ces acheteurs un plus grand poids dans les négociations;
- renforcer la capacité des organisations à assise communautaire de lancer des initiatives de développement respectueuses de l'environnement et équitables au plan social et du point de vue de la parité entre les sexes.

Le groupe cible est composé des ménages pratiquant l'agropastoralisme à petite échelle dans la zone des dunes de sable et les plaines argileuses, des ménages de petits exploitants recourant à l'irrigation, et des ménages de petits éleveurs de troupeaux transhumants. Quelque 80% des ménages de la zone du projet devraient en bénéficier.

Montant du prêt: 16,8 millions de DTS (soit environ 24,8 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 29,9 millions de USD, un montant auquel les bénéficiaires contribueront à hauteur de 766 000 USD, les collectivités locales à hauteur de 1,0 million de USD et le gouvernement à hauteur de 3,2 millions de USD.

Projet directement supervisé par le FIDA.

Turquie

Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt

Le projet améliorera la situation économique et sociale des ruraux pauvres dans les provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- améliorer la performance économique et les moyens de subsistance dans les villages ruraux pauvres de la zone du projet, dans le cadre des modèles de production et d'emploi actuels;
- diversifier les sources de revenus et stimuler l'emploi, dans la mesure du possible, moyennant l'établissement de nouvelles activités économiques rentables et l'expansion de celles qui existent déjà, dans le secteur agricole et non agricole, principalement grâce à l'amélioration de la gestion des filières d'approvisionnement;
- optimiser l'aptitude des membres des groupes cibles à trouver un emploi en contribuant à l'amélioration des compétences des individus et des organisations.

Les groupes cibles sont:

- les ménages agricoles pauvres dont deux membres résidents au moins sont en âge de travailler;
- les femmes rurales pauvres;
- les ouvrières et ouvriers saisonniers pauvres;
- les jeunes ruraux pauvres, hommes et femmes, âgés de plus de 16 ans et sans emploi.

Montant du prêt: 16,3 millions de DTS (soit environ 24,1 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 37,4 millions de USD, dont 752 000 USD seront fournis par le PNUD, 7,8 millions de USD par les bénéficiaires et 4,8 millions de USD par le gouvernement.

Projet directement supervisé par le FIDA.

Dons

Les objectifs stratégiques du programme de dons du FIDA sont les suivants:

- promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue d'améliorer l'impact au niveau du terrain;
- renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.

Les dons mondiaux et régionaux approuvés en 2006 ont fait la part belle aux aspects suivants: mise au point participative des technologies, validation des arrangements institutionnels novateurs par les communautés, et partage des connaissances au sein de réseaux régionaux de recherche et d'innovation. Les principaux bénéficiaires des dons restent les institutions internationales et régionales de recherche agricole dont les activités sont axées sur les besoins des ruraux pauvres, et leurs partenaires des systèmes de recherche nationaux.

Les dons approuvés en 2006 au titre du guichet pays répondaient aux problèmes clés de développement rural et de réduction de la pauvreté identifiés par les divisions régionales. Ils portaient sur les facteurs politiques et institutionnels influant sur l'efficacité des opérations de prêt, ainsi que sur des problèmes relatifs à la production agricole. Les dons pays se sont aussi attaqués aux faiblesses institutionnelles dans le secteur de la recherche et du développement agricoles en finançant le renforcement des capacités. Les informations détaillées sur ces dons figurent dans les résumés des programmes et projets approuvés. Cette année, la tendance a été d'octroyer des dons pays plus conséquents, ce qui contribue à garantir l'efficacité du traitement interne en termes de temps et de coût. Parce qu'il approuve des dons importants, le Conseil d'administration se réserve le droit de suivre les objectifs et les orientations du programme de dons octroyés au titre du guichet pays.

Soixante-quinze petits dons (d'un montant inférieur à 200 000 USD) ont été approuvés cette année. La plupart d'entre eux mettent l'accent sur le renforcement des capacités, l'assistance technique et l'innovation rurale. Par exemple, un petit don octroyé au Viet Nam au titre du guichet pays visait à améliorer la compréhension de la cognition et des institutions pour les programmes de réduction de la pauvreté et la sécurité humaine. Il finance des recherches sur la gestion des risques et les choix comportementaux des personnes économiquement vulnérables et défavorisées. Un autre exemple est le petit don régional qui a cofinancé une conférence accueillie par la Bibliothèque d'Alexandrie sur la gouvernance des ressources naturelles dans la région. La conférence a permis de dégager les grandes options pour l'amélioration de la gestion des pacages par les communautés pauvres pratiquant le pastoralisme (voir page 76).

Le portefeuille de dons du FIDA pour 2006 se chiffrait au total à 55,0 millions de USD, y compris le transfert au Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP). Les dons se subdivisent en deux catégories: les dons importants (totalisant 30,3 millions de USD) et les petits dons (représentant 11,5 millions de USD). Les dons mondiaux et régionaux importants approuvés en cours d'année sont récapitulés ci-après.

Dons octroyés par le FIDA aux programmes et projets promouvant des travaux de recherche utiles aux pauvres

Institut international de recherche sur le bétail: Amélioration des moyens de subsistance des éleveurs pauvres par l'utilisation accrue du fourrage – 1,6 million de USD. Le programme développera l'utilisation du fourrage d'une manière générale, en tirant parti des avancées de la recherche sur les systèmes participatifs et d'innovation, de la gestion des savoirs, et des concepts et approches de la transposition des activités à plus grande échelle. Il établira des liens avec les programmes de réduction de la pauvreté en cours d'exécution, et identifiera puis supprimera les contraintes rencontrées par les diverses parties prenantes sur les sites d'apprentissage pilotes. Les travaux conduits avec différents partenaires en Éthiopie, en République arabe syrienne et au Viet Nam livreront des enseignements généraux.

Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches: Programme de reprise de l'activité agricole des femmes dans les zones marginales d'Afghanistan et du Pakistan en

période post-conflit – 1,1 million de USD. Le programme favorisera l'autonomisation économique des femmes et s'appuiera sur les diverses expériences du centre en matière de recherche sur le développement, en particulier les expériences mettant en jeu la participation effective des ménages ruraux. Le programme dégagera des stratégies concernant la recherche adaptative à assise communautaire et le partage participatif des connaissances, en insistant sur les options technologiques, institutionnelles et politiques propres à améliorer et diversifier les revenus des ménages.

Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF): Programme d'introduction de l'agriculture de conservation parmi les petits producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre – 1,5 million de USD. Le programme améliorera durablement la productivité des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest et du Centre afin de réduire la pauvreté rurale. Il promouvra la gestion des ressources naturelles par les communautés et les petits exploitants, ainsi que les systèmes de culture et d'élevage susceptibles d'être adaptés aux conditions environnementales, sociales et économiques locales.

Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Programme de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc qui menacent les moyens d'existence des ruraux – 1,3 million de USD. Le programme réduira la pression des ravageurs et des maladies sur le manioc afin de prévenir les mauvaises récoltes et d'améliorer les moyens de subsistance des ruraux pauvres qui dépendent de cette culture de base. Des technologies de lutte intégrée durable contre les ravageurs seront expérimentées et mises en œuvre en collaboration avec différents partenaires dans cinq pays de l'Afrique subsaharienne.

Bioversity International (IPGRI): Autonomiser les ruraux pauvres par le renforcement de leur identité, de leurs sources de revenus et de leur sécurité nutritionnelle moyennant l'amélioration de l'emploi et de la commercialisation des espèces négligées et sous-utilisées – 1,4 million de USD. Le programme, prévu sur une durée de trois ans, étudiera le potentiel de la diversité génétique et culturelle des espèces végétales négligées ou sous-utilisées, comme moyen d'autonomiser les ruraux pauvres, d'améliorer leurs revenus et de renforcer l'identité et la sécurité alimentaire des petits agriculteurs dans le monde entier.

Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé: Faciliter l'adoption de l'agriculture de conservation par les petits agriculteurs pauvres en ressources de l'Afrique australe – 1,5 million de USD. Le programme mettra en application les principes de l'agriculture de conservation dans des communautés sélectionnées au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe en vue de créer des groupes d'agriculteurs, de chercheurs et d'agents de la vulgarisation connaissant et défendant les principes de l'agriculture conservatrice de ressources. Le programme s'appuiera sur les actions actuelles promouvant l'adoption généralisée de l'agriculture de conservation dans les systèmes agraires des petits exploitants fondés sur la culture du maïs en Afrique orientale et australe.

Dons octroyés par le FIDA aux programmes et projets renforçant les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires: Programme d'appui à l'élaboration de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre – 500 000 USD. Le programme contribuera à faire des documents de SRP un cadre efficace pour la réduction de la pauvreté rurale dans la région. Par le biais d'une approche participative inclusive associant toutes les parties prenantes à l'élaboration de la SRP, le programme concevra des instruments peu onéreux, des outils et des directives pour le suivi et l'évaluation des processus, des résultats et des impacts des options proposées dans les SRP afin de faire reculer la pauvreté rurale.

Association de crédit rural et agricole Asie-Pacifique (APRACA): Programme destiné à accélérer l'autonomisation financière des communautés rurales pauvres dans la région Asie et Pacifique grâce à des innovations en matière de finance rurale – 1,2 million de USD. Le programme promouvra l'autonomisation financière des pauvres dans les zones rurales de la région Asie et Pacifique, par le biais de la concertation sur les politiques, de programmes pilotes novateurs et du partage des connaissances dans le secteur de la finance rurale. Il

favorisera la création d'un cadre politique et réglementaire porteur et favorable aux pauvres, encouragera les approches novatrices de la finance rurale qui renforcent le pouvoir d'action des pauvres, et transposera les approches couronnées de succès dans toute la région.

Groupe de microfinance participative pour l'Afrique (PAMIGA): Programme de promotion de la microfinance participative en Afrique – 800 000 USD. Le programme s'emploiera à réduire la pauvreté en milieu rural en donnant aux pauvres, d'une manière novatrice, un rôle accru dans la prise de décision ainsi que la possibilité de devenir utilisateurs et utilisateurs-propriétaires des institutions financières locales. Il renforcera les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des organisations membres du groupe afin qu'elles soient en mesure de fournir des services de finance rurale durables et d'un bon rapport coût-efficacité. Le programme épaulera également la croissance des institutions participatives de microfinance prometteuses et mettra en place des capacités locales d'assistance technique dans le domaine de la microfinance participative.

Sasakawa global 2000: Initiative destinée à appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique de l'Ouest et du Centre – 1,3 million de USD. Le programme va améliorer la sécurité alimentaire dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en stimulant la consommation des céréales traditionnelles et en améliorant les revenus. Il favorisera l'adoption d'une approche axée sur le marché pour répondre à la demande des consommateurs urbains en quête de produits céréaliers de bonne qualité à un prix abordable, et il stimulera la production et développera les liens entre les organisations d'agriculteurs et les transformateurs.

Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU): Programme visant la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique de l'Ouest et du Centre – 990 000 USD. Le programme améliorera l'accès des ruraux pauvres à des services financiers appropriés et durables. Il traduira dans la réalité la stratégie de finance rurale du FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre en développant le programme de construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Programme d'amélioration de la compétitivité agricole des ménages ruraux de la sous-région du Grand Mékong – 609 000 USD. Le programme a pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance, les revenus et la compétitivité agricole des ménages ruraux pauvres. Il introduira des technologies inédites et améliorées de production, manutention et transformation des produits présentant un intérêt pour les ruraux pauvres et plus particulièrement les femmes. Il rendra les filières de produits plus rémunératrices pour les producteurs pauvres et facilitera l'extension du commerce aux pays voisins pour les ménages ruraux pauvres.

Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (GCAP): Programme de partenariat régional destiné à soutenir le développement d'un secteur financier rural favorable aux pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord – 1,2 million de USD. Le programme de partenariat régional facilitera l'accès des ruraux pauvres à des services financiers durables en améliorant l'offre, la portée, l'adéquation et la pérennité des services financiers et en renforçant le cadre politique et réglementaire régissant les services de finance rurale dans la région.

Centre international pour le développement humain (CIDH): Programme visant à renforcer le poids des organisations rurales dans la concertation instituées dans le cadre de l'Accord de libre-échange République dominicaine-Amérique centrale-États-Unis – 800 000 USD. Le programme, prévu sur une durée de trois ans, améliorera les politiques relatives à la petite agriculture afin de promouvoir un développement social et économique inclusif aux niveaux national et sous-régional. Il créera une plateforme officielle où les organisations paysannes et les gouvernements pourront examiner les politiques et leurs instruments.

Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO): Programme d'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation des projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre – 1,4 million de USD. Aux fins de l'amélioration de la performance et de l'impact des interventions du FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, cette initiative renforcera la capacité des pays et programmes bénéficiant d'une aide du FIDA de suivre et évaluer les activités.

Organisation néerlandaise de développement international (SNV) (fondation à but non lucratif): Programme de renforcement des capacités d'appui à l'accès aux marchés et à la gestion

des savoirs en Afrique orientale et australe – 1,6 million de USD. Le programme fera augmenter les bénéfices des ruraux pauvres en leur permettant d'établir des liens plus équitables et fructueux avec les marchés. Il améliorera l'efficacité et les capacités des "catalyseurs" – agents d'exécution, prestataires de services, hauts responsables, opérateurs du secteur privé et organisations d'agriculteurs – en matière d'appui aux initiatives d'intégration dans le marché.

Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants (CMF): Faciliter l'accès généralisé aux services de microassurance – 952 000 USD. Cette collaboration, envisagée sur une durée de trois ans, favorisera la mise au point de services et produits de microassurance adaptés aux ruraux pauvres. Elle portera plus particulièrement sur la façon dont ils pourraient mieux gérer les risques pour leurs moyens de subsistance et parvenir à se constituer une base d'actifs.

Programme régional de formation au développement rural (PROCASUR): Programme de formation aux itinéraires d'apprentissage – 900 000 USD. Le programme améliorera l'exécution et la gestion des projets de développement rural et de réduction de la pauvreté, en particulier ceux que le FIDA cofinance en Amérique latine, en renforçant les capacités humaines et sociales des principales parties prenantes associées à l'exécution.

Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique: Appui à la mobilisation de ressources pour les programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre – Phase II – 1,25 million de USD. Le programme fournira des ressources financières pour la décentralisation des services de conseil qui seront transférés aux institutions coordonnatrices nationales pour la mise en œuvre de la CCD, en particulier en Amérique latine et aux Caraïbes. Il continuera à consolider la coopération Sud-Sud en faisant fond sur la coopération passée entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest et la région Amérique latine et Caraïbes.

Coalition internationale pour l'accès à la terre: Améliorer la performance de la Coalition internationale pour l'accès à la terre – 1,7 million de USD. Le don contribuera à répondre aux besoins institutionnels de la Coalition, qu'il s'agisse des opérations liées à la transition, des programmes en cours d'exécution ou de l'administration, pendant la période allant jusqu'au 31 décembre 2008. Pendant cette période, la Coalition va graduellement procéder aux changements institutionnels indispensables tout en continuant à administrer, exécuter et suivre ses programmes en cours aux niveaux mondial, national et régional.





Aspects financiers et institutionnels

Des femmes d'El Rosario, dans l'État de Santa Ana (El Salvador), nourrissent des poulets qu'elles élèvent dans leur propre microentreprise. Elles ont créé cette activité après avoir suivi une formation dans le cadre d'un programme soutenu par le FIDA. Rapidement, elles ont amorti leur investissement initial et commencé à dégager des bénéfices.

© FIDA, P. C. Vega

Risque institutionnel et contrôle interne

En 2006, le FIDA a procédé à un audit spécifiquement axé sur les contrôles internes auquel est soumis son processus d'information financière. Cet audit a permis de recenser plus de 300 contrôles internes de ce type et de rassembler des données à leur sujet. Ses conclusions conforteront l'organisation dans sa recherche d'une amélioration constante des contrôles internes et de la gestion des risques financiers.

Plus grande efficacité administrative

Au cours de l'année considérée, le FIDA s'est associé à l'initiative des institutions financières internationales⁹ visant à définir des normes professionnelles, afin de revoir les processus qu'il suit en matière de comptabilité, de technologie de l'information et de gestion des ressources humaines. Pour pouvoir consacrer une plus grande part de ses ressources à l'élaboration et à l'exécution des programmes, le FIDA attache un grand prix au renforcement de son efficacité administrative. Outre l'adhésion à l'initiative sur la définition des normes professionnelles, l'année 2006 a vu ainsi se dérouler au Bureau du Secrétaire du FIDA des travaux destinés à réexaminer les procédures et processus actuels et à en évaluer l'efficacité, ainsi qu'à proposer des mesures d'amélioration.

Politique anticorruption du FIDA

Le FIDA a adopté sa politique en matière de prévention de la fraude et de la corruption en décembre 2005. Cette politique a pour objectif de prévenir et de combattre la fraude et la corruption dans le cadre des activités et opérations du Fonds. Des dispositions précises ont été prises en 2006 afin de la mettre en œuvre.

- L'organisation a engagé un enquêteur et un assistant.
- Elle a procédé à un réexamen général de ses politiques internes et opérationnelles, de ses procédures et de ses instruments juridiques afin de définir et d'apporter les modifications nécessaires à la bonne application de la politique anticorruption.
- Elle a confié à deux experts indépendants un réexamen externe de ses processus d'enquête et de sanction. Les conclusions de ces experts, diffusées en octobre, donneront lieu à de sensibles réformes des mécanismes institutionnels de supervision et de sanction au début de 2007.
- Elle a mis en place un dispositif de communication devant permettre et encourager la transmission d'indications confidentielles sur des cas de fraude et de corruption suspectés, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, par téléphone, par télécopie et par courriel ou en ligne.
- Après des efforts de sensibilisation interne menés en 2005, elle a diffusé des informations sur sa politique anticorruption à l'intention des participants aux programmes et projets financés par le FIDA, dans le cadre en particulier d'une campagne de communication. Une brochure sur la politique anticorruption a également été publiée.
- Un site web permettant d'obtenir toutes les informations utiles sur la politique anticorruption et les mécanismes de signalement a été créé en anglais, français, espagnol et arabe.

Conduite écologique des activités administratives

En 2006, le FIDA a élaboré un ensemble de règles de conduite écologiques des activités administratives afin d'instaurer à son siège des mesures respectueuses de l'environnement. Une brochure destinée au personnel du FIDA a également été préparée. Ces règles ont pour but:

- de généraliser le souci de la protection de l'environnement;
- d'optimiser l'usage efficace des ressources naturelles par l'emploi de technologies respectueuses de l'environnement;
- de réduire le gaspillage dans le cadre des activités du FIDA.

9/ La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et plusieurs institutions financières internationales plus petites participent à cette initiative.

Les questions et recommandations essentielles couvertes par les règles de conduite touchent notamment à l'usage de l'énergie et de l'eau, ainsi qu'à l'acquisition de fournitures de bureau dans une optique "verte". Parmi les autres questions traitées, on peut citer la santé, la sécurité et le confort du personnel, la qualité de l'air à l'intérieur des locaux, l'acoustique des salles de réunion, le respect des valeurs esthétiques ainsi que du paysage, et la gestion des déchets. Cette réglementation contribuera aussi à donner du FIDA l'image d'une institution sachant prendre en charge ses responsabilités sociales et environnementales.

Gestion de la trésorerie et politiques financières du FIDA

Le Bureau du Trésorier est responsable de la gestion générale de la trésorerie du FIDA, ce qui englobe l'exécution quotidienne des mouvements de trésorerie, la prévision des ressources à plus long terme, la formulation de la politique applicable aux placements et aux liquidités et la gestion des risques financiers. Il gère quelque 2,4 milliards de USD de liquidités qui sont intégralement affectés, à titre effectif ou prévisionnel, aux prêts et dons du FIDA. Une partie de ces liquidités est placée dans un portefeuille de titres conservés jusqu'à échéance, portefeuille qui est géré en interne.

Au cours du premier trimestre, le Bureau du Trésorier a étudié le taux de rendement escompté pour différents scénarios de répartition des actifs. L'opération a été menée en coopération avec la Banque mondiale, conseiller financier du FIDA. L'étude a généralement confirmé que le taux de rendement visé par la politique de placement, à savoir 3,5% par an sur des périodes de trois ans (coïncidant avec les cycles de reconstitution des ressources du FIDA), serait à considérer comme raisonnable au regard de la prudence qui préside au choix des placements actuels.

En juillet, le Comité consultatif des placements a décidé de procéder à une modification tactique de la répartition des actifs afin de mettre les liquidités engagées à l'abri d'une évolution défavorable de la conjoncture boursière. Afin de préserver les plus-values pour 2006, certains des portefeuilles sous gestion externe – les plus sensibles aux variations des taux d'intérêt – ont été liquidés pour un montant de 500,0 millions de USD, qui a été réinvesti en instruments du marché monétaire (dépôts à terme et papier commercial). Ce changement de répartition a été opéré pour une courte durée – six mois – afin de ménager la souplesse voulue en cas de changement de la conjoncture boursière en 2007.

Au cours du dernier trimestre, le Bureau du Trésorier a participé à la préparation du document exposant la politique en matière de liquidités, qui prévoit les moyens de suivre la situation et de garantir que le FIDA dispose à tout moment de liquidités adéquates. En décembre, le Conseil d'administration a examiné et approuvé la politique proposée en matière de liquidités. Il a pris note de la démarche prudente proposée dans le document considéré et approuvé un niveau minimum annuel, étant entendu que l'état des liquidités serait constamment suivi et qu'il en serait rendu compte dans les rapports périodiques sur le portefeuille de placements.

Tout au long de l'année, le Bureau du Trésorier a continué de jouer un rôle important dans l'appui au programme de travail du FIDA, qui va en s'accroissant. Compte tenu de la hausse annuelle de 10% qui est prévue au cours du septième cycle de reconstitution des ressources, le Bureau du Trésorier a lancé son tout premier appel d'offres relatif à des services bancaires internationaux et nationaux en vue de renforcer et de rationaliser les opérations de décaissement du FIDA liées à ses prêts et dons.

Organisation et personnel

À la fin de l'année, l'effectif du FIDA, y compris le Bureau de l'évaluation, organe indépendant, était de 436 personnes. Les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur étaient au nombre de 203 (hors postes de Président et de Vice-Président) et les agents des services généraux au nombre de 233. Le personnel du cadre organique comprenait des ressortissants de 61 États membres, ce qui montre que le Fonds respecte le principe de la répartition géographique équitable. La proportion des femmes était de 44,3% dans le personnel du cadre organique.

Comme les années précédentes, le FIDA a fait appel à des consultants pour remplir des tâches spécifiques, ainsi qu'à d'autres agents temporaires pour pouvoir faire face à ses besoins opérationnels en période de pointe et au moment des conférences.

Au titre de son programme de cadres associés, le FIDA a bénéficié des services de 20 cadres provenant de 11 pays donateurs: Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, République de Corée et Suède. Dans le cadre du programme de stagiaires, le FIDA avait admis, au 31 décembre 2006, 29 stagiaires ressortissants de 22 pays: Allemagne, Belgique, Bénin, Cameroun, Canada, Colombie, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Guinée, Inde, Italie, Japon, Koweït, Mauritanie, Maroc, Niger, Népal, Sénégal, Suède, Togo, et Tunisie. Le FIDA a conclu un accord avec le Congressional Hunger Centre, qui a pris en charge la rémunération des services d'un stagiaire des États-Unis.

Les travaux dans le domaine des ressources humaines ont aussi été menés en fonction des grandes étapes fixées dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (voir page 44). L'organisation a formé des groupes de travail pour coordonner et intégrer les produits issus du Plan d'action à ses activités existantes.

Pendant l'année considérée, le FIDA a continué de participer à une étude pilote concernant la rémunération liée à la performance, qui était réalisée sous la conduite de la Commission de la fonction publique internationale. Il a également mené à bien une étude de la charge de travail devant permettre d'évaluer les besoins actuels en personnel, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif. Le FIDA a soumis des directeurs, des fonctionnaires de rang supérieur et des membres du Bureau des ressources humaines (FH) à des évaluations de compétences, qui ont permis de bien faire saisir aux intéressés quels sont leurs qualités de gestionnaire et leurs besoins de perfectionnement. Le Fonds a également commencé à développer au sein de FH les qualifications professionnelles nécessaires en matière de gestion des ressources humaines pour faciliter la gestion du changement dans l'ensemble de l'organisation.

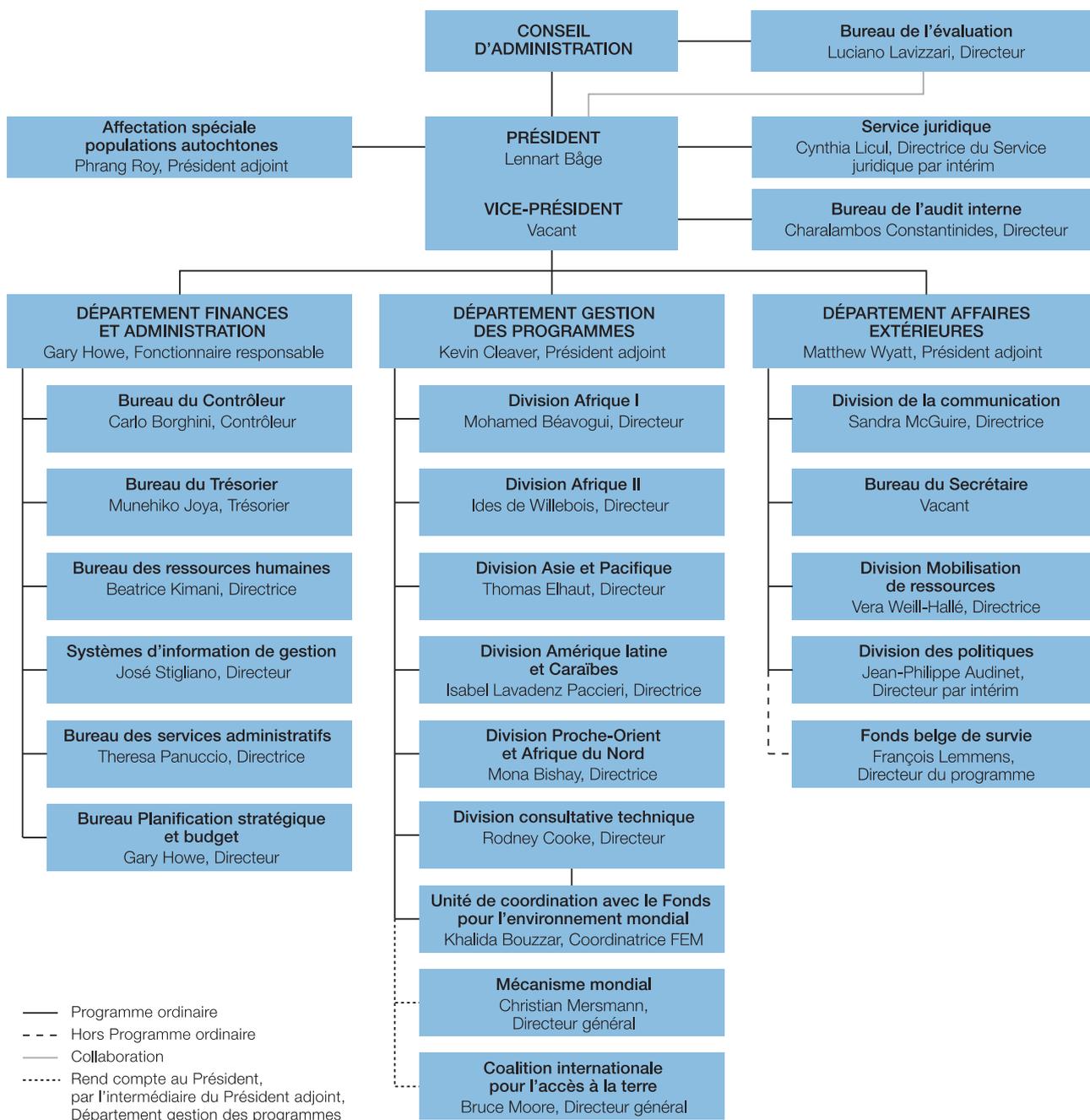
L'appui au perfectionnement et à la formation du personnel a été axé sur la gestion des performances, l'évaluation des compétences et le développement des qualifications professionnelles. Le FIDA a organisé 11 cours de recyclage sur son système de gestion des performances et mis au point les outils pédagogiques nécessaires. Il a également lancé le programme de développement des compétences en formant l'ensemble du personnel à l'acquisition de compétences en innovation et a organisé des stages pilotes de formation aux techniques de communication et de négociation. Des activités de perfectionnement ont également été entreprises dans des domaines tels que l'assistance client et la gestion des contrats, les techniques d'entrevue de sélection ciblée, les techniques de médiation, la sécurité sur le terrain et l'enseignement des langues.

Un don au titre de l'III a aidé à mettre en place les bases et les appuis institutionnels nécessaires à l'emploi de méthodes novatrices de perfectionnement comme l'immersion sur le terrain (voir page 45).

En septembre, le Conseil d'administration a approuvé un programme renforcé des cadres associés à l'intention des candidats ressortissants des pays en développement. Ce programme permettra de garantir aux jeunes cadres qualifiés des pays en développement l'égalité des chances de recrutement, sur la base de leur compétence, et il contribuera à une plus grande équité de la répartition géographique du personnel du FIDA.

Organigramme

au 31 décembre 2006



États membres et représentation

Au 31 décembre 2006, le FIDA comptait au total 165 pays membres – 23 dans la liste A, 12 dans la liste B et 130 dans la liste C, dont 49 dans la sous-liste C1, 50 dans la sous-liste C2 et 31 dans la sous-liste C3.

LISTE A	LISTE B	LISTE C		
		<i>Sous-liste C1 Afrique</i>	<i>Sous-liste C2 Europe, Asie et Pacifique</i>	<i>Sous-liste C3 Amérique latine et Caraïbes</i>
Allemagne	Algérie	Afrique du Sud	Afghanistan	Antigua-et-Barbuda
Australie	Arabie saoudite	Angola	Albanie	Argentine
Autriche	Émirats arabes unis	Bénin	Arménie	Barbade
Belgique	Gabon	Botswana	Azerbaïdjan	Belize
Canada	Indonésie	Burkina Faso	Bangladesh	Bolivie
Danemark	Iran (République islamique d')	Burundi	Bhoutan	Bésil
Espagne	Jamahiriya arabe libyenne	Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Chili
États-Unis	Koweït	Cap-Vert	Cambodge	Colombie
Finlande	Nigéria	Comores	Chine	Costa Rica
France	Qatar	Congo	Chypre	Cuba
Grèce	Venezuela (République bolivarienne du)	Côte d'Ivoire	Croatie	Dominique
Irlande		Djibouti	Ex-République yougoslave de Macédoine	El Salvador
Islande		Égypte	Fidji	Équateur
Italie		Érythrée	Géorgie	Grenade
Japon		Éthiopie	Îles Cook	Guatemala
Luxembourg		Gambie	Îles Salomon	Guyana
Norvège		Ghana	Inde	Haïti
Nouvelle-Zélande		Guinée	Israël	Honduras
Pays-Bas		Guinée-Bissau	Jordanie	Jamaïque
Portugal		Guinée équatoriale	Kazakhstan	Mexique
Royaume-Uni		Kenya	Kirghizistan	Nicaragua
Suède		Lesotho	Kiribati	Panama
Suisse		Libéria	Liban	Paraguay
		Madagascar	Malaisie	Pérou
		Malawi	Maldives	République dominicaine
		Mali	Malte	Sainte-Lucie
		Maroc	Mongolie	Saint-Kitts-et-Nevis
		Maurice	Myanmar	Saint-Vincent-et les Grenadines
		Mauritanie	Népal	Suriname
		Mozambique	Nioué	Trinité-et-Tobago
		Namibie	Oman	Uruguay
		Niger	Pakistan	
		Ouganda	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
		République centrafricaine	Philippines	
		République démocratique du Congo	République arabe syrienne	
		République-Unie de Tanzanie	République de Corée	
		Rwanda	République de Moldova	
		Sao Tomé-et-Principe	République démocratique populaire lao	
		Sénégal	République populaire démocratique de Corée	
		Seychelles	Roumanie	
		Sierra Leone	Samoa	
		Somalie	Sri Lanka	
		Soudan	Tadjikistan	
		Swaziland	Thaïlande	
		Tchad	Timor-Leste	
		Togo	Tonga	
		Tunisie	Turquie	
		Zambie	Viet Nam	
		Zimbabwe	Yémen	
			Yougoslavie ¹⁰	

^{10/} La participation de ce pays en qualité de membre des organes directeurs du FIDA a été suspendue par le Conseil d'administration le 4 décembre 1992.

Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA

au 31 décembre 2006^{11, 12}

Membre	Gouverneur	Suppléant
AFGHANISTAN	Abdullah Ali	Abdul Razak Ayazi
AFRIQUE DU SUD	Lenin Magigwane Shope	Margaret Mohapi
ALBANIE	Jemin Gjana	Pavli Zëri (janvier 2006 – juin 2006) Vera Cara (juin 2006 –)
ALGÉRIE	Said Barkat	Rachid Marif
ALLEMAGNE	Michael Hofmann	–
ANGOLA	Gilberto Buta Lutucuta	–
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Leon Errol Cort	–
ARABIE SAOUDITE	Fahad bin Abdulrahman Balghunaim	– Hamad bin Sulaiman Al Bazei (février 2006 –)
ARGENTINE	Victorio María José Taccetti	Hilda Gabardini (janvier 2006 – novembre 2006) María del Carmen Squeff (novembre 2006 –)
ARMÉNIE	Davit Lokyan	Zohrab V. Malek
AUSTRALIE	Bruce Billson (janvier 2006 – mai 2006) Teresa Gambaro (mai 2006 –)	Bruce Davis
AUTRICHE	Kurt Bayer	– Klaus Oehler (mai 2006 –)
AZERBAÏDJAN	Emil Zulfugar Oglu Karimov	–
BANGLADESH	M. Saifur Rahman (janvier 2006 – novembre 2006) Akbar Aki Khan (novembre 2006 –)	Ayub Quadri
BARBADE	Erskine R. Griffith	–
BELGIQUE	Jean De Ruyt	Philip Heuts
BELIZE	Michael Espat (janvier 2006 – avril 2006) Vildo Marin (avril 2006 –)	–
BÉNIN	Fatiou Akplogan (janvier 2006 – avril 2006) Cossi Gaston Dossouhoui (avril 2006 – décembre 2006)	Sossou Justin Adanmayi (janvier 2006 – février 2006)
BHOUTAN	Sangay Ngedup	Sonam Tobden Rabgye
BOLIVIE	María Isabel Cadima Paz	–
BOSNIE-HERZÉGOVINE	Midhat Haračić	Sabahka Radjo (janvier 2006 – février 2006) Tamara Dogo Kovačević (février 2006 –)
BOTSWANA	Peter Letlhogonolo Siele	Mathias Chakalisa
BRÉSIL	Paulo Bernardo Silva	José Carlos da Rocha Miranda
BURKINA FASO	Jean-Baptiste Marie Pascal Compaoré	Mamadou Sissoko

11/ À sa vingt-neuvième session, le 15 février 2006, M. Matthew Wyatt (Royaume-Uni) a été élu Président du Conseil des gouverneurs. M. Sultan bin Hassan Al-Dhabit Al-Dousari (Qatar) et M. Mohammad Makhles-ur-Rahman (Bangladesh) ont été élus vice-présidents.

12/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ du Gouverneur concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2006 et/ou le départ postérieur à décembre 2006.

BURUNDI	Elie Buzoya	Cyprien Ndayegamiye
CAMBODGE	Chan Sarun	–
CAMEROUN	Abdoulaye Aboubakary	Michael Tabong Kima
CANADA	Bruce Montador	Roger Ehrhardt
CAP-VERT	Maria Goretti Santos Lima (janvier 2006 – décembre 2006) José Eduardo Barbosa (mars 2006 –)	Maria Goretti Santos Lima
CHILI	Eduardo Araya Alemparte (janvier 2006 – mai 2006) Francisco Fuenzalida Lizana (mai 2006 – juin 2006) Gabriel Valdés Subercaseaux (juin 2006 –)	–
CHINE	Li Yong	– Ju Kuilin (avril 2006 –)
CHYPRE	George F. Poulides	Gabriel Odysseos
COLOMBIE	Luis Camilo Osorio Isaza (janvier 2006 – septembre 2006) Francisco José Coy Granados (septembre 2006 – octobre 2006) Sabas Pretelt de la Vega (octobre 2006 –)	Francisco José Coy Granados
COMORES	Mohamed Abdoulhamid (janvier 2006 – juin 2006) Siti Kassim (juin 2006 –)	Ahmed Djabir (janvier 2006 – juin 2006) –
CONGO	Jeanne Dambendzet	Mamadou Kamara Dekamo
COSTA RICA	Victoria Guardia Alvarado de Hernández	Yolanda Gago Pérez
CÔTE D'IVOIRE	Richard Gbaka Zady	–
CROATIE	Tomislav Vidosević	– Ivo Resić (février 2006 –)
CUBA	Marta Lomas Morales	Alfredo Néstor Puig Pino
DANEMARK	Ole E. Moesby	Dan E. Frederiksen
DJIBOUTI	Abdoulkader Kamil Mohamed	Mohamed Moussa Chehem
DOMINIQUE	John Colin McIntyre	–
ÉGYPTE	Amin Ahmed Mohamed Othman Abaza (janvier 2006 –)	Helmy Abdel Hamid Bedeir (janvier 2006 – février 2006) –
EL SALVADOR	José Roberto Andino Salazar	– María Eulalia Jiménez Zepeda (février 2006 –)
ÉMIRATS ARABES UNIS	Mohamed Khalfan bin Khirbash	– Abdulla Ahmed bin Abdul Aziz (février 2006 –)
ÉQUATEUR	Emilio Izquierdo Miño	Patricia Borja (janvier 2006 – décembre 2006) Mónica Martínez Menduño (décembre 2006 –)
ÉRYTHRÉE	Arefaine Berhe	Zemedede Tekle Woldetatos
ESPAGNE	Eduardo Ibáñez López-Dóriga	Jorge Cabrera Espinós
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	John W. Snow (janvier 2006 – juillet 2006) Henry M. Paulson (juillet 2006 –)	Anthony Wayne

ÉTHIOPIE	Adissu Legesse	Mengistu Hulluka Deyas (janvier 2006 – avril 2006) Omer Furkan Temesgen (avril 2006 – juin 2006) Abay Teshome Grum (juin 2006 –)
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	Ivan Angelov (janvier 2006 – février 2006) Lidija Cadikovska (février 2006 –)	–
FIDJI	Seremaia Tuinaugusori Cavuitati	–
FINLANDE	Hannu Kyröläinen	Pasi Hellman (janvier 2006 – avril 2006) Pekka Hukka (avril 2006 –)
FRANCE	Ambroise Fayolle	–
GABON	Faustin Boukoubi	Yolande Bivigou
GAMBIE	Yankouba Touray (janvier 2006 – novembre 2006) Kanji Sanneh (novembre 2006 –)	Karamo Kebba Bojang
GÉORGIE	Mikheil Svimonishvili (janvier 2006 – novembre 2006) Petre Tsiskarishvili (novembre 2006 –)	Zaal Gogsadze
GHANA	Ernest Akobuor Debrah	Kofi Dsane-Selby (janvier 2006 – août 2006) Worwornyo Agyeman (août 2006 – octobre 2006) Charles Agyei-Amoama (octobre 2006 –)
GRÈCE	Anastassis Mitsialis	Emmanuel Manoussakis
GRENADE	Joseph S. Charter	–
GUATEMALA	Francisco Bonifaz Rodríguez	Ileana Rivera de Angotti
GUINÉE	Jean Paul Sarr	Ibrahima Cherif Bah
GUINÉE-BISSAU	Sola Na Quilin Na Bitchita	–
GUINÉE ÉQUATORIALE	Teodoro Nguema Obiang Mangue	–
GUYANA	Laleshwar K.N. Singh	–
HAÏTI	Philippe Mathieu (janvier 2006 – juin 2006) François Séverin (juin 2006 –)	Franck Hyppolite
HONDURAS	Mariano Jiménez Talavera (janvier 2006 – février 2006) Héctor Hernández Amador (février 2006 –)	– Nehemías Martínez (février 2006 –)
ÎLES COOK	Tom Marsters (janvier 2006 – juin 2006) Wilkie Rasmussen (juin 2006 –)	–
ÎLES SALOMON	Enele Kwanairara (janvier 2006 – mai 2006) Trevor Olavae (mai 2006 – octobre 2006) Toswell Kaua (octobre 2006 –)	Ezekiel Walaodo
INDE	Palaniappan Chidambaram	Ashok Chawla
INDONÉSIE	J.B. Kristiadi	Djafar Husein
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Seyed Mojtaba Arastoo (janvier 2006 – décembre 2006) Eshagh Al Habib (décembre 2006 –)	Adel Jalili (janvier 2006 – février 2006) –
IRAQ	Hoshyar Mahmoud al-Zebari	–

IRLANDE	John Francis Cogan (janvier 2006 – octobre 2006) Sean O’Huiginn (octobre 2006 –)	Padraic Dempsey
ISLANDE	Jón Erlingur Jónasson	Hermann Örn Ingólfsson
ISRAËL	Ehud Gol (janvier 2006 – septembre 2006) Gila Livnat Rosiner (septembre 2006 –)	Denis-Paul Mordehay-Rodgold (janvier 2006 – octobre 2006)
ITALIE	Michele Vietti (janvier 2006 – juin 2006) – Pier Paolo Cento (septembre 2006 –)	–
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	Abdalla A. M. Zaied	–
JAMAÏQUE	Ransford A. Smith (janvier 2006 – décembre 2006)	–
JAPON	Yuji Nakamura	Kiyoshi Kodera (janvier 2006 – avril 2006) Rintaro Tamaki (avril 2006 –)
JORDANIE	Suhair al-Ali	–
KAZAKHSTAN	Akhmetzhan S. Yessimov	–
KENYA	Kipruto Rono Arap Kirwa	–
KIRGHIZISTAN	Alikbek Jekshenkulov	–
KIRIBATI	Martin Puta Tofinga	Tukabu Teroroko
KOWEÏT	Bader Mishari Al-Humaidhi	Abdulwahab Ahmed Al-Bader
LESOTHO	Daniel Rakoro Phororo	Mathoriso Molumeli
LIBAN	Louis L. Lahoud (janvier 2006 – octobre 2006) Ghattas Akl (octobre 2006 –)	Rania Khalil Zarzour
LIBÉRIA	George Kramee (janvier 2006 – mars 2006) J. Chris Toe (mars 2006 –)	John B. Samuels
LUXEMBOURG	Jean-Louis Schiltz	Arsène Jacoby
MADAGASCAR	Harison Edmond Randriarimanana	Auguste Richard Paraina
MALAISIE	Izzudin bin Dali	Lily Zachariah
MALAWI	Uladi Mussa (janvier 2006 – novembre 2006) Bingu wa Mutharika (novembre 2006 –)	Charles J. Matabwa
MALDIVES	Abdulla Kamaludeen	Hamdun Hameed
MALI	Seydou Traoré	Ibrahim Bocar Daga
MALTE	Abraham Borg (janvier 2006 – février 2006) Pierre Hili (février 2006 –)	Pierre Hili
MAROC	Moha Marghi	Ali Lamrani
MAURICE	Arvin Boolell	Denis Cangy
MAURITANIE	Mohamed Ould El Abed	Yahya N’Gam
MEXIQUE	Rafael Tovar y de Teresa	Vladimir Hernández
MONGOLIE	Dendev Terbichdagva	Tserendorj Gankhuyag
MOZAMBIQUE	Aiuba Cuereneia	Pedro Conceicao Couto (janvier 2006 – décembre 2006) Ernesto Gouveia Gove (décembre 2006 –)
MYANMAR	Htay Oo	–

NAMIBIE	Wilfred Inotira Emvula (janvier 2006 – septembre 2006) Michael Mutonga (septembre 2006 –)	Desmond R. Tshikesho
NÉPAL	Keshar Bahadur Bista (janvier 2006 – mai 2006) Mahantha Thakur (mai 2006 –)	Ganesh Kumar (février 2006 –)
NICARAGUA	José Cuadra Chamorro (janvier 2006 – juin 2006) Piero Coen Montealegre (juin 2006 –)	Amelia Silvia Cabrera
NIGER	Ausseil Mireille Fatouma	–
NIGÉRIA	Alhaji Adamu Bello	–
NIOUÉ	Young M. Vivian (juillet 2006 –)	–
NORVÈGE	Nils Haugstveit (janvier 2006 – novembre 2006) Henrik Harboe (novembre 2006 –)	Ingrid Glad
NOUVELLE-ZÉLANDE	Julie Clare MacKenzie	Tiffany Babington
OMAN	Khalfan bin Saleh Mohammed Al Naebi	–
OUGANDA	Ezra Suruma	–
PAKISTAN	Sikandar Hayat Khan Bosan	– Akram Malik (novembre 2006 –)
PANAMA	Horacio J. Maltez (janvier 2006 – mars 2006) Eudoro Jaén Esquivel (mars 2006 – mai 2006) Carlos A. Vallarino (mai 2006 –)	Horacio J. Maltez (janvier 2006 – mai 2006) Eudoro Jaén Esquivel (mai 2006 –)
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	Bart Philemon (par intérim) (janvier 2006 – juillet 2006) Rabbie Namaliu (juillet 2006 –)	–
PARAGUAY	Jorge Figueredo Fratta	Ana María Baiardi Quesnel (janvier 2006 – août 2006) Liz Haydee Coronel Correa (août 2006 –)
PAYS-BAS	A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven	Ewald Wermuth
PÉROU	Harold Forsyth Mejía (janvier 2006 – mars 2006) Roberto Seminario Portocarrero (mars 2006 –)	Pedro Alberto Mario Rubín Heraud
PHILIPPINES	Margarito B. Teves	–
PORTUGAL	Carlos Manuel Inácio Figueiredo	Carlos Manuel dos Santos Figueiredo
QATAR	Sultan bin Hassan Al-Dhabit Al-Dousari (janvier 2006 – septembre 2006) Abdul Rahman bin Khalifa bin Abdul Azziz Al-Thani (septembre 2006 –)	–
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	Adel Safar	Hassan Al-Ahmad
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Parfait-Anicet M'bay (janvier 2006 – novembre 2006) Charles Massi (novembre 2006 –)	Ernest Gothard-Bassebe (janvier 2006 – novembre 2006)
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Cho Young-jai	Kim Chang-hyun
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Anatolie Spivacenco	Lilia Razlog
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Paul Musafiri (janvier 2006 – juin 2006) Constant Ndom Nda Ombel (juin 2006 – octobre 2006) Romain Nimy (octobre 2006 –)	–

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	Chansy Phosykhom (janvier 2006 – février 2006) Somdy Douangdy (février 2006 –)	Phouphet Khamphounvong
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Mario Arvelo Caamaño	–
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE	Kim Yong Suk	Choe Taek San
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	Charles N. Keenja (janvier 2006 – janvier 2006) Joseph Mungai (janvier 2006 – novembre 2006) Stephen Masatu Wassira (novembre 2006 –)	Costa Ricky Mahalu (janvier 2006 – mars 2006) Grace Abdiel Shangali (mars 2006 – octobre 2006) Ali K. Karume (octobre 2006 – novembre 2006) –
ROUMANIE	Nicolae Flaviu Lazin	Cristian Valentin Colteanu
ROYAUME-UNI	Matthew Wyatt (janvier 2006 – septembre 2006) James Harvey (septembre 2006 –)	Elizabeth Nasskau
RWANDA	Anastase Murekezi	Emmanuel Ndagijimana
SAINTE-LUCIE	Ignatius Jean (janvier 2006 – décembre 2006) Ezechiel Joseph (décembre 2006 –)	Julius Polius (janvier 2006 – décembre 2006) Martin Satney (décembre 2006 –)
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	Cedric Roy Liburd	–
SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES	Montgomery Daniel	–
SAMOA	To'omata Alapati Poesse To'omata (janvier 2006 – avril 2006) Tava Tavaga Kitonga Seuala (avril 2006 –)	–
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	Gaudêncio Luis da Costa (janvier 2006 – juin 2006) Cristina Maria Fernandes Dias (juin 2006 –)	–
SÉNÉGAL	Habib Sy (janvier 2006 – février 2006) Farba Senghor (février 2006 –)	Papa Cheikh Saadibou Fall
SEYCHELLES	Ronald Jumeau	–
SIERRA LEONE	Sama Sahr Mondeh	Cristina F.S. Wright (janvier 2006 – mars 2006) Foday Duramani Mohamed Seisay (mars 2006 –)
SOMALIE	Hassan Mohamed Noor (janvier 2006 – octobre 2006) Abdulqadir Nur Arale (octobre 2006 –)	–
SOUDAN	Mohamed El Amin Kabashi Eisa	Ahmed Magdoub Ahmed (février 2006 –)
SRI LANKA	E. Rodney M. Perera	Niluka Kadurugamuwa (janvier 2006 – septembre 2006) Saranya Hasanthi Urugodawatte Dissanayake (septembre 2006 –)
SUÈDE	Ruth Jacoby (janvier 2006 – novembre 2006) Joakim Stymne (novembre 2006 –)	Stefan Emblad
SUISSE	Serge Chappatte	Martin Rohner (janvier 2006 – novembre 2006) Lukas Siegenthaler (novembre 2006 –)
SURINAME	Jaswant Sahtoe	Gerhard Otmar Hiwat
SWAZILAND	Mtiti Fakudze	Christopher Nkwanyana
TADJIKISTAN	Talbak Nazarov	–

TCHAD	Albert Pahimi Padacke	Boubakari Hamadou
THAÏLANDE	Banphot Hongthong	Tritaporn Khomapat
TIMOR-LESTE	Estanislau Alexio da Silva	Cesár José da Cruz
TOGO	Charles Kondi Agba (janvier 2006 – octobre 2006) Yves Mado Nagou (octobre 2006 –)	Ekoué Kandé Assiongbon
TONGA	Viela K. Tupou	–
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Jarette Narine	–
TUNISIE	Mohamed Nouri Jouini	–
TURQUIE	Sitki Uğur Ziyal	–
URUGUAY	Ramón Carlos Abin De María	Gabriel Bellón
VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)	Nelson J. Merentes Díaz	Rudolf Römer Pieretti
VIET NAM	Thi Bang Tam Le (janvier 2006 – novembre 2006) Tran Xuan Ha (novembre 2006 –)	Truong Thai Phuong (janvier 2006 – février 2006) Yen Nguyen Thi Hong (février 2006 – novembre 2006) Nguyen Thanh Do (novembre 2006 –)
YÉMEN	Hasan Omar Sowaid (janvier 2006 – avril 2006) Jalal Ibrahim Fakira (avril 2006 –)	Abdulrahman Mohammed Bamatraf
ZAMBIE	Webby D. Kamwendo (janvier 2006 – février 2006) James Katoka (février 2006 – octobre 2006) Daniel Kalenga (octobre 2006 –)	–
ZIMBABWE	Joseph M. Made	Mary Margaret Muchada

Liste des Administrateurs du Conseil d'administration

au 31 décembre 2006¹³

Membre		Membre suppléant	
LISTE A			
James Melanson	Canada	Heidi Pihlatie	Finlande
Alain Guillouët (janvier 2006 – juillet 2006)	France	Philip Heuts	Belgique
Vincent Perrin (juillet 2006 –)			
Bernd Dunnzlauff	Allemagne	Lothar Caviezel	Suisse
Augusto Zodda	Italie	Georgios Pandremenos	Grèce
Kazumi Endo	Japon	Kristian Hojersholt	Danemark
Margaret Slettevold (janvier 2006 – août 2006)	Norvège	Ann Uustalu	Suède
Arne B. Hønningstad (août 2006 –)			
Matthew Wyatt (janvier 2006 – septembre 2006)	Royaume-Uni	Ewald Wermuth (janvier 2006 – avril 2006)	Pays-Bas
Neil Briscoe (septembre 2006 –)		Theo van Banning (avril 2006 –)	
Mark M. Jaskowiak	États-Unis	Eduardo Ibáñez López-Dóriga	Espagne
LISTE B			
Hesham Ibrahim Al-Waqayan	Koweït	Majed Ali Ahmed Omran Al Shamsi	Émirats arabes unis
Ganyir Lombin	Nigéria	–	Qatar
Ahmed Ben Souleiman Al-Aquil (janvier 2006 – mai 2006)	Arabie saoudite	Soltan Saad S.K. Al-Moraikhi (mai 2006 –)	Indonésie
Abdul Rahman Mohammad A. Alangari (mai 2006 –)		Hasanuddin Ibrahim	
Heidi González	Venezuela (République bolivarienne du)	Larbi Boumaza	Algérie
LISTE C			
SOUS-LISTE C1			
Afrique			
Said Mohamed El Sayed Mansour	Égypte	Ibrahim Bocar Daga	Mali
–	Afrique du Sud	Médi MOUNGUI	Cameroun
SOUS-LISTE C2			
Europe, Asie et Pacifique			
Ju Kuilin	Chine	Mirza Qamar Beg	Pakistan
Ashok Chawla	Inde	Sitki Uğur Ziyal	Turquie
SOUS-LISTE C3			
Amérique latine et Caraïbes			
Benvindo Belluco	Brésil	Francisco Bonifaz Rodríguez	Guatemala
Rafael Tovar y de Teresa	Mexique	Hilda Gabardini (janvier 2006 – novembre 2006)	Argentine
		María del Carmen Squeff (novembre 2006 –)	

13/ Les dates entre parenthèses sont celles de l'entrée en fonctions et du départ de l'Administrateur concerné. L'absence de date signifie que l'entrée en fonctions est antérieure à janvier 2006 et/ou le départ postérieur à décembre 2006.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005*

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice A1** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconvertis en droits de tirage spéciaux
- Appendice B** État des recettes et des dépenses (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)
- Appendice B2** État des gains et des pertes constatés (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
- Appendice E** État des contributions
- Appendice E1** État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires non décaissées
- Appendice F** État des prêts
- Appendice F1** État des dons
- Appendice G** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice H** Notes relatives aux états financiers consolidés

Rapport du Commissaire aux comptes

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le DTS. Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice H) font partie intégrante des états financiers.

* Tels que soumis à la quatre-vingt-dixième session du Conseil d'administration en avril 2007 pour adoption et présentation ultérieure à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs pour approbation conformément à l'article XII/6 du Règlement financier du FIDA.

APPENDICE A

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

Actif	Actif consolidé		FIDA seulement	
	2006	2005	2006	2005
Liquidités et avoirs en banque (note 5)	197 177	249 831	156 720	235 211
Placements (note 5)	2 364 673	2 384 770	2 258 424	2 269 975
Billets à ordre à encaisser (note 6)	337 804	307 596	313 226	286 204
Contributions à recevoir (note 6)	366 658	230 430	319 892	204 656
Moins: Provisions (note 7)	(169 360)	(169 359)	(169 360)	(169 359)
	535 102	368 667	463 758	321 501
Autres comptes débiteurs (note 8)	44 712	107 464	128 490	189 920
Encours des prêts (note 9 et appendice F)	3 210 750	2 830 282	3 210 750	2 830 282
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(55 608)	(51 280)	(55 608)	(51 280)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 10 b))	(183 404)	(170 233)	(183 404)	(170 233)
Encours net des prêts	2 971 738	2 608 769	2 971 738	2 608 769
Total actif	6 113 402	5 719 501	5 979 130	5 625 376
Passif et fonds propres	Passif consolidé		FIDA seulement	
	2006	2005	2006	2005
Comptes créditeurs et passif exigible (note 11)	168 980	319 838	169 215	325 957
Dons non décaissés	73 430	71 065	49 367	42 210
Recettes reportées (note 12)	103 320	65 981	5 223	3 140
Total passif	345 730	456 884	223 805	371 307
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	4 937 561	4 597 776	4 937 561	4 597 776
Spéciales	20 348	20 348	20 348	20 348
Total contributions (appendice E)	4 957 909	4 618 124	4 957 909	4 618 124
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués intégralement engagés	714 763	549 493	702 416	540 945
Total fonds propres	5 767 672	5 262 617	5 755 325	5 254 069
Total passif et fonds propres	6 113 402	5 719 501	5 979 130	5 625 376

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA)
- Autres fonds supplémentaires, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme de cadres associés et les fonds supplémentaires programmatiques, le Programme conjoint – Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE
- Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

Pour plus de précisions, voir la note 2 b).

APPENDICE A1

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconvertis en DTS¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005

Actif	En milliers de USD		En milliers de DTS	
	2006	2005	2006	2005
Liquidités et avoirs en banque (note 5)	156 720	235 211	104 210	164 906
Placements (note 5)	2 258 424	2 269 975	1 501 739	1 591 479
Billets à ordre à encaisser (note 6)	331 291	298 614	220 292	209 358
Contributions à recevoir (note 6)	347 022	213 520	230 752	149 699
Moins: Provisions (note 7)	(169 360)	(169 359)	(112 616)	(118 738)
	508 953	342 775	338 428	240 319
Autres comptes débiteurs (note 8)	128 490	189 920	85 440	133 153
Encours des prêts (note 9 et appendice F)	4 466 220	4 003 639	2 969 813	2 806 952
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a)	(169 162)	(140 634)	(112 484)	(98 598)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 10 b)	(279 393)	(264 527)	(185 783)	(185 460)
Encours net des prêts	4 017 665	3 598 478	2 671 546	2 522 894
Total actif	7 070 252	6 636 359	4 701 363	4 652 751
Passif et fonds propres	En milliers de USD		En milliers de DTS	
	2006	2005	2006	2005
Comptes créditeurs et passif exigible (note 11)	169 215	325 957	112 519	228 528
Dons non décaissés	54 216	48 386	36 051	33 923
Recettes reportées (note 12)	5 223	3 140	3 473	2 202
Total passif	228 654	377 483	152 043	264 653
Fonds propres (note 13)				
Contributions				
Ordinaires	4 982 756	4 619 049	4 194 336	4 199 748
Spéciales	20 348	20 348	15 219	15 219
Total contributions (appendice E)	5 003 104	4 639 397	4 209 555	3 977 491
Réserve générale	95 000	95 000	63 170	66 605
Bénéfices non distribués intégralement engagés	1 743 494	1 524 479	276 595	344 002
Total fonds propres	6 841 598	6 258 876	4 549 320	4 388 098
Total passif et fonds propres	7 070 252	6 636 359	4 701 363	4 652 751

¹ Présenté à des fins d'information seulement, comme indiqué dans les notes 2 c) et 4 b).

APPENDICE B

État des recettes et des dépenses (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Chiffres consolidés ¹		FIDA seulement	
	2006	2005	2006	2005
Recettes				
Produit des prêts (note 9)	47 081	45 321	47 081	45 321
Produit des liquidités et des placements (note 15)	66 379	74 653	61 975	71 693
Recettes provenant d'autres sources (note 16)	9 643	9 792	12 710	13 539
Contributions (note 17)	26 327	20 708	8 595	2 931
Total des recettes	149 430	150 474	130 361	133 484
Dépenses d'exploitation (note 18)				
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 18)	(63 133)	(56 223)	(59 419)	(51 861)
Dépenses administratives courantes	(28 291)	(23 091)	(25 627)	(21 819)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(29 384)	(24 724)	(25 460)	(21 939)
Institutions coopérantes	(8 133)	(10 339)	(7 949)	(10 064)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 20)	(3 626)	(3 107)	(3 559)	(3 060)
Total partiel	(132 569)	(117 484)	(122 014)	(108 743)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 21)	(5 281)	71 521	(4 786)	74 040
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(20 488)	(35 872)	(20 488)	(35 872)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE (note 10)	(37 454)	(72 592)	(37 454)	(72 592)
Dons (note 22)	(36 010)	(42 367)	(29 660)	(34 721)
Provision pour assurance maladie après cessation de service (note 19 c))	(1 908)	(9 257)	(1 908)	(9 257)
Total des dépenses d'exploitation	(233 708)	(206 051)	(216 310)	(187 145)
Total des recettes, moins dépenses d'exploitation	(84 278)	(55 577)	(85 949)	(53 661)
Solde des variations de change (appendice B2)	249 548	(404 015)	247 420	(397 675)
Virement aux bénéficiaires non distribués	165 270	(459 592)	161 471	(451 336)

APPENDICE B1

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale:

	Budgets administratifs ²	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)	Plan d'action	Dépenses directes ³	Autres sources ⁴	Total
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	(52 399)	(3 871)	(377)	(85)	(2 687)	(59 419)
Dépenses administratives courantes	(9 992)	(5 180)	(166)	(324)	(9 965)	(25 627)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(7 721)	(15 557)	(789)	(100)	(1 293)	(25 460)
Institutions coopérantes	1 957	(9 906)				(7 949)
Frais financiers directs (banques et placements)				(3 559)		(3 559)
Total 2006	(68 155)	(34 514)	(1 332)	(4 068)	(13 945)	(122 014)
Total 2005	(63 606)	(29 004)	-	(3 463)	(12 670)	(108 743)

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- PSA
- Autres fonds supplémentaires, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme de cadres associés et les fonds supplémentaires programmatiques, le programme conjoint – Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTTE
- Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

Pour plus de précisions, voir la note 2 b).

² Il s'agit des budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation et les chiffres comprennent les dépenses non récurrentes et les montants reportés.

³ Charges directes imputées sur le produit des placements.

⁴ Inclut les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, la présence sur le terrain et les positions financées par les commissions de service.

APPENDICE B2

État consolidé des gains et des pertes constatés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfices non distribués résultant des opérations	Effet des variations de change	Total des bénéfices non distribués
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2005	69 615	939 470	1 009 085
Total des recettes moins dépenses d'exploitation, avant effet des variations de change	(55 577)	-	(55 577)
Gains nets de change sur les opérations	1 205	-	1 205
Solde net des variations de change (note 14)	-	(405 220)	(405 220)
Total des variations de change	1 205	(405 220)	(404 015)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2005	15 243	534 250	549 493
Total des recettes moins dépenses d'exploitation, avant effet des variations de change	(84 278)	-	(84 278)
Pertes nettes de change sur les opérations	(392)	-	(392)
Solde net des variations de change (note 14)	-	249 940	249 940
Total des variations de change	(392)	249 940	249 548
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2006	(69 427)	784 190	714 763

État des gains et des pertes constatés (FIDA seulement)

pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfices non distribués résultant des opérations	Effet des variations de change	Total des bénéfices non distribués ¹
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2005	64 067	928 214	992 281
Total des recettes moins dépenses d'exploitation, avant effet des variations de change	(53 661)	-	(53 661)
Gains nets de change sur les opérations	171	-	171
Solde net des variations de change	-	(397 846)	(397 846)
Total des variations de change	171	(397 846)	(397 675)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2005	10 577	530 368	540 945
Total des recettes moins dépenses d'exploitation, avant effet des variations de change	(85 949)	-	(85 949)
Pertes nettes de change sur les opérations	(366)	-	(366)
Solde net des variations de change	-	247 786	247 786
Total des variations de change	(366)	247 786	247 420
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2006	(75 738)	778 154	702 416

¹ Intégralement engagé. Voir la note 2 d) iii).

APPENDICE C

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements de prêts	(387 525)	(343 469)
Remboursements du principal des prêts	148 513	157 225
Paiements au titre de l'Initiative PPTE - principal	(25 515)	(19 459)
Montant net des cessions d'actions	-	281 671
Montant net de l'achat de titres détenus jusqu'à échéance	-	(370 175)
Flux nets de trésorerie investis dans les activités de développement	(264 527)	(294 207)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements de contributions pour les reconstitutions	197 599	156 226
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	197 599	156 226
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts	44 556	45 619
Paiements au titre de l'Initiative PPTE - intérêts	(9 040)	(7 834)
Produit des placements en titres détenus jusqu'à échéance	14 446	10 158
Dividendes perçus sur les actions	-	1 074
Recettes provenant de sommes autres que les actions	(47 014)	54 955
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	30 380	71 530
Paiements divers	20 582	6 439
Paiements de dépenses d'exploitation et autres	(128 949)	(133 884)
Décaissements au titre de dons (FIDA)	(24 148)	(22 186)
Décaissements au titre de dons (non FIDA)	(11 534)	(20 473)
Flux nets de trésorerie (requis)/produits par les opérations du FIDA	(110 721)	5 398
Effet des variations de change sur les liquidités et les placements, à l'exclusion des actions et des titres détenus jusqu'à échéance	82 287	(206 964)
Diminution nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(95 362)	(339 547)
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 242 997	2 582 544
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 147 635	2 242 997
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	197 098	249 762
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des actions et des titres détenus jusqu'à échéance	1 950 537	1 993 235
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	2 147 635	2 242 997
Rapprochement des recettes nettes et de la trésorerie nette requise par les opérations:		
Excédent des recettes sur les dépenses avant variations de change en valeur nette	(84 278)	(55 577)
Ajustement pour rapprocher les recettes nettes et la trésorerie nette produite par les opérations:		
- ajustement sur la base de la juste valeur	5 281	(71 521)
- diminution/(augmentation) du produit des prêts et placements	66 411	(47 715)
- diminution/(augmentation) des autres comptes débiteurs	(25 675)	28 960
- (diminution)/augmentation des autres comptes créditeurs	(123 206)	37 123
- plus-values sur les actions	-	(4 506)
- dons approuvés et non décaissés	328	(292)
- (gain)/perte de change sur opérations	(392)	1 205
- dépenses hors trésorerie liées à l'Initiative PPTE	28 414	72 592
- provision pour assurance maladie après cessation de service	1 908	9 257
- variation de la provision pour dépréciation des prêts	20 488	35 872
Flux nets de trésorerie (requis)/produits par les opérations	(110 721)	5 398

APPENDICE D

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)¹

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de dollars des États-Unis)

		2006	2005
Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles	Liquidités	156 639	235 141
	Placements	2 257 790	2 269 319
	Billets à ordre	329 892	297 215
	Autres montants à recevoir	128 490	189 920
		2 872 811	2 991 595
Moins	Montants à payer et passif exigible	169 180	325 957
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	3 879	5 676
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	2 090 759	1 939 333
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	302 504	308 958
	Dons non décaissés	54 216	48 386
		2 447 479	2 296 677
	Provision pour billets à ordre	80 898	80 898
		2 796 435	2 804 208
Ressources disponibles pour engagement		76 376	187 387
Moins	Prêts non encore signés	484 698	449 722
	Dons non encore signés	44 994	33 687
Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés (note 2 o))		(453 316)	(296 022)
Engagements anticipés reportés au 1^{er} janvier		296 022	136 853
Engagements anticipés approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		181 600	186 600
		477 622	323 453
Moins	Engagements anticipés couverts pendant l'exercice	(24 306)	(27 431)
Engagements anticipés reportés		453 316	296 022
Montant net des ressources disponibles pour engagement		-	-

¹ Présenté à des fins d'information seulement, comme indiqué dans la note 2 o).

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Afrique du Sud					
Reconstitution 0-5	500	500			
Autre					10
Total	500	500			10
Albanie					
Reconstitution 0-5	20	20			
Reconstitution 6	10	10			
Reconstitution 7	10	10			
Total	40	40			
Algérie					
Reconstitution 0-5	50 330	50 330			
Reconstitution 6	1 000	1 000			
Total	51 330	51 330			
Allemagne ¹					
Reconstitution 0-5	255 873	255 873			
Reconstitution 6	40 000	40 000			
Reconstitution 7		40 000			
PSA phase I	17 361	17 361			
Autre			46	3 996	5 345
Total	313 234	353 234	46	3 996	5 345
Angola					
Reconstitution 0-5	160	160			
Reconstitution 6	100	100			
Autre					7
Total	260	260			7
Arabie saoudite					
Reconstitution 0-5	369 778	369 778			
Reconstitution 6	10 000	10 000			
Reconstitution 7	10 000	10 000			
Total	389 778	389 778			
Argentine ¹					
Reconstitution 0-5	6 400	7 900			
Total	6 400	7 900			
Arménie					
Reconstitution 6	11	11			
Total	11	11			
Australie ¹					
Reconstitution 0-5	37 202	37 202			
PSA phase I	389	389			
Autre			2 721		84
Total	37 591	37 591	2 721		84
Autriche					
Reconstitution 0-5	33 141	33 141			
Reconstitution 6	9 667	9 667			
Reconstitution 7		11 600			
Autre			755		
Total	42 808	54 408	755		
Azerbaïdjan					
Reconstitution 0-5	5	5			
Reconstitution 6	95	95			
Total	100	100			
Bangladesh					
Reconstitution 0-5	3 156	3 156			
Reconstitution 6	600	600			
Reconstitution 7	600	600			
Total	4 356	4 356			
Barbade					
Reconstitution 0-5	10	10			
Total	10	10			
Belgique					
Reconstitution 0-5	61 348	61 348			
Reconstitution 6	12 193	12 193			
PSA phase I	34 975	34 975			
PSA phase II	12 263	12 263			
Autre			5 059	610	1 480
Total	120 779	120 779	5 059	610	1 480

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements
						500
						10
						510
						20
						10
						10
						40
						50 330
						1 000
						51 330
						255 873
						40 000
						40 000
						17 361
					6 989	16 376
					6 989	369 610
						160
						100
						7
						267
						369 778
						10 000
						10 000
						389 778
						7 900
						7 900
						11
						11
						37 202
						389
						2 805
						40 396
						33 141
						9 667
						11 600
						755
						55 163
						5
						95
						100
						3 156
						600
						600
						4 356
						10
						10
						61 348
						12 193
						34 975
						12 263
						131 602
	57 904	63 836			2 713	252 381
	57 904	63 836			2 713	

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

Contributions ordinaires			Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
États membres	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Belize					
Reconstitution 0-5	205	205			
Total	205	205			
Bénin					
Reconstitution 0-5	100	100			
Reconstitution 6	97	97			
Total	197	197			
Bhoutan					
Reconstitution 0-5	78	78			
Reconstitution 6	27	27			
Reconstitution 7	30	30			
Total	135	135			
Bolivie					
Reconstitution 0-5	900	900			
Reconstitution 6	300	300			
Total	1 200	1 200			
Bosnie-Herzégovine					
Reconstitution 7	75	75			
Total	75	75			
Botswana					
Reconstitution 0-5	235	235			
Reconstitution 6	100	100			
Reconstitution 7	25	25			
Total	360	360			
Brésil ¹					
Reconstitution 0-5	36 104	36 104			
Reconstitution 6	7 916	7 916			
Reconstitution 7					
Total	44 020	51 936			
Burkina Faso					
Reconstitution 0-5	99	99			
Reconstitution 6	60	60			
Reconstitution 7	100	100			
Total	259	259			
Burundi					
Reconstitution 0-5	70	70			
Total	70	70			
Cambodge					
Reconstitution 0-5	210	210			
Reconstitution 6	210	210			
Total	420	420			
Cameroun					
Reconstitution 0-5	555	555			
Reconstitution 6	300	300			
Reconstitution 7	794	794			
Total	1 649	1 649			
Canada					
Reconstitution 0-5	134 796	134 796			
Reconstitution 6	35 032	35 032			
Autre					1 471
Total	169 828	169 828			1 471
Cap-Vert					
Reconstitution 0-5	26	26			
Total	26	26			
Chili					
Reconstitution 0-5	605	605			
Reconstitution 6	95	95			
Reconstitution 7	100	100			
Total	800	800			
Chine					
Reconstitution 0-5	30 339	30 339			
Reconstitution 6	10 500	10 500			
Reconstitution 7		16 000			
Autre					30
Total	40 839	56 839			30

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total	
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements	
							205
							205
							100
							97
							197
							78
							27
							30
							135
							900
							300
							1 200
							75
							75
							235
							100
							25
							360
							36 104
							7 916
							7 916
							51 936
							99
							60
							100
							259
							70
							70
							210
							210
							420
							555
							300
							794
							1 649
							134 796
							35 032
					1 511		2 982
					1 511		172 810
							26
							26
							605
							95
							100
							800
							30 339
							10 500
							16 000
							30
							56 869

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Chypre					
Reconstitution 0-5	137	137			
Reconstitution 6	25	25			
Total	162	162			
Colombie					
Reconstitution 0-5	370	370			
Reconstitution 6	100	100			
Reconstitution 7	170	170			
Autre					25
Total	640	640			25
Comores ²					
Reconstitution 0-5	23	33			
Total	23	33			
Congo					
Reconstitution 0-5	151	151			
Reconstitution 6	200	200			
Total	351	351			
Côte d'Ivoire					
Reconstitution 0-5	1 559	1 559			
Total	1 559	1 559			
Cuba					
Reconstitution 0-5	9	9			
Total	9	9			
Danemark					
Reconstitution 0-5	85 472	85 472			
Reconstitution 6	27 878	27 878			
Reconstitution 7		10 614			
PSA phase I	18 673	18 673			
Autre			2 467	3 155	3 980
Total	132 023	142 637	2 467	3 155	3 980
Djibouti					
Reconstitution 0-5	6	6			
PSA phase I	1	1			
Total	7	7			
Dominique					
Reconstitution 0-5	55	55			
Total	55	55			
Égypte					
Reconstitution 0-5	11 409	11 409			
Reconstitution 6	3 000	3 000			
Total	14 409	14 409			
El Salvador					
Reconstitution 0-5	100	100			
Total	100	100			
Émirats arabes unis					
Reconstitution 0-5	50 180	50 180			
Reconstitution 6	1 000	1 000			
Total	51 180	51 180			
Équateur					
Reconstitution 0-5	791	791			
Total	791	791			
Érythrée					
Reconstitution 0-5	10	10			
Reconstitution 6	10	10			
Total	20	20			
Espagne					
Reconstitution 0-5	9 643	9 643			
Reconstitution 6	3 057	3 057			
PSA phase I	1 000	1 000			
Autre					2 639
Total	13 700	13 700			2 639

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total	
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors paiements	Total
							137
							25
							162
							370
							100
							170
							25
							665
							33
							33
							151
							200
							351
							1 559
							1 559
							9
							9
							85 472
							27 878
							10 614
							18 673
							9 602
							152 239
							6
							1
							7
							55
							55
							11 409
							3 000
							14 409
							100
							100
							50 180
							1 000
							51 180
							791
							791
							10
							10
							20
							9 643
							3 057
							1 000
							2 639
							16 339

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
États-Unis d'Amérique					
Reconstitution 0-5	602 674	602 674			
Reconstitution 6	44 541	45 000			
PSA phase I	10 000	10 000			
PSA phase II	10 000	10 000			
Autre				322	85
Total	667 215	667 674		322	85
Éthiopie					
Reconstitution 0-5	161	161			
Reconstitution 6	30	30			
Total	191	191			
Fidji					
Reconstitution 0-5	194	194			
Total	194	194			
Finlande					
Reconstitution 0-5	25 701	25 701			
Reconstitution 6	5 825	5 825			
PSA phase I	12 205	12 205			
Autre			2 397	1 661	3 509
Total	43 731	43 731	2 397	1 661	3 509
France ¹					
Reconstitution 0-5	172 462	172 462			
Reconstitution 6	31 648	31 648			
Reconstitution 7		31 648			
PSA phase I	37 690	37 690			
PSA phase II	4 008	4 008			
Autre			1 032	795	3 845
Total	245 808	277 456	1 032	795	3 845
Gabon ²					
Reconstitution 0-5	2 430	2 801			
Reconstitution 6	187	200			
Total	2 617	3 001			
Gambie					
Reconstitution 0-5	30	30			
Reconstitution 6	15	15			
Total	45	45			
Ghana					
Reconstitution 0-5	967	967			
Total	967	967			
Grèce					
Reconstitution 0-5	2 350	2 350			
Reconstitution 6	600	600			
PSA phase I	37	37			
PSA phase II	40	40			
Total	3 027	3 027			
Grenade					
Reconstitution 0-5	50	50			
Reconstitution 6	25	25			
Total	75	75			
Guatemala					
Reconstitution 0-5	693	693			
Reconstitution 6	77	100			
Reconstitution 7		250			
Total	770	1 043			
Guinée					
Reconstitution 0-5	190	190			
Reconstitution 6	70	70			
Reconstitution 7	70	70			
PSA phase I	25	25			
Total	355	355			
Guinée-Bissau					
Reconstitution 0-5	30	30			
Total	30	30			
Guyana					
Reconstitution 0-5	480	480			
Reconstitution 6	155	155			
Total	635	635			

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements
						602 674
						45 000
						10 000
						10 000
						407
						668 081
						161
						30
						191
						194
						194
						25 701
						5 825
						12 205
				5 193		12 760
				5 193		56 491
						172 462
						31 648
						31 648
						37 690
						4 008
						5 672
						283 128
						2 801
						200
						3 001
						30
						15
						45
						967
						967
						2 350
						600
						37
						40
						3 027
						50
						25
						75
						693
						100
						250
						1 043
						190
						70
						70
						25
						355
						30
						30
						480
						155
						635

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Haïti					
Reconstitution 0-5	107	107			
Total	107	107			
Honduras					
Reconstitution 0-5	749	749			
Reconstitution 6	52	52			
Total	801	801			
Îles Cook					
Reconstitution 0-5	5	5			
Total	5	5			
Îles Salomon					
Reconstitution 0-5	10	10			
Total	10	10			
Inde					
Reconstitution 0-5	47 812	47 812			
Reconstitution 6	15 000	15 000			
Reconstitution 7	5 000	17 000			
Total	67 812	79 812			
Indonésie					
Reconstitution 0-5	36 959	36 959			
Reconstitution 6	5 000	5 000			
Reconstitution 7		5 000			
Autre					50
Total	41 959	46 959			50
Iran (République islamique d')²					
Reconstitution 0-5	43 183	128 750			
Total	43 183	128 750			
Iraq²					
Reconstitution 0-5	51 099	53 099			
Total	51 099	53 099			
Irlande					
Reconstitution 0-5	5 007	5 007			
Reconstitution 6	1 404	1 404			
Reconstitution 7		7 912			
PSA phase I	418	418			
PSA phase II	289	289			
Autre			6 307		1 030
Total	7 118	15 030	6 307		1 030
Islande					
Reconstitution 0-5	5	5			
Contributions spéciales	10	10			
Autre					
Total	15	15			
Israël					
Reconstitution 0-5	300	300			
Total	300	300			
Italie					
Reconstitution 0-5	168 361	168 361			
Reconstitution 6	17 815	17 815			
PSA phase I	33 254	33 254			
PSA phase II	6 785	6 785			
Autre			16 629	4 154	25 480
Total	226 215	226 215	16 629	4 154	25 480
Jamahiriya arabe libyenne²					
Reconstitution 0-5	52 000	52 000			
Total	52 000	52 000			
Jamaïque					
Reconstitution 0-5	326	326			
Total	326	326			
Japon					
Reconstitution 0-5	292 531	292 531			
Reconstitution 6	31 724	31 724			
Reconstitution 7	15 256	30 513			
PSA phase I	21 474	21 474			
Autre			1 876	2 073	3 967
Total	360 985	376 242	1 876	2 073	3 967

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements
						107
						107
						749
						52
						801
						5
						5
						10
						10
						47 812
						15 000
						17 000
						79 812
						36 959
						5 000
						5 000
						50
						47 009
						128 750
						128 750
						53 099
						53 099
						5 007
						1 404
						7 912
						418
						289
						7 337
						22 367
						5
						10
					250	250
					250	265
						300
						300
						168 361
						17 815
						33 254
						6 785
			4 602			50 865
			4 602			277 080
						52 000
						52 000
						326
						326
						292 531
						31 724
						30 513
						21 474
						7 916
						384 158

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Jordanie					
Reconstitution 0-5	655	655			
Reconstitution 6	85	85			
Autre					15
Total	740	740			15
Kenya ²					
Reconstitution 0-5	3 903	4 408			
Total	3 903	4 408			
Kiribati					
Reconstitution 6	5	5			
Total	5	5			
Koweït					
Reconstitution 0-5	148 041	148 041			
Reconstitution 6	5 000	5 000			
PSA phase II	15 000	15 000			
Total	168 041	168 041			
Lesotho					
Reconstitution 0-5	239	239			
Reconstitution 6	50	50			
Reconstitution 7	100	100			
Total	389	389			
Liban					
Reconstitution 0-5	115	115			
Reconstitution 7		80			
Total	115	195			
Libéria					
Reconstitution 0-5	39	39			
Total	39	39			
Luxembourg					
Reconstitution 0-5	1 876	1 876			
Reconstitution 6	630	630			
PSA phase I	266	266			
Autre			750		163
Total	2 772	2 772	750		163
Madagascar					
Reconstitution 0-5	188	188			
Reconstitution 6	91	91			
Reconstitution 7	97	97			
Total	376	376			
Malaisie					
Reconstitution 0-5	750	750			
Reconstitution 6	250	250			
Autre					28
Total	1 000	1 000			28
Malawi					
Reconstitution 0-5	73	73			
Total	73	73			
Maldives					
Reconstitution 0-5	51	51			
Total	51	51			
Mali					
Reconstitution 0-5	52	52			
Reconstitution 6	11	11			
Total	63	63			
Malte					
Reconstitution 0-5	55	55			
Total	55	55			
Maroc					
Reconstitution 0-5	5 944	5 944			
Reconstitution 6	300	300			
Autre					50
Total	6 244	6 244			50

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements
						655
						85
						15
						755
						4 408
						4 408
						5
						5
						148 041
						5 000
						15 000
						168 041
						239
						50
						100
						389
						115
						80
						195
						39
						39
						1 876
						630
						266
				1 053		1 966
				1 053		4 738
						188
						91
						97
						376
						750
						250
						28
						1 028
						73
						73
						51
						51
						52
						11
						63
						55
						55
						5 944
						300
						50
						6 294

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Maurice					
Reconstitution 0-5	250	250			
Reconstitution 6	20	20			
Total	270	270			
Mauritanie ²					
Reconstitution 0-5	50	50			
PSA phase I		25			
Total	50	75			
Mexique					
Reconstitution 0-5	27 131	27 131			
Reconstitution 6	3 000	3 000			
Reconstitution 7		3 000			
Total	30 131	33 131			
Mozambique					
Reconstitution 0-5	240	240			
Reconstitution 6	80	80			
Total	320	320			
Myanmar					
Reconstitution 0-5	250	250			
Total	250	250			
Namibie					
Reconstitution 0-5	320	320			
Reconstitution 6	20	20			
Reconstitution 7	20	20			
Total	360	360			
Népal					
Reconstitution 0-5	110	110			
Reconstitution 6	50	50			
Total	160	160			
Nicaragua					
Reconstitution 0-5	89	89			
Reconstitution 6	10	10			
Reconstitution 7	10	20			
Total	109	119			
Niger					
Reconstitution 0-5	175	175			
PSA phase I	18	18			
Total	193	193			
Nigéria					
Reconstitution 0-5	96 459	96 459			
Reconstitution 6	224	224			
PSA phase II	250	250			
Autre					50
Total	96 933	96 933			50
Norvège					
Reconstitution 0-5	114 256	114 256			
Reconstitution 6	30 494	30 494			
Reconstitution 7		33 644			
PSA phase I	19 759	19 759			
Autre			19 120	1 387	4 908
Total	164 509	198 153	19 120	1 387	4 908
Nouvelle-Zélande					
Reconstitution 0-5	7 991	7 991			
PSA phase I	252	252			
Total	8 243	8 243			
Oman					
Reconstitution 0-5	150	150			
Reconstitution 6	50	50			
Total	200	200			
Ouganda					
Reconstitution 0-5	200	200			
Reconstitution 6	45	45			
Total	245	245			

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total	
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements	
							250
							20
							270
							50
							25
							75
							27 131
							3 000
							3 000
							33 131
							240
							80
							320
							250
							250
							320
							20
							20
							360
							110
							50
							160
							89
							10
							20
							119
							175
							18
							193
							96 459
							224
							250
							50
							96 983
							114 256
							30 494
							33 644
							19 759
					5 912		31 327
					5 912		229 480
							7 991
							252
							8 243
							150
							50
							200
							200
							45
							245

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Pakistan					
Reconstitution 0-5	8 934	8 934			
Reconstitution 6	2 000	2 000			
Reconstitution 7		4 000			
Autre					25
Total	10 934	14 934			25
Panama					
Reconstitution 0-5	133	133			
Reconstitution 6	33	33			
Reconstitution 7	8	8			
Total	174	174			
Papouasie-Nouvelle-Guinée					
Reconstitution 0-5	170	170			
Total	170	170			
Paraguay					
Reconstitution 0-5	605	605			
Autre					15
Total	605	605			15
Pays-Bas					
Reconstitution 0-5	171 748	171 748			
Reconstitution 6	50 639	50 639			
Reconstitution 7	42 197	42 197			
PSA phase I	16 174	16 174			
PSA phase II	9 533	9 533			
Autre			67 089	4 701	10 047
Total	290 291	290 291	67 089	4 701	10 047
Pérou					
Reconstitution 0-5	560	560			
Reconstitution 6	200	200			
Total	760	760			
Philippines					
Reconstitution 0-5	1 778	1 778			
Reconstitution 7	24	24			
Total	1 802	1 802			
Portugal					
Reconstitution 0-5	2 167	2 167			
Reconstitution 6	922	922			
Autre			142		738
Total	3 089	3 089	142		738
Qatar					
Reconstitution 0-5	28 980	28 980			
Reconstitution 6	1 000	1 000			
Reconstitution 7	4 000	10 000			
Total	33 980	39 980			
République arabe syrienne					
Reconstitution 0-5	667	667			
Reconstitution 6	300	300			
Reconstitution 7	350	350			
Total	1 317	1 317			
République centrafricaine					
Reconstitution 0-5	11	11			
Total	11	11			
République de Corée					
Reconstitution 0-5	7 739	7 739			
Reconstitution 6	2 500	2 500			
Reconstitution 7		3 000			
Autre				2 545	
Total	10 239	13 239		2 545	
République démocratique du Congo					
Reconstitution 0-5	1 030	1 030			
Reconstitution 6	150	150			
Total	1 180	1 180			
République démocratique populaire lao					
Reconstitution 0-5	103	103			
Reconstitution 6	51	51			
Total	154	154			

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total	
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements	
							8 934
							2 000
							4 000
							25
							14 959
							133
							33
							8
							174
							170
							170
							605
							15
							620
							171 748
							50 639
							42 197
							16 174
							9 533
				14 024			95 861
				14 024			386 152
							560
							200
							760
							1 778
							24
							1 802
							2 167
							922
							880
							3 969
							28 980
							1 000
							10 000
							39 980
							667
							300
							350
							1 317
							11
							11
							7 739
							2 500
							3 000
							2 545
							15 784
							1 030
							150
							1 180
							103
							51
							154

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

États membres	Contributions ordinaires		Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
République de Moldova					
Reconstitution 6	6	6			
Reconstitution 7	6	6			
Total	12	12			
République dominicaine					
Reconstitution 0-5	84	84			
Total	84	84			
République populaire démocratique de Corée ²					
Reconstitution 0-5	797	797			
Total	797	797			
République-Unie de Tanzanie					
Reconstitution 0-5	214	214			
Reconstitution 6	50	50			
Total	264	264			
Roumanie					
Reconstitution 0-5	50	50			
Reconstitution 6	100	100			
Total	150	150			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ¹					
Reconstitution 0-5	120 849	140 090			
Reconstitution 6	10 106	38 099			
PSA phase I	11 150	11 150			
Autre			15 606		3 318
Total	142 105	189 339	15 606		3 318
Rwanda					
Reconstitution 0-5	160	160			
Reconstitution 6	4	4			
Total	164	164			
Sainte-Lucie					
Reconstitution 0-5	22	22			
Total	22	22			
Saint-Kitts-et-Nevis					
Reconstitution 0-5	20	20			
Total	20	20			
Samoa					
Reconstitution 0-5	50	50			
Total	50	50			
Sao Tomé-et-Principe ²					
Reconstitution 0-5		10			
Total		10			
Sénégal					
Reconstitution 0-5	203	203			
Reconstitution 6	68	68			
Autre					15
Total	271	271			15
Seychelles					
Reconstitution 0-5	20	20			
Total	20	20			
Sierra Leone					
Reconstitution 0-5	37	37			
Total	37	37			
Somalie					
Reconstitution 0-5	10	10			
Total	10	10			
Soudan					
Reconstitution 0-5	688	688			
Reconstitution 6	201	201			
Total	889	889			
Sri Lanka					
Reconstitution 0-5	5 883	5 883			
Reconstitution 6	667	667			
Total	6 550	6 550			

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total	
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements	
							6
							6
							12
							84
							84
							797
							797
							214
							50
							264
							50
							100
							150
							140 090
							38 099
							11 150
					8 154		27 078
					8 154		216 417
							160
							4
							164
							22
							22
							20
							20
							50
							50
							10
							10
							203
							68
							15
							286
							20
							20
							37
							37
							10
							10
							688
							201
							889
							5 883
							667
							6 550

suite page suivante

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

Contributions ordinaires			Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
États membres	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Suède					
Reconstitution 0-5	125 100	125 100			
Reconstitution 6	39 444	39 444			
Reconstitution 7	36 738	36 738			
PSA phase I	19 055	19 055			
PSA phase II	4 196	4 196			
Autre			9 379	2 282	2 059
Total	224 533	224 533	9 379	2 282	2 059
Suisse ¹					
Reconstitution 0-5	77 364	77 364			
Reconstitution 6	17 208	17 208			
PSA phase I	17 049	17 049			
Autre			8 388	343	8 005
Total	111 621	111 621	8 388	343	8 005
Suriname					
Autre			2 019		
Total			2 019		
Swaziland					
Reconstitution 0-5	178	178			
Reconstitution 6	60	60			
Total	238	238			
Thaïlande					
Reconstitution 0-5	600	600			
Reconstitution 6	150	150			
Total	750	750			
Togo					
Reconstitution 0-5	35	35			
Total	35	35			
Tonga					
Reconstitution 0-5	55	55			
Total	55	55			
Tunisie					
Reconstitution 0-5	1 978	1 978			
Reconstitution 6	600	600			
Reconstitution 7		600			
Total	2 578	3 178			
Turquie					
Reconstitution 0-5	15 036	15 036			
Reconstitution 6	300	300			
Reconstitution 7	100	900			
Autre					47
Total	15 436	16 236			47
Union européenne					
PSA phase I	17 619	17 619			
Autre			814		1 846
Total	17 619	17 619	814		1 846
Uruguay					
Reconstitution 0-5	225	225			
Total	225	225			
Venezuela (République bolivarienne du)					
Reconstitution 0-5	169 089	169 089			
Reconstitution 6	5 600	5 600			
Total	174 689	174 689			
Viet Nam					
Reconstitution 0-5	603	603			
Reconstitution 6	500	500			
Total	1 103	1 103			
Yémen					
Reconstitution 0-5	1 400	1 400			
Reconstitution 6	384	384			
Total	1 784	1 784			
Yougoslavie					
Reconstitution 0-5	108	108			
Total	108	108			

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements
						125 100
						39 444
						36 738
						19 055
						4 196
					17 000	30 720
					17 000	255 253
						77 364
						17 208
						17 049
					3 276	20 012
					3 276	131 633
						2 019
						2 019
						178
						60
						238
						600
						150
						750
						35
						35
						55
						55
						1 978
						600
						600
						3 178
						15 036
						300
						900
						47
						16 283
						17 619
					10 512	13 172
					10 512	30 791
						225
						225
						169 089
						5 600
						174 689
						603
						500
						1 103
						1 400
						384
						1 784
						108
						108

APPENDICE E

État des contributions

(en milliers de USD)

Contributions ordinaires			Contributions supplémentaires et complémentaires ³		
États membres	Total paiements*	Instruments déposés	Cofinancement	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires
Zambie					
Reconstitution 0-5	307	307			
Total	307	307			
Zimbabwe					
Reconstitution 0-5	2 103	2 103			
Total	2 103	2 103			
Total États membres	4 805 105	5 152 126	162 596	28 024	84 366
États non membres et autres sources					
Banque africaine de développement			2 800		
Banque arabe			899		
Banque mondiale			802		755
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires			1 000		
Congressional Hunger Center					201
Excédent commissions de service			50		
Fédération nationale des coopératives agricoles			35		
Fonds arabe pour le développement économique et social			2 998		
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux			81		
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés			1 976		
Liechtenstein					5
Fonds de l'OPEP pour le développement international					
Contributions spéciales	20 000	20 000			
Autre			50		
Autre	338	338			712
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture			14		
Programme des pays arabes du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies			299		
Total États non membres et autres sources	20 338	20 338	11 004	-	1 673
TOTAL 2006	4 825 443	5 172 464	173 600	28 024	86 039
TOTAL 2005	4 595 237	4 808 756	165 803	25 973	80 023

* Les paiements incluent espèces et billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de USD, les versements effectués par l'Afghanistan (93 USD) et le Tadjikistan (200 USD) ne figurent donc pas dans l'appendice E.

¹ Voir appendice H, note 6 b).

² Voir appendice H, note 7 a) et b).

³ Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

FEM	Fonds belge de survie		Initiative PPTE		Autres contributions complémentaires	Total
	Contributions complémentaires	Autres contributions	Contributions complémentaires	Autres contributions		Hors Total paiements
						307
						307
						2 103
						2 103
-	57 904	63 836	19 679	51 845	9 665	5 630 041
						2 800
						899
20 346						21 903
						1 000
						201
						50
						35
						2 998
						81
						1 976
						5
						20 000
						50
						1 050
						14
						299
20 346	-	-	-	-	-	53 361
20 346	57 904	63 836	19 679	51 845	9 665	5 683 402
2 716	56 002	63 836	18 084	44 845	7 741	5 273 779

APPENDICE E

Récapitulation des contributions

	En milliers de USD	
	2006	2005
Contributions initiales	1 017 313	1 017 312
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 495	553 495
Quatrième reconstitution	361 394	361 394
Cinquième reconstitution	440 641	434 322
Sixième reconstitution	519 898	487 251
Septième reconstitution	325 211	470
Total FIDA	4 800 884	4 437 176
PSA première phase	288 868	288 868
PSA deuxième phase	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ¹	20 348	20 348
Total des contributions aux reconstitutions	5 172 464	4 808 756
États des contributions complémentaires		
Fonds belge de survie	57 904	56 002
Initiative PPTE	19 679	18 084
Autres contributions complémentaires	9 665	7 741
Total contributions complémentaires	87 248	81 827
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des ressources de reconstitution	51 845	44 845
Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des ressources de reconstitution	63 836	63 836
État des contributions supplémentaires²		
Fonds de cofinancement	173 600	165 803
Fonds pour le programme de cadres associés	28 024	25 973
Autres fonds supplémentaires	86 039	80 023
Fonds pour l'environnement mondial	20 346	2 716
Total contributions supplémentaires	423 690	383 196
Total contributions	5 683 402	5 273 779
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (comme indiqué plus haut)	5 172 464	4 808 756
Moins provisions	(169 360)	(169 359)
Total net des contributions aux reconstitutions	5 003 104	4 639 397
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(45 195)	(21 273)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	4 957 909	4 618 124

¹ Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission.

² Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires non décaissées

Montants en milliers de USD, sauf indication contraire

État des variations de contributions	Fonds de cofinancement	Fonds CA	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Fonds non décaissés au 1^{er} janvier 2006	9 144	1 403	30 484	2 052	43 083
Contributions reçues des donateurs	1 580	2 051	6 389	17 630	27 650
Contributions restituées aux donateurs	-	-	(6)	(141)	(147)
Intérêts	77	13	749	333	1 172
Frais	(2 947)	(1 745)	(6 569)	(1 825)	(13 086)
Fonds non décaissés au 31 décembre 2006	7 854	1 722	31 047	18 049	58 672

Fonds de cofinancement	Solde non décaissé au 31 décembre	
Donateur	2006	2005
États membres		
Irlande	2 115	2 609
Italie	2 267	2 921
Japon	304	380
Norvège	791	469
Pays-Bas	154	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	619	619
Suède	260	343
Suisse	321	832
Suriname	2	2
Autres sources		
Banque arabe	976	899
Banque mondiale	40	40
Fonds arabe pour le développement économique et social	1	1
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4	28
Total	7 854	9 144

Fonds pour le programme de cadres associés	Solde non décaissé au 31 décembre		Nombre cumulé de CA	
	2006	2005	2006	2005
Allemagne	254	160	27	26
Belgique	89	105	4	4
Danemark	210	115	20	19
États-Unis d'Amérique			3	3
Finlande	208	293	10	10
France	122		4	3
Italie	371	373	20	19
Japon	47	(29)	11	11
Norvège	83	206	9	8
Pays-Bas	73	100	29	29
République de Corée	57	(40)	8	8
Suède	208	120	13	12
Suisse			3	3
Total	1 722	1 403	161	155

Au total, 20 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2006 (24 en 2005). Les postes étaient financés par l'Allemagne (3), la Belgique (1), le Danemark (2), la Finlande (2), la France (1), l'Italie (4), le Japon (2), la Norvège (1), les Pays Bas (1), la République de Corée (1) et la Suède (2).

APPENDICE E1

État des contributions complémentaires et des contributions supplémentaires non décaissées

Montants en milliers de USD, sauf indication contraire

Autres fonds supplémentaires Donateur	Solde non décaissé au 31 décembre	
	2006	2005
Allemagne	1 184	2 144
Banque mondiale	409	19
Belgique	19	20
Canada	899	1 015
Congressional Hunger Center	4	18
Danemark	223	223
Espagne	2 631	
Finlande	722	697
France	429	619
Irlande	445	293
Italie	11 594	13 870
Japon	339	524
Luxembourg	42	71
Malaisie	13	13
Norvège	811	1 216
Pays-Bas	282	314
Portugal	219	271
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5 786	5 410
Suède	560	993
Suisse	2 706	2 728
Union européenne	1 703	
Autre	27	26
Total	31 047	30 484

Fonds pour l'environnement mondial

	Contributions reçues au 31 décembre	Non décaissé au 1 ^{er} janvier 2006	Fonds reçus des donateurs	Décaissements	Non décaissé au 31 décembre 2006
Pays bénéficiaire					
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD	637	-	637	(612)	25
Brésil ¹	5 988	245	5 943	(9)	5 942
Chine	350	-	350	(251)	99
Éthiopie	350	350	-	(217)	133
Jordanie	350	350	-	(185)	165
Kenya ²	4 700	-	4 700	-	4 700
Mali ¹	6 326	11	6 000	-	6 011
Maroc	350	350	-	(112)	238
Montant non alloué ³	255	-	-	-	255
Région Asie	340	136	-	(102)	34
Sri Lanka	350	197	-	(112)	85
Tunisie	350	350	-	(243)	107
Total	20 346	1 989	17 630	(1 825)	17 794
Intérêts joints aux fonds	396	63	192	-	255
Total	20 742	2 052	17 822	(1 825)	18 049

¹ Brésil (5 843 000 USD) et Mali (6 000 000 USD) - dons approuvés mais non entrés en vigueur.

² Kenya - don en cours de négociation.

³ Montant non alloué - réduction du projet Brésil - disponible pour de futurs projets.

APPENDICE F

État des prêts¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005

1. FIDA: Encours des prêts

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en USD ¹	En milliers de USD	En milliers de USD	En milliers de USD	En milliers de USD	En milliers de USD	En milliers de USD
Bangladesh	30 000	-	-	30 000	13 500	16 500
Cap-Vert	2 003	-	-	2 003	901	1 102
Haïti	3 500	-	-	3 500	1 619	1 881
Népal	11 538	-	-	11 538	5 203	6 336
Sri Lanka	12 000	-	-	12 000	5 700	6 300
Tanzanie (République-Unie de)	9 488	-	-	9 488	4 414	5 074
Total partiel¹	68 530	-	-	68 530	31 337	37 193
Ajustement de change sur les prêts en dollars des États-Unis	3 417			3 417	3 153	264
Total partiel - prêts en USD¹	71 947			71 947	34 490	37 457
Prêts en DTS ¹	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS
Albanie	29 227	5 500	270	23 457	1 009	22 448
Algérie	12 919		70	12 849	11 423	1 426
Angola	12 000		945	11 055	223	10 832
Argentine	58 800	26 450	12 019	20 331	15 518	4 813
Arménie	37 749		4 642	33 107	270	32 837
Azerbaïdjan	21 809		9 121	12 689		12 689
Bangladesh ²	244 572		52 548	192 024	36 017	156 007
Belize	1 750		733	1 017	471	546
Bénin	72 753	6 950	8 440	57 363	9 894	47 469
Bhoutan	27 284		8 566	18 718	2 958	15 760
Bolivie	53 309	4 800	8 160	40 349	11 690	28 659
Bosnie-Herzégovine	32 757	8 800	2 800	21 157	73	21 085
Brésil	80 450	15 450	30 407	34 593	19 815	14 778
Burkina Faso	69 121	9 350	18 872	40 899	5 060	35 840
Burundi ²	41 689		13 862	27 828	6 881	20 946
Cambodge	28 149		8 417	19 731	52	19 680
Cameroun	38 879		20 229	18 650	3 468	15 181
Cap-Vert	10 890		3 724	7 166	886	6 279
Chine	351 232	16 700	67 860	266 672	42 392	224 280
Colombie	24 450	13 450	957	10 043	5 500	4 543
Comores	4 182			4 182	683	3 499
Congo	13 950		12 479	1 471		1 471
Congo, République démocratique du	39 693	10 950	9 663	19 079	1 635	17 444
Corée, R.P.D. de	50 496		1 695	48 801	3 832	44 969
Costa Rica	5 722			5 722	4 249	1 473
Côte d'Ivoire	25 276		14 906	10 371	1 146	9 225
Cuba	10 581			10 581	2 273	8 308
Djibouti	4 462		2 520	1 942	579	1 363
Dominique	2 946		44	2 902	1 120	1 782
Égypte	134 705	10 050	25 368	99 287	27 875	71 412
El Salvador	63 764	9 950	11 740	42 075	15 388	26 686
Équateur	32 226	9 900		22 326	11 148	11 177
Érythrée	24 950	8 300	4 868	11 782	570	11 212
Éthiopie	131 357		37 238	94 119	14 220	79 899
Gabon	4 793			4 793	4 551	241
Gambie	29 377	4 150	4 909	20 318	3 255	17 063
Géorgie	16 468		9 498	6 970		6 970
Ghana	91 023		30 057	60 966	7 378	53 588
Grenade	3 250		2 500	750	108	641
Guatemala	64 926	11 350	30 295	23 281	11 728	11 553
Guinée équatoriale	5 794			5 794	888	4 905
Guinée	74 549		27 184	47 365	5 421	41 943
Guinée-Bissau	5 117			5 117	732	4 385
Guyana	12 144		1 974	10 170	4 844	5 326
Haïti	60 852	8 800	22 281	29 771	7 415	22 355
Honduras	66 281		12 833	53 448	6 859	46 589
Îles Salomon	2 519			2 519	301	2 218
Inde	406 778	68 500	69 936	268 342	68 498	199 844
Indonésie ²	109 678	14 300	12 282	83 097	34 050	49 047
Jamaïque	2 253			2 253	2 182	71
Jordanie	32 255		11 093	21 162	8 454	12 708
Kenya	62 161		35 084	27 077	4 880	22 197
Kirghizistan	7 469		643	6 827	78	6 748
Lesotho	21 340		5 533	15 807	2 768	13 038
Liban	14 533			14 533	8 795	5 738
Libéria	10 180			10 180		10 180
Macédoine, ex-République yougoslave de	11 758		753	11 005	94	10 911
Madagascar ²	77 017		20 050	56 967	8 585	48 382

suite page suivante

APPENDICE F

État des prêts¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005

1. FIDA: Encours des prêts

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en DTS ¹	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS
Malawi ²	64 891		13 737	51 154	11 149	40 005
Maldives	8 544		2 580	5 963	1 104	4 859
Mali	78 365	7 700	14 275	56 390	8 902	47 487
Maroc	64 609	11 250	19 184	34 175	18 654	15 520
Maurice	8 200		2 966	5 234	1 093	4 141
Mauritanie	41 467		19 166	22 301	4 535	17 766
Mexique	53 300		36 536	16 764	8 064	8 700
Moldova, République de	25 200		17 057	8 143		8 143
Mongolie	13 705		5 974	7 731	42	7 689
Mozambique ²	95 150	13 850	20 017	61 282	7 717	53 565
Namibie	4 200			4 200	1 960	2 240
Népal	72 562		20 670	51 892	13 274	38 618
Nicaragua	36 282		16 694	19 588	887	18 702
Niger	47 301	10 350	13 470	23 481	3 636	19 845
Nigéria	91 111	18 500	38 020	34 591	7 592	26 998
Ouganda ²	122 870	18 550	35 427	68 893	13 084	55 809
Pakistan ²	238 342		63 499	174 843	70 150	104 693
Panama	38 755		21 774	16 981	11 178	5 802
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 688			5 688	4 146	1 542
Paraguay	19 808	7 850		11 958	9 202	2 756
Pérou	45 900		12 546	33 353	14 421	18 933
Philippines	61 536		22 283	39 253	9 693	29 560
République arabe syrienne	56 545		30 433	26 112	19 208	6 903
République centrafricaine	23 044			23 044	1 758	21 286
République démocratique populaire Lao	49 573	2 000	12 940	34 632	3 757	30 875
République dominicaine	18 458		779	17 680	8 547	9 133
Roumanie	12 400		877	11 523	2 480	9 043
Rwanda ²	84 816		28 235	56 580	7 612	48 968
Sainte-Lucie	1 242			1 242	553	689
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1 484			1 484	970	514
Samoa	1 908			1 908	435	1 473
Sao Tomé-et-Principe	13 761		6 447	7 314	1 112	6 202
Sénégal	62 903	4 100	15 577	43 226	3 164	40 062
Seychelles	824			824	743	81
Sierra Leone	26 500		5 849	20 651	4 632	16 019
Somalie	17 710			17 710	411	17 299
Soudan ²	129 500	16 800	32 664	80 035	18 058	61 977
Sri Lanka	112 505	27 850	26 635	58 019	12 534	45 486
Swaziland	16 353		8 343	8 010	2 890	5 120
Tanzanie, République-Unie de	126 408	44 250	10 568	71 590	4 254	67 336
Tchad	26 150		22 677	3 473		3 473
Togo	17 565			17 565	1 521	16 044
Tonga	4 837			4 837	887	3 950
Tunisie	43 949	10 900	12 793	20 256	8 524	11 732
Turquie	47 993	16 300	13 804	17 889	14 465	3 424
Uruguay	18 880		6 596	12 284	7 924	4 361
Venezuela, République bolivarienne du	28 400		22 759	5 641	4 752	889
Viet Nam	94 050	17 550	22 138	54 362	1 335	53 027
Yémen ²	127 186	15 700	14 736	96 750	23 016	73 734
Zambie	79 004	16 250	4 351	58 402	8 328	50 075
Zimbabwe	32 176			32 176	15 605	16 571
Total	5 500 523	523 450	1 385 148	3 591 925	850 146	2 741 779
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie (FGC) ³	5 800	-	4 060	1 740	-	1 740
Équivalent en USD	8 280 807	787 202	2 089 191	5 404 414	1 183 673	4 220 741
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(94 838)	-	-	(94 838)	-	(94 838)
Total partiel en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2006	8 185 969	787 202	2 089 191	5 309 576	1 183 673	4 125 903
Total en valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2006	8 257 916	787 202	2 089 191	5 381 523	1 218 163	4 163 360
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 141 766)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2006						3 021 594
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2005	7 544 030	758 679	1 936 173	4 849 178	1 134 643	3 714 535
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 061 863)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2005						2 652 672

APPENDICE F

État des prêts¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005

2. FIDA: État des prêts approuvés en valeur nominale¹

Prêts approuvés en milliers de DTS					Valeur en milliers de USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2006	Prêts annulés	Prêts inté- gralement remboursés	Au 31 décembre 2006	Au 1 ^{er} janvier 2006	Prêts annulés	Prêts inté- gralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2006
1978	USD	68 530			68 530	68 530				68 530
1979	DTS	201 486			201 486	287 386			15 624	303 010
1980	DTS	187 228			187 228	267 049			14 518	281 567
1981	DTS	188 716			188 716	269 171			14 633	283 805
1982	DTS	103 110			103 110	147 069			7 995	155 064
1983	DTS	143 589			143 589	204 805			11 134	215 940
1984	DTS	131 907			131 907	188 143			10 228	198 371
1985	DTS	72 039		(11 707)	60 332	102 751		(17 606)	5 586	90 732
1986	DTS	59 259		(16 146)	43 113	84 523		(24 282)	4 595	64 836
1987	DTS	87 891			87 891	125 362			6 815	132 177
1988	DTS	80 306			80 306	114 543			6 227	120 770
1989	DTS	108 137			108 137	154 239			8 385	162 624
1990	DTS	106 578			106 578	152 015			8 264	160 280
1991	DTS	137 984		(10 180)	127 804	196 811		(15 309)	10 700	192 202
1992	DTS	151 007			151 007	215 386			11 709	227 095
1993	DTS	169 010	(44)		168 966	241 064	(66)		13 105	254 103
1994	DTS	183 312	(552)		182 760	261 463	(830)		14 214	274 848
1995	DTS	232 479	(49)		232 430	331 592	(74)		18 027	349 545
1996	DTS	245 887	(1 430)		244 457	350 716	(2 151)		19 067	367 632
1997	DTS	279 209	(939)	(3 042)	275 228	398 244	(1 412)	(4 575)	21 651	413 908
1998	DTS	284 658	(459)		284 199	406 016	(690)		22 073	427 399
1999	DTS	315 700			315 700	450 292			24 480	474 772
2000	DTS	312 250			312 250	445 372			24 213	469 584
2001	DTS	306 600	(8 933)		297 667	437 313	(13 434)		23 775	447 653
2002	DTS	271 800	(25 700)		246 100	387 677	(38 650)		21 076	370 103
2003	DTS	285 850	(11 448)		274 402	407 716	(17 216)		22 166	412 666
2004	DTS	292 000	(16 250)		275 750	416 488	(24 438)		22 642	414 692
2005	DTS	324 810			324 810	463 286			25 187	488 473
2006	DTS				350 400					526 957
Total	DTS	5 262 802	(65 804)	(41 075)	5 506 323	7 575 022	(98 961)	(61 772)	408 091	8 349 338
Total	USD	68 530			68 530					
Ajustement de change sur les prêts décaissés						(30 992)			(91 422)	
Total						7 544 030				8 257 916

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de USD)

3. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Durée résiduelle	2006	2005
moins de 1 an	226 755	200 641
1-2 ans	161 223	147 093
2-3 ans	168 461	150 780
3-4 ans	175 555	153 793
4-5 ans	173 065	155 705
5-10 ans	878 641	790 416
10-15 ans	738 343	656 244
16-20 ans	655 263	561 984
21-25 ans	556 175	483 106
Plus de 25 ans	429 880	414 773
Total	4 163 360	3 714 535

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. À compter de 1979, les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, le montant cumulé des prêts libellés en DTS a été calculé sur la base du taux de conversion DTS/USD de 1/1,50387 au 31 décembre 2006. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2005 au taux alors en vigueur de 1/1,42633, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 408 091 000 USD du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 (entre 2004 et 2005, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait diminué de 621 746 000).

² Les remboursements incluent la participation des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui a conduit au remboursement anticipé d'une partie des prêts et à une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Voir l'appendice H, note 2 e) ii).

APPENDICE F

État des prêts¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de USD)

4. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, par monnaie

Monnaie de remboursement	2006	2005
USD	3 550 598	3 160 799
Euro	499 807	442 440
GBP	112 955	111 296
Total	4 163 360	3 714 535

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de USD)

5. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

	2006	2005
Conditions particulièrement favorables	3 759 912	3 322 717
Conditions intermédiaires	292 332	300 038
Conditions ordinaires	111 116	91 780
Total	4 163 360	3 714 535

Aux 31 décembre 2006 et 2005

6. Programme spécial pour l'Afrique (PSA): État des prêts en valeur nominale

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS	En milliers de DTS
Angola	2 767	103	2 665	158	2 506
Burkina Faso	10 546		10 546	1 621	8 925
Burundi	4 494		4 494	357	4 137
Cap-Vert	2 183		2 183	369	1 813
Comores	2 289		2 289	33	2 256
Djibouti	114		114	14	100
Éthiopie	6 816		6 816	1 519	5 298
Gambie	2 638		2 638	440	2 199
Ghana	22 321		22 321	3 486	18 835
Guinée	10 762		10 762	2 152	8 609
Guinée-Bissau	2 126		2 126	80	2 047
Kenya	12 387	995	11 392	1 628	9 764
Lesotho	7 481		7 481	1 220	6 261
Madagascar	1 098		1 098	55	1 043
Malawi	5 777		5 777	434	5 343
Mali	10 193		10 193	2 297	7 897
Mauritanie	19 020		19 020	3 184	15 836
Mozambique	8 291		8 291	1 969	6 322
Niger	11 119		11 119	2 397	8 722
Ouganda	8 124		8 124	1 828	6 296
Sénégal	23 234		23 234	3 519	19 715
Sierra Leone	1 505		1 505	38	1 468
Soudan	26 012	(55)	26 067	4 272	21 796
Tanzanie, République-Unie de	6 789		6 789	1 188	5 601
Tchad	9 617		9 617	1 074	8 543
Zambie	8 607		8 607	1 932	6 675
Total	226 313	1 043	225 270	37 263	188 007
Équivalent en USD¹	340 346	1 568	338 778	52 078	286 700
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(3 962)		(3 962)		(3 962)
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2006	336 384	1 568	334 816	52 078	282 738
Ajustement sur la base de la juste valeur					(113 704)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2006					169 034
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2005	321 504	3 160	318 344	43 855	274 489
Ajustement sur la base de la juste valeur					(111 495)
Total en USD en juste valeur au 31 décembre 2005					162 994

APPENDICE F

État des prêts¹

Aux 31 décembre 2006 et 2005

7. PSA: État des prêts approuvés en valeur nominale¹

		Prêts approuvés en milliers de DTS			Valeur en milliers de USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2006	Prêts annulés	Au 31 décembre 2006	Au 1 ^{er} janvier 2006	Prêts annulés	Variation des taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2006
1986	DTS	24 902		24 902	35 518		1 931	37 449
1987	DTS	41 292		41 292	58 896		3 202	62 098
1988	DTS	34 770		34 770	49 593		2 696	52 289
1989	DTS	25 756		25 756	36 737		1 997	38 734
1990	DTS	17 370		17 370	24 775		1 347	26 122
1991	DTS	18 246		18 246	26 025		1 415	27 440
1992	DTS	6 952		6 952	9 916		539	10 455
1993	DTS	34 570		34 570	49 308		2 681	51 989
1994	DTS	16 320		16 320	23 278		1 265	24 543
1995	DTS	6 135		6 135	8 751		476	9 227
Total	DTS	226 313	-	226 313	322 797	-	17 549	340 346

¹ Les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, leur montant cumulé a été calculé au taux de conversion DTS/USD au 31 décembre 2006, soit 1/1,50387. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2005 au taux alors en vigueur de 1/1,42633, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 17 549 000 USD, du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 (entre 2004 et 2005, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait diminué de 38 228 000 USD).

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de USD)

8. PSA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon la durée résiduelle

Durée résiduelle	2006	2005
Moins de 1 an	10 287	9 476
1-2 ans	8 861	8 404
2-3 ans	8 861	8 404
3-4 ans	8 861	8 404
4-5 ans	8 861	8 404
5-10 ans	44 306	42 022
10-15 ans	44 306	42 022
16-20 ans	43 614	41 546
21-25 ans	43 357	41 121
Plus de 25 ans	61 422	64 686
Total	282 738	274 489

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de USD)

9. PSA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, par monnaie

Monnaie de remboursement	2006	2005
USD	170 698	156 712
Euro	112 040	117 777
Total	282 738	274 489

Aux 31 décembre 2006 et 2005 (en milliers de USD)

10. PSA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

	2006	2005
Conditions particulièrement favorables	282 738	274 489
Conditions intermédiaires	-	-
Conditions ordinaires	-	-
Total	282 738	274 489

APPENDICE F1

État des dons – FIDA seulement

Pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de USD)

	Dons non décaissés au 1 ^{er} janvier	Variations en 2006			Taux de change	Dons non décaissés au 31 décembre
		Dons entrés en vigueur	Décaissements	Annulations		
Programme de coopération élargie/ organisations non gouvernementales	782	-	(294)	(108)	-	380
Composantes	3 821	4 686	(809)	-	313	8 011
Recherche	43 783	25 742	(23 046)	(659)	5	45 825
Total 2006	48 386	30 428	(24 149)	(767)	318	54 216
Ajustement sur la base de la juste valeur						(4 849)
Total 2006 en juste valeur						49 367
Total 2005	36 048	35 568	(22 186)	(787)	(257)	48 386
Ajustement sur la base de la juste valeur						(6 176)
Total 2005 en juste valeur						42 210

APPENDICE G

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2006, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

En milliers de DTS	Allègements consentis au 31 décembre 2006		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration		Total		
	Principal	Intérêts	Principal ¹	Intérêts	Principal	Intérêts	Total
Bénin	3 066	1 166	1 494	486	4 560	1 652	6 212
Bolivie	5 900	1 890			5 900	1 890	7 790
Burkina Faso	3 447	1 598	3 524	1 095	6 971	2 693	9 664
Burundi			16 073	2 705	16 073	2 705	18 778
Cameroun	107	45	2 910	656	3 017	701	3 718
Congo				92		92	92
Congo, République démocratique du	1 504	245	5 894	2 164	7 398	2 409	9 807
Éthiopie	3 128	1 314	17 842	4 468	20 970	5 782	26 752
Gambie			2 340	641	2 340	641	2 981
Ghana	3 033	1 489	12 516	3 494	15 549	4 983	20 532
Guinée			6 628	1 749	6 628	1 749	8 377
Guinée-Bissau			3 417	966	3 417	966	4 383
Guyana	1 498	279	39	9	1 537	288	1 825
Honduras	696	506	390	252	1 086	758	1 844
Madagascar	1 556	573	6 260	1 518	7 816	2 091	9 907
Malawi			20 087	4 305	20 087	4 305	24 392
Mali	5 428	2 173	796	248	6 224	2 421	8 645
Mauritanie	3 352	1 229	5 145	1 357	8 497	2 586	11 083
Mozambique	5 699	2 317	6 200	1 450	11 899	3 767	15 666
Nicaragua	6 887	394	670	209	7 557	603	8 160
Niger	1 523	623	9 501	2 155	11 024	2 778	13 802
Ouganda	8 473	3 644	3 923	1 103	12 396	4 747	17 143
Rwanda	1 106	362	16 915	4 429	18 021	4 791	22 812
Sao Tomé-et-Principe			4 631	760	4 631	760	5 391
Sénégal	2 012	785	247	84	2 259	869	3 128
Sierra Leone			11 168	2 350	11 168	2 350	13 518
Tanzanie, République-Unie de	4 434	2 152	8 291	2 104	12 725	4 256	16 981
Tchad			1 600	432	1 600	432	2 032
Zambie	2 128	722	17 282	4 250	19 410	4 972	24 382
31 décembre 2006 DTS	64 977	23 506	185 783	45 531	250 760	69 037	319 797
							Moins les allègements d'intérêts non échus (45 531)
							Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2006 (en milliers de DTS)) 274 266
31 décembre 2006 USD	93 062	33 497	279 393	68 474	372 455	101 970	474 425
							Moins les allègements d'intérêts non échus (68 474)
							Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2006 405 951
Ajustement sur la base de la juste valeur				(95 989)			
31 décembre 2006 en juste valeur				183 404			
31 décembre 2005 DTS	47 596	17 352	185 460	46 388	233 057	63 740	296 797
							Moins les allègements d'intérêts non échus (46 388)
							Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2005 (en milliers de DTS) 250 409
31 décembre 2005 USD	67 547	24 457	264 527	66 162	332 075	90 619	422 693
							Moins les allègements d'intérêts non échus (66 162)
							Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2005 (en milliers de USD) 356 531
Ajustement sur la base de la juste valeur				(94 294)			
31 décembre 2005 en juste valeur				170 233			

¹ Voir l'appendice H, note 10 b).

APPENDICE H

Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1

APERÇU DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes internationales d'information financière appelées normes IFRS et selon la méthode de calcul au coût historique à l'exception des prêts et de certains comptes débiteurs et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût après amortissement selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. Dans le bilan, certaines données ont été incorporées et n'apparaissent plus séparément parce que les montants étaient négligeables. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur. Une certaine réorganisation des données de l'exercice précédent a été opérée pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Il faut aussi que la direction exerce son jugement pour l'application des règles comptables. Les secteurs qui demandent une plus grande qualité de jugement ou une analyse plus complexe ou encore les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 4.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- Le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- D'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE;
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Les principales activités du PC-FBS visent essentiellement à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages dans des régions spécifiques de pays en développement, et à renforcer les capacités et l'autonomie des populations. Le PC-FBS est hébergé par le FIDA, mais son programme de travail est établi en accord avec le Gouvernement belge dans le cadre des réunions annuelles des comités directeurs.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne sont pas directement liées à ses activités principales et ne sont donc pas incluses dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté") et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars des États-Unis, qui constituent la monnaie fonctionnelle et de présentation du FIDA. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération ou en fonction du taux de change applicable. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et du passif monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état des recettes et des dépenses.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et le passif pour chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture.
- Les recettes et dépenses sont converties aux taux de change moyen.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

Le bilan du Fonds est établi en DTS (appendice A1) étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. La présentation de ce bilan a uniquement pour but de donner au lecteur des informations complémentaires sur les comptes et il se fonde sur les valeurs nominales, comme indiqué dans la note 4 b) i).

d) Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants:

- i) Contributions (fonds propres)
- ii) Réserve générale
- iii) Bénéfices non distribués

i) Contributions (fonds propres)

- a) Informations générales concernant les contributions.

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions

doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsque le Membre concerné dépose son instrument de contribution. Les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur, sont ensuite évalués sur la base du coût après amortissement à l'aide de la méthode des taux d'intérêt effectifs conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003).

b) Provisions

Les principes concernant les provisions pour arriérés de contributions des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contributions ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie lorsque a été reconnue la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts, ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du produit du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sans compter les effets des variations des taux de change. Le solde ne constitue une réserve qu'à des fins comptables et, dans le cas du FIDA, il est en fait intégralement engagé pour des prêts et des dons. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice D).

e) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur lorsque le FIDA a reçu de l'emprunteur un avis juridique satisfaisant et lorsque les autres conditions préalables éventuelles ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès l'entrée en vigueur du prêt.

Pour tous les prêts approuvés après le 1^{er} janvier 1979, le remboursement du principal et le paiement des intérêts doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international (FMI) aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs

conformément aux dispositions de l'accord de prêt. Pour les prêts approuvés en 1978, le remboursement du principal et le paiement des intérêts doivent être effectués dans la même monnaie que la partie correspondante de la somme avancée, ou de la manière précisée dans l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêts sont les suivantes:

"a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis aux conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts."

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

a) Historique de l'Initiative PPTE

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de partenariats avec des pays ayant des arriérés auprès du FIDA, ou susceptibles d'en avoir à l'avenir, en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt (voir l'appendice G pour plus de détails). Les montants correspondant aux obligations annuelles doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire, dans la limite des ressources disponibles.

b) Impact de l'Initiative PPTE

Une fois que le Conseil d'administration a approuvé un allègement de dette pour un pays donné, la valeur nominale de la fraction de principal incluse dans le coût estimatif de l'allègement est déduite de l'encours des prêts décaissés et dus ainsi que des recettes, et inscrite au poste provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Cette provision fait l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur nominale des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette (voir l'alinéa c) ci-après).

c) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allègement de dette, une provision est établie à sa juste valeur pour la dépréciation latente estimative sur la base de l'élément principal de l'allègement de dette consenti

dans le cadre de l'Initiative PPTE. Cette provision est compensée par les sommes à recevoir du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, dans la limite des ressources disponibles. Ces montants ne comprennent pas les allègements de dette consentis à ce jour.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur puis sur la base du coût après amortissement selon la méthode des taux d'intérêts effectifs. La juste valeur initiale et, par la suite, le coût après amortissement sont calculés en appliquant des taux d'actualisation aux flux de trésorerie estimatifs afférents au prêt considéré dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe estimative future des taux d'intérêts pour l'année selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-crédit afférent au pays étant donné que le prêt est accordé directement aux gouvernements et est considéré par conséquent comme une "créance souveraine". Cependant, chaque prêt non remboursé est analysé et s'il apparaît objectivement que les remboursements risquent d'être affectés, il est constitué une provision pour dépréciation estimative, conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003).

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de droit ou d'intérêt supplémentaire sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût d'acquisition. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Les comptes

crédeurs nets au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie, conformément à la norme comptable applicable.

h) Contributions (non comptabilisées comme fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les dons entrés en vigueur figurent donc en tant que dépenses dans l'état des recettes et des dépenses. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme produits reportés et sont diminuées, dans l'état des recettes et des dépenses, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (plus l'intérêt produit) auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Des donateurs individuels ont apporté au FIDA des concours sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions reçues des donateurs sont comptabilisées comme recettes et les coûts connexes sont imputés aux dépenses de personnel.

Les contributions reçues au titre du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE et du Programme conjoint du Fonds belge de survie sont comptabilisées comme recettes dans l'état des recettes et des dépenses et imputées aux dépenses connexes.

i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme dépenses à la date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et comme passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003).

Les dons sont comptabilisés comme un poste distinct de dépenses dans l'état des recettes et des dépenses et comme passif dans le bilan en ce qui concerne les montants non décaissés lorsque l'accord est signé. Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice pendant lequel l'annulation prend effet. Comme les années précédentes, ces dons sont déduits des ressources disponibles à la date de leur approbation par l'autorité compétente.

j) Régimes applicables au personnel

i) Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est

comptabilisé en charge dans l'état des recettes de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Comme le FIDA, de même que les autres organisations participantes, n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

ii) Assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO, à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Jusqu'en 2005, la FAO engageait un actuaire sur une base bisannuelle pour déterminer le passif accumulé non financé au titre du plan et dont le FIDA supportait sa part, essentiellement sur la base du nombre de fonctionnaires concernés. En 2006, un actuaire a été engagé par les organisations participantes à la suite d'un appel d'offres conjoint pour effectuer une évaluation indépendante chaque année.

Conformément à la norme comptable applicable, le FIDA a créé un fonds fiduciaire sur lequel il vire les actifs accumulés, mesure nécessaire pour que ces actifs puissent être considérés comme des actifs de l'AMACS et, en tant que tels, puissent venir compenser les engagements estimatifs du FIDA au titre des anciens membres et des membres actuels du personnel visés par ce plan.

k) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

l) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

m) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

n) Installations et matériel

Le coût du mobilier et du matériel de bureau, y compris les logiciels et les biens d'équipement pris en location, est porté directement aux dépenses à la date d'achat. Les dépenses en question ne sont pas significatives dans le contexte de l'actif total des comptes consolidés du FIDA et donc de la situation financière présentée. En outre, les dépenses annuelles n'ont pas d'effet significatif sur les résultats comptables des opérations. Enfin, les dépenses correspondant à l'essentiel du mobilier de bureau et à certains matériels sont remboursées au FIDA et ceux-ci sont donc de fait la propriété du Gouvernement hôte. Le FIDA tient l'inventaire du mobilier et du matériel et effectue des contrôles pour gérer correctement cet actif. Les

coûts relatifs à d'autres biens d'équipement pris en location sont imputés sur les dépenses pendant la durée de location.

o) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

- i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.
- ii) Des provisions pour arriérés de tirages sur billets à ordre ont été constituées conformément aux principes exposés dans la note 2 d) i) b).
- iii) Comme indiqué dans la note 4 b), les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IAS 39 (telle que révisée en 2003) concernant les états financiers.
- iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2006, comme en 2005, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Les coûts encourus au titre du MFDP sont considérés comme étant engagés lorsque chaque type d'activité atteint l'étape à laquelle ils correspondent. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation.

NOTE 3

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

De par ses activités, le FIDA est exposé à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde, risque de liquidité.

Ce sont principalement les divisions du FIDA chargées des finances qui gèrent les risques financiers, conformément aux règles approuvées par la direction/ou par le Conseil d'administration (auquel le Comité d'audit fait rapport).

a) Risque de marché

Le Président peut placer ou investir les fonds versés en espèces qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour l'exécution des opérations du Fonds ou pour faire face aux frais administratifs. En plaçant les ressources du Fonds, le Président sera avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, le Président cherchera à obtenir le rendement le plus élevé possible, sans avoir recours à la spéculation. Les risques associés au portefeuille de placements du FIDA sont pris en compte dans les dispositions des politiques de placement, qui sont appliquées par le biais de lignes directrices et comprennent dispositions de garde, notations minimales, détermination de la performance des placements et gestion de l'exposition aux risques de marché en modifiant la durée des placements.

Les risques encourus sur le marché sont minimisés par le changement de la structure des échéances du portefeuille en fonction de l'évolution des cours des titres. L'échéance de la part du portefeuille investie en valeurs à revenu fixe ne peut être supérieure à deux ans de plus que celles qui sont retenues comme référence pour les catégories respectives de valeurs à revenu fixe. Les options et les opérations à terme sont utilisées pour gérer le risque de marché plutôt qu'à des fins de transaction. Le Fonds ne procède plus à des placements en actions.

Le risque encouru sur le marché par le portefeuille de placements est contrôlé chaque trimestre moyennant l'analyse de son écart type et sa valeur à risque. Cette dernière est calculée sur trois mois avec un niveau de confiance de 95% et comparée avec l'écart type et la valeur à risque de référence.

b) Risque de crédit

i) Placements

Les lignes directrices en matière de placements autorisent les instruments suivants: dépôts à terme auprès de banques commerciales sélectionnées, obligations émises ou garanties par des États, obligations de sociétés, obligations émises par des banques multilatérales de développement, et produits dérivés (sauf contrats à terme couverts) négociés sur des places organisées. Le choix des établissements bancaires et des émetteurs d'emprunts obligataires tient compte de la cote de crédit qui leur est attribuée par les grandes agences de notation financière.

ii) Prêts

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds s'attend à ce que chacun des prêts assortis d'une garantie souveraine qu'il a consentis soit un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts au titre desquels les arriérés sont dus depuis plus de 180 jours sont considérés comme en situation de non-comptabilisation.

iii) Contributions à recevoir

Étant donné que les contributions versées par les donateurs au FIDA sont garanties par les États, le Fonds s'attend à ce que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé soit finalement reçue. Les dispositions applicables aux contributions permettent de parer au risque de non-recouvrement.

c) Risque de change

La plupart des engagements du Fonds sont libellés en DTS. En conséquence, les avoirs du Fonds, portefeuille de placements et billets à ordre compris, sont gérés de manière à ce que, dans la mesure du possible, les engagements au titre des prêts et des dons non décaissés libellés en DTS aient pour contrepartie des actifs libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons libellés en dollars des États Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

d) Risque de garde

Le FIDA a confié la garde de ses placements à une grande banque spécialisée dans ce domaine. Cet établissement bancaire reçoit et conserve les fonds, tient des comptes distincts pour chacune des composantes du portefeuille de placements sous gestion extérieure, et exécute les opérations de placement lancées par les gestionnaires extérieurs. Le FIDA suit de près les activités du dépositaire et effectue régulièrement des évaluations de son travail.

e) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les portefeuilles de placements, à l'exclusion des instruments conservés jusqu'à échéance) est fondée sur les cours cotés à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple le portefeuille de prêts du FIDA et les contributions à recevoir) est déterminée à l'aide des techniques d'actualisation décrites plus haut dans la note 2 e) iv).

NOTE 4

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION ESSENTIELS SUR LE PLAN COMPTABLE

a) Estimations et hypothèses comptables essentielles

Les estimations et les éléments d'appréciation, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements ultérieurs susceptibles de survenir dans les circonstances données. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats réels. Les estimations et hypothèses qui risquent particulièrement d'entraîner un ajustement des montants comptables des actifs et du passif durant l'exercice suivant sont exposées plus loin.

i) Juste valeur et coût après amortissement des prêts, dons non décaissés et recettes reportées

On détermine la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif à l'aide des techniques d'actualisation décrites dans la note 2 e) iv).

ii) PPTE

La direction a dû avoir largement recours à son jugement pour calculer le montant estimatif des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts. Les calculs reposent sur diverses hypothèses relatives principalement au taux de change entre le DTS et l'USD, à la date de l'entrée en vigueur de l'allègement de dette et, enfin, au niveau des décaissements.

b) Éléments d'appréciation essentiels pour l'application des règles comptables

i) Comptabilité sur la base de la juste valeur

Bien que le FIDA doive, conformément aux normes internationales d'information financière, appliquer la méthode de la comptabilité sur la base de la juste valeur, ces normes ne sont pas censées s'appliquer spécifiquement à des activités à but non lucratif comme celles qu'entreprend le FIDA. La direction du FIDA considère qu'il n'y a pas de marché secondaire comparable pour le type de prêts qu'il accorde, pas plus que le FIDA n'a l'intention de vendre ses prêts. En outre, la direction considère que présenter les états financiers sur la base de la valeur nominale plutôt que de la juste valeur est une méthode qui débouche sur des données plus fiables, plus pertinentes et plus compréhensibles. Cette méthode répond également aux besoins normaux d'information des usagers des comptes du FIDA, outre qu'elle facilite l'adoption des décisions opérationnelles et la planification. Les usagers des comptes trouveront par conséquent les informations dont ils ont besoin à l'appendice A1, qui contient un bilan, y compris prêts, comptes débiteurs, dons non décaissés et recettes reportées, exprimé en valeur nominale. Il a été fourni pour les prêts, les comptes débiteurs, les dons non décaissés et les recettes reportées un rapprochement entre le chiffrage sur la base de leur juste valeur et le coût après amortissement selon la méthode des taux d'intérêts effectifs et les valeurs nominales. En outre, tous les chiffres figurant à l'appendice D, état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement), à l'appendice E, état des contributions, à l'appendice F, état des prêts, et à l'appendice G, état récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE, continueront d'être exprimés en valeur nominale.

ii) Dépréciation des actifs financiers

Le FIDA s'inspire de la norme IAS 39 pour déterminer si un actif financier est déprécié.

NOTE 5**SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****a) Ventilation des soldes**

	En milliers de USD	
	2006	2005
Liquidités non soumises à restriction	197 098	249 762
Liquidités soumises à restriction (note 5 b))	79	69
Total	197 177	249 831
Placements non soumis à restriction	2 364 039	2 384 115
Placements soumis à restriction (note 5 b))	634	655
Total	2 364 673	2 384 770

b) Liquidités et placements soumis à restriction

Monnaies non librement convertibles: Au 31 décembre 2006, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 79 000 USD (contre 69 000 USD en 2005) et à 634 000 USD (contre 655 000 USD en 2005).

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

c) Composition du portefeuille de placements par instrument

Au 31 décembre 2006, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles, se chiffraient à 2 504 596 000 USD (contre 2 477 006 000 USD en 2005). Ils se décomposaient comme suit:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Liquidités	197 098	249 762
Titres à revenu fixe	1 776 085	2 173 120
Gain/(perte) latent sur contrats à terme	(5 145)	2 303
Dépôts à terme et autres effets bancaires	592 515	208 372
Contrats à terme	586	306
Options	-	14
Total des liquidités et placements	2 561 137	2 633 877
Sommes à recevoir sur cessions de titres	22 880	87 983
Somme à payer sur achats de titres	(79 429)	(244 854)
Total	2 504 596	2 477 006

Les placements en titres à revenu fixe comprenaient, au 31 décembre 2006, 413,5 millions de USD de titres détenus jusqu'à échéance (contre 390,9 millions de USD en 2005). Pour de plus amples détails, voir la note 5 f).

d) Composition du portefeuille de placements par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Euro	801 693	732 032
Yen japonais	263 865	327 251
Livre sterling	236 641	219 315
Dollar des États-Unis	1 202 397	1 162 038
Autres monnaies	-	36 370
Total	2 504 596	2 477 006

e) Composition du portefeuille de placements par échéance

Au 31 décembre, la composition des liquidités et des placements par échéance était la suivante:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Moins de 1 an	1 094 770	672 958
1 à 5 ans	1 104 639	1 182 698
5 à 10 ans	167 487	169 883
Plus de 10 ans	137 700	451 467
Total	2 504 596	2 477 006

Au 31 décembre 2006, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 40 mois (contre 81 mois en 2005).

f) Placements en titres détenus jusqu'à échéance

	En milliers		
	USD	Euro	Toutes monnaies
Liquidités	426	303	729
Obligations de sociétés	50 658	69 212	119 870
Obligations d'organismes publics	121 348	41 472	162 820
Obligations d'État	20 225	58 667	78 892
Obligations d'entités Supranationales	40 069	11 121	51 190
Total 2006	232 726	180 775	413 501
Total 2005	201 462	189 418	390 880

Au 31 décembre, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

Échéance	En milliers de USD	
	2006	2005
Moins de 1 an	81 806	88 304
1 à 2 ans	60 806	77 104
2 à 3 ans	91 164	76 181
3 à 4 ans	96 930	76 730
4 à 5 ans	82 795	72 561
Total	413 501	390 880

L'échéance de tous les titres détenus pour moins d'un an est à trois mois au moins de la date d'acquisition.

NOTE 6**BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS**

	En milliers de USD	
	2006	2005
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	331 291	298 614
Contributions du FBS	27 093	24 236
Total	358 384	322 850
Ajustement sur la base de la juste valeur	(20 580)	(15 254)
Billets à ordre à encaisser, sur la base de la juste valeur	337 804	307 596
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	347 022	213 520
Contributions du FBS	31 299	12 958
Contributions supplémentaires	20 616	15 377
Total	398 937	241 855
Ajustement sur la base de la juste valeur	(32 279)	(11 425)
Contributions à recevoir, sur la base de la juste valeur	366 658	230 430

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 7 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées au 31 décembre 2006

Donateur	Reconstitution	Montant en milliers de USD
Argentine	Cinquième	1 500
Australie ¹	Cinquième	562
Suisse ¹	Cinquième	599
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^{1,2}	Cinquième	19 241

¹ Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

² Une partie de ce solde représente un billet à ordre non déposé au 31 décembre 2006.

b) Sixième reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la sixième reconstitution sont données à l'appendice E.

c) Septième reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la septième reconstitution sont données à l'appendice E. La septième reconstitution est entrée en vigueur le 22 décembre 2006.

d) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice E.

NOTE 7

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre dont il s'agit sont déjà exigibles à la date du bilan.

Conformément aux principes énoncés à la note 2 d) i) b), le Fonds a constitué les provisions ci-après:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Solde en début d'exercice	169 359	176 292
Variation totale	1	(6 933)
Solde en fin d'exercice	169 360	169 359

dont:

Billets à ordre des contribuants a)	80 898	80 898
Sommes à recevoir des contribuants b)	88 462	88 461
Total	169 360	169 359

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2006, les contributions à toutes les reconstitutions au FIDA jusque et y compris la sixième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100% (100% jusqu'à la cinquième reconstitution et 65% pour la sixième au 31 décembre 2005).

Aux 31 décembre 2006 et 2005, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité. Conformément aux principes énoncés dans la note 2 d) i) b), le Fonds a constitué au titre des billets à ordre des provisions, comme indiqué ci-dessous.

FIDA	En milliers de USD	
	2006	2005
i) Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
ii) Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
iii) Deuxième reconstitution		
Mauritanie	2	2
	2	2

iv) Troisième reconstitution

Jamahiriya arabe libyenne	6 087	6 087
Mauritanie	25	25
République populaire démocratique de Corée	600	600
	6 712	6 712

Total FIDA 80 888 80 888

PSA

première phase		
Mauritanie	10	10

Total PSA 10 10

Total général 80 898 80 898

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 d) i) b), le Fonds a constitué des provisions au titre de certains de ces montants, comme indiqué ci-dessous.

	En milliers de USD	
	2006	2005
i) Contributions initiales		
Comores	10	9
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 176
ii) Deuxième reconstitution		
Gabon	371	371
Iraq	2 000	2 000
	2 371	2 371
iii) Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
iv) Quatrième reconstitution		
Kenya	504	504
	504	504
Total	88 462	88 461

NOTE 8

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

	En milliers de USD	
	2006	2005
Sommes à recevoir provenant de la vente de titres	22 880	87 983
Divers	21 832	19 481
Total	44 712	107 464

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

NOTE 9

PRÊTS

a) Provision cumulée pour dépréciation

On trouvera ci-dessous une analyse de la provision cumulée pour dépréciation:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Solde en début d'exercice	140 634	114 060
Augmentation nette de la provision	20 488	35 872
Réévaluation	8 040	(9 298)
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	169 162	140 634
Ajustement sur la base de la juste valeur	(113 554)	(89 354)
	55 608	51 280

b) Situation de non-comptabilisation

Dans le cas de retard de paiements sur prêt en situation de non-comptabilisation, si ces sommes avaient été comptabilisées, le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2006 aurait été supérieur de 2 933 000 USD (contre 2 935 000 USD en 2005). Dans le cas du PSA, le chiffre correspondant est de 77 000 USD (contre 58 000 USD en 2005). Les États membres concernés sont indiqués ci après:

i) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation - FIDA

En milliers de USD					31 décembre 2006	
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2006	En retard de paiement depuis		
Comores	1 954	101	19	mars 2005		
Cuba	12 495	12 495	490	sept. 1989		
Guinée-Bissau	6 595	1 625	66	nov. 1995		
Guinée équatoriale	1 962	35	22	avril 2005		
Îles Salomon	3 336	576	33	avril 2001		
Libéria	15 309	11 543	437	nov. 1995		
République centrafricaine	32 011	4 839	310	mai 2001		
République démocratique du Congo	22 314	4 232	253	févr. 1993		
Seychelles	123	-	-	janv. 2002		
Sierra Leone	24 014	3 309	249	mars 1998		
Somalie	26 015	12 381	256	janv. 1991		
Togo	24 129	3 718	225	sept. 2000		
Zimbabwe	24 920	9 659	573	oct. 2001		
Total	195 177	64 513	2 933			

ii) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation - PSA

En milliers de USD					31 décembre 2006	
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2006	En retard de paiement depuis		
Comores	3 392	183	25	mars 2005		
Guinée-Bissau	3 078	680	30	déc. 1995		
Sierra Leone	2 207	141	22	mars 1998		
Total	8 677	1 004	77			

Le produit des prêts indiqué dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 2006 comprend un montant de 247 000 USD (contre 31 000 USD en 2005) perçu au titre d'exercices antérieurs.

On trouvera à l'appendice F un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements de prêts.

c) Analyse détaillée des soldes des prêts

Les soldes indiqués ci-après sont exprimés en valeur nominale.

	En milliers de USD	
	2006	2005
FIDA - prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS exprimée en USD (appendice F)		
En milliers de USD		
2006 - 8 257 916		
2005 - 7 544 030		
Prêts en vigueur	7 470 714	6 785 351
Moins: Solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 089 191)	(1 936 172)
Remboursements	(1 218 163)	(1 134 643)
Intérêt/principal à recevoir	19 197	13 827
Encours des prêts, en valeur nominale	4 182 557	3 728 363
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 141 766)	(1 061 863)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	3 040 791	2 666 500

PSA - prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS, exprimée en USD (appendice F)

En milliers de USD		
2006 - 336 384		
2005 - 321 504		
Prêts en vigueur	336 384	321 504
Moins: Solde non décaissé des prêts en vigueur	(1 568)	(3 160)
Remboursements	(52 078)	(43 855)
Intérêt/principal à recevoir	925	787

Encours des prêts, en valeur nominale	283 663	275 276
Ajustement sur la base de la juste valeur	(113 704)	(111 494)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	169 959	163 782

Total - prêts approuvés moins annulations et ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS, exprimée en USD

En milliers de USD		
2006 - 8 594 300		
2005 - 7 865 534		
Prêts en vigueur	7 807 098	7 106 855
Moins: Solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 090 759)	(1 939 332)
Remboursements	(1 270 241)	(1 178 498)
Intérêt/principal à recevoir	20 122	14 614
Encours des prêts, en valeur nominale	4 466 220	4 003 639
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 255 470)	(1 173 357)
Encours des prêts, sur la base de la juste valeur	3 210 750	2 830 282

NOTE 10

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 69 700 000 USD au cours de la période 1998-2006. On trouvera à l'appendice E un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice G contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Comores, Côte d'Ivoire, Libéria, République centrafricaine, Somalie, Soudan et Togo. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2007 et 2009 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers de l'exercice 2006 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 200 920 000 USD (contre 179 029 000 USD en 2005).

Le produit brut des placements du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 1 085 000 USD (contre 1 430 000 USD en 2005).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	En milliers de USD		
	2006	Variation	2005
Contributions du FIDA 1998-2006	69 670	10 000	59 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice E)	71 524	8 596	62 928
Produit cumulé des placements	5 091	1 083	4 008
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	228 044	17 775	210 269
Imputation sur l'état des recettes et des dépenses		37 454	
Écarts de change nets cumulés	31 622	11 966	19 656
Total (appendice G)	405 951	49 420	356 531

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Solde en début d'exercice	264 527	240 112
Remboursements de principal	(25 515)	(19 459)
Variation de la provision	28 419	64 768
Variation des taux de change	11 962	(20 894)
Solde en fin d'exercice	279 393	264 527
Ajustement sur la base de la juste valeur	(95 989)	(94 294)
Équivalent sur la base de la juste valeur	183 404	170 233

NOTE 11**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	En milliers de USD	
	2006	2005
Sommes à payer pour achat de titres	(79 429)	(244 854)
Engagements au titre de l'AMACS	(32 922)	(27 919)
Autres sommes à payer et engagements cumulés	(56 629)	(47 065)
Total	(168 980)	(319 838)

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 64,8 millions de USD (contre 58,0 millions de USD en 2005) devrait être à payer dans un an au plus tôt à compter de la date du bilan.

NOTE 12**RECETTES REPORTÉES**

	En milliers de USD	
	2006	2005
Contributions reportées	(106 841)	(67 898)
Recettes reportées	(3 692)	(3 488)
Total	(110 533)	(71 736)
Ajustement sur la base de la juste valeur	7 213	5 405

Recettes reportées sur la base de la juste valeur (103 320) (65 981)

Les soldes de contributions reportées représentent des contributions reçues pour lesquelles la comptabilisation du produit a été reportée à un exercice ultérieur pour imputation des coûts correspondants, conformément aux principes comptables exposés dans la note 2 h).

Les produits reportés comprennent des sommes ayant trait à des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

NOTE 13**FONDS PROPRES**

On trouvera ci-après une analyse des fonds propres au 31 décembre:

FIDA seulement en valeur nominale

	En milliers de USD	
	2006	2005
Fonds propres		
Contributions		
Ordinaires	5 152 116	4 788 408
Provisions	(169 360)	(169 359)
Ordinaires nettes	4 982 756	4 619 049
Spéciales	20 348	20 348
Contributions nettes totales	5 003 104	4 639 397
Réserve générale (note 2 d) ii)	95 000	95 000
Bénéfices non distribués intégralement engagés (note 2 d) iii)	1 743 494	1 524 479
Total des fonds propres	6 841 598	6 258 876

NOTE 14**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

Année	USD
2006	1,50387
2005	1,42633
2004	1,54979

Les effets des variations de change sont détaillés ci après:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	534 250	939 470
Variations de change pour l'année:		
Espèces et placements	81 323	(165 559)
Actions	-	(1 074)
Placements détenus jusqu'à échéance	21 142	(20 705)
Montants nets à recevoir/à payer	(2 316)	818
Encours des prêts et des dons	147 502	(216 684)
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	19 110	(40 641)
Contributions des États membres	(16 821)	38 625
Total des variations sur l'année	249 940	(405 220)
Solde de clôture au 31 décembre	784 190	534 250

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 15**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements**

Durant le troisième trimestre de 2006, le FIDA a adopté un certain nombre de mesures tactiques à court terme visant à mettre le portefeuille de placements à l'abri d'une évolution défavorable de la conjoncture boursière et à préserver les plus-values réalisées pour le reste de 2006. Ainsi, il a été liquidé pour 449 millions de USD de titres diversifiés à revenu fixe et d'obligations indexées sur l'inflation sous gestion externe, montant qui a été réinvesti en instruments du marché monétaire. Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à un certain nombre de gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux directives du Fonds. Au 31 décembre 2006, les fonds sous gestion externe se chiffraient à 1 393,1 millions de USD (contre 2 042,1 millions de USD en 2005), ce qui représente environ 59% (contre 82,9% en 2005) du total des liquidités et placements.

b) Instruments dérivés

Les directives du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants:

c) Contrats à terme

Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2006	2005
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	564	547
Vente	266	438
Gains/(pertes) nets latents (en milliers de USD)	595	(544)
Échéances	67 à	67 à
	442 jours	352 jours

Les instruments sur lesquels portaient les contrats à terme ouverts au 31 décembre 2006 étaient des obligations d'État et des devises.

d) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des places organisées. Il n'émet pas de contrats d'option. Les options en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2006	2005
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	627	-
Vente	561	323
Valeur boursière (en milliers de USD)	-	14
Gains/(pertes) nets latents (en milliers de USD)	(7)	(141)
Échéances	78 à	170 à
	353 jours	261 jours

Les instruments sur lesquels portaient les contrats d'option ouverts au 31 décembre 2006 étaient des contrats sur indices du marché monétaire.

e) Couverture de contrats à terme

Au 31 décembre 2006, les contrats à terme affichaient une perte latente de 5 145 000 USD (contre un gain de 2 303 000 USD en 2005). Leurs échéances s'échelonnaient entre 5 et 79 jours (entre 4 et 79 jours au 31 décembre 2005). Les contrats à terme ouverts au 31 décembre 2006 avaient pour instruments des devises.

f) Produit des liquidités et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 66 379 000 USD (contre 74 653 000 USD en 2005). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 4 134 000 USD (contre 3 513 000 USD en 2005), qui sont inclus dans les charges.

	En milliers de USD	
	2006	2005
Intérêts sur titres à revenu fixe	92 008	82 028
Dividendes d'actions	-	755
Produit/(perte) net des contrats à terme et des options	(301)	2 218
Pertes sur titres à revenu fixe	(26 895)	(9 645)
Plus-value sur les actions	-	4 496
Pertes latentes sur titres à revenu fixe	(5 463)	(11 543)
Revenu des prêts de titres et recouvrement de commissions	640	802
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	6 390	5 542
Total	66 379	74 653

Les chiffres indiqués ci-dessus comprennent le produit du portefeuille de titres détenus jusqu'à échéance, à savoir 14,4 millions de USD (contre 10,2 millions de USD en 2005).

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	En milliers de USD	
	2006	2005
FIDA	61 975	71 693
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	1 106	545
Fonds fiduciaire pour l'initiative PPTE	1 085	1 430
PC-FBS	290	305
Autres fonds supplémentaires	3 644	1 755
À déduire: recettes reportées/ reclassées	(1 721)	(1 075)
Total	66 379	74 653

Le taux annuel de rendement des liquidités et des placements consolidés en 2006 s'est établi à 2,7% brut et 2,6% net de charges (contre 3,1% brut et 2,9% net de charges en 2005). Le taux annuel de rendement des liquidités et placements du FIDA en 2006 s'est établi à 2,57% brut et 2,46% net de charges (contre 3,1% brut et 2,95% net de charges en 2005).

NOTE 16

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le Gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Une analyse figure ci-dessous:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Commissions de service	415	332
Remboursement du Gouvernement hôte	7 794	8 613
Recettes provenant d'autres sources	1 434	847
Total	9 643	9 792

NOTE 17

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers de USD	
	2006	2005
Fonds supplémentaires	12 425	13 541
PC-FBS	5 307	4 236
Initiative PPTE	8 595	2 931
Total	26 327	20 708

NOTE 18

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Une ventilation des dépenses d'exploitation par principales sources de financement est présentée dans l'appendice B1.

Le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets et programmes financés par les prêts et les dons du FIDA. Lorsqu'un engagement est pris au titre du MFDP, le coût correspondant est comptabilisé comme dépenses sous une rubrique distincte de l'état des recettes et des dépenses, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFDP sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles. Les coûts relatifs au MFDP ainsi que d'autres sources de financement, y compris le Plan d'action, sont comptabilisés de manière différente selon la nature de la dépense à laquelle ils correspondent.

NOTE 19

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MÉDICALE

a) Effectifs

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service géré par la FAO.

Le nombre de personnes figurant sur les états de paie du Fonds et des autres entités consolidées, par principale source budgétaire, au 31 décembre, s'établissait comme suit:

	Cadre Services		Total
	organique	généraux	
Budget administratif du FIDA	174	263	437
MFDP FIDA	17	38	55
Autres sources FIDA	13	20	33
PC-FBS	1	2	3
Cadres associés	16	-	16
Fonds programmatiques	10	2	12
Total 2006	231	325	556
Total 2005	229	284	513

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas 53 agents qui, au 31 décembre 2006, avaient été recrutés sur la base de contrats temporaires rémunérés à la journée (ils étaient au nombre de 56 au 31 décembre 2005).

Comme les années précédentes, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour lui permettre de couvrir ses besoins opérationnels.

b) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2005, a fait apparaître un excédent actuariel s'élevant à 1,29% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait coresponsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2006 s'est élevé à 7 283 000 USD (contre 6 798 000 USD en 2005).

c) Assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2006, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 4,5%; augmentations de salaires prévues: 3,0%; augmentations des frais médicaux: 5,0%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,22 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2006 était de l'ordre de 32,9 millions de USD. Les états financiers des exercices 2006 et 2005 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	En milliers de USD	
	2006	2005 ¹
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Total de la provision reportée	(27,9)	(15,0)
Charges d'intérêts	(1,1)	(1,1)
Coût actuel des prestations	(1,6)	(1,6)
Reclassification/coût actuel des prestations pour les entités autres que le FIDA	(0,4)	-
Reclassification du produit de placements	-	(0,9)
Pertes actuarielles	(1,9)	(9,3)
Provision reportée	(32,9)	(27,9)
Actifs du plan		
Total des actifs reportés	27,9	15,0
Intérêts sur soldes	1,1	0,5
Cotisations	3,0	2,8
Pertes actuarielles	0,9	9,6
Total des actifs au 31 décembre	32,9	27,9

¹ Une reclassification a été faite pour respecter la présentation pour l'exercice en cours.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2006, ce coût, inclus dans les salaires et prestations du personnel, a été de 3,0 millions de USD (contre 2,9 millions de USD – montant recalculé en 2005).

NOTE 20

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	En milliers de USD	
	2006	2005
Frais de gestion des placements	(3 098)	(3 890)
Autres charges (valeur nette)	(540)	(765)
Recouvrement d'impôts	12	1 548
Total	(3 626)	(3 107)

En 2005, le FIDA a obtenu le remboursement des retenues d'impôts sur les revenus des placements d'exercices antérieurs. Pour plus de détails, voir la note 23 b).

NOTE 21

AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR

On trouvera ci-après une analyse de la variation sur la base de la juste valeur:

	En milliers de USD	
	2006	2005
Encours de prêts	(19 326)	42 985
Provision cumulée pour dépréciation de prêts	19 342	17 231
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(3 430)	12 110
Encours de prêts (valeur nette)	(3 414)	72 326
Billets à ordre de contribuants	(4 309)	(1 470)
Contributions à recevoir	(19 174)	(913)
Contributions	22 572	2 682
Dons non décaissés	(1 867)	(805)
Recettes reportées	911	(299)
Total	(5 281)	71 521

NOTE 22

DONS

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial:

	En milliers de USD		
	Total cumulé	2006	2005
Coalition internationale	8 915	1 700	638
Mécanisme mondial	7 550	1 250	-
Total	16 465	2 950	638

NOTE 23

IMPRÉVUS

a) Éléments de passif conditionnels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de 11 pays. Voir la note 10 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de la dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice G.

b) Éléments d'actif conditionnels

En 2005, le FIDA a reçu du Gouvernement italien 1,2 million d'euros (soit l'équivalent de 1,5 million de USD) au titre du remboursement de prélèvements fiscaux déduits du produit des placements au cours des exercices antérieurs. Faute de certitude sur leur montant exact et sur l'année de leur remboursement, les sommes correspondantes avaient été intégralement inscrites dans les comptes des exercices précédents comme éléments d'actif conditionnels. Ce montant, aujourd'hui intégralement remboursé, est comptabilisé sous la rubrique des frais financiers directs (banques et placements) (voir note 20).

NOTE 24

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion de mars 2007 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2007. Les états financiers de l'exercice 2006 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2008. Les états financiers de l'exercice 2005 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trentième session, en février 2007.

Fonds international de développement agricole
Rome

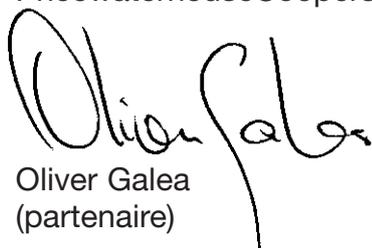
Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés (appendices A à H ci-joints) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité est d'émettre une opinion à leur sujet sur la base de notre vérification.

Notre vérification a été conduite selon les normes internationales de vérification comptable. Ces normes nous imposent de planifier et d'exécuter la vérification de manière à pouvoir raisonnablement assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives des montants indiqués et des informations fournies dans les états financiers. Elle comprend aussi une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous pensons que notre vérification nous permet de formuler une opinion avec un degré raisonnable de certitude.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en accord avec les normes internationales d'information financière.

Rome, le 28 février 2007

PricewaterhouseCoopers SpA



Oliver Galea
(partenaire)

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Page de couverture:

Stanislaus Njovu travaille dans ses rizières en République-Unie de Tanzanie. Quand les cours sont bas, il stocke sa récolte dans un entrepôt local en attendant que les prix remontent pour vendre.

© FIDA, M. Millinga

© 2007 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Imprimé par Marchesi, Rome, Italie

2007



Ouvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Via del Serafico 107, 00142 Rome, Italie
Tél: +39 0654591
Télécopie: +39 065043463
Adresse électronique: ifad@ifad.org
www.ifad.org, www.ruralpovertyportal.org